Première Année. Ottawa, (H.C.) Mercredi matin, 4 Decembre 1861. Vol. 1. No. XXXVI.

# Courrier d'Ottawa.

## JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.


**SALSEPAREILLE D'AYER**

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: la scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, blessures taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaître ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été transmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gaspé Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant, de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remede selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipèle ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Prebie écrit de Salem, N. Y., en date du 13 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Irésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions scorbutaires.

Bronchite, goître ou gonflement du cou.

Bebulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit:—"Trois bouteilles de votre salsepareille a opéré en moi. Une horrible enflure du cou que l'on appelle goître et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant;—"J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinion de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ces heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 juillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse medecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit:—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complètement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excelent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspésie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance altérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médecine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérisson de Rhumes froids, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière misladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de ses vertu que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Aux de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals resultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la vertu qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. S. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—am.

LE

**NOUVEAU PAIN KILLER**

*Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.*

**LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.**

Nous s'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce; et nous avons retardé l'introduction de notre longtemps après avoir réussi de le soumettre au public; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au notre des améliorations qui les surpassent tous; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préferable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents a remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt.

Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'American House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

**Soulagement en Dix Minutes.**

LES PASTILLES PULMONAIRES

*Soulagement en Dix Minutes.*

**DE BRYAN.**

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de "PASTILLES PULMONAIRES," soit dans ce pays ou ailleurs; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppression.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les commencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-dessus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMANAIRES DE BRYAN

dans sa poche

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer

Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

**GRANDS REMEDES!**

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux* sévères il faut faire usage du

**Baume de Cerister Sauvage du Dr. Wistar,**

Pour guérir la *Toux criaide*, la *Grippe* ou la maladie des *Branches*, il faut faire usage du

**Baume de Cerister Sauvage du Dr. Wistar,**

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

**Baume de Cerister Sauvage du Dr. Wistar**

Pour guérir l'*Asmthe*, l'*Indigestion*, il faut faire usage des

**AMERS OXIGENES.**

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

**AMERS OXIGENES.**

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie: Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernieres années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale; l'Indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerister Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisiet Sauvage effectue une cure complète.

E. BOYDEN,

Médecin à Exeter Corner.

Le seul Baume veritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

**VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT**

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

**DE N. H. DOWNS.**

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et à toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur argent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents et Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croie? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances; rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (ou gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulairs à demande.

*Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.*

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. Cest une contrefaçon, on peut facilement la reconnaître au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS!

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

**L'APPAREIL AUBIN**

POUR LE

**Gaz d'Eclairage,**

*Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.*

**BREVETE POUR LE CANADA LE**

10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'a fopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Sciure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1858.

**J. B. HUSSON,**

**BONAVENTURE HALL,**

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remercîments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, diners ou soupers de soirées.

*SOUS LE PLUS COURT DELAI.*

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

**A VENDRE.**

Un moulin a scies situé dans le village de Gloucester. Avec un peu de reparations a la chaussée l'établissement pourrait devenir une bonne source de revenus.

S'adresser à ce Bureau.

Ottawa, 5 Nov. 1861. 22, 1ns.

**AVIS.**

CHS. D. REYMOND, horloger, à Ottawa, a l'honneur de prevenir le public qu'il n'est pas vrai qu'il quitte Ottawa, il laisse appreciér à sa juste valeur ce bruit repandu par des personnes, mues sans doute, par des motifs de bienveillence à son egard.

Il recommande toujours par la reparation des montres et de la bijouterie.

Ottawa, 5 nov. 1861. 22 ins.

**The Queen Insurance Cmpany**

CONTRE

LE FEU, ET SUR LA VIE.

**Capital £500,000 sterling, avec pouvoir d'augmenter jusqu'a UN MILLION.**

*Bureau Principal*; Queen Insurance *Buildings*, Liverpool.

DIRECTEURS,

*President*, WILLIAM MOLSON, Esq

Hon. JOHN YOUNG. | THOMAS KAY Esq.
HEN. THOMAS, Esq. | D. TORRANCE, Esq.

*Banquiers*, BANQUE de MOLSON.

*Secretaire resident, et Agent General*,

A McK. FORBES, Esq. Montréal.

HENRY J. FRIEL, *Agent* pour Ottawa, et les environs.

Batisse de "*L'Union*," coin des rues Sussex et York.

BUREAU DES TERRES

DE LA

**COURONNE.**

**VENTE DES TERRES PUBLIQUES.**

QUEBEC, 15 août 1861.

LA VENTE des TERRES de la COURONNE vacantes et non concédées, aura lieu dans les mois d'OCTOBRE et de NOVEMBRE prochain, et aussi, certaines Terres de la Couronne et du Clergé, sujettes à être reprises par défaut de paiement, dans les comtés de *Lanark, Carleton, Leeds, Grenville, Northumberland, Durham, Peterborough, Victoria, Simcoe, York, Peel* en *Ontario*.

Une liste des terres devant être offertes à vente sera sous peu déposée, pour être distribuée, chez les différents agents locaux de ces comtés respectifs.

(Signé,) P. M. VANKOUGHNET
Commissaire des Terres de la Couronne.

Ottawa, 28 août 1861.

**BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.**

AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill," et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois; de nuire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.

Par ordre,

JOHN MORRIS,
Surintendant.

Ottawa, le 13 Avril, 1860.

☞ Les commerçants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'improprietés

**M. F. M'DOUGAL,**

REMERCIE sincèrement ses nombreuses pratiques Canadiennes Françaises de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'ici. Il a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de

**Quincaillerie et de Ferronnerie de toutes especes,**

—SAVOIR—

Cables, Ancres, Clous à cheval, Clous taillés Chaines, Clous à river, Scies à Moulin, Fer en barre, Acier, Ferblanc, Fer du Canada, Vitres, peintures, Huiles, Vernis et Pinceaux, Chaudrons à sucre et à potasse, Haches, Fusils, Poudre, Pelles, Bêches, Piques, Poêles de toute description, et le CÉLÈBRE NAPOLÉON!!! enfin toute sorte de Ferronnerie.

A BON MARCHE,

*Venez à l'enseigne de la grosse Tarière.*

RUE SUSSEX OTTAWA.

**Etablissement de**

**HARDES FAITES**

DE

**DOHERTY,**

*Rue Sussex, Ottawa.*

LE soussigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisi de DRAPS, CASIMIRES, et d'ÉTOFFES à VESTES, qui peut entrer en compétition, avec n'importe quelle maison de cette Cité, quant à la quantité ou la qualité, et qui sera vendu a des

*Prix extrêmement modérés.*

Il invite particulièrement ses amis et ses pratiques, à lui faire une visite, et a examiner son magasin avant d'acheter ailleurs.

Son assortiment de HARDES FAITES, est comme à l'ordinaire mieux fait, et il peut garantir qu'il emploi de meilleurs fourniture qu'aucun autre établissement de ce genre, en cette ville.

HARDES D'ENFANT

de toute grandeur et de toute dimension, à

*PRIX MODERES.*

F. DOHERTY.

Ottawa, 15 mai, 1861 12m.


## Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

### TROIS VISITES AUX INVALIDES.

1705—1806—1840.

(*Suite.*)

A la barrière de l'Etoile, Napoléon ralentit sa course; il suivit la grande avenue des Champs-Elysées, puis tournant à droite, gagna promptement le quai de Billy. Arrivé en face des Invalides, il arrêta son cheval et demeura un moment en contemplation devant l'œuvre créée par Louis XIV. Déjà le jour commençait à baisser; les derniers rayons du soleil couchant reflétaient sur le dôme de l'édifice, qui s'élevait haut et étincelant d'or au milieu des toits sombres de l'hôtel.

—C'est beau! c'est beau! répétait-il plusieurs fois; en vérité Louis XIV était un grand roi! Puis s'adressant à Rapp, qui, lui aussi, paraissait éprouver le même sentiment d'admiration:

—Est-ce que tu n'as jamais eu la velléité de monter jusqu'à la lanterne que tu vois tout là-haut, au dessous de la flèche? lui demanda-t-il.

—Non, sire; cependant le maréchal Serrurier me l'a proposé: j'ai refusé.

—Et pourquoi? Tu n'es cependant pas poltron?

—Je le crois, sire; mais je ne sais... juché dans cette espèce de cage, la tête peut tourner, et.... ma foi....

—Eh bien, moi je n'y monterais pas non plus; non par prudence, mais parce que de ce point, je craindrais de voir mes soldats trop petits.

—D'autant plus que votre majesté ne les trouve déjà pas trop grands de plain pied, répliqua Rapp en souriant.

—Je veux aller voir comment ils se portent aujourd'hui, reprit l'empereur sans avoir l'air de faire attention à la réponse de l'aide-de-camp; mais je veux y aller seul, et sans que le maréchal le sache. Accompagne-moi jusque-là: tu garderas mon cheval, je n'y resterai qu'un moment.

Et Napoléon reprit sa course.

—Sire, dit Rapp en passant sur le pont du corps législatif, je ferai observer à votre majesté qu'il est tard: tout à l'heure il fera nuit; elle n'a pas d'escorte, et.....

—Tu me l'as déjà dit, se hâta d'interrompre Napoléon.

—Et Sa Majesté l'impératrice l'attendra pour dîner, continua l'aide-de-camp.

—Bah! bah! elle aura déjeuné deux fois. Au surplus, quelle heure est-il?

—Je n'ai pas de montre, sire.

A cette réponse Napoléon arrêta son cheval (il était arrivé sur l'esplanade des Invalides,) et regardant fixement son aide-de-camp, il lui dit en fronçant le sourcil:

—Et qu'est devenue celle que je vous ai donnée il y a deux ans?

—Je ne la porte plus, sire, depuis que Votre Majesté m'a fait le reproche que, pour son service, elle retardait de vingt-quatre heures par jour(1). Cette fois Napoléon ne pouvait se défendre d'avoir compris l'allusion, elle était trop directe; mais il sut, à l'aide d'un de ces innocents mensonges qu'il se plaisait à débiter lorsqu'il était de bonne humeur, la faire tourner à son avantage en répliquant à son aide-de-camp favori, qui lui tenait l'étrier tandis qu'il mettait pied à terre:

—Monsieur le mauvais plaisant, je vous ai dit au contraire que votre montre *avançait toujours de vingt-quatre heures* lorsqu'il s'agissait de mon service. Vous m'avez mal compris, ce qui vous arrive quelquefois. Puis il ajouta en souriant:

—Attends-moi là; personne ne fera attention à toi, je reviendrai dans un moment te reprendre à cette place.

Napoléon s'achemina à grands pas vers l'entrée principale des Invalides. La nuit commençait à tomber. A la vue d'un homme coiffé d'un chapeau militaire, chaussé de bottes molles à éperons d'argent et portant deux épaulettes à graine d'épinards que dissimulait mal la redingote à demi boutonnée de l'empereur, le factionnaire pensa que ce devait être un officier supérieur, et le laissa passer sans lui demander: "Où allez-vous?" quoique la retraite eût été battue dans l'intérieur de l'hôtel.

Selon son habitude, et lorsqu'il voulait observer, Napoléon les mains croisées sur le dos flânait dans les cours et sous les galeries. Un calme profond régnait partout, car le repas du soir était achevé et les soldats étaient rentrés dans leurs dortoirs. Quelques sentinelles armées d'un arbre se promenaient de distance en distance. Celles-ci, supposant également que l'individu qui passait devant elles était un officier supérieur attaché à l'hôtel, ne le troublèrent pas dans ses méditations.

Napoléon s'était dirigé vers la cour de la chapelle, et là, arrêté devant une des portes latérales, la tête levée en l'air, il tâchait de lire, autant que le crépuscule pouvait le permettre à ses yeux fatigués, ces vers de la *Pétréide* de Thomas, gravés au-dessus du portrait et que la restauration fit effacer depuis:

"... Jadis, pour soutenir ses jours,
Dans un pays ingrat, sauvé par son courage,
Le guerrier n'avait pas, au déclin de son âge,
Un asile pour vivre, un tombeau pour mourir.
L'état qu'il a rangé daigne enfin le nourrir...

Tout-à-coup la conversation de deux invalides qui sortaient de l'église vint appeler son attention. Pour mieux écouter ce qu'ils disaient, il suivit sans affectation, en réglant son pas sur le leur, car ils marchaient bien lentement.

Ces deux hommes paraissaient courbés sous le fardeau des ans. Le plus cadue, conduit par le moins âgé, semblait l'implorer, tandis que les regards de ce dernier se portaient alternativement de l'entrée de la cour, éclairée par une lanterne, sur le camarade dont il dirigeait les pas chancelants.

—Jérôme, dit d'une voix chevrotante le plus vieil invalide, tu ne le vois donc pas venir?

—Non, père; mais soyez tranquille, je lui ferai un sermon dont il se souviendra! Sa conduite n'est pas celle d'un homme!

—Jérôme, il faut avoir un peu d'indulgence pour ses enfants, reprit le plus vieux; nous avons été jeunes aussi, nous autres, et, ma foi, à son âge, je valais peut-être moins que lui. Eh bien! lit le vieillard en s'appuyant sur sa canne à béquille, il y a bien de cela une centaine d'années! c'était du temps de feu sa majesté Louis XIV. Je n'avais pas encore épousé ta mère.

Jamais, père, jamais! répliqua Jérôme en se frappant le front de la seule main qui lui restait. Respect aux anciens! Telle était notre devise du temps du maréchal de Saxe; à plus forte raison quand les anciens sont nos propres pères.

—Allons, allons, mon bon Jerôme, il va venir ce pauvre petit Cyprien. Que veux-tu! auprès de nous c'est un enfant. Il aura pensé que ma prière serait plus longue qu'elle ne l'a été aujourd'hui, et il se sera amusé à la grille. Ne le gronde pas trop, car il t'aime bien aussi, toi. Vois-tu, ajouta-t-il en baissant la voix, c'est ma faute: j'aurais dû dire un bon *confiteor* de plus.

Napoléon avait tout entendu, et dans l'intention d'en apprendre davantage, il aborda franchement les deux invalides en leur disant:

—A ce que je vois, mes amis, vous attendez quelqu'un!

A ces mots, le plus âgé leva la tête et porta aussitôt la main à son chapeau, car il avait vu reluire sous la redingote de Napoléon les torsades de deux épaulettes d'or.

—Oui, mon colonel, repondit-il, moi et mon père Maurice, que voilà, nous attendons notre coureur d'enfant qui n'arrive pas. Il sait pourtant bien, le sans-cœur, que son grand-père a besoin de ses deux bras pour monter au dortoir, car il les a, lui! tandis que moi!....

Et Jérôme agita sa manche sans bras.

—Vous êtes un brave homme! lui dit l'empereur avec effusion, et votre fils a tort. Mais, lui demanda-t-il tout en cheminant de compagnie, pourquoi votre père est-il resté si tard à la chapelle? C'est contraire au réglement.

—Mon colonel, c'est en vertu d'une permission de notre maréchal. Tous les ans, le 1er septembre, mon père passe une partie de la journée à réciter le répertoire de ses prières pour le repos de l'âme du roi qu'il a servi jadis, et, depuis que je suis avec lui à l'hôtel, je ne l'ai pas vu manquer une seule fois à ce pieux exercice.

—De quel roi? demanda Napoléon.

—De feu sa majesté Louis XIV! dit le vieillard, qui s'était point encore mêlé à la conversation.

—De Louis XIV! répéta Napoléon avec un mouvement d'étonnement; est-ce que vous avez pu le voir?

—Ici même, à cette place; il m'a parlé et je lui ai répondu, repliqua Maurice d'un ton de fierté.

—Vous êtes bien heureux! reprit Napoléon. Mais alors il faut que vous soyez plus que centenaire?

—Mon colonel, j'aurai cent vingt-et-un ans (1) vienne la Chandeleur prochaine.

—Cent-vingt-et-un ans! s'écria l'empereur stupéfait, et passant rapidement à la droite du père Maurice, il prit son bras en lui disant d'un ton plein de bienveillance: Appuyez-vous sur moi mon vieux camarade, c'est à moi de vous aider.

—Ah! mon colonel, répondit le vieillard d'une voix attendrie, je sais trop le respect....

—Donnez-moi votre bras, je le veux!

En s'emparant du bras de l'invalide, qui s'en défendait encore, l'empereur l'appuya doucement sur le sien.

—Allons, père, il faut obéir, lui dit Jérôme; vous voyez bien que le colonel ne ressemble pas à nos marquis d'autrefois; et, avec tous vos salamalecs, vous finirez par vous enrhumer ce soir. Vous savez que le petit père Coste (1) vous l'a défendu sous peine de tisane! Et ce damné de Cyprien qui n'arrive pas! Mauvais sujet, va! Tu me le paieras demain matin.

—Vous n'avez pas dû assister à beaucoup de combats? demanda Napoléon au centenaire en reprenant lentement leur course interrompue un moment, car vous deviez être bien jeune lorsque vous vîtes Louis XIV!

—Et! eh! dit le père Jérome en toussant plus fort, j'avais dix-huit ans lorsque je débutai à Friedlingen (2) L'année suivante je reçus ma troisièmes blessure à Hochstett, au même moment que le fils du maréchal de Tallard, qui était cornette dans une des compagnies rouges.

—Hochstett? dites-vous?.... Il y a longtemps de cela, répliqua Napoléon; ce furent les Français qui perdirent cette bataille, bien que commandés par deux maréchaux de France en personne et un prince bavarois, je ne sais plus lequel.

—Oui, mon colonel, l'électeur de Bavière et les maréchaux de Tallard et de Marsein; de fameux guerriers du temps de feu sa majesté Louis XIV. Oh! je m'en souviens encore: une balle de mousqueton m'est entrée par l'épaule gauche et m'est ressortie par la droite. Je suis tombé sur le coup en criant: Vive le roi! Un an après ma guérison, j'obtins de feu sa majesté Louis XIV la faveur d'entrer aux Invalides.

—Ce n'était point une faveur, interrompit l'empereur, c'était justice.

—Et il y a bientôt cent deux ans que j'habite l'hotel; je m'y suis marié et j'ai vu passer bien des camarades depuis ce temps. Quoique à présent il n'y ait plus que des jeunes gens, j'y suis heureux, oh! oui, bien heureux, surtout depuis que mes enfants sont venus m'y rejoindre.

—M. Jérôme, demanda Napoléon attendri par le récit de ce Nestor de l'armée, vous qui êtes fils de ce vieux brave, quel âge avez-vous donc?

—Je vais sur quatre-vingt onze ans mon colonel, je suis né en 1715.

—Oui, interrompit le centenaire, juste la même année que feu S. M. Louis XIV mourut (3) Oh! je m'en souviens comme si c'était hier.

Quatre-vingt onze ans! s'écria Napoléon. Certes on ne vous les donnerait pas. En ce cas vous avez dû faire longtemps la guerre, vous?

—Pendant vingt-huit ans, mon colonel; j'ai servi successivement sous les maréchaux de Saxe, de Soubise, de Broglie, de Contades, et sous le prince de Condé. J'étais à Fontenoy, à Lawfeld, à Rosbach, à Berghen et à Fribourg. C'est là que j'ai perdu mon bras, comme vous voyez. Je suis à l'hôtel depuis 1763; il y aura bientôt quarante-trois ans; mais moi, c'était à l'époque de Louis XV.

—Oui, Louis XV, dit Napoléon à voix basse, un pauvre roi qui signa ce traité honteux par lequel la France abandonnait quinze cents lieues de côtes (4).

—Et depuis 43 ans, reprit le centenaire, Jérôme se conduit avec moi en bon fils. Pourquoi le sien ne lui ressemble-t-il pas!

Cette amère réticence tombait d'aplomb sur la tête de l'absent.

—Père, dit Jérôme avec un calme apparent, Cyprien est jeune, il y a de la ressource chez lui.

—Certainement, ajouta Napoléon, les jeunes gens ont besoin d'indulgence. Vous-même, mon vieux camarade, vous en conveniez tout à l'heure.

Mon colonel, répondit bien bas le centenaire, c'est une ruse de guerre. Eh! eh! fit-il en toussant de nouveau, lorsque je vois mon fils en colère contre le sien, je fais semblant d'être plus couroucé que lui. Au moyen de cette tactique, la paix se rétablit bientôt entre eux.

En ce moment, le petit groupe était arrivé à l'entrée d'une longue galerie éclairée faiblement par des réverbères qui ne jetaient qu'une lueur douteuse; le père Maurice s'y était arrêté.

—Tu n'aperçois pas Cyprien? avait-il demandé doucement à son fils.

—Non, père, avait répondu celui-ci avec un accent de tristesse et en regardant autour de lui; je gage que le garnement aura obtenu la permission de découcher sans nous en rien dire. Oh! demain, demain!

(1) L'année précédente, étant à Malmaison, Napoléon écrivit un matin à Rapp, resté à Paris, de venir le trouver à un moment de la journée qu'il lui désignait. On sait que l'empereur exigeait qu'on fut ponctuel. Le valet de pied chargé de la lettre s'amusa à boire en route, et l'aide-de-camp ne reçut la missive impériale que le lendemain, des mains du messager dégrisé, qui lui avoua sa faute en pleurant.—"Au moins, promets-moi d'être plus sage à l'avenir, lui dit Rapp qui était la bonté même; je n'en parlerai pas, car si le grand maréchal venait à savoir que porteur d'une lettre de l'empereur tu t'es grisé dans un cabaret, il te chasserait impitoyablement, et il aurait raison."

Rapp s'empressa de se rendre aux ordres de l'empereur, qui, l'ayant vainement attendu la veille, lui adressa de v

—Voyons, dit d'un air dégagé Napoléon au centenaire, puisque M. Cyprien vous fait défaut, voulez-vous que je le remplace! Nous allons, votre fils et moi, vous aider à monter une garde à la belle étoile.

—Oh! la veille d'Hochstett, du temps de feu sa majesté Louis XIV, je suis resté six heures en faction devant les lignes ennemies et à une demi-portée de mousquet des sentinelles de duc de Malborough. L'anspessade (1) m'avait oublié tout net.

—L'anspessade en était parbleu bien capable, du temps de M. Malborough! dit Napoléon en souriant; mais alors vous aviez cent ans de moins qu'à présent, et cela ne laisse pas que de faire une différence.

—Ah! mon colonel! dit Maurice en voulant dégager son bras, que Napoléon n'avait pas quitter, je ne le souffrirai pas.

—Allons, allons, père, puisque le colonel veut bien avoir cette bonté, profitez-en; le vent s'élève, vous tousser déjà beaucoup: gare à la tisane demain matin!

Le centenaire se laissa conduire par l'empereur, en s'appuyant sur son fils, et tous trois se mirent en devoir de monter les quelques marches du perron de la galerie, lorsque Jérôme s'écria;

—Enfin le voilà!

*(La fin au prochain No.)*

## A NOS ABONNÉS.

Tous ceux qui doivent à cet établissement sont priés de venir régler à ce Bureau ou avec M. G. Demers comme ci-devant.

Vu les changements qui viennent d'avoir lieu dans le personnel et l'administration de ce journal, les personnes qui ont annoncé sont notifiées que leurs annonces seront publiées comme d'ordinaire jusqu'à nouvel ordre ou d'après de nouveaux arrangements.

☞Les Abonnés de l'*Union* qui reçoivent le *Courrier* voudront bien nous faire parvenir au plus vite le surplus d'abonnement ($1.00) s'ils veulent recevoir ce Journal régulièrement. Nos conditions sont invariablement:—PAYABLE D'AVANCE.

☞Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.


# Le Courrier d'Ottawa

**J. E. Dorion, Redacteur.**

**Ottawa, 4 Decembre, 1861.**


### Le retour vers la patrie,—L'Emigration Canadienne.

Nous avons en tout temps sollicité auprès des autorités constituées qui tiennent dans leurs mains la balance de l'eternelle justice de venir au secours de nos infortunés compatriotes vivant sur le sol étranger, et de faciliter leur retour vers la patrie.

Bien souvent nous avons raconté les grandes scènes et les grandes luttes qui brisent le cœur du malheureux qui prend son bâton de voyage et se met en chemin vers des lieux inconnus pour lui, comme autrefois le Juif-Errant. Nous avons donné on approximativement le chiffre de cette population émigrante, qui a laissé ce pays à différentes époques de malheur et de troubles, s'agglomérant sans cesse dans les grands centres, et prenant tous les jours des proportions qu devraient alarmantes pour ceux qui ont intérêt à voir le Canada appartenir aux Canadiens et non aux immigrants d'Europe.

Malgré les efforts incessants de la presse franco-canadienne, elle n'a pu empêcher une seule famille de se résigner à émigrer. Malgré leur préférences pour le Canada aux autres pays ces familles prennent la route de l'exil. Quels avantages leurs offrent les Etats-Unis? Il faut donc qu'ils soient on qu'ils aient été bien considérables pour engager un père qui n'a jamais perdu de vue le clocher de sa paroisse et qui ne songe pas sans un sentiment de terreur au moment ou il se verra lancé dans le monde,—seul, inconnu, éperdu, balotté de tous côtés par la méchanceté, l'egoisme, l'indifference, et toutes les mauvaises passions des flots humains, comme une frele embarcation en dérive,—il faut dis-ons-nous de bien puissantes espérances pour engager cet homme à abandonner la tranquilité dont il jouit, les joies du pays natal et l'assurance d'avoir un certain travail, quelque modeste qu'en soit la rétribution, et à aller courir le monde exposé à mille privations, à de nombreux dangers et à la plus grande incertitude. Ce n'est pas à la légère qu'un pauvre père de famille s'arrache à la cabane qu'ont égayé pendant les longues veillées d'hiver, la présence de sa compagne et les joies naïves de ses enfants. S'il tourne le dos à ce petit paradis terrestre, pour s'en aller, c'est qu'une dure nécessité le pousse en avant, malgré ses regrets. La guerre civile a eu l'effet de ramener vers le pays un très grand nombre de nos compatriotes vivant dans le Vermont, dans le Massachusetts, le Rhode Island—enfin de tous les Etats de la Nouvelle Angleterre. Du suite des soins de la colonisation formèrent des associations afin de venir en secours de ce surcroit de population et lui aider à coloniser les townships. Le Haut-Canada offrait près de 58,000,000, acres des terres de la couronne vagues et non arpentées—Le Bas-Canada en offrait de son côté presque le double. Tout cela était plus que suffisant pour les besoins de cette population, puisqu'on pouvait en concéder les trois quarts mêmes de ces terres aux immigrants de l'Irlande, de la Grande Bretagne, de la Belgique, de l'Allemagne et de la Scandinavie. Les Canadiens des Etats-Unis revenus aux foyers de leurs aïeux s'empressèrent d'aller visiter nos terres incultes, mais voyant que l'on avait point fait percer du chemins à travers les forêts sauvages, ils se découragèrent eux habitués à travailler dans les mines américaines et manquant des ressources qu'il leur faillait pour atteindre l'ouverture de ces routes, ils reprirent en grand nombre leur bâton de voyage et le chemin de l'exil.

Si nous négligeons de favoriser le défrichement des solitudes du Bas comme du Haut-Canada, nos bons habitants en iront-ils moins se confondre dans la masse du peuple des Illinois ou du Wisconsin? Pourront-ils implanter la nationalité française dans ces régions lointaines? ou du moins leur éloignement contribuera-t-il en aucune manière au bien être de ceux qu'ils auront laissés derrière eux?

On a parlé cette année d'accorder $50,000 pour ouvrir des chemins de colonisation, mais vu la position exceptionnelle ou se trouve le pays, cette somme est loin de répondre aux besoins actuels. Il faudrait pour le moins une allocation de $200,000 et le gouvernement nous n'en doutons point aurait l'appui de tous les amis sincères de la colonisation en cette circonstance.

Si on ne cherche pas par tous les moyens possibles de retenir nos compatriotes qui ont laissé les Etats-Unis le printemps dernier, nous pouvons nous attendre à les voir se joindre à l'armée américaine, tandis que nous nous aurons peut-être besoin bientôt et de braves soldats et de bons citoyens pour défendre notre propre pays.

### Le Siege du Gouvernement.

De nouveau, certains journalistes s'occupent de la question du siége du gouvernement comme si déjà cette question n'avait pas été assez débattue et devant les chambres et devant le pays, comme si déjà elle n'était pas définitivement reglée. Nous ne voyons pas pourquoi on la remettrait sur le tapis, après en avoir appelé à notre Auguste Reine et l'avoir prié de vouloir bien se porter comme arbitre dans notre différend.

Ce serait véritablement un *jeu d'enfants* que de discuter sur un sujet qu'on a déjà retiré de l'arène politique, pour le soumettre au jugement sain et impartial de Sa Majesté —à laquelle on demande— "Voulez-vous bien être notre arbitre, nous ne pouvons nous accorder sur le lieu qu'il nous convient le mieux de choisir pour siége du gouvernement. Chacun est plus ou moins intéressé à le posséder dans la ville ou il réside; veuillez avec l'aide de vos ministres trancher cette difficulté législative—nous nous soumettrons humblement à Votre Gracieuse décision."

Sa Majesté a accepté, elle étudie sa colonie, elle cherche sur une carte [illegible] la ville la plus centrale—elle [illegible] Ottawa sur le bord d'une rivière qui porte le même nom divisant le Haut du Bas-Canada. Cette ville promet de se développer et d'accroitre son commerce aux moyens des grandes routes qui l'unissent aux grands fleuves, aux grands lacs et à toutes les grandes villes du Canada,—elle se décide enfin à la choisir parmi toutes ses rivales comme capitale permanente des Canadas; et qu'envoie-t-elle pour ratifier, consacrer et sanctionner sa décision? Son fils aîné le Prince de Galles, qui assiste à la cérémonie de la pose de la pierre angulaire de l'Hôtel du Parlement. Et l'on ose dire aujourd'hui que ce grand debat n'est pas terminé, qu'il est même à l'ordre du jour, qu'il faut reveiller toutes les passions endormies, tous les préjugés éteints, et frapper de nouveau un grand coup. C'est le comble du ridicule et de la déloyauté!

La poésie *Le Départ* signée des initiales de l'auteur ne peut paraitre avant qu'il nous fasse connaitre son nom en toutes lettres. Il voudra bien passer à notre bureau.

NOUVELLE ENTREPRISE.—Nous apprenons que MM. Montmarquet, Shepherd, Hopkins et autres intéressés dans la navigation des steamers de l'Ottawa, ont conçu le projet de construire un steamer pour voyager sur l'Ottawa entre le haut et le bas des Allumettes, à 3 milles de Pembroke, chef-lieu du comté de Renfrew. Cette ligne sera infiniment supérieure à la route du lac du Rat Musqué. La construction doit commencer immédiatement. Le trajet de St. Joachim, à une distance de 159 milles de cette ville, sera réglé comme suit.—D'Ottawa à Aylmer, par un chemin macadamisé; 9 milles—d'Aylmer les portage des Chats, par steamer, 26 milles;—de là au pied du lac du portage des Chats, par chemin de fer, 4 milles;—de là au lac du portage du Fort, par steamer, 18 milles;—du portage du Fort en haut au portage du Calumet, par une route macadamisée, sept milles;—de là au pied des rapides des Allumettes, par steamer, 44 milles;—de là à Pembroke par un chemin de gravier, 3 milles,—et de Pembroke à St. Joachim, par steamer, 47 milles. Le trajet s'opèrera dans 18 ou 20 heures. Il a été fait, dit-on, à la compagnie actuelle du transport au-dessus d'Ottawa une offre pour l'achat de ses bateaux afin de consolider et d'amalgamer la ligne entière de Montréal à St. Joachim. Ce projet mettra toutes les affaires entre les mains d'une seule compagnie, il est vrai, mais le monopole ne sera pas plus direct qu'actuellement.

La nouvelle compagnie pourra entreprendre des améliorations lorsqu'elle aura la direction de la route au-dessus d'Ottawa.

A ce sujet, il est bon de dire que les affaires relatives au commerce de bois de construction sont actuellement très-étendues au-dessus de l'Ottawa, et qu'en plaçant un petit steamer en haut du portage de St. Joachim et en le faisant fonctionner jusqu'à Roche-Capitaine, 16 milles de distance,—il en résulterait un avantage et un accomodement considérables. Le portage de St. Joachim n'a qu'un mille et demi de longueur. Il est à espérer que cette extension sera adoptée. Cela compléterait les facilités de voyage, d'établissement et de trafic à une distance de 175 milles de cette ville sur la route des grands lacs de l'Ouest.—*(Ottawa Union.)*

### Courrier d'Europe.

*(Extrait de Correspondances.)*

Paris, 12 novembre.

Un des premiers actes du général LaMarmora a été de mettre en liberté près de cinq cents personnes qui étaient enfermées depuis plusieurs semaines dans les prisons sans avoir même été interrogées. La physionomie de la capitale est des plus tristes, le commerce est nul, et les étrangers s'étant absentés, la misère est au comble.

Dans les provinces, la réaction antipiémontaise se discipline et s'organise, et pour faire un peu moins parler d'elle, elle ne fait pas moins de progrès. Bonges, qui ne veut rien donner au hazard, vient de remporter à Tiriole un avantage très sérieux sur les piémontais. Les évaluations les plus réservées portent à environ 7,000 hommes le nombre de combattants dont il dispose; des renforts et des munitions lui sont récemment arrivés de Malte, et plusieurs débarquements heureux opérés sur différents points de la côte vont encore grossir sa petite armée. Les colonnes sardes ont tellement souffert dans leurs rencontres avec l'habile général que La Marmora renvoie à Turin des régiments à demi détruits en demandant 10,000 hommes de renforts.

A Turin, la division paraît s'être mise dans les rangs du parti de l'action: tandis que Mazzini adresse une sorte de proclamation aux ouvriers de l'armée pour leur commander de soutenir les décisions du récent congrès de Florence, lequel, on s'en souvient, tévait une immense association politique de tous les ouvriers de la Péninsule, le général Turr, qui vient de passer quelques jours à Caprera, déclare au comité directeur de la société nationale que Garibaldi se montre opposé dans ce moment à toute agitation relative à Rome ou à Venise, et que l'ex-dictateur recommande avant tout l'armement en masse de la nation.

Qui sera le plus coupable, de Mazzini ou de son lieutenant? Nous croyons que c'est l'influence du premier qui l'emportera, et que le parti de l'action ne tardera pas à entraîner les retardataires eux-mêmes.

Déjà le *Diritto* nous apprend que le gouvernement vient d'envoyer à Gênes l'ordre de mettre en armement tous les bâtiments de guerre et de les tenir prêts pour le mois de mars prochain.

La *Gazette officielle* de Turin, publie deux lettres par lesquelles le prince Napoléon et la princesse Clotilde souscrivent au monument élevé au comte de Cavour. Le prince Napoléon motive sa souscription sur les services rendus par l'homme d'Etat piémontais à la cause de "l'émancipation et de l'unité de l'Italie." La princesse a souscrit £250; la princesse £100.

St. Peterbourg, 4 nov.

A Pheure qu'il est la Russie ne peut guère espérer de faire accepter par la Pologne d'autre programme que celui-ci: Union personnelle, limites de 1772, constitution libérale dans les deux pays. La solution des difficultés, très-réelles mais non insurmontables, que présenterait l'adoption de ce programme devrait être abandonné aux parlements des deux pays. Ce serait une combinaison dans le genre de celle qui unit la Norwège à la Suède, la Valachie à la Moldavie. La Russie y gagnerait une grande extension de frontières; elle deviendrait nécessairement la tête de pont de la grande confédération slave, et ce plan aurait des chances d'être accepté par le parti le plus avancé, qui, au fond, ne veut pas autre chose.

A Moscou, les émeutes des étudiants ont été peut-être encore plus graves que celles que nous avons eues ici. Dénoncés comme des fils de propriétaires qui gardaient rancune au gouvernement à cause de l'émancipation, les étudiants ont été assaillis par des paysans et se sont défendus contre leurs bâtons avec des revolvers. Ce n'est malheureusement pas la première fois que le gouvernement cherche à soulever ainsi les passions populaires contre les classes élevées de la société, et il semble plus que jamais vouloir recourir au triste usage de cette maxime dangereuse: *Divide et impera.*

Mais ce qu'il y peut être de plus curieux et de plus important, c'est la situation générale telle qu'elle résulte d'une multitude de petits incidents et de paroles qui n'ont toute leur valeur qu'en nommant les personnes, ce que je ne peux et ne veux faire. Qu'il vous suffise de savoir que les partisans déclarés du pouvoir absolu, les hommes qui s'étaient posés ouvertement comme rétrogrades, sont aujourd'hui les premiers à dire que le *statu quo* est impossible, qu'il faut absolument faire quelques concessions. Sauf quelques cervelles creuses, comme les Adelberg et consorts, c'est à l'opinion de tout le monde. Le projet qui a en ce moment le plus de chances et qui est patronné, je vous le répète par les rétrogrades, c'est de réorganiser les assemblées triennales de la noblesse dans les provinces, pour en faire des états provinciaux avec des attributions plus ou moins larges. Chacune de ces assemblées provinciales élirait un député qui siégerait au Conseil de l'empire, ce qui rendrait ce Conseil au moins par moitié électif. Le parti libéral repousse cette combinaison avec dedain et rêve bien autre chose; il ne serait cependant pas impossible que l'empereur adoptât ce système, et ce serait tout ce qu'on pourrait souhaiter de mieux, car ces développements viendraient ensuite naturellement et sans secousses.

En somme, la position est bien sombre. Il y a beaucoup de socialisme dans les têtes, et cette question de la propriété foncière entre les seigneurs et les paysans, qui n'est nullement résolue, peut très-aisément donner lieu à une lutte intestine n'est ce qui me semble le plus à redouter, c'est ce qui demanderait le plus de prudence et de sagesse de la part de nos hommes d'Etat;—or il est incroyable à quel point ils en sont dépourvus! Il est difficile qu'on se fasse en France une idée exacte de notre situation, et ce qu'on y comprendra le moins, c'est l'absence d'un parti légitimiste qui n'existe décidément pas: il y a la bureaucratie, qui exerce, comme partout, la publicité inséparable du régime constitutionnel, de l'exécution réelle des principes de 1879 parcequ'elle y voit un obstacle à ses concussions et à ses déprédations; il y a de grands et moyens propriétaires qui sont justement alarmés de la solution que peut avoir la question de l'émancipation portée sur le terrain de la propriété; il y a des esprits modérés, la foule des peureux, qui craignent le socialisme et une jacquerie; mais personne n'a confiance dans le gouvernement, personne ne lui est dévoué, il n'y a pas de légitimistes pour la bonne raison qu'il faudrait qu'il existât d'abordune légitimité. Ce qui est visible, c'est que les tribunaux sont sans justice, les conseils sans union, les armées sans discipline, le trésor sans argent: tout périt, tout se détache, tout se dissout au milieu des dissensions et des désordres.

LES CANTINIERS DE L'ARMEE.—Dans les premiers mois de la guerre, un grand nombre de soldats avaient coutume, quand ils recevaient tout ou partie de leur solde, d'envoyer quelques dollars à leurs familles, et ce secours apportait un grand soulagement à la misère occasionnée par la cessation des travaux. Depuis quelque temps, à mesure que la paie dans les camps est devenue plus régulière, on a remarqué que ces subventions allaient en diminuant, et qu'enfin, dans le plus grand nombre de cas, elles ont entièrement cessé. On en a recherché la cause, et on a reconnu que l'interdiction de la vente des liquides était sans aucun doute d'un puissant secours pour la discipline de l'armée, mais qu'elle, ne contribuait en rien à donner aux soldats des habitudes d'économie profitables aux familles. Le soldat découvré devient volontiers un enfant, et il n'est pas difficile par la satisfaction d'une foule de fantaisies dont il se fait ensuite un besoin. Les cantiniers, avec l'intelligence que donne toujours l'intérêt, comprenant cette disposition de la nature humaine, et s'évertuant à puiser dans la roche des volontaires tous les moyens qu'ils peuvent inventer pour charmer leurs loisirs. On n'imaginerait pas tout ce qu'on trouve dans l'arsenal des séductions par lesquelles le cantinier amuse et exploite le soldat. Ce sont des bibelots de toute sorte, des mouchoirs représentant des sujet militaires ou anacréontiques, des portefeuilles, des portes-monaie, des pipes et des blagues, des nécessaires de toilette et de couture, des images, des cartes et des dominos, et jusqu'à des jouets d'enfants, des tambourins et des pollebinelles, et même, le croirait-on, des poupées de petite fille avec ses costumes de rechange, et des soldats en plomb. Le tout de la plus mauvaise qualité et du prix le plus exagéré. Le métier de cantinier est devenu lucratif, il en est beaucoup qui gagnent $2,000 et même $2,500 par mois. Ces petits profits sont naturellement prélevés sur la provende des familles, et on commence à s'en plaindre amèrement. Nous savons du reste qu'on y songe en haut lieu, et qu'on s'occupe d'y mettre ordre.

—Il vient de s'organiser deux compagnies de carabiniers volontaires, l'une à Sherbrooke et l'autre à Peterborough.

### Mort du Rev. P. Lacordaire.

L'*Union catholique* de Toulouse s'exprimait ainsi sur l'état du R. P. Lacordaire:

"Nous apprenons avec douleur que le R. P. Lacordaire s'éteint d'heure en heure. Le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction lui ont été administrés en présence de tous les religieux qui se trouvent réunis à Sorèze. Le digne fils de saint Dominique a répondu avec une angélique piété aux prières de l'Eglise; il a écouté avec un calme parfait l'exhortation de R. P. Provincial, et a voulu adresser les plus touchants adieux à ses frères consternés. Notre cœur se serre à la pensée que peut-être, à l'heure où ces lignes parviendront à nos lecteurs, une carrière si brillante et si sainte sera close pour jamais."

D'un autre côté, d'après ce que rapporte le *Monde*, une dépêche télégraphique, arrivée le 12 au soir à Paris, annoncerait la mort de l'illustre religieux.

### Le Lieutenant C. H. Carriere,

OFFICIER DANS LE 100e REGIMENT.

Qui t'inspire de quitter ton vieux père.
De préférer aux baisers de ta mère
L'horreur des camps, le carnage et la mort?

M. le rédacteur,

Telle est la brûlante pensée qui me dominait l'autre soir, en causant avec le lieutenant C. H. Carrières, en congé depuis environ 6 mois, et qui a pris passage samedi à Quebec sur un vapeur transatlantique, le *Nova Scotian*, en route pour la Méditerranée.

Des pensées analogues se manifestèrent en 1858, tels que M. Carrières, Casault, Bellefeuille, Duchesnay et autres, laissèrent le Canada pour aller partager les chances comme le destin des combats sous l'étendard britannique.

Avides de porter au loin le nom canadien et déterniser par la bravoure et la vaillance, la renommée si bien acquise à l'Europe par nos aïeux ils regrettèrent vivement de se trouver à languir dans l'attente, à Gibraltar, et de ne pouvoir découvrir en cherchant du regard une occasion favorable pour voler au bataillon serré devant une armée étrangère et ennemie du pavillon anglais.

Pleins d'ivresse et d'ardeur, ils espéraient briller sur un théatre plus vaste et plus conforme à leur amour idolâtre pour le métier des armes. De plus, ils désiraient prouver à la puissante Angleterre qu'elle ne saurait jamais trouver nulle part de meilleurs soldats que ne le seraient les Canadiens-Français, au besoin.

Cette vérité, pleine d'enseignements, vient d'ailleurs d'être solennellement proclamée par le gouverneur, sir Edmund Head, dans un ordre général de milice en date du 22 octobre dernier, lors de son départ de ce pays.

Grâce à des exemples de ce genre, on voit aujourd'hui le goût militaire se répandre parmi la population canadienne qui sort de cette indifference qui naît indubitablement d'une trop longue paix.

Nonobstant la sécurité où nous sommes et les bienfaits de la paix que nous ne devons cesser de demander à l'Eternel, au Dieu des armées!... pour le bonheur du pays et de ses habitants, il est nécessaire, cependant, que nous nous adonnions à l'instruction militaire, afin qu'au jour du malheur, s'il devait nous arriver, nous fussions préparés à nous défendre et à nous rendre invincibles comme le furent nos pères, lorsqu'ils volèrent à la frontière, sous les étendards de Carillon, pour la conservation de cet héritage traditionnel que nous chérissons tant.

Quant au lieutenant Carrières, qui est l'objet principal de cette courte correspondance, je lui souhaite un bon voyage, une heureuse traversée, et beaucoup de gloire à conquérir, ainsi qu'à ses amis de là-bas!

Veuillez recevoir ces ephémères pensées, M. le rédacteur, inspirées pour honorer la mémoire de ces braves jeunes Canadiens qui séjournent derrière les murs de l'inexpugnable forteresse de Gibraltar, déshéritées des joies de famille, n'ayant que les souvenirs sans cesse reconnaissants de la patrie absente.

Agréez, etc.

STANISLAS DRAPEAU.

St. Jean-Port-Joli, 21 nov. 1861.

### Un Couronnement en Chine.

"On s'est beaucoup occupé en France et en Angleterre du couronnement de S. M. prussienne à Kœnigsberg, et les journaux à *sensation* de Londres et de Paris avaient tous envoyé dans la vieille cité des chroniqueurs à gages qui ont tout vu et tout entendu, ou ne ce qui n'a pas lieu et ce qui s'est pas eu. Le couronnement d'une majesté européenne ne vaut pourtant pas celui d'une majesté tartaro-chinoise, et c'est ce dont nos lecteurs pourront juger par l'extrait suivant, que nous empruntons à une correspondance de Hong-Kong.

"Les fêtes d'un couronnement en Chine ont un caractère de magnificence tout particulier; elles se distinguent par la variété infinie des spectacles et des divertissements. Revues, parades, tournois, courses, joûtes sur l'eau, représentations théâtrales, illumination générale, rien n'y manque. Ici, ce sont des jongleurs qui se tiennent en équilibre sur un fil d'archal ou une échelle sans appui, et lancent en l'air des épées, des flèches, des tridents qu'ils reçoivent avec une sécurité et une justesse surprenantes; là, des baladins exécutent des danses et des gambades, au son peu mélodieux des gongs et des tam tams. Ils tiennent à la main des bâtons surmontés de lanternes de couleur dont les feux agités produisent un effet très pittoresque. Vous le voyez, aux instruments et aux lanternes près, l'allégresse publique se traduit à Pékin comme à Paris ou à Kœnigsberg.

"Mais toutes ces choses ne sont en quelque sorte que des intermèdes en attendant la pièce principale,—l'apparition d'un gigantesque dragon, qui marche precédé et suivi d'une quantité innombrable de poissons et de 10 mille reptiles ailés, le tout en carton peint, et resplendissant de mille feux. La tête du monstre est surmontée de cornes effroyables et de ses yeux hagards et enflammés s'échappent des jets terrifiques. Je ne sais par quel moyen les hommes qui le supportent parviennent à lui imprimer toute sorte de mouvements fantastique qui donnent presque la chaire de poule.

"Quand on l'a ainsi promené et fait voir dans toutes les rues et places publiques, à un signal convenu, mille glaives s'élancent du fourreau et frappent le monstre à coups redoublés. Il se roule sur la poussière, il se tord en d'horribles convulsions, puis il expire en jetant sur ces bourreaux un dernier regard comme pour implorer leur pitié.

"La foule s'éloigne en battant des mains et en poussant des hurrahs. Elle court assister aux feux d'artifices, qui, en Chine, tiennent vraiment du merveilleux, car les Chinois sont à coup sûr les premiers artificiers du monde. Ils savent donner à leurs fusées toutes les couleurs de l'arc en ciel. Mais c'est surtout la pièce principale qui est d'un effet magique. Figurez vous un volcan artificiel éclatant avec éruption de clameurs, et auquel répondent d'autres clameurs et d'autres cratères crépitants. Puis au milieu de cette détonation générale apparaît le portrait en pied de l'empereur, de nuance rouge, puis bleue, puis verte, et enfin jaune éclatant, qui est la couleur de la famille impériale.

"Ces réjouissances durent près d'un mois. Celles du premier jour sont de beaucoup les plus éclatantes, à cause de la prise solennelle de la couronne. Douze mille mandarins assistent à cette cérémonie, sans compter les ministres et hauts dignitaires; toute la garde impériale est sous les armes. Plus de deux cents souverains sont accourus pour prêter hommage à leur souverain maître, à celui qui, *siégeant au dessous du ciel, gouverne les quatre mers et les dix mille peuple par un acte de sa volonté.*

"Cependant l'empereur sort en grande pompe de sa villa Jaune pour se rendre au temple de *Poo ta La*, dédié à Foo. Avant la porte d'entrée de ce temple, il y a une grande avenue et c'est là que les princes tributaires attendent le passage de Sa Majesté. Ils se rangent à droite et à gauche du pérystile, sur trois lignes, et par ordre de dignités et de prerogatives. Rien de plus beau, de plus imposant que le spectacle de ces monarques avec leurs richissimes habits de soie, brodés d'or et d'argent, qui accusent, par leur variété même, le pays de chacun de ces hauts personnages ainsi que les degrés du rang qu'ils occupent.

"Dès que l'empereur, suivi de sa famille et de toute sa cour, est parvenu au temple des Ancêtres, quand il va poser le pied sur la première marche de l'escalier conduisant à la galerie des rois tributaires, les héraults qui précedent s'écrient: "Que tout se prosterne! voilà le maître de la terre!" Aussitôt les deux cents rois répondent d'une voix unanime: "Dix mille félicités!" Et ils se prosternent tous la face contre terre. Alors passe au milieu de leurs rangs "le Fils du Ciel" Huit cents prêtres s'avance à sa rencontre, revêtus de leurs amples et splendides costumes. L'empereur se prosterne, à son tour, trois fois devant la tablette des aïeux. Et pendant qu'il fait ses adorations aux esprits de la famille, les deux cents princes continuent de demeurer toujours étendus à terre. Il ne se relève que lorsque le Fils du Ciel est passé de rechef au milieu d'eux.

"Rentré dans son palais, le nouveau souverain reçoit les félicitations des membres de sa famille, des huits tchoungtang qui composent son conseil intime et des autres grands dignitaires. Il leur adresse quelques paroles qui roulent ordinairement sur ce thème: "Aidez moi à rendre mes peuples heureux et à conserver la paix du monde. Que le Ciel nous éclaire et nous accorde sa puissante rotection."

"Les quatre tchoung-thang mantchous se prosternent en s'écriant: Tchè, tchè, tchè, tchou, Dze-Ti, Fan, Fou; oui, oui, oui, que la volonté du maître soit faite! Les quatre tchoung-thang chinois se prosternent à leur tour en prononçant ces paroles: Ché, ché, ché, hoang Chang-Ti, Tien-Ngen; oui, oui, oui, c'est le bienfait céleste de l'empereur.

"La cérémonie achevée, le Fils du Ciel congédie son conseil.

"Le nouveau souverain qui vient de monter sur le trône est le huitième empereur de la dynastie des Tai-Taing "la très pure." Il succède à Hien Foung, son père, mort à la fleur de l'âge, après avoir vu sa capitale envahie par les *barbares* de l'Occident. C'était un prince insignifiant; on peut cependant citer de lui un acte de justice digné d'éloges, quoique sévère:

"Un mandarin, gouverneur d'une province dont le nom m'échappe, ayant extorqué une somme d'argent considérable à un marchand hong, l'empereur en eut connaissance. Il fit aussitôt décapiter le coupable et envoya sa tête au négociant avec la patente impériale qui le nommait au lieu et place du justicié "Regarde cette tête, lui écrivait-il, qu'elle te soit un avertissement terrible de la vengeance et de la justice. Je te nomme gouverneur de la province! n'oublie pas que si jamais tu manquais à tes devoirs, tu subirais le sort de ton prédécesseur."

On écrit de Rome, au *Monde* au sujet du grand ouragan:

"Depuis deux jours le sirocco soufflaient avec violence; de grands nuages noirs s'étendaient comme un voile sur la ville et s'ouvraient de temps en temps pour laisser tomber des pluies torrentielles.

"Vers le soir, une trombe ayant la force d'une colonne à la base supérieure large et lumineuse, et venant du sud ouest, a traversé les jardins et les vignes, et passant le Janicule et la porte San Spirito, s'est abattue sur le Vatican. Les quatre-vingts paratonnerres qui protégent la demeure du vicaire de Jésus-Christ ont reçu d'abord simultanément les décharges de cette terrible artillerie aérienne, puis on a vu la pointe du cône pirouetter dans la grande cour de San-Damaso, sur laquelle s'ouvrent les Loges de Raphaël. Aussitôt les grandes portes vitrées, les immenses fenêtres des galeries ont été enlevées et broyées. Toutes les lumières ont été éteintes, et les nombreux habitants de cette demeure, éperdus, étouffant dans le vide que faisait le fléau, ont cru à une destruction totale.

"Aux détonations, aux bruits épouvantables qui ont fait trembler le palais sur les bases, quelques-uns se sont persuadés qu'une mine avait dû éclater sous l'appartement du Pape, et l'on se figure aisément les angoisses de tous. Pie IX était tranquille; il ne dormait pas au milieu de la tempête comme son divin maître, il veillait et priait.

"Dans la grande salle appelée de Constantin, où se trouve la fresque de Jules Romain, toutes les vitres ont été broyées et rejetées à l'extérieur. Les débris des globes de cristal qui enveloppaient les becs de gaz dans la grande cour d'honneur ont été retrouvés plantés dans le mur d'un appartement situé dans une autre cour. Les grosses ardoises de Gênes, ayant un centimètre d'épaisseur, qui recouvraient le Belvédère, voltigeaint commes des plumes. Par bonheur, aucune des grandes peintures de Raphaël n'a été endommagée. L'arsenal a peu souffert.

"La Tibre est sorti de ses rives et inonde la campagne. Il charrie des débris, des arbres, des corps d'animaux morts. On a vu, dit-on, passer un berger mort entouré de ses brebis mortes. Plusieurs ponts et ouvrages d'art ont été emportés. Dans l'état des finances pontificales, ces désastres sont doublement regrettables. Le dommage causé au Vatican s'élèvera à 40 ou 50,000 fr."

## Nouvelles des Etats-Unis.

New-York, 23 nov.

On lit ce qui suit dans le *Courrier des Etats-Unis.*

Il n'est question aujourd'hui que du départ d'une nouvelle expédition navale, d'un tout autre genre que celle qui a eu pour résultat la prise du Port Royal. Nous voulons parler de la flotte de bateaux chargés de pierre et destinés à être coulés à l'entrée de divers ports du Sud pour en obstruer le passage. Cette flottille est partie mercredi de divers points de la côte de la Nouvelle-Angleterre, comme New-Bedford, New-London, Nantuket, Edfiartown, Newport, etc. Il n'y a pas moins de 25 navires, portant ensemble 8,376 tonnes de blocs de pierre. Au fond de la cale de chaque bâtiment est pratiqué une soupape de cinq pouces de diamètre, hermétiquement fermée pour le voyage. Quand le navire sera arrivé à destination, on ouvrira la soupape et le vaisseau coulera à fond au bout de vingt minutes.

Chacun de ces bâtiments sera monté par un équipage de six hommes, qui passeront à bord d'un navire de guerre qui les assistera, immédiatement après avoir accompli leur mission. Le jour du départ, chaque capitaine a reçu un ordre cacheté, dont on a pu se procurer une copie en blanc sur le texte original. Le voici:

"Capitaine——, Le—— maintenant sous vos ordres, ayant été acquis par le département de la marine pour faire un service sur la côte du Sud des Etats-Unis, voici les ordres qui vous sont donnés pour être exécutés dans votre voyage:

"Vous irez de ce port à——le——courant, on avec le premier vent favorable, et quand vous aurez découvert un passage direct au port de—— vous délivrerez votre bâtiment au commandant du blocus du dit port, et il vous en donnera un reçu que vous me renverrez. Votre navire une fois remis, vous et votre équipage seront ramenés à New-York par les soins du département de la marine, et à votre arrivée vous vous y adresserez à——, qui vous fournira des fonds pour revenir à votre port de départ.

"Vous examinerez chaque jour avec soin la sonpape qui se trouve dans votre bâtiment au-dessous de la ligne de flottaison, pour voir si elle est en bon état.

"Le seul service qui vous soit demandé est de remettre votre navire tel quel. Comme il est vieux et pesamment chargé, vous aurez un soin spécial qu'il n'arrive pas de malheur par l'inexpérience ou l'imprudence de l'équipage.

"En approchant de votre port de destination, vous placerez à fond de cale le chargement qui se trouve dans l'entrepont. En quittant votre navire, à moins qu'il ne soit ordonné autrement, vous emporterez les papiers, le chronomètre, les cartes, les boussoles; les lunettes d'approche et tous les objets dont n'aura pas besoin le commandant du blocus, pour me les renvoyer en bon état.

"En cas de désastre dans votre voyage d'allée, vous pouvez relâcher à la forteresse Monroe ou à Hampton Roads, pour réparer vos avaries; vous vous adresserez au commodore qui s'y trouve.

"Recevez mes souhaits d'heureux et prompt voyage, etc."

On parle aussi d'une autre expédition par mer, plus semblable à celle de Beaufort, que l'on préparerait dans les ports de Boston et de Portland. On prétend qu'un voyage du major général Butler à Washington, où se trouve en ce moment le vainqueur d'Hatteras, ne serait pas étranger à ce projet.

. . . . . .

### Lettre de Beauregard.

Nous avons déjà fait mention d'une lettre adressée par le général Beauregard au *Whig* de Richmond, au sujet de la nomination par M. Jefferson Davis de son rapport sur la bataille de Bull's Run. Nous sommes en mesure d'en mettre le texte sous les yeux de nos lecteurs. Le voici:

"Centreville, à portée d'entendre les canons de l'ennemie. 3 novembre.

"*Aux Editeurs du "Whig" de Richmond.*

"MM.—Mon attention vient d'être appelée sur une malheureuse controverse qui s'est élevée à propos de la publication de mon rapport sur la bataille de Manassas. Personne ne saurait regretter plus que moi cet incident, car je sais que le Président est seul juge du moment où, tout ou partie d'un rapport d'un officier supérieur doit être publié. Pour moi, personnellement, je ne m'oppose pas à ce que cette publication soit ajournée aussi longtemps que le département de la guerre le jugera convenable et nécessaire pour le bien de notre cause. En attendant, j'engage mes amis à ne pas se donner la peine de réfuter les mensonges et les calomnies dont je suis l'objet. Alcibiade, dans une certaine occasion, recourut à un moyen extraordinaire pour occuper l'esprit de ses détracteurs; laissez mon rapport produire le même effet dans le cas présent. Si certaines intelligences ne comprennent pas la différence qu'il y a entre le patriotisme, les plus hautes vertus civiques, et les vulgaires passions des chercheurs de places, j'ai pitié d'eux du plus profond de mon cœur. Qu'il me suffise de dire que je préfère le respect et l'estime de mes concitoyens à l'admiration et à l'envie du monde. J'espère, dans l'intérêt de notre pays, être capable, avec l'assistance de la Divine Providence, de répondre à mes calomniateurs par de nouvelles victoires contre nos ennemis nationaux; mais je n'ai rien à demander au pays, au gouvernement, ou à des amis quelconques, si ce n'est de me prêter tout le concours possible dans la grande lutte où nous sommes engagés. Je ne suis, ni ne désire être candidat à aucune des fonctions publiques dont dispose le peuple ou le pouvoir exécutif. Le but de mon ambition,—après avoir payé mon mince tribut à la défense de notre sainte cause, et contribué de mon mieux à assurer les droits et l'indépendance de la nation, est de me retirer dans la vie privée, ma retraite, à moins qu'il ne faille encore combattre pour mon pays.

(Signé) G. P. T. BEAUREGARD.

On lit dans l'*Ordre et la Liberté* de Caen:

"Un de nos correspondants nous adresse la note suivante:

### Si la Papauté était independante quand el

...ne le vertueux et savant Bocco, déclara qu'il *était mécontent du succès de l'ambassade.* Les honneurs rendus au Souverain-Pontife dans L'Orient avaient excité sa jalousie. Il fit mettre le Pape dans une prison et l'y laissa mourir, par suite des mauvais traitements dont il était l'objet. Théodorie lui-même ne survécut que trois mois à sa victime.

*(A continuer.)*

M. le Dr. de Chevey est maintenant pret a recevoir dans son cabinet d'opérations tous ceux qui désirent se faire réparer ou poser des dents d'après un nouveau système qui devient parait-il de plus en plus populaire. Nous avons visité il y a quelques jours l'atelier de ce monsieur, et nous pouvons assurer nos lecteurs qu'il possède tout ce qu'il lui faut pour la pose des dents et pour toute les opérations qui ont rapport à sa profession.

D'après nos conditions d'abonnement le second semestre est dû. Nous prions tous ceux qui doivent à cet établissement de venir régler au plus vite par interêt pour eux comme pour nous.

INCENDIE.—Hier matin le feu éclata à l'hôtel de M. McAmmond, Rue Wellington, mais on ne put l'éteindre. Rien ne put être sauvé. L'hôtel n'était point assuré nous dit-on. Un pensionnaire nouvellement arrivé de Californie avait eu le malheur de laisser dans sa malle la somme ronde £500, l'élement destructeur ne respecta rien, pas même l'or le plus pur.

Deux autres maisons avoisinants devinrent aussi la proie des flammes et furent aussi consumées en un instant.

**La Mairie.**

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que J. B. L. LAZURE, Ecr., se portera candidat aux prochaines Elections Municipales.

Depuis longtemps les Canadiens désiraient avoir un maire de leur nationalité et nous sommes heureux en cette circonstance de leurs annoncer qu'il y en aura un sur les rangs—qui est digne sous tous les rapports de recevoir leurs suffrages. Nous publirons

**NOUVELLES DU CANADA.**

—Plusieurs Canadiens sont partis dernièrement pour le Portage du Fort. M. Daley leur a procuré les mêmes privilèges qu'il accorde aux émigrants de saison.

—Son Excellence l'Administrateur du gouvernement a nommé, samedi, James Gillespie, écr., en remplacement de Henry Lemesurier, écuyer, décédé.

Archibald Campbell, junior ecuyer a été nommé, le 12, capitaine de la deuxième compagnie de carabiniers de la milice volontaire de Quebec, en remplacement de Kerr qui a résigné.

Vu notre absence, l'ode de notre ami d'Aylmer ayant pour titre *A Ma Patrie*, nous est parvenue trop tard pour ce No. Elle paraitra certainement dans notre prochaine feuille.

—On apprend de Londres que M. Ledru-Rollin est gravement malade.

—Jeudi dernier, Lord Monk s'est rendu à l'Hôtel du Gouvernement avec le cérémonial ordinaire et a prêté serment comme gouverneur-général du Canada.

Vendredi soir l'on jouera au théâtre royal pour le bénifice d'un artiste distingué; LE MAJOR JNO. NICKINSON. La réputation de cet acteur est connue du public, inutile de faire son éloge. Qu'il suffise de dire qu'il mérite d'avoir une salle comble des amateurs de l'art dramatique.

Nous apprenons par nos journaux que le duc de New-Castle est menacé de la perte complete de la vue. Les médecins ont déclaré qu'il n'y a presque plus d'espoir.

—Au retour de son premier voyage en Angleterre, un français disait qu'il n'avait trouvé dans ce pays-là, de fruits mûrs que les pommes cuites, et de polique l'acier.

—Un sot qui a un moment d'esprit étonne et scandalise comme des chevaux de louage au galop.

—On exagérait devant une dame l'esprit d'un homme borné. Oh! dit-elle, il doit en avoir beaucoup car il n'en dépense guères.

—Les dernières dépêches des Etats-Unis disent qu'à l'attaque du fort Pickens les Unionistes qui le défendaient ont beaucoup souffert. Les Sécessionniste envoient des nouvelles triomphantes au Sud. Leurs pertes ont été presque nulles, tandis que celles du Nord ont été considérables. Sherman, du Nord, a éprouvé un léger échec; il fortifie Beaufort.

Samedi dernier était la St. André, fête des Ecossais. Les membres de la Société St. André d'Ottawa se sont assemblés en cette occasion au *British Hotel* ou un magnifique banquet les attendait.

Les Orateurs de jour furent le Dr. Grant, (Président de la Société,) R. Bell, M. P. P. les Rév. Dr. Dawson et Bortwick, R. Lees, Ecr., James Willson, Ecr., et M. Huckell.

EXPLOITS AMERICAINS.—Le terrible carnage des confédérés dans leurs tentative d'une seconde surprise de la garnison de Santa Rosa, se réduit a une nouvelle mystification. La tentative a été découverte et les troupes confédérées se sont embarquées sans perte aucune et sans avoir reçu un seul coup de feu.

NOUVELLE INVENTION.—L'empereur et l'Impératrice des français ont assisté dernièrement à l'essai d'un costume, à l'épreuve du feu et de l'eau, inventé par M. Buvert. Ce singulier costume, est copieusement bourré d'éponges cousues ensemble. Il admet un casque semblable à celui d'un plongeur avec un appareil pour renouveler l'air et des lunettes pour voir à travers. A un signal de l'Empereur, Buvert mit le feu à un "cottage" temporaire et se précipita plusieurs fois au milieu de l'intensité des flammes sans en être atteint. L'Impératrice, vivement émue d'une telle scène, s'écria à plusieurs reprises: "Assez, oh; c'est assez!" L'Empereur felicita chaleureusement M. Buvert sur le succès complet de sa merveilleuse invention.

—Le télégraphe sous-marin entre Malte et Alexandrie a été ignauré le 1er courant. Durant cette seule journée, 25 dépêches de 20 mots chacune ont été échangées. La ligne parcourt un espace de 1400 milles.

**DERNIERES NOUVELLES.**

Une dépêche télégraphique nous annonçait hier que la goélette du gouvernement—*Les Canadienne*, capitaine Fortin avait fait naufrage près de l'Ile Caribou sur la rive nord du St. Laurent pendant une tourmente de neige. L'equipage paraissait être sain et sauf.

## Aux Electeurs du Quartier By.

MM. LES ELECTEURS,

Sollicité de nouveau par vous à me porter Candidat comme échevin aux prochaines élections municipales, j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous annoncer définitivement qu'il me sera impossible de me rendre à votre invitation ou de solliciter les suffrages de ceux que je n'ai point vu dernièrement. Tout en vous remerciant de la confiance que vous avez bien voulu me porter en différentes circonstances en me nommant votre échevin pendant quatre années consecutives,

J'ai bien l'honneur de me considérer
Votre reconnaissant et
Obéissant serviteur,
P. R. RIEL.

Ottawa, 4 déc. 1861.

**MARIAGE.**

Le 4 de Novembre ult. par le REV. PERE DANDURAND le DR. ST. JEAN à DLLE. MARIE LOUISE JOSEPHINE seconde fille de M. A. FRECHETTE tous deux de cette ville.

**Décès.**

En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 7 ans, Henri-Louis-Moïse, fils aîné de M. Moïse Lafontaine.

En cette ville, le 29 ult. Léa Joséphine, âgée de 5 ans et 4 mois, et le 3 décembre courant, Flavien Stoupe, à l'âge de 18 mois, tous deux enfants de L. A. Grison, Ecr.

Il y a à peine quelques jours ce monsieur perdait sa fille aînée, et le mois dernier ces jeunes enfants folâtraient autour d'un tendre père et d'une mère chérie, qui étaient heureux de leur bonheur et de leur joie naïve, quand tout-à-coup, la mort trancha le trame de leurs jours et Dieu les appela à lui.

O Dieu! que ta loi nous est rude!
Que nos cœurs saignent de tes coups!
Quel vide et quelle solicitude
Fait cette absence autour de nous!


!!! GRANDE ATTENTION !!!

DR LOUIS DE CHEVRY,
Chirurgien Dentiste.
*Cabinet d'opération:*
RUE SUSSEX,
A côté du magasin de M. Traversy,
chez Madame DUFUIS.

LE DR. LOUIS DE CHEVRY fait la pose des Dents Artificielles dans le genre le plus nouveau et le plus durable, et avec l'imitation aussi parfaite de la nature que l'œil le plus habile ne peut en faire la différence.

Par le nouveau système du Dr. LOUIS DE CHEVRY, les Dents Artificielles servent à la mastication des aliments, avec la même facilité et la même force que les dents naturelles et sans faire éprouver la moindre douleur. Les dents sont garanties incorruptibles et ne changent jamais de couleur. La pose des dents ainsi que toutes les opérations sont faites avec dextérité et sans aucune douleur. Les dents peuvent être posées en faisant ou sans faire l'extraction des racines.

Les meilleurs substances sont employées Tout travail est garanti.

PRIX TRES MODERES.

**Consultations Gratuites.**

DENTS { montées sur plaque en Or, montées sur do en Platine, montées sur do en Argent, montées sur do en Caoutchouc, sculptées dans l'Ivoire, sculptées dans l'Hippopotame.
RATELIERS complets au moyen de ressorts en Or sans couvrir le palais et genre à succion couvrant le palais.

N. P.—Le DR. LOUIS DE CHEVRY invite le Public à venir examiner son travail.

Ottawa, 3 Décembre 1861.

J. DUPRAT,
MARCHAND DE
CHAUSSURES DE CUIR,
PRUNELLE ET CAOUTCHOUC
Pour Messieurs, Dames et Enfants,
A PRIX REDUITS,
POUR ARGENT COMPTANT,
RUE ST.-JEAN, QUEBEC,
Vis-à-vis la Banque Nationale.

P. CHABOT,
IMPORTATEUR DE
MARCHANDISES ANGLAISES
ET
AMERICAINES,
QUEBEC.

NOUVEL ETABLISSEMENT!

DUPONT et PELLAND,
No. 61, Rue Notre-Dame,
*Batisse de l'Institut-Canadien.*

MM. DUPONT ET PELLAND

Ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir, au No. 61, Rue NOTRE-DAME, Bâtisse de l'Institut Canadien, un Magasin ou l'on trouvera toujours un Assortiment considérable et varié de MARCHANDISES de Gout et d'Etape. HARDES FAITES de toutes descriptions, CHAPEAUX pour Dames et Messieurs. VALISES et PORTE MANTEAUX, Etc., etc., qu'ils sont en mesure de vendre à meilleur marché que partout ailleurs, pour Argent Comptant.

Un tailleur de première classe est attaché à l'Etablissement, et toute Commande sera exécutée par ces Messieurs avec bon goût et ponctualité.

Souvenez-vous que c'est au No. 61, Rue Notre-Dame, Bâtisse de l'Institut-Canadien, que vous pourrez vous procurer un Habillement complet à des prix excessivement réduits.

Ottawa, 2 Déc. 1861.

Hotel National,
RUE SUSSEX,
TENU PAR M. LAFONTAINE.
On en reçoit des Pensionaires au mois et a la semaine.

TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurant en tout temps, huitres fraîches, et gibiers de toutes descriptions. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

GRANDE NOUVELLE!

LE NORD VICTORIEUX.

La Colonisation vers le Canada Central.

OTTAWA,
CAPITALE DES CANADAS-UNIS!!!

L. J.-B. LAZURE offre a ses amis et au public en general ses plus sinceres remerciments pour le patronage qu'on lui a accorde; et a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un

GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS,
CASSIMIRES,
TWEEDS,
DRAP DE PILOT
ET HARDES FAITES,
SURTOUTS,
PANTALONS,
VESTES,
CHEMISES DE COTTON
ET DE LAINES.

EN FAIT DE FOURRURES
M. LAZURE NE PEUT ETRE SURPASSE.
SES LIGNES CONSISTENT DE
MARTES,
VISON,
LOUTRE,
MOUTON DE PERSE,
ET DE RUSSIE,
ECUREIL GRIS,
OPPOSUM,
BOAS ET
MANCHONS POUR DAMES.

SON ASSORTIMENT DE
CASQUES
Pour HOMMES et ENFANS, est des plus complaits, depuis la pelletrie la plus riche jusqu'a la plus commune.

GANTS ET MITAINES
— De toutes sortes et AUSSI —
100 DOUZAINES DE CHEMISES
De toute grandeur en gros et en detail.

Provision, Groceries et Liqueurs.

M. LAZURE a en tout temps un Tailleur qui execute tous les ouvrages qui lui sont confies a part les mesures de ses pratiques journalieres.

LE SOUSSIGNE a un MAGASIN dans la ville CENTRALE comme dans la BASSE-VILLE.

Basse-Ville, Magasin .... Rue Sussex.
Ville Central, " .... Rue Sparks.

Ottawa, 27 Nov L. J.-B. LAZURE.


Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente on s'adressant aux Agents sous-mentionnés:—

| AGENTS. | RESIDENCES. | COMTES. | TOWNSHIPS. | Nombre d'acres en vente. | Prix par acre. |
|---|---|---|---|---|---|
| | | **Nord de la** | **Riviere Ottawa.** | | |
| W. Thompson | Pitzalan—Arundel | Partie d'Argenteuil | Harrington, Montcalm, Arundel, DeSalsbery | | |
| G.W. Cameron | Thurso | Partie d'Ottawa | Hartwell, Ripon | 101,000 | 30 cts. |
| E. E. Murray | Buckingham | Partie d'Ottawa | Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham | 35,000 | 60 cts. |
| Robt. Parker | Wakefield | Partie d'Ottawa | Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylmer | 100,000 | " |
| Mic. McBean | Northfield | Partie d'Ottawa | Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright Egan | 185,000 | " |
| G. M. Judgson | Glarendon | Partie de Pontiac | Aldfield, Thorne, Cawood, Leslie, Onslow | 190,000 | " |
| Thos. Barron | Lachute | Partie d'Argenteuil | Wentworth | 180,000 | " |
| Terrance Smith | Allumette | Partie de Pontiac | Allumette, Waltham, Sheen, Chichester | 30,000 | 30 cts. |
| | | **Nord de la** | **Riviere St. Laurent.** | 60,000 | " |
| A. B. Lavallée | Ste. Adèle d'Aber- | Terrebonne | Abercrombie, Morin, Bereford | | |
| Alex. Daly | Rawdon [crombie | Montcalm | Chilton, Wexford, Chartery, Kilkenny, Rawdon, Londonderry | 35,000 | 30 cts. |
| Jules Bourgeois | Kildare | Joliette et Berthier | Cathcart, Kildare, Joliette, Brandon | 141,000 | " |
| A. Dubord | Trois-Rivières | St. Maurice et Maski- | Peterborough, Caxton, Shawenegan | 49,000 | " |
| A. Bochet | Ste. Anne de la Pérade | Champlain [nongé | Radnor, Alton, Montauban | 49,000 | " |
| J. P. Déry | St. Raymond | Portneuf | Gosford, Colbert, Roquemont | 25,000 | " |
| Vincent Martin | Chicoutimi | Chicoutimi | Bagot, Chicoutimi, Laterrière, Jonquière, Mesy, Tremblay, Charlevois, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Caron, Signay, Bizard, Harvey, St. Johns | 28,000 | " |
| | | | | 250,000 | 30 cts. |
| | | **Sud de la** | **Riviere St. Laurent.** | | |
| John Felton | Sherbrooke | Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton | Marston, Auckland, Bereford, Weedon, Hampden | 160,000 | 60 cts. |
| F. H. Pratte | Stanfold | Partie d'Arthabaska | Maddington, Blandford, Stanfold, Bulstrode | 100,000 | " |
| J. T. Label | Wotton | Partie, Wolfe et Compton | Wotton, Ham et augmentation, Wolfestown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow | 290,000 | " |
| J. O. C. Arcand | St. Joseph, Beauce | artie de Mégantic | Broughton, Thetford | 44,000 | 40 cts. |
| E. M. McKenzie | Lambton, Lac St | eauce | Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst | 130,000 | " |
| Andrew Ross | Frampton [François | Dorchester, part. Beauce | Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Linière, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware | 200,000 | 30 cts |
| S. V. Larue | St. Charles, R. Boyer | Bellechasse | Mailloux | 20,000 | " |
| Frs. Têtu | St. Thomas | Montmagny, p. de Islet | Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton | 120,000 | " |
| Jos. Jolivet | St. Gervais | Bellechasse | Roux, Bellechasse, partie de Buckland, Danquam, Armagh | 92,000 | " |
| Stanis. Drapeau | St. Jean Port Joly | L'Islet et Chemin Elgin | Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago | 110,000 | " |
| F. DeGuise | Ste. Anne La Pocatière | Kamouraska | Ixworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Bungay, Chabot, Pohenegamook | 285,000 | " |
| L. N. Gauvreau | Isle Verte | Témiscouata | Whitworth, Viger, Demers, Denonville, Bagon, Rodot | 135,000 | " |
| J. Bte. Lepage | Rimouski | Rimouski | Duquesne, Macpès, Neigette, Cabot, Fleurieu, Macouider, Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, D'Alibert, Cherbourg | | |
| J. A. LeBel | New Carlisle | Bonaventure | Matapedia, Restigouche, Mann, Nouvelle, Carleton, Maria, New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel | 300,000 | " |
| John Eden | Bassin de Gaspé | Gaspé | Newport, Pereé, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham | 180,000 | 25 cts. |
| | | | | 130,000 | " |

**OCTROIS GRATUITS.**

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Matane et Cap Chat; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouate, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes:—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.
2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.
3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et
4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants:—

QUÉBEC - - - - - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Émigration.
MONTRÉAL - - - - C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
J. H. DALEY, Agent d'Émigration.

P M VANKOUGHNET,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 7 mai 1861.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 13 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 47,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de Fontefract, comté de Pontiac, C.-E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 11ème jour de décembre prochain.

Pour la liste des lots et les conditions de la vente, s'adresser à l'agent de la localité, G. M. Judgson, Ecuier, à Clarendon, dans le dit Comte.

ANDREW RUSSELL.

Ottawa, 13 Nov. 1861 35-5in.

CHANGEMENT DE DEMEURE.

Le Soussigné a transporté son bureau porte voisine de l'Hotel de M. Daniel Gouda, Court House Avenew.

WILLIAM KING,
Avocat.

Ottawa, 20 Nov. 1861. f.—3 ins.

Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir:

Première Classe,..... 25 cts. per 100lbs.
Seconde " ..... 22½ " " "
Troisième " ..... 17½ " " "

☞Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.
ARRANGEMENT D'AUTOMNE.

**A commencer Lundi, 4 Nov. 1861.**

*Le Train de la Malle* laissera Ottawa à 8.45 A.M., et arrivera à Prescott à 11 30 A.M., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest; et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

**Les Trains de retour.**

Laisseront Prescott à 5½ P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Tronc venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 8. 10 P.M.

*Le Train d'Accommodement* laissera Prescott à 7.30 A.M., arrivant à Ottawa à 11.10 AM.

*Le Train de Retour* laissera Ottawa à 12.30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Trone allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4. 40P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

B. FRENCH,
Prescott, 28 oct., 1861. *Surintendant.*

DEPARTEMENT
DES
TRRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORETS.

Québec, 29 juillet, 1851.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limities pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnées, savoir:

"Territoire de la partie supérieure de l'Ottawa," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Ottawa, le 15 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure de l'Ottawa," pour la partie de ce territoire qui se trouve au nord de la rivière Ottawa, au bureau de l'agent des terres de la Couronne, dans le village de Buckingham, le 3 de Septembre prochain; et pour la partie de ce territoire qui se trouve au Sud de la-rivière Ottawa, au bureau de Poste, dans le village d'Osborne, township de Cumberland, le 7 de Septembre prochain.

"Territoire Ontario," à l'Hotel de Caisse, Peterborough, le 11 de Septembre prochain.

"Territoire Huron, Supérieur et de la Péninsule du Canada Ouest," pour le limites en arrière des rivières Severn, Muskoka et Noire, au Rosin House, Toronto, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure du St. Laurent," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la Baie des Chaleurs, à New Carlisle, le 2 de Septembre prochain; et à Cross Point, le 14 du même mois.

"Territoire Chaudières et Madawaska, au bureau de l'agent des Bois de la Couronne, à la Rivière du Loup (Fraserville), le 17 de Septembre prochain.

*Conditions de la Vente.*

Premièrement.—Les limites, suivant leur état due supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par en can publie, à tel point d'enchère, outre la rent fonciere ordinaire, que pourra determiner le département des terres de la Couronne.

Les limit à seront jugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la route fonc ère de la première saison devront être payés dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement.—Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les lignes des limits, à leurs propres frait, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

Troisiément.—Les licences seront émises, en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

Quatriémement.—Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux règles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

On pourra obtenir toutes informations au sujet des limites qui devront être offertes en vente, en s'adressant, le 1t après le VINGT du mois prochain, aux bureau des agents des bois de la Couronne, dans leurs localities respectives

ANDREW RUSSELL,
Assitant Commissaires,
28 août, 1861. T. de la C.

DPARTEMENT
DES
TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur le dos "Soumission pour les Canaux du St. Laurent," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, de MARDI, le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir:

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun de ses ouvrages devront être envoyées séparément.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en stricte conformité avec les plans et spécifications qui peuvent être vus à ce bureau ou au bureau du surintendant du canal de Cornwall où de plus amples informations peuvent être obtenues.

La signature de deux personnes responsables désirant se porter caution pour la due exécution du contrat devra accompagner chaque soumission.

T. TRUDEAU,
Secrétaire, T.P.

Ottawa, 14 août 1861. 15-2s.

DPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.
BRANCHE DES PECHERIES,

QUEBEC, 8 juin 1861.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL en conseil nommer les inspecteurs de poisson et d'huile suivants, en vertu des dispositions de l'acte 22 Vic., c. 50, Statuts Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

JASPER KIMBALL GOODING, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Goderich.

JOHN FONTANA, de Port Amherst Isles de la Magdeleine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Isles de la Magdeleine.

BERNARD LECLAIRE, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

JOHN JOHNSTONE, de New Richmond, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poissons et d'huile, à New Richmond.

PHILIPPE RECHERVAIRE, du Bassin de Gaspé, comté de Gaspé, dans le Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, au Basin de Gaspé.

P. M. VANKOUGNET,
Commissaire.

Ottawa, 7 Août 1861.


HUITRES NOUVELLES
Venant d'être reçues
—AU—
RESTAURANT LAFONTAINE.
*A l'Enseigne du Fanal Rouge*, RUE SUSSEX

N. B—M. LAFONTAINE recevra ses huitres pour toute la saison, deux fois par semaine par *Express*.

Ottawa, 21 août 1861.

## NOUVEAU SALON
DE
## PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de parfumerie dans le bâtisse occupée par M. Holmes, porte voisine de

T. STORY,
*Marchand Tailleur,*

Où on pratique de cette partie de la ville pourront se faire raser et coiffer suivant les dernière guise. M. MILES, tiendra aussi toujours en main un assortiment d'instruments de musique, &c., dont il disposera à très bas prix.

**E. MILES,**
Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

**Desirez vous acheter a bas prix**
**Tout ce qui est necessaire a la vie**
**Boissons, Epiceries habillement**
*Pour argent comptant seulement*
**ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.**

## MAISON CANADIENNE
Batisses de Mdme. FOSTER,
Rue Sussex.
## M. P. COMTE,

Tout en remerciant ses pratiques de la ville et de la campagne, de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.

Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

## NARCISSE PARENT,
MARCHAND TAILLEUR,
RUE SUSSEX,
*Vis-a-vis la rue York.*

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

**magnifique assortiment de**

Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales. De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

**Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Colets, Chemises, etc, etc.**

## HUDON & CELINAS.
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES
ET AMÉRICAINES.

No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & C., ont toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus commées, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chaussures en caoutchouc et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs. 22 Mai 1861.

## NOUVEAU MAGASIN
DE
**POELS et d'Articles en FONTE**
**Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.**

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles ses mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.

On vend au plus bas prix.

RODDEN & CIE.
Ottawa, 1861.

**Cuisiniere demandee.**

Une Cuisiniere expérimentée trouverait immédiatement du service en s'adressant à

**L'HOTEL CHAMPAGNE,**
*Rue Sussex, Ottawa.*

On désire de BONS GAGES. Une personne parlant l'anglais et le Français serait préférée.

Ottawa, 9 Juillet 1861.

## L. ARMAND GRISON.
**Coins des Rues Sussex & Murray,**
**BASSE VILLE OTTAWA**

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.

Ottawa, mars, 1861.

## MANUFACTURE DE SAVON.
ET DE
## CHANDELLE D'OTTAWA,
*Au Nord de la Rue Sussex.*

On trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très

**CHANDELLES**
**Qualité**
**& Cie.**
*Agents.*
comptant, le plus
pour toutes ex-
s'adresser à Mde-

Ottawa, 9 avril 1861.

## MAGASIN EN GROS
**M. FRNCOIS X. GUERTIN,**

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il vient maintenant, en montant de

*Marchandises sèches et de Groceries*

de premier choix, dont il disposera à des prix très modérés.

On trouvera aussi à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.

Ottawa, Mars 1861.

## A VENDRE.

UN emplacement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 13, avec Maison en bois à trois logements, donnant maintenant $216 de loyer par an.

CONDITIONS LIBERALES, *S'adresser a*

**J. T. Prud'homme,**
BATISSES PRUD'HOMME,
*Rue Sussex.*

Ottawa, 17 avril, 1861. 6m.

## J. T. PRUD'HOMME,
Marchand de Marchandises
SECHES,
Groceries, épiceries, Chaussures &c.
à des PRIX MODERES.
BATISSE PRUD'HOMME,
RUE SUSSEX,
Ottawa, 1861.

## TANNERIE CANADIENNE,
**Rue Clarence,**
*Cité d'Ottawa, C. W.*

LE Propriétaire de cet Etablissement, EDMOND GERMAIN, Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR ROUGE, CUIR NOIR, PEAUX de VEAU, PEAUX de MOUTON, &c. &c., *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

## J. DOSSERT,
**PROFESSEUR DE MUSIQUE,**
HOTEL CHAMPAGNE.

M. DOSSERT a l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de

**PIANO, D'ORGUE ET DE CHANT,**

Sa méthode d'enseignement est facile et simple.

Ottawa, avril, 1861.

## A LOUER.

Tout ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé

**Rue Sparks, Ottawa central,**

contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des

**BATISSES DU PARLEMENT.**

Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.

*Pour les conditions, s'adresser à*

M. CHS. LAPORTE Propriétaire.
Rue Rideau, ou à ce Bureau.

## Western Assurance Company,
Incorporée par Acte du Parlement.

**Capital $400,000.—En Actions de $40 chaque.**

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
*Church Street.*

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT ; MARCUS ROUSSIN, Ecr.

**Directeurs :**

| | |
|---|---|
| JOSHUA G. BEARD. | MARCUS ROUSSIN, |
| I. C. GILMOUR, | THOMAS HAWORTH, |
| JOHN MCMURRICH, | ROBT GILMOUR, |
| ROBT STANTON, | AND |
| GEORGE MICHIE, | WM. HENDERSON, Ecr. |

*Secrétaire Trésorier :* BERN. HALDAN, Ecr.
*Solicitour :* ANGUS MORRISON, Ecr.
*Conseil :* HON. J. H. CAMERON.
*Inspecteur :* BENJAMIN SWITZER, Ecr.
*Banquier :* BANK DU HAUT CANADA.

Pertes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
*Agent.*
Ottawa, Mars 1861.

## SALON DE PERFUMERIE
No. 1.
DU
## PRINCE DE GALLES
## E. MILES,
**PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,**
**Rue Rideau, Ottawa.**

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents. M. MILES, ne peut être surpassé dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de perfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

*DE PLUS*

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

## GEORGE COX,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR
**SUR ACIER ET SUR CUIVRE.**

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c. &c.

Toute commande laissée à son bureau,

Rue Rideau,

sera exécutée avec le plus grand soin et sous un cour délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Asmond, Rue Rideau, près du pont des suppeurs.

Ottawa, mars, 1861.

## M. LOUIS PAIEMENT,

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de

*GROCERIES ASSORTIES,*

Qu'il vendra à des prix très réduits.—

Il espère pouvoir mériter une part de patronage public.

DEPOT.—Toute personne désirant avoir une voiture bien soignée, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de peinture &c.

Ottawa, 2 avril 1861.

## Thos. Paterson.
**OFFRE EN VENTE,**

3000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Mauves Fumaty Proof Pur.
100 Boîtes de Thé Nouveau Vin.
100 Boîtes de Tabac assorti.
Sucre et Sirops de toute espèce.
100 Boîtes de Figues, Nouvelle récolte.

*AUSSI*

3000 Kgs. de Poudre à laver, Crystalisée, de SPARROWS, qui ne peut être surpassée par aucune autre.

—DE PLUS—

Une variété incalculable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Crakers, Fromages, Poisson, Porter et Ale, &c. &c.

Ottawa, mars. 1861 } Chez THOS. PATTERSON, Rue Rideau

## EAUX MINERALES
DE
## PLANTAGENET
ET DE
## BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement les mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la Ville.

A. BROWN.

Ottawa, 3 Avril, 1851.

## J. HEBERT,
**AVOCAT, RUE DU ROI,**
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
*SOREL.*

M. HEBERT, suivra le circuit D'YAMASKA.

Sorel.

## OLIVIER ET ARMSTRONG,
**AVOCATS.**

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.
Sorel, 3 mai 1859.

**LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE**
## L'EMPOIE PATENTE, DE CLENFIELD,

Voyez à ce que vous l'ayez, comme souvent on le substitue à des sortes inférieures.

WOTHERSPOON & Cie.,
*Glasgow et Londres.*
Sorel, 3 Avril, 1861.

## POMMADE
**POUR LE MAL D'YEUX.**

M. Le Dr. L. U. TURCOTTE, de cette ville, Possède depuis quelques années, une

**POMMADE ADMIRABLE**

pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain, et en peu de jours.

Cette pommade commence à jouir d'une réputation merveilleuse. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application.

*Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux.*

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné que les agences sous-mentionnés, dans le Haut Canada, seront closes le PREMIER de JANVIER prochain, après laquelle date, les personnes ayant des paiements à faire, ou aucune transaction en rapport avec les terres publiques devront s'adresser directement à ce département.

| AGENCES. | AGENTS. |
|---|---|
| Hurmand, Dundas et Glengary | S. HART. |
| Prescott et Russell | N. SEWART, |
| Carleton | J. DURIE, |
| Lanark | G. KERR, |
| Leeds et Grenville | W. J. SHIRY, |
| Prince Edward | N. BALLARD, |
| Hastings, (Partie Sud) | P. MCARMANY, |
| Northumberland et Durham | W. WALLIS, |
| Peterborough (Partie Sud) | W. CRAWFORD, |
| Wentworth | T. A. ARMSTRONG, |
| Lincoln, Halton sud et Welland | H. SMITH, |
| Norfolk | D. CAMPBELL, |
| Oxford et Brant | J. CARROLL, |
| Kent | R. MORCH, |
| Lambton | A. SCOTT, |
| Waterloo | H. S. HEISE, |

Les personnes désirant faire des réclamations par l'entremise des agents locaux susmentionnés devront le faire sans délai.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

## DEPARTEMENT
DES
## TERRES DE LA COURONNE.

Les terres du Township de HASKATONGE, comté d'Ottawa, C. E., contenant environ **29,000 acres**, seront vendues par encan à ceux qui désirent s'y établir, le 20e après le 20e jour d'Août courant.

Pour les Nos. des Lots et les conditions de la vente, s'adresser à

MICHAEL MCBEAN,
Agent des T. de la Cou.
A Northfield, dans le dit Comté

**Andrew Russell,**
Assis. Commissaire.

Ottawa. 7 août 1861.

## LE RESTAURATEUR
DE LA
## CHEVELURE,
DU DOCTEUR PARADIS.
***(Preparation d'Iodine.)***
PATENTE POUR LE CANADA,
1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.

C'est un article DE TOILETTE très agréable.

☞ Références :—Tous les Médecins.

H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.
R. H. KYTSON, Ecr., Agent pour Sorel.
Sorel, 1861.—ua.

## C. T. BOUCHETTE,
**Arpenteur Provincial,**
BRITISH HOTEL.

## G. MORTMER,
**APOTHICAIRE ET DROGUISTE.**
Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumerie, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

☞ Prescriptions préparées avec soin. ☜
Ottawa, mars 1861.

## O. MARTIN,
**CHIRURGIEN DENTISTE.**

Bureaux Batisses de Brown, audessus des Bureau du Télégraphe.

**Ottawa Centre.**

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

## E. R. E. RIEL,
**MEDECIN-CHIRURGIEN,**
Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

## DR. ST. JEAN,
Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

## DR. L. DUHAMEL,
**Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,**
*Ottawa,*

## DR. BEAUBIEN,
**RUE YORK,**
*Ottawa.*

## LE Dr. TRESTLER,
**DENTISTE,**
**Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,**
Vis-avis de chez le Dr NELSON,
**MONTREAL.**

## DR. TURCOTTE,
**Chaumiere St. Laurent**
RUE ST. GEORGE, SOREL.
Sorel, 1861.

## WILLIAM CLEGG,
**AVOCAT,**
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

## MAGASIN DE MARCHANDISES.
## J. H. GUEST,
*No. 60 FORD STREET,*

M. GUEST, tient un assortiment complet de

**MARCHANDISES SEC HE,**
CONSISTANT EN

Patrons de Robes de soie et autres,
Rubans, Dentelles,
Broderies sur Mousseline, Gants,
Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c., &c.

**Casimires, Draps, Merinos, Mousseline de Laine,**

**Indiennes: Guinghams, &c.**

Tapis, Toiles Cirées, Transparents,
Tapisseries, Peintures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline
Broderie, &c. &c.

Noubliez pas le No. 60 Rue Ford
OSDENBURGH, N. Y.

## LAMOTHE & McGREGOR
MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS,
**OFFRENT EN VENTE :—**

Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie, Jamaique, Genièvre, Whisky en entrepot ou droits payés,—

Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.

Ils sollicitent des ventes au dehors.

LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

## WILLIAM H. BOYD,
**Editeur de Guides d'affaires,**
(DIRECTORIES)
*Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.*

Bridgeport. Norwich.

**Delaware.**

Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

**Dist. de Colombia.**

Washington et Georgetown.

**New Jersey.**

Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Gloucester, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Contés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

**New York.**

Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y,
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Schenectady,
Syracuse et son Comté.

**Ohio.**

Cheveland.

**Pennsyvania.**

Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

**Rhode Island.**

Newport, Pawtucket et Woonsocket.

**Virginia.**

Virginie (Guide d'affaire.)

**Canada.**

Ottawa, Cité.

**Hamilton.**

Hamilton sous presse.
Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,
Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestrent Street, Philadelphia.

## DEPARTEMENT
DES
## TERRES DE LA COURONNE.
QUEBEC, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 âcres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Outaouais, C.-E., seront offerts en vente, le 4e après le 30e jour du mois courant.

Pour la liste des lots et les conditions de vente s'adresser à l'agent de la localité, Robert Parley, Ecuier, à Chelsea, Township de Hull, dans le comté susdit.

## NOUVEAU MAGASIN DE PICERIES DE FAMILLE,
## J. T. LAMB'S,
*Rue Sparks, Ottawa central.*

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de

*Mess. T. W. HUNTON.*

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFÉS, ÉPICERIES, et TABAC SUCRÉ raffiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sparme, de Belmead et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

*Consistant en*—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier, Eau-de-vie de Mortell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaïque, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,
*CONSISTANT EN*

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sances, Sardines, Homards et saumons en boites. Buiscuits supérieurs de Wattons, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

## Hotel du Voyageur,
RUE SUSSEX,
**LOUIS BLANCHETTE,**
*Propriétaire.*
Ottawa, 3 avril 1861.

## NOUVEAU MAGASIN
(BATISSE DE M. FRASER.)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura constamment en mains un assortiment considérable et variété de Marchandises Sèches, Hardes Faites Bottes pour chasses, Bottes fines Souliers, etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.
*Rue Sussex, Ottawa.*

## FERRONNERIE.

LE SOUSSIGNE est autorisé l'attention les Citoyens d'Ottawa, et des personnes résidant dans le voisinage, sur l'assortiment étendu et général de FERRONNERIE, possédant des meilleures manufactures Anglaises et Américaines, qu'il vient d'ouvrir au public dans la

**BATISSES EN BRIQUE DE PATERSON**
A l'Enseigne de l'Enclume,
**Au Vieil Etablissement, Rue Rideau,**
CITE D'OTTAWA.

Il les invite respectueusement à examiner attentivement son fonds de magasin, qui se compose du plus grand assortiment de

## FERONNERET
GENERALE

Dans toutes les branches, qui ait jamais été exhibé sur ce Marché ; d'après les bas prix auxquels il vend ses effets, il est convaincu que les acheteurs trouveront qu'il est de leur intérêt de faire leurs achats chez lui.

Il vend à meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette Ville.

**Rappelez-vous de l'Enseigne**
**DE L'ENCLUME,**
*Au Vieil Etablissement, Rue Rideau.*

JAMES STARKE.

## NOUVELLES MARCHANDISES
## M. CADIER,

**Ogdensburgh et des environs,**

qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises *d'Automne et d'Hiver* consistant entre autres en

**Manteaux pour Dames, faits a la derniere mode,**

**Ainsi que Chapeaux au dernier gout.**

Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur,
Mérinos Français et Mérinos Ecossais,
Mousseline de Laine,
Flanelle blanche et de couleur,
CASIMIRES,
Draps, de toutes qualités, &c., &c.

Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER,
Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

## A. G. CADIER,
*FORD STREET,*
OGDENSBURGH, N. Y.

## GEM RESTAURANT,
**RUE YORK, BASSE-VILLE.**

REPAS à toute heure du jour : *Lunch* depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

A. BROWN.

## HOTEL VICTORIA,
**RUE MURRAY,**
Trois Portes Est des Bâtisses de
SPARROW.
*Le Propriétaire de cet Hotel,*
## M. EUSEBE GAUTHIER.

AYANT meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux public voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, ses vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage public.

Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.

Ottawa, Févr. 1861.

## QUEBEC HOUSE,
**RUE MURRY. BASSE-VILLE,**
*Ottawa, C. W.*

## M. A. RENEAUD,

A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

**M. CONWAY,**

Les améliorations qu'il a fait faire a son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur nos marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même, dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleurs qualités.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.

Ottawa, 1861.

## HOTEL LARIVIERE
**Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.**
**BERNARD LARIVIERE,**
*Propriétaire.*
Ottawa, 1861.

## CITY HOTEL
PAR
## ISAAC BERICHON,
Rue Sussex.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steambost et est monté de ce qu'il y a d'exquis quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le comfort du voyageur.

Ottawa, 1861.

# LE COURRIER D'OTTAWA,
## JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

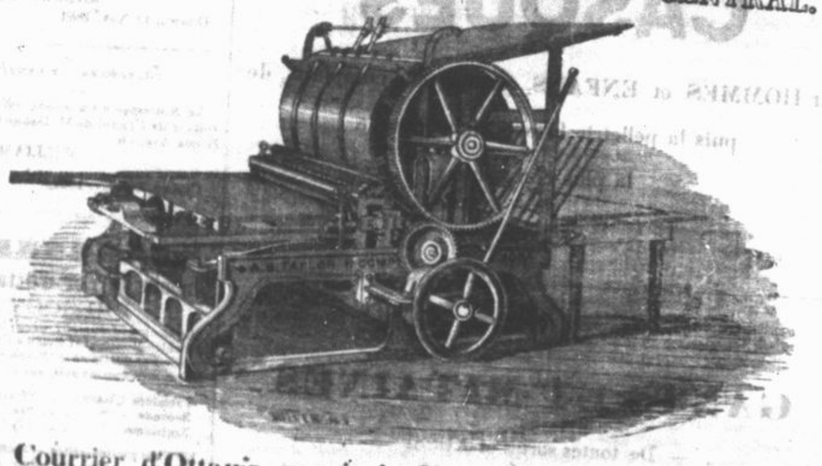

Le Courrier d'Ottawa paraît le Mercredi de chaque semaine.

**Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.**

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

**RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,**

**ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.**

## TARIF DES ANNONCS.

**LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :**

| | |
|---|---|
| Six lignes et au dessous, première insertion | 50 Cts. |
| Pour chaque insertion subséquente | 12½ " |
| Dix lignes et au dessous première insertion | 75 " |
| Pour chaque insertion subséquente | 20 " |

Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la première insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.

| | |
|---|---|
| Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an | $12.00 |
| Un QUARRÉ (20 lignes) | $20.00 |
| Pour chaque carré additionel | $15. |
| Les AVIS SPECIALS et SIX-MOIS ceux paieront par ligne | 10 " |
| ☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne | 10 " |

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

Premiere Annee. Ottawa, (H.C.) Mercredi matin, 11 Decembre 1861. Vol. 1. No. XXXVII.

# Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

**SALSEPAREILLE D'AYER**

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: la scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, blessures taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaitre ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été transmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, soit au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gaspel Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remede selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en ai pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipe'e ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr Robert M. Preble écrit de Salem, N.Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre sals-pareille. Il a opéré également la cure de violent Erésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions cutanées.

Bronchite, grave ou gonflement du cou.

Bebuton Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit:—"Trois bouteilles de votre salsepareille m'ont complétement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, crie le cas suivant;—"J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsepareille et une tumeur variée qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtome de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinion de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mes malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Tulep-ndance, Preston, Connecticut, 6 juillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse médecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit:—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complétement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grace à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excellent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspépsie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat les maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médecine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérison de Rhumes frais, toffuza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa vertu que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient pour fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals résultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la vertu qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. S. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—am.

LE

**NOUVEAU PAIN KILLER**

*Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.*

**LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.**

Nous n'avons que c'est une tentative témeraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce; et nous avons retardé l'introduction de notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au notre des améliorations qui les surpassent tous; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents a remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt.

Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'American House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

**Soulagement en Dix Minutes.**

LES PASTILLES PULMONAIRES

**Soulagement en Dix Minutes.**

**DE BRYAN.**

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été mis sous le nom de* "PASTILLES PULMONAIRES," *soit dans ce pays ou ailleurs; tous les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnissent à la signature de* BRYAN *qui est opposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppressions.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les commencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-dessus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMANAIRES DE BRYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer

Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

**GRANDS REMEDES!**

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux sévères* il faut faire usage du

**Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,**

Pour guérir la *Toux criarde*, la *Grippe* ou la maladie des *Branches*, il faut faire usage du

**Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar**

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

**Baume de Cerisier, Sauvage du Dr. Wistar**

Pour guérir l'*Asmhe, l'Ind gestion*, il faut faire usage des

**AMERS OXIGENES.**

Pour guérir l'*Asthme, l'Acidité* ou le *Brûlement d estomac* il faut faire usage des

**AMERS OXIGENES.**

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le confort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie: Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernieres années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale; l'indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

Médecin à Exeter Corner.

Le seul Baume veritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

**VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT**

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

**DE N. H. DOWNS.**

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et à toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur agent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croie? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui p... votre inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Barr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou la Canada. Ils vous fourniront des circulaires à demande.

*Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.*

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaitre au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dowa, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS!

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

**L'APPAREIL AUBIN**

POUR LE

**Gaz d'Eclairage,**

*Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.*

**BREVETE POUR LE CANADA LE**

10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Sciure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des PRIX partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1858.

**J. B. HUSSON,**

**BONAVENTURE HALL,**

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remercimens pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, dinners ou soupers de soirées.

*SOUS LE PLUS COURT DELAI.*

Ses servante sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

**A VENDRE.**

Un moulin a scies situé dans le village de Gloucester. Avec un peu de réparations à la chaussée l'établissement pourrait devenir une bonne source de revenus.

S'adresser à ce Bureau.

Ottawa, 5 Nov. 1861. 22, 1ins.

**AVIS.**

CHS. D. REYMOND, horloger, à Ottawa, a l'honneur de prevenir le public qu'il n'est pas vrai qu'il quitte Ottawa, il laisse apprecier à sa juste valeur ce bruit repandu par des personnes, mues sans doute, par des motifs de bienveillence à son egard.

Il recommande toujours par la réparation des montres et de la bijouterie.

Ottawa, 5 nov. 1861. 22ins.

**The Queen Insurance Company**

CONTRE

LE FEU, ET SUR LA VIE.

**Capital £500,000 sterling, avec pouvoir d'augmenter jusqu'a UN MILLION.**

*Bureau Principal*; Queen Insurance *Buildings*, Liverpool.

DIRECTEURS,

*President*, WILLIAM MOLSON, Esq

Hon. JOHN YOUNG. | THOMAS KAY Esq.

HEN. THOMAS, Esq. | D. TORRANCE, Esq.

*Banquiers*, BANQUE de MOLSON.

*Secretaire resident, et Agent General*,

A McK. FORBES, Esq. Montréal.

HENRY J. FRIEL, *Agent* pour Ottawa, et les environs.

Batisse de "*L'Union*," coin des rues Sussex et York.

BUREAU DES TERRES

DE LA

**COURONNE.**

**VENTE DES TERRES PUBLIQUES.**

Quebec, 15 août 1861.

LA VENTE des TERRES de la COURONNE vacantes et non concédées, aura lieu dans les mois d'OCTOBRE et de NOVEMBRE prochain, et aussi, certaines Terres de la Couronne et du Clergé, sujettes à être reprises par défaut de paiement, dans les comtés de *Lanark, Carleton, Leeds Grenville, Northumberland, Durham Peterborough, Victoria, Simcoe, York, Peel* en *Ontario*.

Une liste des terres devant être offert en vente sera sous peu déposée, pour être distribuée, chez les différents agents locaux de ces comtés respectifs.

(Signé,) P. M. VANKOUG

ComNEsT

Ottawa, 28 août 1861. m

**BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.**

AVERTISSEMENT.

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill,"; et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois; de noire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

Le beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.

Par ordre,

JOHN MORRIS,

Surintendant

Ottawa, le 13 Avril, 1860.

☞ Les commerçants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'impropriétés.

**M. F. M'DOUGAL,**

REMERCIE sincèrement ses nombreuses pratiques Canadiennes Françaises de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'ici. Il a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de

**Quincaillerie et de Ferronnerie de toutes especes,**

—SAVOIR—

Cables, Ancres, Clous à cheval, Clous taillés Chaines, Clous à river, Scies à Moulin, Fer en barre, Acier, Ferblanc, Fer du Canada, Vitres, peintures. Huiles, Vernis et Pinceaux, Chaudrons à sucre et à potasse, Haches, Fusils, Poudre, Pelles, Beches, Piques, Poêles de toute description, et le CÉLÈBRE NAPOLÉON!!! enfin toute sorte de Ferronnerie.

A BON MARCHE,

*Venez à l'enseigne de la grosse Tarière.*

RUE SUSSEX OTTAWA.

**Etablissement de HARDES FAITES DE DOHERTY.**

*Rue Sussex, Ottawa.*

LE soussigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisi de DRAPS, CASIMIRES, et d'ÉTOFFES à VESTES, qui peut entrer en compétition, avec n'importe quelle maison de cette Cité, quant à la quantité ou la qualité, et qui sera vendu a des

*Prix extrêmement modérés.*

Il invite particulièrement ses amis et ses pratiques, à lui faire une visite, et a examiner son magasin avant d'acheter ailleurs.

Son assortiment de HARDES FAITES, est comme à l'ordinaire mieux fait, et il peut garantir qu'il emploi de meilleurs fournitures qu'aucun autre établissement de ce genre, en cette ville.

HARDES D'ENFANT

de toute grandeur et de toute dimension, à

*PRIX MODERES.*

F. DOHERTY.

Ottawa, 15 mai, 1861 12m.

## POESIE.

(*Pour le Courrier d'Ottawa.*)

### A MA PATRIE.

Quelle est donc le lointain cette Ile solitaire,
Où tout semble plongé dans un sombre mystère
Et dont le seul aspect représente la mort?...
On dirait en ces lieux même que la nature,
Voudrait se dépouiller d'un reste de parure
Pour pleurer du pays l'amer et triste sort.

Une tour dont la mousse annonce la vieillesse,
Un château dont le temps respecte la noblesse
Voilà les seuls débris d'une ancienne splendeur
Et les siècles passant avec indifference
Ont vu de ce pays la triste décadence
Sans donner un soupir à sa longue douleur.

Là, le regard à peine aperçoit un sourire.
Chaque front est rêveur et chaque âme soupire
Un peuple tout entier est plongé dans le deuil!
Un vague souvenir en chaque cœur s'éveille
En s'agent que la terre autrefois si vermeille
Ne présente aujourd'hui qu'un immence cercueil

Là-bas sur le rocher voyez seule et pensive
Celle qui chaque soir vient errer sur la rive
Et mêler une larme à l'onde prête à fuir:
C'est une jeune mère à la fleur de son âge
Qui vit un tendre époux la laisser sur la plage,
Et partir exilé pour ne plus revenir!

C'est un pauvre orphelin qui n'a pas de demeure;
Il choisit pour pleurer les ombres de cette heure
Où tout semble quitter le rivage endormi.
Assis sur un écueil en ce lieu solitaire,
Il mêle au vent du soir sa plaintive prière,
Mais que n'entend-il mais l'oreille d'un ami.
C'est peut-etre un vieillard que la douleur amène
Tout courbé sous les ans, son regard se promène
Et cherche à découvrir l'objet de son espoir?
C'est en vain que sa voix toute faible et tremblante
Se perd avec le bruit de la vague roulante,
Son enfant éloigné ne doit plus le revoir!

O terre de malheur! dis moi quel est ton crime?
Et pourquoi si longtemps te voit-on la victime
Succombant sous les coups d'un destin trop cruel?...
Quand donc ne lassera cette main qui l'oppresse
Profitant lâchement de l'état de faiblesse
Où t'a réduit le poids d'un joug continuel?...

O bardes qui dormez dans vos couches humides!
Vous qui jadis le soir sur vos lyres timides,
Avez chanté son ciel sa gloire et sa splendeur,
Entr'ouvrez vos tombeaux! et que votre harmonie
Passe encor retentir les côteaux d'Hibernie!
Mais hélas! cette fois pour chanter sa douleur!

Vous tous, ensevelis sous la vague profonde,
Qui n'avez de gazon que l'écume de l'onde
Pour ravir au regard des restes méprisés,
Revenez! et quittant votre froide demeure
Joignez vos sombres voix à cette île qui pleure,
Rappelant de l'exil ses enfants dispersés.

Vous qui, pour éviter le cachot et la chaîne,
Errez en gémissant sur la terre lointaine,
Ou dormez ignorés dans l'aride désert,
Que vos ombres aussi, rauimant leur poussière,
Augmentent ce récit de leur accent sévère
En venant partager ce lugubre concert!...

Hélas! te souvient-il noble terre d'Irlande
Quand le front couronné d'une verte guirlande,
Du sein de l'Océan tu sortis tout à coup?
L'onde te salua fille de l'Atlantique;
Le barde te chanta sur sa harpe celtique;
Et ton nom fut redit dans le monde partout.

Lorsque pour féconder tes entrailles de mere,
La Gaule t'envoya cette race guerriere
Dont le bras fit trembler l'indomptable Romain?
Apportant dans ton sein cet amour de la gloire,
Ces enfants, si longtemps nouris par la victoire,
Repoussèrent aussi le Danois inhumain.

Quand l'illustre Patrice affrontant la tempete,
Une croix à la main vint faire la conquete
De tes jeunes forets encore dans la nuit?
Ou courait s'enrôler sous sa sainte bannière,
Et bientôt sur tes bords la céleste lumière
De son plus pur rayon étincelle et reluit.

Lorsque la faible voix de tes ruisseaux limpides
Se mêlait au bruit sonré des cascades rapides,
Où le poète assis revait son chant divin?
D'un zéphir son accent avait le doux murmure,
Quand sa muse disait l'éternelle verdure,
Qui te valut plus tard le nom de "Verte-Erin"!

Quand tes filles aussi d'une voix plus timide,
Parcourant de tes bois la surface sans ride,
Répandaient dans les airs leurs joyeuses chansons?
Ou d'un pas plus léger que la biche sauvage,
Reprenaient vers le soir le sentier du bocage
En mêlant leurs accords aux échos des vallons?

Comme un nouvel Eden tu flottais sur les ondes,
Et le gazon fleuri de tes rives fécondes
Te fit avec raison nommer "Perle des mers"!
On eut dit à l'éclat de ton manteau sublime
Que tu fus destinée à régner sur l'abime,
Au lieu d'etre aujourd'hui capitale dans les fers

Oui, ces jours sont passés comme le vent d'automne,
Ne laissant après eux que l'aspect monotone
Du bosquet dépouillé par la froide saison!
Le souffle de la mort et de la tyrannie,
En passant sur les bords de la belle Hibernie,
Dans ses fertiles flancs a posé son poison

Ah, souviens-toi surtout, ô terre infortunée!
Quand la main d'une sœur contre toi s'est tournée,
Pour plonger dans ton cœur un glaive d'assassin
Au lieu de protéger les jours de ton enfance,
L'orgueilleuse Albion, comptant sur sa puissance
Osa lever le fer pour déchirer ton sein!

Quand tes braves enfants virent sur ton rivage
L'étranger qui venait t'imposer l'esclavage,
Et conduire au tombeau ta belle liberté,
Tu le sais à quel prix on te courba la tete,
Car tu gentais alors, meme avant ta défaite,
Tout le poids de malheur qu'on t'avait apporté,

Quand d'erreur en erreur et d'abîme en abîme,
L'Angleterre tombait de ce trône sublime,
Où jadis la plaça la foi de ses aïeux,
Chaque jour fournissait ses tourments et son crime,
Et des actes sanglants que l'injustice anime
Etaient les seuls projets de ses rois malheureux!

Et semblables au vautour dont les ailes rapides
Ne peuvent satisfaire à ses griffes avides,
Tant la faim de sa proie anime sa fureur!
Ainsi l'Irlande vit sa perfide voisine
Lui lancer un regard dont la rage intime,
Puis abattre sur elle un bras plein de terreur!

Souviens toi de ces jours de tristesse et d'alarmes,
Quand de rois corrompus voyaient couler tes larmes
Sans vouloir écouter ta plainte et tes sanglots!
Ces infâmes tyrants d'une main criminelle
Arrachaient les enfants encore à la mamelle,
Pour les abandonner aux caprices des flots!...

Quand enfin, fatigué d'entôler des complices,
On mit aussi l'exil au nombre des supplices,
Pour atteindre plus vite un but ignoble et bas!
L'ennemi, son contact d'insulter à tes peines,
Exposa tes enfants sur des rives lointaines,
D'où leurs pleurs et soupirs ne te parvenaient pas!

Et lorsque la terreur fut à son apogée;
Qu'une coupable foi fut partout propagée;
Tout trembla de frayeur sous le chef apostat!...
Et sans rougir de honte on a vu Thérèse,
Asseir sur un trône avec hypocrisie,
Régissant de concert et l'église et l'état!

Et toi pauvre captive!... on te permet à peine
De compter en pleurant les anneaux de la chaine
Qui te courbe la tete et t'attache au malheur!
Tu gémis! et ta voix que nul écho répète
Semble importune à tous, et demeure muette,
Ou ne trouve partout qu'injustice et froideur!

Oh! ce peuple jadis aux bords de Babylone,
Gémissant dans l'exil sur un sol monotone,
Se consolait encor loin de son ciel natal,
Car l'enfant d'Israël du moins dans la souffrance
Voyait dans l'avenir briller sa délivrance,
Mais toi! nul n'adoucit ton sort triste et fatal!

Soit ferme cependant! et brave l'esclavage!
Ris de ton oppresseur dans sa plus grande rage!
Nier une friesade à la façon de l'ordinaire des perroquets. Cela fera sur votre pauvre estomac, un peu rouillé par les années de service, l'effet d'une vraie camisole de velours d'Utrecht.

—C'est bel et bon, reprit Jérôme tout-à-fait calmé; mais, en attendant, tu nous a mis dans un cruel embarras, et sans le secours du colonel, qui a eu l'obligeance d'aider mon père, je ne sais comment j'aurais fait pour l'amener jusqu'ici avec le froid qu'il fait déjà.

Cyprien salua encore l'empereur.

—Papa, l'étape n'est pas longue et la route est magnifique: c'est tout pavés, répliqua-t-il en levant au ciel, en ce moment scintillant d'étoiles, son œil unique; ce temps-là me rappelle l'illustre Dugommier, mon ancien général!

Et, passant en même temps à la gauche du centenaire, il ajouta avec gaité:

—Je reprends ma place de bataille et mon poste d'honneur, suffit.

—Oui, monsieur Cyprien, dit en s'éloignant un peu Napoléon, qui jusqu'alors s'était borné à écouter la justification de l'invalide, cette place est maintenant pour vous un véritable poste d'honneur que vous devez vous montrer jaloux de ne céder à personne.

—Il est positif, mon colonel, que je n'abandonnerais pas plus celui-là aujourd'hui que je n'ai abandonné les autres jadis.

—Je le crois. A quelle affaire avez-vous donc été martyrisé ainsi?

—Mon colonel, à la bataille de Fleurus, gagnée sur les Autrichiens par le général Jourdan, aujourd'hui maréchal de l'empire. En nous précipitant sur les pièces ennemies, une d'elles, chargée à mitraille, me rasa le menton comme vous voyez, me décrocha un œil et me débarrassa de mes deux jambes sur le même temps. Mais, dit Cyprien en frappant sa large poitrine de ses deux mains, l'estomac est resté intact et le cœur n'a pas été touché; aussi figure-t-il sur le contrôle du corps comme jouissant complètement de la solde d'activité.

Napoléon sourit à ce propos de Cyprien.

—La journée de Fleurus, lui demanda-t-il, n'eut-elle pas lieu de 26 juin 1794?

—Oui, mon colonel. Il y faisait plus chaud qu'à cette heure, je vous en réponds?

—C'était déjà du temps de Bonaparte, dit le centenaire.

—Grand-père, reprit Cyprien, avec vivacité, dites, sans vous commander, de l'empereur Napoléon-le-Grand: ce sont ces noms de baptême, et on ne l'appelle pas autrement à l'hôtel.

—Oui, comme feu Sa Majesté Louis XIV.

—Eh! grand-père! s'écria Cyprien avec impatience en pirouettant sur une de ses jambes; laissez-nous donc tranquilles avec ce monarque de l'ancien régime qui ne faisait la guerre qu'en perruque et en bas de soie! Votre Louis XIV n'était qu'un roi enrubané et empanaché, bon tout au plus à commander les anciens du camp de la Lune! Est-ce que vous pouvez le comparer à Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie? A la bonne heure, voilà un pur monarque! Lui, il porte des bottes, une capote, les cheveux courts et un chapeau comme les nôtres! Celui-là est un héros consolidé, et de plus ficelé selon l'ordonnance! N'est-ce pas, mon colonel?

A cette interpellation, l'empereur avait froncé le sourcil, et de cette voix grave qui dictait les destinées du monde, il répondit froidement:

—Vous vous trompez, M. Cyprien; Louis XIV a été un grand roi! C'est lui qui a élévé la France au premier rang des nations de l'Europe; c'est lui qui, le premier, a eu 400,000 hommes sur pied et cent vaisseaux en mer. Il accrut la France du Roussillon, de la Franche Comté et de la Flandre; il assit un de ses enfants sur le trône d'Espagne; enfin c'est lui qui a créé l'hôtel des Invalides! Depuis Charlemagne, il n'y a pas de roi de France qu'on puisse lui comparer!

En entendant Napoléon faire ainsi l'éloge du prince pour lequel il professait une sorte de culte, le centenaire fit un effort pour se redresser tout-à-fait, et l'œil brillant de souvenirs, la voix émue d'admiration:

Bravo! bravo! dit-il à l'empereur. Ah! mon colonel! vous étiez digne de servir feu Sa Majesté Louis XIV: de son temps, où le mérite était si bien apprécié, il vous eût fait maréchal de camp!

Cyprien, plus attéré par l'accent avec lequel Napoléon avait exprimé sa pensée que par les paroles de son grand-père, baissa la tête et essaya de se justifier en balbutiant:

Pardon, excuse, mon colonel; je n'ai jamais connu le monarque de grand-papa; je n'en ai entendu parler que par les anciens camarades de l'hôtel.

Et ceux-là en parlant comme vous l'avez fait sont coupables, répliqua vivement Napoléon, car si la mémoire de Louis XIV doit être vénérée en quelque lieu, c'est ici, à cette place même! Qu'ils jettent les yeux sur tout ce qui les environne. Cette magnificence, la provoyante sollicitude dont ils sont entourés, ne leur disent-ils pas que le grand roi à voulu leur laisser une preuve éclatante de sa générosité et de sa puissance?

En ce moment une vive clarté ap-

JAMES DONNELLY.

Aylmer, Ottawa, 1 Déc. 1861.

## Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

### TROIS VISITES AUX INVALIDES.

1705—1806—1840.

(*La fin au prochain No.*)

—Cyprien? demanda Maurice.

—Oui, père, répondit Jérome en grommelant entre ses dents les épithètes de coureur et de libertin.

—Ne le gronde pas trop, reprit Maurice d'un ton de douceur, ne le gronde pas trop, cela ne lui arrivera plus.

—Je sais ce que j'ai à faire, répliqua sèchement celui-ci: c'est un mauvais sujet incorrigible.

—Où voyez-vous donc votre M. Cyprien? demanda Napoléon à Jérôme.

—Parbleu! là-bas, mon colonel, il est devant vous.

L'empereur regarda curieusement de tous côtés pour voir ce mauvais sujet, cet espiègle, cet enfant respectueux: il n'aperçut au loin qu'un invalide dont le menton d'argent brillait à la lueur de la lune et qui venait à eux aussi vite que ses deux jambes de bois pouvaient le lui permettre. C'était là le coureur, le libertin, sur qui étaient tombés si grotesquement les récriminations paternelles de deux générations. A la vue de ce martyr des batailles, Napoléon ne put se défendre d'un sentiment de pitié et d'admiration tout à la fois.

L'invalide No. 3 pouvait avoir une soixantaine d'années. Sa figure était horrible à voir tant elle avait été mutilée. En outre du menton postiche que l'art de l'orfèvre était parvenu à lui *

parut à l'autre extrémité du bâtiment, en même temps qu'un bruit de pas mêlé à un bourdonnement de voix se fit entendre. C'était Rapp, conduit par le maréchal Serrurier, accompagné de son état-major et suivi de plusieurs invalides qui tenaient des torches de résine à la main. Voici ce qui s'était passé :

Rapp avait attendu patiemment pendant une demi-heure à la place que l'Empereur lui avait assignée ; mais ne le voyant pas revenir, il avait quitté son poste et s'était peu à peu rapproché de la grille par laquelle il l'avait vu entrer. Une autre demi-heure s'était écoulée, la nuit étant tout-à-fait venue, l'inquiétude chez l'aide-de-camp avait bientôt succédé à l'impatience, et un quart-d'heure après, ne tenant plus aucun compte de sa consigne, il s'était fait reconnaître de la sentinelle, avait donné le cheval de l'empereur et le sien à garder à un invalide, puis, s'était dirigé en toute hâte vers le logement du gouverneur, qu'il avait trouvé à table avec sa famille, et lui avait dit, d'un air effaré, que l'empereur, entré seul et *incognito* dans l'hôtel, depuis plus d'une heure, n'en était pas encore sorti.

*(A continuer.)*

## A NOS ABONNÉS.

Tous ceux qui doivent à cet établissement sont priés de venir régler à ce Bureau ou avec M. G. Demers comme ci-devant.

Vu les changements qui viennent d'avoir lieu dans le personnel et l'administration de ce journal, les personnes qui ont annoncé sont notifiées que leurs annonces seront publiées comme d'ordinaire jusqu'à nouvel ordre ou d'après de nouveaux arrangements.

☞ Les Abonnés de l'*Union* qui reçoivent le *Courrier* voudront bien nous faire parvenir au plus vite le surplus d'abonnement $1.00) s'ils veulent recevoir ce Journal régulièrement. Nos conditions sont invariablement :—PAYABLE D'AVANCE.

☞ Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.


# Le Courrier d'Ottawa

**J. E. Dorion, Redacteur.**

**Ottawa, 11 Decembre, 1861.**


### La liberte du Commerce, et l'etablissement de Manufactures au Canada.

Le Commerce, dit le New-York Evening Post, ne se mêle pas de politique. Il envoie ce qu'il a à offrir où il y a demande et prend ce qu'il trouve en retour, ne demandant la permission que des autorités gouvernant les centres d'affaires. Il est juste, bon et convenable qu'il en soit ainsi. Le monde ne doit pas mourir de faim ou aller tout nu, parce que deux communautés politiques ont une querelle de juridiction. Il faut que l'industrie marche ; que les ouvriers obtiennent emploi et salaire ; que les familles mangent, que les diverses contrées échangent leurs produits le plus avantageusement possible, qu'il y ait ou non revolution dans ces contrées. Nous n'avons jamais cessé d'échanger avec la France, malgré ses vicissitudes politiques ; nous ne cessons pas non plus d'échanger avec le Mexique et les républiques de l'Amérique du Sud, parce que les partis y sont perpétuellement sous les armes et s'y disputent constamment le pouvoir. Et il en doit être ainsi.

Les Français, situés sous un ciel et sur un sol également heureux, se sont longtemps flattés d'avoir beaucoup à donner aux autres nations et presque rien à leur demander. Mais Colbert sentit que dans la fermentation où l'Europe se trouvait de son temps, il y aurait un gain évident pour la culture, et les productions d'un pays qui travaillerait sur celles du monde entier. Par ses soins s'élèvèrent de tous côtés des manufactures : les laines, les soieries, les tentatures, les broderies, les étoffes d'or et d'argent, tout acquit dans les établissements dont il dirigeait les opérations, une perfection que les autres ateliers ne pouvaient atteindre.

A part ce pays fameux de nos ancêtres, l'Allemagne nous donne aussi l'exemple des grands effets qu'elle a fait pour établir un commerce de quelqu'importance dans une région que tout semblait en repousser.

Le lin et le chanvre sont vivement cultivés et reçoivent une forme agréable ; on travaille la laine et le coton avec intelligence. Il serait absurde d'annoncer aux nations du Nord de l'Amérique une destinée aussi brillante quoique le commerce ait aussi commencé d'améliorer leur sort. Le fer de notre âpre climat est converti en des usages utiles au genre humain et une partie de celui qu'ils tiraient brut n'est vendu aujourd'hui qu'après avoir été travaillé. Nous savons que les occupations sédentaires des arts mécaniques rendent les hommes plus sensibles aux injures des saisons, moins propres au grand air qui est le premier aliment de la vie ; mais enfin on est encore plus heureux d'amener l'espèce humaine sous les toits des ateliers, que de l'aguerrir sous les tentes, puisque la guerre détruit quand le commerce crée. Ayant le bonheur de jouir dans le moment d'une paix parfaite, profitons des leçons que nos voisins nous ont donné quand ils s'occupaient exclusivement de pousser au moyen de leurs manufactures, ne pourrions-nous point profiter de leurs dissentions intestines, pour soulever la terre, non pour faire des tranchées, mais la remuer avec tous les leviers du génie. Toutes les branches de l'arbre généalogique des sciences en sont développées avec les progrès des arts et des métiers. Les mines, les moulins, les draperies, les teintures ont agrandi la sphère de la physique et de l'histoire naturelle.

Après la culture des terres, c'est dont celle des arts qui convient le plus à l'homme ;

l'un et l'autre sont aujourd'hui la force des Etats policés. L'industrie peut enfanter des vices, mais de même elle bannit ceux de l'oisiveté qui sont mille fois plus dangereux. Elle ne manque ici, tout est favorable à la prospérité des manufactures—le climat et nous croyons le gouvernement.

Nous parlions dans notre dernier No. du retour de nos compatriotes vers la patrie, de ces *émigrations* vivant aux Etats-Unis qui travaillent et contribuent au progrès d'un gouvernement qui n'est pas le leur ; nous avons souhaité et espéré qu'avec l'aide du gouvernement et de nos sociétés de colonisation, nous pourrions faciliter le retour de ces frères qui pourraient rendre utiles leurs expériences dans les manufactures américaines dans nos propres usines. Pendant que les peuples du Nord se massacrent, tâchons de ramener vers nous ceux qui échappent au glaive du parti vainqueur. Dans des régions où le cours des eaux est suspendu la moitié de l'année, où le souffle des vents fait éclater le tronc des arbres, où les graines, les plantes, les sources, tout ce qui soutient la vie est mort, ou la douleur sont de tous les corps, où le repos plus funeste que les fatigues excessives en suivi des pertes les plus cruelles ; où les bras que l'enfant tend à sa mère se raidissent, et ses larmes se retirent sur ses joues, il faut nécessairement l'établissement de manufactures afin d'aider à la prospérité du pays, du particulier, et de la nation.

### Si la Papaute etait independante quand elle n'avait pas son pouvoir temporel !

*(Suite et fin.)*

**6e FAIT.**

***Amalasuenthe, régente d'Athalaric, et le pape Jean II (525).***

Lorsque le pape Jean II fut élu pour succéder à Boniface. II, le gouvernement d'Athalaric, roi des Ostrogoths, s'arroges le droit de *confirmer* l'élection, et dans l'intérêt de sa fiscalité, préleva, comme droit de confirmation du Pape, trois mille sous d'or (soixante mille francs) sur l'Eglise romaine. On donna pour raison que cette somme servirait à nourrir les pauvres de Ravenne.

**5e FAIT.**

***Théodat et le pape Sylvère (536).***

Théodat, successeur d'Athalaric, aussitôt après la mort de saint Agapit, fit élire, de sa propre autorité, le diacre Sylvère, sans laisser aucune liberté aux suffrages. Il menaça même de mort les clercs qui résisteraient à ses ordres. Le clergé de Rome, obligé de céder, préféra ratifier par son consentement une élection que Théodat se disposait à soutenir par la force des armes. Sylvère déjoua par sa conduite toutes les espérances du roi des Ostrogoths, et il sut maintenir, au prix de sa vie, l'indépendance du Saint-Siège.

**6e FAIT.**

***L'impératrice Théodora Bélisaire et le pape Sylvère (537).***

Bélisaire avait reconquis l'Italie sur les Goths. L'impératrice Théodora, femme de Justinien, cette comédienne effrontée qui dirigeait à la fois l'Empereur et l'Empire, voulut forcer le pape Sylvère à recevoir dans sa communion les hérétiques partisans d'Eutyches. Bélisaire reçut des instructions de Constantinople pour faire violence au Souverain Pontife, afin de lui arracher un consentement. L'illustre général ne se prêta qu'avec beaucoup de répugnance à ce qu'on demandait de lui. " Je ferai ce qu'on exige de moi, dit-il ; mais ceux qui poursuivent la mort de Sylvère en rendront compte au tribunal de Jésus-Christ, " Il fit venir le Pape à son cabinet, et après un entretien qui n'aboutit qu'à un refus formel, il lui fit enlever son pallium et ses habits pontificaux, le revêtit d'un habit de moine et l'exila à Patare, en Lycie. L'Evêque de Patare, ému d'une respectueuse compassion pour les malheurs du Saint-Pontife, se rendit à Constantinople et reprocha à l'Empereur les indignes traitements qu'on avait fait subir au Chef de l'Eglise. Justinien feignit d'ignorer ce qui s'était passé ; mais il donna immédiatement des ordres pour que Sylvère fût reconduit à Rome avec les honneurs dus à son rang. Théodora essaya inutilement d'éluder la décision de son époux. Justinien maintint, avec fermeté l'exécution de cette mesure, et le Pape fut ramené à Rome.

**7e FAIT.**

***L'exarque de Ravenne, l'empereur Constant et le pape Martin Ier (765).***

Théodore Calliopas, exarque de Ravenne accusa le pape Martin Ier d'hérésie, ajoutant qu'il fallait passer en secret de l'argent aux Sarrasins pour les engager à faire la guerre à la chrétienté. La malignité de l'exarque prenait pour point de départ de cette dernière calomnie l'œuvre du rachat des captifs, que le Pape avait organisée. Muni d'un décret impérial, il vint à Rome avec son chambellan, Théodore Péliure, s'empara du Pape, qui était malade, le fit embarquer sur le Tibre pendant la nuit et l'expédia dans l'île de Naxos. Les souffrances du saint Pontife furent cruelles pendant le trajet, et défense expresse avait été faite de lui procurer aucun soulagement, De Naxos, où il demeura une année entière, le Pape fut transféré à Constantinople et jeté pour trois mois en prison. L'empereur Constant le fit comparaître devant son tribunal et le livra aux outrages des soldats de la garde. Enfin, banni de la cour, il fut relégué dans la Chersonèse-Taurique, où il mourut le 16 septembre 665.

" Nous n'avons cité que les principales persécutions que la Papauté eut à souffrir avant le VIIIe siècle. Si l'on voulait parcourir l'histoire dans ses détails on en trouverait un grand nombre d'autres. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces persécutions viennent toujours d'une autorité qui se croit en droit d'agir ainsi, parce qu'elle compte le Pontife au nombre de ses sujets. Libère était le sujet de Constance ; Théodoric prétendait bien que Jean Ier devrait lui rendre hommage et que Rome était son domaine comme Ravenne. C'est par le même principe que Bélisaire, au nom du gouvernement byzantin, dépouille le Pape de ses insignes et que l'exarque de Ravenne vint le saisir au milieu de Rome pour l'envoyer en exil. Que les journaux officieux ou officiels démentent ces faits, ou qu'ils cessent de maintenir leur thèse. Il y a malheureusement en France trop de gens qui se paient de paroles ; mais quand la vérité se montre d'une manière si évidente, c'est réellement se moquer du public que de la nier."

## NOUVELLES TELEGRAPHIQUES.

*ARRIVÉE DU NORTH AMERICAN.*

Portland, 6 décembre 1861.

Ce steamer de la malle royale canadienne est arrivé ici à 3 heures et demie P. M.

Liverpool, 24 novembre.

L'affaire du *Hasbrelle* et du *Harvey Birch* absorbe l'attention générale. Ce dernier bâtiment a relâché à Southampton pour y subir des réparations. Le capitaine du *Harvey Birch* s'est rendu à Londres pour se consulter avec le ministre Américain. L'équipage du *Harvey Birch* a juré une implacable vengeance à celui du *Nashville* qui a été mis aux fers pour refus de service d'allégeance aux confédérés.

Le colonel Peyton, se trouvait à bord du *Nashville*, charge d'une mission de la Caroline du Sud, et s'est rendu à Londres avec le commandant Pengrim qui veut convertir le *Nashville* en vaisseau de guerre, dans le port de Southampton, mais il s'élève sur ce point de légales difficultés. La question est de savoir, en outre, si la proclamation de la neutralité n'a pas été violée par le débarquement de prisonniers de guerre. On dit que le *Nashville* a à son bord des officiers prêts à prendre du service sur les bâtiments confédérés qui se préparent en Angleterre. *Le Times* dit à cet égard qu'il est de l'intérêt du gouvernement britannique ou d'éloigner ces deux vaisseaux du port, ou de les placer sur le même pied de neutralité.

On rapporte que le steamer de Galway *Adriatic* doit être mis en vente et équipé pour la destination des Indes Occidentales, mais l'on croit qu'il est destiné au trajet des Etats-Unis.

Les commissaires Slidell et Mason, étaient attendus le 25 à Southampton par le steamer *la plata*.

On dit que le notoire James Adger s'est mis en croisière pour intercepter le steamer anglais et le capturer comme ayant à son bord des marchandises de contrebande.

Aucune nouvelle du *North-Briton*, l'*Anglo-Saxon* est en retard.

Le parlement Italien avait été ouvert. Ricasoli a présenté un projet de loi pour la solution de la question romaine.

L'assurance sur le *North Briton* s'est accrue de 30 guinées, et celle de l'*Anglo Saxon*, de 50 schelings.

FRANCE.—Il est question d'une réduction dans l'armée de 80,000 à 100,000 hommes qui doivent recevoir un congé d'un an.

On rapporte que le ministre de la marine a déclaré qu'il ne pouvait pas admettre dans son département une réduction de 5 centimes.

M. Fould ne prélevra pas actuellement l'emprunt.

Cialdini est arrivé à Paris.

Le nouveau roi de Prusse entre tout-à fait dans des vues libérales, et la plus grande activité règne dans l'organisation de la marine.

La reine d'Espagne est de nouveau enceinte.

TURQUIE.—L'abondance de neige tombée dernièrement a forcé Omer Pacha de prendre ses quartiers d'hiver.

AMERIQUE DU SUD.—Le ministre Américain a présenté ses lettres de créance au gouvernement.

### ARRIVEE DE L'*AFRICA*.

New-York, 8 décembre.

L'*Africa* parti de Liverpool le 24 et de Queenstown le lendemain vient d'entrer dans ce port.

M. Goodrich, secrétaire de légation à Bruxelles est parti de Londras à bord de L'*Africa*, porteur de dépêches spéciales à Washington.

L'affaire du *Nashville* continue à créer une grande excitation.

Ce navire était encore mouillé au port de Southampton, mais il n'a point été question de le réparer ou de lui fournir des provisions.

Le *Daily News* dit qu'il serait monstrueux de permettre aux parties belligérantes d'entrer dans un port neutre pour obtenir les moyens de continuer la guerre.

*Le Herald* annonce que s'il est permis au *Nashville* de recevoir aucunes munitions de guerre dans un port neutre ; l'Angleterre se départira de sa neutralité en se brouillant avec le gouvernement fédéral.

On attendait en Angleterre l'arrivée prochaine de Slidell et Mason.

### NOUVELLES ULTERIEURES PAR L'*AFRICA*.

L'*Europa* est arrivé à Liverpool le 24 et l'*Anglo Saxon* le 22.

Une importante conférence a eu lieu à l'Amirauté à propos du *Nashville*.

Le navire *Harvey birch* a sombré en mer à une profondeur de 75 pieds d'eau.

Lord Stanley, dans une adresse à ses constituants, a dit que le gouvernement fédéral n'avait pas pu agir autrement qu'il ne l'avait fait, tout en déclarant qu'il n'était point question d'abolir les institutions démocratiques.

Ricasolie a, dans le parlement de Turin, discuté la question romaine en proposant des arrangements.

TURQUIE.—Fuad Pacha a été nommé au poste de grand-Visir.

L'*Arago* est arrivé à Southampton le 23 du mois dernier.

Raguse, 24 novembre.

Une dépêche officielle annonce, que Omer Pacha à la tête de 8 bataillons, a défait et mis en route 8,000 insurgés près de Piva, après un combat acharné qui a duré 4 heures.

Le nombre des morts et des blessés a été des deux côtés très-considérables.

Turin, 24 novembre.

Les différents entre Cialdini et le gouvernement ont été aplanis, et le général est appelé au commandement du 4me corps d'armée. Le bill pour le prélèvement d'une taxe de guerre dans toutes les provinces a été adopté.

Lord Stanley a ajouté dans son adresse à ses constituants qu'il y aurait bientôt deux gouvernements en Amérique.

## CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

*Les Etats-Unis.—Les Candidats à la Mairie.—L'empereur de la Chine.—Contrefaçons.*

Les nouvelles de la semaine ne sont pas des plus importantes. Les Etats-Unis n'offrent que des incidents plus ou moins insignifiants. Pas une seule bataille. Pas la moindre égratignure, pas un homme de tuer—et comme dirait une dépêche américaine " *All right, we retreated in good order.*"

Ici dans la cité d'Ottawa les choses sont plus sérieuses, on se prépare aux élections municipales, et les candidats à la Mairie déjà sur les rangs semblent vouloir ne reculer devant aucuns sacrifices afin de réussir, mais comme ils ne pourront pas tous être vainqueurs, ils veulent réciproquement prouver d'avance qu'ils sont certains de gagner la course. MM. Workman, Lazure et McGillivray se font concurrence. Tous trois paraissent jouir de la confiance du public, et avoir un grand nombre d'amis, et tous trois sont bien dignes dit-on d'occuper le SIEGE de la MAIRIE.

Nous allons être témoins d'une lutte électorale, municipale, etc., qui promet déjà d'être très *chaleureuse*. C'est ce qu'il faut en hiver, quand les froids sont sévères et rigoureux, quand les théâtres sont vides et que les acteurs sont remplacés par les candidats municipaux, ayant pour spectateurs les *indépendants* électeurs de la cité d'Ottawa. Allons donc..... on ne pourrait mieux commencer l'an de grâce 1862 qu'à l'inaugurer par une élection. L'on peut être certain d'une chose, c'est que les visites du jour de l'an se répéteront, et les poignées de mains se renouvelleront, que les saluts en seront que plus gracieux—et que candidats comme *courriers* vont être forcés de faire dépense.....de politesse. C'est toujours un progrès et une amélioration que l'on devra point repousser et qui n'est point à dédaigner par le temps qui court. . . . . .

Il paraîtrait que l'empereur de la Chine est mort à la suite d'une orgie. Il relevait à peine d'une assez longue maladie. Il donnait un grand dîner dans son palais ; il but une grande quantité de rhum. Ou lui fit ensuite goûter d'une liqueur qu'il ne connaissait pas : c'était de la *chartreuse*, et dit la lettre à laquelle nous empruntons ces détails, l'empereur en but une telle quantité, qu'il en résulta pour lui une inflammation d'entrailles qui l'a emporté en quelques jours. C'était d'autant plus facile à prévoir, que ce prince a été soigné par des médecins chinois qui, pour tout remède, usaient de conjurations et prétendaient ainsi le guérir.

Nous ne croyons pas que l'empereur de la Chine ait lu le *Manuel de Tempérance* de M. Chiniquy, car s'il l'eut lu, il se serait converti.

Il en a converti tant d'autres le pauvre homme ! !

. . . . . .

CONTREFAÇONS.—Les Journaux de Philadelphie rapportent que le pays est inondé de billets contrefaits, et que les individus qui se livrent à cette industrie ont acquis une surprenante habileté, non seulement dans l'art de fabriquer leurs images de mauvais aloi, mais encore dans celui de les mettre en circulation.

Parmi les moyens usités pour faire des dupes, en voici un qui a été plusieurs fois employé avec succès, et qu'il n'est pas inutile de connaître.

Un chaland se présente dans un magasin et achète quelque bagatelle qu'il paie avec un billet authentique. Peu de temps après arrive une nouvelle pratique qui fait une acquisition et présente un billet de la même banque. Le marchand, qui vient d'en recevoir un semblable, et qui, apparavant, a consulté son guide-âne pour n'être point trompé, accepte le nouveau paiement avec la même monaie dont il a vérifié l'authenticité,—et il est volé : le billet est faux.

Autre tour. Un monsieur se présente avec un uniforme de la marine ; il a des boutons à l'ancre, des galons d'or, la casquette ornée des lettres sacramentelles : " U. S. N.," *United States Navy*. Le naïf Pennsylvanien est trop chaud unioniste pour suspecter un officier de l'Oncle-Sam. Il reçoit le billet, et le billet et l'officier ne sont que des contrefaçons.

Plusieurs de ces industriels ont été arrêtés samedi dernier. Dans le nombre se trouve une femme d'Elizabeth.

L'Institut Canadien Français de la cité d'Ottawa a dernièrement fait l'acquisition d'un des magnifiques lots situés en face de la cathédrale et appartenant au gouvernement.

Comme c'est par l'entremise de R. W. Scott M. P. P. que la transaction a eu lieu et que le lot a été généreusement cédé par le gouvernement à un prix bien au dessous de sa valeur ; l'institut prie M. Scott de recevoir ses plus sincères remerciments pour tout le trouble qu'il s'est donné dans cette transaction pour la part active qu'il a prise au nom de l'institut.

P. Comte Président,
G. Demers, Sec.

Les R. P. O. ont commencé une retraite qui doit se continuer pendant la quinzaine.

Vu l'absence du rédacteur du *Courrier* et son déménagement nous ne pouvons fournir autant de matières à lire que d'ordinaire.

M. Lazure qui était candidat à la mairie vient de résigner.

D'après nos conditions d'abonnement le second semestre est dû. Nous prions tous ceux qui doivent à cet établissement de venir régler au plus vite par interêt pour eux comme pour nous.

Nous avons reçu pendant la semaine plusieurs lettres que nos correspondants nous ont prié d'insérer dans nos colonnes. Nous ne pouvons les publier, car ces lettres de félicitations n'ont de l'intérêt que pour nous. Nous remercions néanmoins ces amis de leurs bons souhaits, et de leur flatteuse appréciation de ce journal. L'expression de leurs sympathies sera nous l'espérons un garant du succès que l'on souhaite au *Courrier*.

### NOUVELLES DU CANADA.

AGENTS DU NORD A QUEBEC.—Le *Chronicle* de ce matin dit qu'il y a actuellement à Québec des agents des Etats-du-Nord qui cherchent à recruter des soldats pour le Nord. Ils ont entre autres, essayé d'attirer dans leur piége le fils d'un des employés du *Chronicle*.

Il y a déjà plusieurs semaines que ces agents déguisés courent les rues de Québec, et on nous affirme que plusieurs jeunes gens ont reçu d'eux des offres séduisantes qui n'ont cependant pas été acceptées.

On nous écrit de St. Anicet :

" Je crois vous faire plaisir en vous informant que depuis le commencement de la guerre dans les Etats ci-devant unis, pas moins de 30 familles Canadiennes sont revenues de l'Etat de New-York seul se fixer dans cette paroisse. Ces 30 familles ne comptent pas moins de 150 personnes, et beaucoup se proposent d'imiter leur exemple avant le printemps."

### Faits Divers.

—On annonce de Londres que M. Le dru-Rolin est atteint d'une hypertrophobie du cœur, et que son état offre une gravité dont s'inquiètent ses amis.

UNE CONTEUSE DE COULEUR.—Emma de Coursey est jeune fille de couleur ; on l'appelle la *coulesse* ; elle est jolie et a la peau couleur café au lait. Elle est accusée par Emma Martin qui est noire, par Mary Pelo, qui est jaune aidée par John Dickerson, qui a la couleur d'un manteau de *drap anglais*, et une toison crépue qui fesait envie à ce mouton. Il paraît que samedi dernier, au moment où la foule descendait du Metropolitan theatre, à Boston, Emma de Coursey a jeté du vitriol à la figure et sur les vêtements des jeunes personnes et du monsieur qui l'ont traduite devant le juge Shattuck. Miss Martin présente un châle brûlé par l'acide. M. Dickerson montre sur son crâne dénudé une place où le vitriol a fait une trouée parmi des flocons de laine aussi impénétrables qu'un matelas. Toute la population du quartier noir est en proie à une surexcitation extrême. Une différence de nuance dans la couleur de la peau de ces dames a été l'origine du conflit ; une jalousie vivace avait déjà donné lieu à de fréquentes altercations entre elles, et enfin la demoiselle café au lait a reconnu aux moyens violents pour avoir raison de ses rivales. La justice est saisie, et, en attendant qu'elle prononce, l'irascible comtesse a été mise en lieu de sureté.

LE GREAT EASTERN.—Les directeurs du *Great Eastern* ont résolu récemment d'assembler leurs actionnaires, afin de leur proposer un appel de fonds nécessité par les réparations des dernières avaries. Cette assemblée a eu lieu, et la résolution d'émettre pour 25,000 liv. sterl. d'obligations a été adoptée.

Le *Times* annonce que déjà 15,000 obligations ont été souscrites.

LE FEU DANS LES PRAIRIES.—Un voyageur arrivé à Louisiana, Missouri, rapporte que, il y a eu lundi quinze jours, un terrible ouragan s'est déchaîné sur les prairies. Le jour était parfaitement clair ; on ne voyait pas un nuage à l'horizon, et depuis le matin jusqu'au soir le vent n'a cessé de souffler avec une si effroyable force, que la voiture de la malle était à chaque instant en danger d'être renversée et mise en pièces ; heureusement, la direction de la tempête, qui venait de l'ouest, la poussait en avant. C'était tout ce que pouvaient faire les mules que de la retenir et de l'empêcher de rouler par-dessus elle. Mais le plus terrible de la situation fut que le feu se déclara dans les plaines. Le conducteur, voyant le danger qui le menaçait, fouetta les mules et les chassa de toute la vitesse de leurs jambes devant la poursuite de l'élément dévorant. Il gagnait du terrain, lorsqu'il arriva à une montagne qui lui barra le chemin. La mort lui apparut alors horrible, certaine, inévitable. Les flammes accouraient de tous côtés sur les ailes de l'ouragan ; les colonnes de feu et de fumée se pressaient et se réunissaient de toutes parts dans un embrâsement immense : le malheureux conducteur et le courrier, seuls au milieu de ce désert de feu, n'avaient plus de recours que dans la Providence ; les mules, effrayées par le grondement de cette mer ardente, culbutèrent la voiture, brisèrent les traits et les rênes, et prirent la fuite à travers les flammes qui les avaient poursuivies. Les deux hommes s'accroupirent alors derrière la voiture comme derrière un rempart, entassèrent sur eux les quinze sacs de dépêches ; c'était, du moins, un obstacle qui pouvait les garantir un instant. Ils étaient sauvés. Sur les quinze sacs, dix ont été brûlés avec ce qu'ils contenaient. Les malheureux voyageurs purent revenir à la station de Pawnee, d'où ils étaient partis le matin, et où ils ont retrouvé leurs mules qui avaient su revenir à l'écurie.

*Le Prince Impérial.*—Dans le cours du mois dernier, dit une lettre adressée au *Chronicle* de Londres, le jeune prince se présente un beau matin dans le cabinet de l'empereur, revêtu du costume de grenadier et en tenue de campagne. Il portait la gibecière, avait le sabre au côté, le shako sur la tête ; son équipement ne laissait rien à désirer.

Où allez-vous donc, Prince dans cet attirail de guerre, lui demande l'Empereur, en souriant ?

Me battre pour le Pape, répliqua froidement le bambin ; puis il sortit.

MOUVEMENT MILITAIRE.—Jeudi un chargement de 600 quarts de poudre a été envoyée de Kingston à Toronto. Dix canons de 68 doivent aussi y être envoyés dans quelques jours.

MILICE CANADIENNE.—Nous apprenons que la compagnie de carabiniers volontaires, composé d'étudiants et autres jeunes gens instruits de cette ville, et que nous annoncions l'autre jour être en pleine voie de formation, sera commandée par M. de Salaberry, qu'on nous représente comme propre sous tous les rapports à commander ces jeunes gens, et qui leur donnera en outre tout le prestige de son nom tout historique.

Nous sommes priés d'annoncer que l'assemblée préliminaire des membres de la Compagnie aura lieu vendredi soir, à sept heures, à l'Arsenal situé en arrière du Département des Postes, sur l'Esplanade.—*Courrier du Canada.*

L'HOMME AU GRAND LIVRE.—Un paysant qui avait conduit à Leipzig une voiture de bois, s'arrêta au faubourg. Un bourgeois, nommé *Stagulier*, marchande et achète le bois pour un certain prix. Mais, comme il est très-pressé, il donne verbalement son adresse au paysan, et lui recommde de le suivre incessament. Néanmoins, celui-ci ayant reçu des arches, entre dans la maison la plus proche, boit quelques verres d'eau-de-vie, et oublie tout-à-fait le nom et la demeure du bourgeois. Que faire ? Il conduit au hasard sa voiture dans la ville, espérant se rappeler tout cela en chemin. Après avoir frappé à toutes les portes de plusieurs rues, il en vit une d'où sortait une foule de jeunes gens. Il aborde un de ces enfants, et le prie en grâce de lui dire où demeure l'homme qui vient d'acheter du bois ?—Mon cher ami, répliqua malicieusement le petit lutin, j'étudie ici, et je devrais à la vérité tout savoir ; mais, comme il n'y a encore que six semaines que je fréquente l'école où l'on apprend tout, je ne suis pas encore assez avancé pour répondre à de pareilles questions. Mais il y a dans cette maison-ci un homme qui a toujours un gros livre devant lui, et qui, pour deux *gros* (six sous), vous satisfera infailliblement. Enchanté de cette nouvelle, le paysan se hâte d'aller dans cette maison. Il entre dans l'auditoire du professeur N. . . ., qui, effectivement, avait un grand in-folio devant lui. Le paysan, le bonnet sous le bras, met deux gros sur la table, et prie ce Monsieur d'ouvrir le livre, et de voir le nom de celui qui a fait emplette de sa voiture de bois. Plein d'étonnement, le professeur examine l'interrogateur, et prononce enfin ces paroles : " *Eh ! c'est singulier !*" Justement ! s'écrie le paysan, c'est *Stingulier* qu'il s'appelle. Tenez, voilà encore deux gros, parce que cette fois-ci vous l'avez su d'abord sans consulter votre livre.

UN MATIN FEROCE.—Il y a quelques jours, un fermier de Cleveland (Ohio) nommé Peter Ziegler, eut la fâcheuse inspiration d'intervenir dans une querelle d'Allemand que son chien, un matin de terrible encolure venait de chercher à un autre chien qui passait son chemin sans rien dire ; il paraît que le matin s'était levé ce jour là d'assez mauvaise humeur et qu'il n'était pas résigné aux coups de fouet, dont il avait pourtant l'habitude ; car il protesta vivement, et, sans respect pour la hiérarchie, sauta à la gorge de son maître. Il lui entra ses dents et ses griffes dans les chairs ; il le roula sur la route, et il allait l'étrangler malgré les coups de manche de fouet plombé dont le gratifiait le malheureux fermier, lorsque fort heureusement—pour le fermier—un voyageur qui passait sauta à bas de sa voiture, tira un révolver de sa poche, et en logea trois balles dans la tête du chien.—Il est probable que le fermier guérira de ses blessures ; mais elles sont fort graves, et il n'est pas absolument hors de danger.

UN JOURNAL EN PLEIN VENT.—A Eastport, dans le Maine, les journaux sont distancés et on se passe d'imprimeurs. Tous les soirs on reçoit une dépêche télégraphique, on sonne la cloche, le peuple se rassemble et on lit les nouvelles à haute voix. Puis un agent de l'autorité passe dans les rangs et chacun contribue au paiement du télégraphe. L'excédant est versé à un fonds commun qui sert à assister les pauvres. On dit que la caisse est riche et que les besoigneux ont de la sorte une liste civile grassement subventionnée.

L'idée n'est pas à dédaigner ; c'est une manière de socialisme pratique qui a bien son mérite.

INCENDIE D'UNE MENAGERIE.—Il y a quelques jours, le feu a éclaté dans une maison de bois située au No. 15, Portland street, à Boston, dans laquelle était établie la ménagerie de M. George K. Goodwin, et avant qu'on ait pu éloigner les animaux, tout le bâtiment était en flammes. Le feu a pris dans la partie basse de la maison, où étaient remisées les voitures servant au transport de la ménagerie. Des bêtes, au nombre d'une centaine, étaient pour la plus part au deuxième étage. Elles ont été suffoquées par la fumée avant d'être atteintes par les flammes. Il y avait dans la collection trois lions d'Afrique, quatre leopards, un tigre du Bengale, le seul qui existât dans le pays, deux ours, un grand boa constricter, trente ou quarante singes, une hyène, trois poneys savant etc. Une collection de figures de cire a aussi été détruite. Les chevaux avaient été heureusement éloignés de la maison la veille. Sept chiens de garde attachés à l'établissement ont été brûlés et ont eu le même sort que les autres pensionnaires.

Il y avait une semaine que la ménagerie était ouverte, et M. Goodwin l'avait vendue depuis quelques jours. La perte est estimée à $10,000 dont la moitié était assurée.

On croit que le feu a été mis par un incendiaire.

UN FAUX PAS DE BLONDIN.—Ces jours derniers, dit le *Star* de Londres, Blondin a failli faire sa dernière pirouette sur la corde, au Palais de Cristal de Sydenham. Pendant qu'il dansait, il perdit son balancier et tomba. Mais, avec son agilité consommé et sa présence d'esprit habituelle, il sut se retenir avec le pied et resta ainsi suspendu durant plusieurs minutes. Enfin, il quita cette dangereuse position et parvint à se rétablir sur la corde. Les chercheurs d'émotion en ont trouvé à cette représentation. Heureusement ils ont pu se procurer ce plaisir sans qu'il en soit résulté aucun malheur.

### Deces.

En la paroisse de Ste.-Angélique, seigneurie de la Petite Nation, le 22 du courant à l'âge de 85 ans LOUIS ANTOINE COUILLARD dit DOUDOU, écr, major de milice et ancien marguiller du lieu ; frère de J.-Bte COUILLARD DIT DUPUIS, de St.-Thomas, en bas de Québec. Il fut un des premiers habitants de la seigneurie étant venu s'y établir en 1805. Il laisse une femme et 4 enfants, outre un grand nombre de parents et amis qui conserveront toujours un bon souvenir de lui.

—A St. Hyacinthe, le 8 courant, à l'âge de 65 ans, Ths. Boutillier, Ecr., M. D.

### ARRIVES A L'HOTEL CHAMPAGNE.

8 Dec. Moses Shepperd, Québec ; Chas. Chapt, Quebec ; Jno. Clouton, Montréal ; 9 Dec. William Forbes, Sen. Fitzroy ; William Forbes, Jun. Fitzroy ; Francis Vermette, Montréal ; Joseph Godin M.D. Montréal ; J. E. Dorion M.D. Ogdensburgh ; D. M. Rathray, Aylmer ; Moses Holt, Aylmer ;
10 Hans Müller, Montréal ;

### AUX ELECTEURS DE LA CITE D'OTTAWA.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de vous dire que je me suis décidé à me retirer de la présente contestation municipale, comme candidat à la Marie pour cette cité.

Tout en remerciant mes amis de leur prompt et chaleureux support.

J'ai l'honneur,
De me considérer,
Leur obéissant serviteur,
L. J.-B. LAZURE.

### A MM. LES ELECTEURS DU QUARTIER BY.

MESSIEURS,

Ayant déjà représenté votre quartier comme échevin, je crois me rendre à votre invitation et solliciter de nouveau les suffrages de tous les Electeurs en général pour le même poste que j'ai déjà occupé.

Mon grand but a toujours été de travailler dans les intérêts spéciaux de tous les contribuables de ce florissant quartier.

Si vous me faites l'honneur de m'élire, je ferai tout en mon pouvoir afin d'aider à l'amélioration de cette partie de la ville, de voir que le partage de vos deniers soit fait avec justice, économie, et d'une manière équitable pour tous.

Persuadé Messieurs que mes vues et intentions vous seront satisfaisantes ; J'ai l'honneur de nouveau de solliciter votre généreux support, et de me considérer,

Votre obéissant serviteur,
CHARLES LAPORTE.

Ottawa, 11 déc. 1861.

### AUX ELECTEURS DE LA CITE D'OTTAWA.

MESSIEURS,

Ayant déjà été demandé de me porter comme candidat par les principaux citoyens de la ville à l'office de Maire pour l'année courante ; c'est avec plaisir que je me rends à cette requête, et que je consens à me porter comme candidat. Si c'est encore votre désir de m'élire comme Maire d'Ottawa, je ferai tout en mon pouvoir afin d'accomplir mes devoirs comme tel, fidèlement et impartialement.

Pendant le temps que j'ai eu l'honneur d'être Maire, il a été consolant pour moi de voir progressé cette ville, non seulement en richesses, mais dans son apparence sans parler du grand travail national qui est prêt de sa fin. Les rues principales ont été égoûtées et macadamisées, et de nouveaux trottoirs qui ne peuvent être surpassés ont été faits. L'égoût et le macademe des principales rues, et les autres travaux en cette ville ont été accomplis.

La nécessité de toutes ces améliorations n'était pas à discuter, et par une sage et judicieuse direction le coût peut être rencontré sans forcer les citoyens de cette ville à de prompts paiements.

Votre obéissant serviteur,
ALEX. WORKMAN.

### A E. McGILLIVRAY, ECUYER.

MONSIEUR,

Nous les sous-signés citoyens et contribuables d'Ottawa voyant avec alarme la mal-administration de nos affaires municipales et connaissant que les dépenses inutiles du conseil de ville ne sont pas arrêtées, et devront conduire cette cité à une dette ruineuse ;

Ayant confiance dans votre intégrité comme homme d'affaire et vous sachant capable d'amener une réforme dans l'amélioration de nos affaires municipales ;

Nous vous prions bien respectueusement de venir de l'avant comme Candidat à la Mairie pour l'année courante ;

Et nous nous engageons à vous donner nos votes et à nous intéresser à ass

considère qu'il est nécessaire de ne point m'arracher aux responsabilités des devoirs qui sont attachés à cet office. Je me soumets donc Messieurs à votre requête, et si j'ai l'honneur d'être encore élu à la Mairie de votre florissante cité, vous n'aurez point à regretter la confiance que vous aurez placé en moi, et vous pouvez être persuadé que mon plus grand désir sera de protéger les intérêts de la cité.

Je vous rencontrerai donc le jour de la nomination à l'Hôtel de Ville, lundi le 23 courant, à dix heures, A. M., et alors je vous expliquerai plus au long mes vues sur le sujet.

J'ai l'honneur,
d'être,
Messieurs,
Votre obéissant serviteur,
E. McGILLIVRAY.

## AUX ELECTEURS DE LA CITE D'OTTAWA.

MESSIEURS,

Ayant été sollicité par un très grand nombre des plus influents citoyens de cette ville, particulièrement par mes compatriotes d'origine française, et par un grand nombre de membres des différentes nationalités à me porter comme candidat à la mairie aux prochaines élections municipales, J'ai l'honneur de vous dire qu'après les invitations si souvent réitérées de la part de mes amis et du public en général, que j'accepte la canditature que vous m'offrez.

Mes antécédents, Messieurs, comme échevin ont été enrégistrés dans les délibérations du conseil de la corporation de cette ville.

En tout temps, je n'ai demandé que justice égale et droits égaux pour tous les citoyens de toutes les origines et de toutes les classes.

Mon grand but a été de servir les intérêts de tous, sans m'occuper de la valeur intrinsèque des noms propres des particuliers

Comme officier public, je devais avant tout faire promouvoir les intérêts des contribuables qui résident dans mon quartier en particulier, et ceux de tous les citoyens en général.

Mon désir était de me retirer de la vie publique et de m'occuper plus spécialement de mes intérêts privés et commerciaux; mais puisqu'à l'heure qu'il est mes compatriotes veulent être representés par un des leurs, je suis pret à me sacrifier pour ainsi dire, afin de représenter la majorité des électeurs de cette ville suivant leur volonté.

Depuis l'incorparation de la cité d'Ottawa, la ville a été représentée que par un seul maire canadien-français qui a fait honneur à notre nationalité par son courage dans les temps ou il s'agissait d'en avoir, et par ses vertues civiques.

Etant au courant de toutes les transactions financières de la ville, connaissant à peu près tous les moyens pécuniaires de tous les propriétaires d'Ottawa, je tâcherai en tout temps et en tout lieu de faire promouvoir les intérêts de tous les citoyens, si on veut bien m'accorder les suffrages que l'on a bien voulu me promettre depuis plusieurs mois. Me confiant dans votre appui dans une circonstance aussi solennelle.

J'ai bien l'honneur,
Messieurs les Electeurs
De me considérer
Votre obéissant et dévoué
Serviteur.
L. J.-B. LAZURE.

## BOIS SUR LES TERRES RESERVEES AUX SAUVAGES.

AVIS est par le présent donné que quiconque coupera du bois sur les terres réservées aux Sauvages, ou achetera des Indiens, sans l'autorisation spéciale de ce Département du bois coupé sur les terres susdites, ne perdra pas seulement le bois ainsi coupé, ou acheté, mais sera aussi sujet à emprisonnement, ainsi que pourvu par la Loi.

R. M. VANKOUGHNET,
Com. des Terres de la Couronne et Surintendant des affaires des Sauvages,
Département des terres de la Couronne,
des Bois et Forets,
Québec, 11 Nov. 1851. 33

## Aux Electeurs du Quartier By.

MM. LES ELECTEURS,

Sollicité de nouveau par vous à me porter Candidat comme échevin aux prochaines élections municipales, j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous annoncer définitivement qu'il me sera impossible de me rendre à votre invitation ou de solliciter les suffrages de ceux que je n'ai point vu dernièrement. Tout en vous remerciant de la confiance que vous avez bien voulu me porter en différentes circonstances en me nommant votre échevin pendant quatre années consecutives,

J'ai bien l'honneur de me considérer
Votre reconnaissant et
Obéissant serviteur,
P. R. RIEL.

Ottawa, 4 déc. 1861.

## MARIAGE.

Le 4 de Novembre ult. par le REV. PERE DANDURAND le DR. ST. JEAN à DLLE. MARIE LOUISE JOSEPHINE seconde fille de M. A. FRECHETTE tous deux de cette ville.

## Décès.

En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 7 ans, Henri-Louis-Moise, fils aîné de M. Moise Lafontaine.

En cette ville, le 29 ult. Léa Joséphine, âgée de 5 ans et 4 mois, et le 3 décembre courant, Flavien Stoupe, à l'âge de 18 mois, tous deux enfants de L. A. Grison, Ecr.

Il y a à peine quelques jours ce monsieur perdait sa fille aînée, et le mois dernier ces jeunes enfants folâtraient autour d'un tendre père et d'une mère chérie, qui étaient heureux de leur bonheur et de leur joie naïve, quand tout-à-coup, la mort trancha le trame de leurs jours et Dieu les appela à lui.

O Dieu! que ta loi nous est rude!
Que nos cœurs saignent de tes coups!
Quel vide et quelle solicitude
Fait ce te absence autour de nous!

## !!! GRANDE ATTENTION !!!

## DR LOUIS DE CHEVRY,

Chirurgien Dentiste,

*Cabinet d'opération:*

RUE SUSSEX,

A côté du magasin de M. Traversy, chez Madame DUPUIS.

LE DR. LOUIS DE CHEVRY fait la pose des Dents Artificielles dans le genre le plus nouveau et le plus durable, et avec l'imitation aussi parfaite de la nature que l'œil le plus habile ne peut en faire la différence.

Par le nouveau système du DR. LOUIS DE CHEVRY, les Dents Artificielles servent à la mastication des aliments, avec la même facilité et la même force que les dents naturelles et sans faire éprouver la moindre douleur. Les dents sont garanties incorruptibles et ne changent jamais de couleur. La pose des dents ainsi que toutes les opérations sont faites avec dextérité et sans aucune douleur. Les dents peuvent être posées en faisant ou sans faire l'extraction des racines.

Les meilleurs substances sont employées Tout travail est garanti.

PRIX TRES MODERES.

**Consultations Gratuites.**

DENTS { montées sur plaque en Or, montées sur do en Platine, montées sur do en Argent, montées sur do en Caoutchone, sculptées dans l'Ivoire, sculptées dans l'Hippopotame. RATELIERS complets au moyen de ressorts en Or sans couvrir le palais et genre à succion couvrant le palais.

N. P.—Le DR. LOUIS DE CHEVRY invite le Public à venir examiner son travail.

Ottawa, 3 Décembre 1861.

## J. DUPRAT,

MARCHAND DE

CHAUSSURES DE CUIR,

PRUNELLE ET CAOUTCHOUC

Pour Messieurs, Dames et Enfants,

A PRIX REDUITS,

POUR ARGENT COMPTANT,

RUE ST.-JEAN, QUEBEC,

Vis-à-vis la Banque Nationale.

## P. CHABOT,

IMPORTATEUR DE

MARCHANDISES ANGLAISES

ET

AMERICAINES,

QUEBEC.

NOUVEL ETABLISSEMENT!

## DUPONT et PELLAND,

No. 61, Rue Notre-Dame,

*Batisse de l'Institut-Canadien.*

MM. DUPONT ET PELLAND

Ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir, au No. 61, Rue NOTRE-DAME, Bâtisse de l'Institut Canadien, un Magasin où l'on trouvera toujours un Assortiment convenable et varié de MARCHANDISES de Goût et d'Etape. HARDES FAITES de toutes descriptions, CHAPEAUX pour Dames et Messieurs. VALISES et PORTE MANTEAUX, Etc., etc., qu'ils sont en mesure de vendre à meilleur marché que partout ailleurs, pour Argent Comptant.

Un tailleur de première classe est attaché à l'Etablissement, et toute Commande sera exécutée par ces Messieurs avec bon goût et ponctualité.

S'avancer-vous que c'est au No. 61, Rue Notre-Dame, Bâtisse de l'Institut-Canadien, que vous pourrez vous procurer un Habillement complet à des prix excessivement réduits.

Ottawa, 2 Déc. 1861.

## Hotel National,

RUE SUSSEX,

TENU PAR M. LAFONTAINE.

**On on recoit des Pensionaires au mois et a la semaine.**

TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurant en tout temps, bois et fraîches, et gibiers de toutes descriptions. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

## GRANDE NOUVELLE!

# LE NORD VICTORIEUX.

La Colonisation vers le Canada Central.

# OTTAWA,

CAPITALE DES CANADAS-UNIS!!!

L. J.-B. LAZURE offre a ses amis et au public en general ses plus sinceres remerciments pour le patronage qu'on lui a accorde; et a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un

## GRAND ASSORTIMENT DE

DRAPS,
CASSIMIRES,
TWEEDS,
DRAP DE PILOT
ET HARDES FAITES,
SURTOUTS,
PANTALONS,
VESTES,
CHEMISES DE COTTON
ET DE LAINES.

## EN FAIT DE FOURRURES

## M. LAZURE NE PEUT ETRE SURPASSE.

ELLES CONSISTENT DE

MARTES,
VISON,
LOUTRE,
MOUTON DE PERSE,
ET DE RUSSIE,
ECUREIL GRIS,
OPPOSUM,
BOAS ET
MANCHONS POUR DAMES.

## S ON ASSORTIMENT DE

# CASQUES

Pour HOMMES et ENFANS, est des plus complaits, depuis la pelletrie la plus riche jusqu'a la plus commune.

## GANTS ET MITAINES

— De toutes sortes et AUSSI —

## 100 DOUZAINES DE CHEMISES

De toute grandeur en gros et en detail.

## Provision, Groceries et Liqueurs.

M. LAZURE a en tout temps un Tailleur qui execute tous les ouvrages qui lui sont confies a part les mesures de ses pratiques journalieres.

LE SOUSSIGNE a un MAGASIN dans la ville CENTRALE comme dans la BASSE-VILLE.

Basse-Ville, Magasin .... rue Sussex.
Ville Central, " .... Rue Sparks.

Ottawa, 27 Nov L. J.-B. LAZURE.

## TERRES PUBLIQUES

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés:—

| AGENTS. | RESIDENCES. | COMTES. | TOWNSHIPS. | Nombre d'acres en vente. | Prix par acre. |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | **Nord de la Riviere Ottawa.** | | |
| W. Thompson | Fitzalan—Arundel | Partie d'Argenteuil | Harrington, Mountain, Arundel, DeSalaberry | | |
| G. W. Cameron | Thurso | Partie d'Ottawa | Gatineau, Eardley | 101,000 | 30 cts. |
| E. E. Murray | Buckingham | Partie d'Ottawa | Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham | 35,000 | 60 cts. |
| Robt. Farier | Wakefield | Partie d'Ottawa | Wakefield, Low, Masham, Hinuka, Aylwin | 160,000 | " |
| Mic. Mellenu | Northfield | Partie d'Ottawa | Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright | 185,000 | " |
| G. M. Judgson | Clarendon | Partie de Pontiac | Eges | | |
| Thos. Barton | Lachute | Partie d'Argenteuil | Aldfield, Thorne, Cawood, Leslie, Onslow | 120,000 | " |
| Terance Smith | Allumette | Partie de Pontiac | Wentworth | 180,000 | " |
| | | | Allumette, Waltham, Sheen, Chichester | 30,000 | 30 cts. |
| | | | **Nord de la Riviere St. Laurent.** | 60,000 | " |
| A. B. Lavaliée | Ste. Adele d'Aber- | Terrebonne | Abercrombie, Morin, Bereaford | | |
| Alex. Daly | Rawdon (crombie | Montcalm | Chilton, Wexford, Cherrier, Kilkenny, Rawdon, Londoncaste | 35,000 | 30 cts. |
| Jules Bourgeois | Kildare | Joliette et Berthier | Cathcart, Kildare, Joliette, Brandon | 141,000 | " |
| A. Dubord | Trois-Rivieres | St. Maurice et Maski- | Peterborough, Caxton, Shawenegan | 40,000 | " |
| A. Jochet | Ste. Anne de la Pérade | Champlain (nongé | Radnor, Alton, Montaubon | 40,000 | " |
| J. P Déry | St. Raymond | Portneuf | Gosford, Guilbert, Beaumont | 25,000 | " |
| Vincent Martin | Chicoutimi | Chicoutimi | Bagot, Chicoutimi, Laterriere, Jonquiere, Kesy, Tremblay, Charlevois, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Canon, Simard, Simard, Harvey, St. Johns | 38,000 | " |
| | | | | 250,000 | 30 cts. |
| | | | **Sud de la Riviere St. Laurent.** | | |
| John Felton | Sherbrooke | Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton | Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden | 160,000 | 60 cts. |
| F. H. Pratte | Stanfold | Partie d'Arthabaska | Maddington, Blandford, Stanfold, Balstrode | 100,000 | " |
| J. T. Lebel | Wotton | Partie, Wolfe et Compton | Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Weedon, Winslow | | |
| J. O. C. Arcand | St. Joseph, Beauce | artie de Mégantic | Broughton, Thetford | 290,000 | " |
| E. M. McKenzie | Lambton, Lac St | vauce | Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst | 44,000 | 40 cts. |
| Andrew Robb | Crampton (François | Dorchester, part. Beauce | Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Linière, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware | 130,000 | " |
| S. V. Larue | St. Charles, R. Boyer | Bellechasse | Malbaie | 185,000 | " |
| Frs. Têtu | St. Thomas | Montmagny, p. de Plate | Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton | 200,000 | 30 cts |
| Jos. Julivet | St. Gervais | Bellechasse | Roux, Bellechasse, partie de Buckland, Danquam, Armagh | 20,000 | " |
| Stanis. Drapeau | St. Jean Port Joly | L'Islet et Chemin Elgin | Fournier, Ashford, Gaineau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago | 120,000 | " |
| F. DeGuise | Ste. Anne La Pocatière | Kamouraska | Ixworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Bungay, Chabot, Pohenegamook | 92,000 | " |
| L. N. Gauvreau | Isle Verte | Témiscouata | Whitworth, Viger, Demers, Denonville, Bégon, Rodot | 110,000 | " |
| J. Bte. Lepage | Rimouski | Rimouski | Duquesne, Macpès, Nigette, Cabot, Fleurian, Maceeider, Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, D'Albert, Cherbourg | 285,000 | " |
| J. A. LeBeb | New Carlisle | Bonaventure | Matapedia, Restigouche, Mann, Nouvelle, Carleton, Maria, New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel | 135,000 | " |
| John Eden | Bassin de Gaspé | Gaspé | Newport, Percé, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham | 300,000 | " |
| | | | | 180,000 | 35 cts. |
| | | | | 130,000 | " |

### OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Matane et Cap Chat; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes:—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.

2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.

3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et

4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants:—

QUÉBEC - - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Émigration.
MONTREAL - - - C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
J. H. DALEY, Agent d'Emigration.

P M VANKOUGHNET,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 7 mai 1861.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 13 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 47,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de Fontelract, comté de Pontiac, C.-E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 11ème jour de decembre prochain.

Pour la liste des lots et les conditions de la vente, s'adresser à l'agent de la localité, G. M. Judgson, Ecuier, à Clarendon, dans le dit Comte.

ANDREW RUSSELL.

Ottawa, 13 Nov. 1861 35-5in.

CHANGEMENT DE DEMEURE.

Le Soussigné a transporté son bureau porte voisine de l'Hotel de M. Daniel Goode, Court House Avenue.

WILLIAM KING,
Avocat.

Ottawa, 20 Nov. 1861. f.—3 ins.

## Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Première Classe, | 25 cts. | per 100lbs. | |
| Seconde " | 22½ " | " | " |
| Troisième " | 17½ " | " | " |

☞Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

## CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

ARRANGEMENT D'AUTOMNE.

**A commencer Lundi, 4 Nov. 1861.**

*Le Train de la Malle* laissera Ottawa à 8.45 A.M., et arrivera à Prescott à 11 30 A.M., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest; et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant a New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

### Les Trains de retour.

Le Leveront Prescott à 5½ P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Tronc venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 8. 10 P.M.

*Le Train d'Accommodement* laissera Prescott à 7.30 A.M., arrivant à Ottawa à 11.10 A.M.

*Le Train de Retour* laissera Ottawa à 12.30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Tronc allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4.4 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

B. FRENCH,
Prescott, 28 oct., 1861. *Surintendant.*

DEPARTEMENT
DES
TRRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORETS.

Québec, 29 juillet, 1851.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limities pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnées, savoir:

"Territoire de la partie supérieure de l'Ottawa," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Ottawa, le 15 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure de l'Ottawa," pour la partie de ce territoire qui se trouve au nord de la rivière Ottawa, au bureau de l'agent des terres de la Couronne, dans le village de Buckingham, le 3 de Septembre prochain; et pour la partie de ce territoire qui se trouve au Sud de la rivière Ottawa, au bureau de Poste, dans le village d'Osborne, township de Cumberland, le 7 de Septembre prochain.

"Territoire Ontario," à l'Hotel de Caisse, Peterborough, le 11 de Septembre prochain.

"Territoire Huron, Supérieur et de la Péninsule du Canada Ouest," pour le limites en arriere des rivieres Severn, Muskoka et Noire, au Rosin House, Toronto, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure du St. Laurent," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la Bai des Chaleurs, à New Carlisle, le 2 de Septembre prochain; et à Cross Point, le 14 du même mois.

"Territoire Chaudieres et Madawaska, au bureau de l'agent des Bois de la Couronne, à la Riviere du Loup (Fraserville), le 17 de Septembre prochain.

*Conditions de la Vente.*

Premièrement.—Les limites, suivant leur état que supposée, plus ou moins, seront offertes en vente par en bans publics, à tel point d'enchère, outre la rent foncière ordinaire, que pourra déterminer le département des terres de la Couronne.

Les limit à seront à jugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente foncière de la première saison devront être payés dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement.—Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les lignes des limits, à leurs propres frais, lorsque cela sera necessaire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

Troisiemement.—Les licences seront émises en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

Quatrièmement.—Sous des autres rapports, de limites seront soumises aux règles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

On pourra obtenir toutes informations au sujet des limites qui devront être offertes en vente, en s'adressant, le et après le VINGT du mois prochain, aux bureau des agents des bois de la Couronne, aux leurs localités respectives

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaires,
28 août, 1861. T. de la C.

DEPARTEMENT
DES
TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur le dos "Soumission pour les Canaux du St. Laurent," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, de MARDI le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir:

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun de ses ouvrages devront être envoyées séparément.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en stricte conformité avec les plans et spécifications qui peuvent être vus à ce bureau ou au bureau du surintendant du canal de Cornwall où de plus amples informations peuvent être obtenues.

La signature de deux personnes responsables désirant se porter caution pour la due exécution du contrat devra accompagner chaque soumission.

T. TRUDEAU,
Secrétaire, T.P.

Ottawa, 14 août 1861. 15-2s.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PECHERIES,

Québec, 8 juin 1861.

Il a plus à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL en conseil nommer les inspecteurs de poisson et d'huile suivants, en vertu des dispositions de l'acte 22 Vic., c. 50, Statuts Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

JASPER KIMBALL GOODING, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Goderich.

JOHN FONTANA, de Port Amherst Isles de la Magdeleine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Isles de la Magdeleine.

BERNARD LECLAIRE, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

JOHN JOHNSTONE, de New Richmond, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poissons et d'huile, à New Richmond.

PHILIPPE RICHEVAIRE, du Bassin de Gaspé, comté de Gaspé, dans le Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, au Bassin de Gaspé.

P. M. VANKOUGHNET,
Commissaire.

Ottawa, 7 Août 1861.

## HUITRES NOUVELLES

Venant d'être reçues

—AU—

## RESTAURANT LAFONTAINE.

*A l'Enseigne du Fanal Rouge*, RUE SUSSEX

N. B—M. LAFONTAINE recevra ses huitres, pour toute la saison, deux fois par semaine par *Express*.

Ottawa, 21 août 1861.

## NOUVEAU SALON DE PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de perfumerie dans le bâtisse occupée par M. Balmer, porte voisine de

T. STORY,
*Marchand Tailleur,*

Où ses pratiques de cette partie de la ville pourront se faire faire et coiffer suivant les dernier goûts. M. MILES, tiendra aussi toujours en vente un assortiment d'instruments de musique, &c., dont il disposera à très bas prix.

**E. MILES,**
Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

**Desirez vous acheter a bas prix**
**Tout ce qui est necessaire a la vie**
**Boissons, Epiceries habillement**
*Pour argent comptant seulement*
☞**ALLEZ CHEZ ISIDORE TAVERSY.**

## MAISON CANADIENNE

Batisses de Mdme. FOSTER,
Rue bussex.

## M. P. COMTE,

Tout en remerciant ses pratiques de la ville et de la campagne, de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains en ce moment un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.

Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

## NARCISSE PARENT,
**MARCHAND TAILLEUR,**
**RUE SUSSEX,**
*Vis-a-vis, la rue York.*

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

**magnifique assortiment de**

Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales. De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

**Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Colets, Chemises, etc, etc.**

## HUDON & GELINAS.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & G., ont toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus nommées, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chaussures en caoutchouc et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs.
22 Mai 1861.

## NOUVEAU MAGASIN

DE

**POELS et d'Articles en FONTE**
**Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNES, &c., &c., &c.**

LES SOUSSIGNES fabriquent maintenant une grande variété des articles sus mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont du Canal.

☞On vend au plus bas prix.

RODDEN & CIE.
Ottawa, 1861.

## Cuisiniere demandee.

Une Cuisiniere expérimentée trouverait immédiatement du service en s'adressant à

**L'HOTEL CHAMPAGNE,**
*Rue Sussex, Ottawa.*

On donnera de BONS GAGES. Une personne parlant l'anglais et le Français serait préférée.
Ottawa, 9 juillet 1861.

## L. ARMAND GRISON,
**Coins des Rues Sussex & Murray,**
**BASSE VILLE OTTAWA**

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Epiceries, quincailleries &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.
Ottawa, mars, 1861.

## MANUFACTURE DE SAVON.

ET DE

**CHANDELLE D'OTTAWA,**
*Au Nord de la Rue Sussex.*

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très étendu de

**SAVONS ET DE CHANDELLES**

De la meilleure qualité

**R. M'DERMOT & Cie.**
*Agents.*

N. B On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHÉ, pour toutes espèces de suif et de graisse, s'adresser a l'établissement.
Ottawa, 3 avril 1861.

## MAGASIN EN GROS

**M. FRNCOIS X. GUERTIN,**

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il reçoit maintenant, un assortiment de

*Marchandises sèches et de Groceries*

de premier choix, dont il disposera à des prix très modérés.

On trouvera aussi à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.
Ottawa, Mars 1861.

## A VENDRE.

UN emplacement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 13, avec Maison en bois à trois logements, donnant maintenant $216 de loyer par an.

CONDITIONS LIBERALES. S'adresser à

## J. T. Prud'homme,

**BATISSES PRUD'HOMME,**
*Rue Sussex.*

Ottawa, 17 avril, 1861. 6m.

## J. T. PRUD'HOMME,

**Marchand de Marchandises SECHES,**

Groceries, épiceries, Chaussures &c.
A des PRIX MODERES.

**BATISSE PRUD'HOMME,**
**RUE SUSSEX.**
Ottawa, 1861.

## TANNERIE CANADIENNE,

**Rue Clarence.**
*Cité d'Ottawa, C. W.*

LE Propriétaire de cet Etablissement, EDMOND GERMAIN, Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR SOUPLE, CUIR NOIR, PEAUX de VEAU, PEAUX de MOUTON, &c. &c., *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

## J. DOSSERT,

**PROFESSEUR DE MUSIQUE,**
**HOTEL CHAMPAGNE.**

M. DOSSERT a l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de

**PIANO, D'ORGUE ET DE CHANT,**

Sa méthode d'enseignement est facile et simple.
Ottawa, avril, 1861.

## A LOUER.

Tout ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé

**Rue Sparks, Ottawa central,**

contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des

**BATISSES DU PARLEMENT.**

Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, si on le désire.

*Pour les conditions, s'adresser à*
M. CHS. LAPORTE Propriétaire.
Rue Rideau, ou à ce Bureau.

## Western Assurance Cmpay,

Incorporée par Acte du Parlement.

**Capital $400,000.—En Actions de $40 chaque.**

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO,
*Church Street.*

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT ; MARCUS ROSSIN, Ecr.

**Directeurs :**

| | |
|---|---|
| JOSHUA G. BEARD. | MARCUS ROSSIN, |
| I. C. GILMOUR, | THOMAS HAWORTH, |
| JOHN MCMURRICH, | ROBT GILMOUR, |
| ROBT STANTON, | AND |
| GEORGE MICHIE, | WM. HENDERSON, Ecr. |

*Secrétaire Trésorier :* BERN. HALDAN, Ecr.
*Solicitéur :* ANGUS MORRISON, Ecr.
*Conseil :* Hon. J. H. CAMERON.
*Inspecteur :* BENJAMIN SWITZER, Ecr.
*Banquier :* BANK DU HAUT CANADA.

Pertes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
*Agent.*
Ottawa, Mars 1861.

## SALON DE PERFUMERIE
**No. 1.**
DE
## PRINCE DE GALLES
## E. MILES,
**PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,**
**Rue Rideau, Ottawa.**

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents, M. MILES, ne peut être surpassé dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de perfumerie française, ouvrages en cheveux &c. &c.,

*DE PLUS*

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

## GEORGE COX,

**GRAVEUR ET IMPRIMEUR SUR ACIER ET SUR CUIVRE.**

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c, &c.

Toute commande laissée à son bureau,

**Rue Rideau,**

sera exécutée avec le plus grand soin et sans un cour délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Aumond, Rue Rideau, près du pont des sapeurs.
Ottawa, mars, 1861.

## M. LOUIS PAIEMENT,

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de

*GROCERIES ASSORTIES,*

Qu'il vendra à des prix très réduits.—

Il espère pouvoir mériter une part du patronage public.

DITTO.—Toute personne désirant avoir une voiture bien peinte, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de peinture &c.
Ottawa, 3 avril 1861.

## Thos. Paterson.

**OFFRE EN VENTE,**

1000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Marques Family Proof Por.
100 Boîtes de Thé Nouveau Fin.
100 Boîtes de Tabac assorti.
Sucre et Biscuit de toute espèce.
100 Boîtes de Figues, Nouvelle récolte.

*AUSSI*

3000 Kgs. de Poudre à lancer, Crystalisée, de SPARROWS, qui ne peut être surpassée par aucune autre.

—DE PLUS—

Une variété incalculable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Cruches, Fromages, Poisson, Porter et Ale, &c. &c.

Ottawa, mars, 1861. Chez THOS. PATTERSON, Rue Rideau

## EAUX MINERALES
DE
## PLANTAGENET
ET DE
## BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

A. BROWN.
Ottawa, 3 Avril, 1851.

## J. HEBERT,

**AVOCAT, RUE DU ROI,**
Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
*SOREL.*

M. HEBERT, suivra le circuit D'YAMASKA.

Sorel,

## OLIVIER ET ARMSTRONG,
**AVOCATS.**

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.
Sorel, 3 mai 1859.

**LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE**

## L'EMPOIE PATENTE, DE CLENFIELD,

Voyez à ce que vous l'ayez, comme souvent on le substitue à des sortes inférieures.

WOTHERSPOON & Cie.,
Glasgow et Londres.
Sorel, 3 Avril, 1861.

## POMMADE
**POUR LE MAL D'YEUX.**

M. LE DR. L. U. TURCOTTE, de cette ville, Possède depuis quelques années, une

**POMMADE ADMIRABLE**

pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain, et en peu de jours.

Cette pommade commence à jouir d'une réputation merveilleuse. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application.

☞ *Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux.*

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.
Québec, 8 Nov. 1861.

AVIS est par la présent donné que les agences sous-mentionnés, dans le Haut Canada, seront closes closes le PREMIER de JANVIER prochain, après laquelle date, les personnes ayant des paiements à faire, ou aucune transactions en rapport avec les terres publiques devront s'adresser directement à ce département.

| AGENCES. | AGENTS. |
|---|---|
| *Stormont, Dundas et Glengary* | S. HART, |
| *Prescott et Russell* | N. STEWART, |
| *Carleton* | J. DURIE, |
| *Lanark* | G. KERR, |
| *Leeds et Grenville* | W. J. SCOTT, |
| *Prince Edward* | M. BALLARD, |
| *Hastings, (Partie Sud)* | P. MCANANEY, |
| *Northumberland et Durham* | W. WALLIS, |
| *Peterborough (Partie Sud)* | W. CRAWFORD, |
| *Wentworth* | T. A. ARMSTRONG, |
| *Lincoln, Haldimand et Welland* | H. SMITH, |
| *Norfolk* | D. CAMPBELL, |
| *Oxford et Brant* | J. CARROLL, |
| *Kent* | R. MOSCR, |
| *Lambton* | A. SCOTT, |
| *Waterloo* | H. S. HUBER, |

Les personnes désirant faire des réclamations par l'entremise des agents locaux susmentionnés devront le faire sans délai.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

DEPARTEMENT
DES
## TERRES DE LA COURONNE.

LES terres du Township de SASKATONGE, comté d'Ottawa, C. E., contenant environ **29,000 acres**, seront vendues par encan à ceux qui désirent s'y établir, le ou après le 29e jour d'Août courant.

Pour les Nos. des Lots et les conditions de la vente, s'adresser à

MICHAEL McBEAN,
Agent des T. de la Cou.
A Northfield, dans le dit Comté
**Andrew Russell,**
Assis. Commissaire.
Ottawa, 7 août 1861.

## LE RESTAURATEUR
DE LA
## CHEVELURE,
DU DOCTEUR PARADIS.
*(Preparation d'Iodine.)*
PATENTE POUR LE CANADA,
1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.

C'est un article DE TOILETTE très agréable.

☞ Références :—Tous les Médecins.

H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.
R. H. KITTSON, Ecr., Agent pour Sorel.
Sorel, 1861.—ua.

## C. T. BOUCHETTE,
**Arpenteur Provincial,**
BRITISH HOTEL.

## G. MORTMER,
**APOTHICAIRE ET DROGUISTE.**
Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumeries, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

☞Prescriptions préparées avec soin.☜
Ottawa, mars 1861.

## O. MARTIN,
**CHIRURGIEN DENTISTE.**

Bureaux Batisses de Brown, audessus des Bureau du Télégraphe.

**Ottawa Centre.**

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.
Ottawa, mars, 1861.

## E. R. E. RIEL,
**MEDECIN-CHIRURGIEN,**
Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

## DR. ST. JEAN,
Rue Sussex.
Ottawa, mars, 1861.

## DR. L. DUHAMEL,
**Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,**
*Ottawa,*

## DR. BEAUBIEN,
**RUE YORK,**
*Ottawa.*

## LE Dr. TRESTLER,
**DENTISTE,**
**Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,**
Vis-avis de chez le Dr NELSON,
**MONTREAL.**

## DR. TURCOTTE,
**Chaumiere St. Laurent**
RUE ST. GEORGE, SOREL.
Sorel, 1861.

## WILLIAM CLEGG,
**AVOCAT,**
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

# LE COURRIER D'OTTAWA,
## JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES
## CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

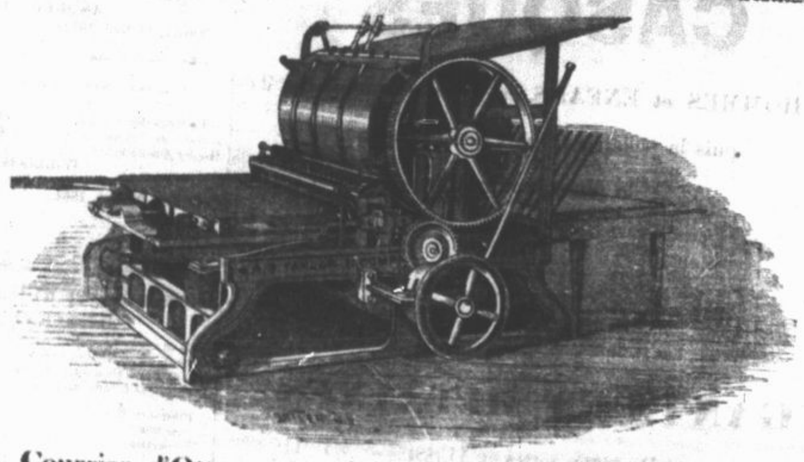

Le Courrier d'Ottawa parait le Mercredi de chaque semaine.

**Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.**

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

**RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,**

**ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.**

## TARIF DES ANNONCS.

**LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :**

| | |
|---|---|
| Six lignes et au dessous, première insertion | 50 Cts. |
| Pour chaque insertion subséquente | 50 " |
| Dix lignes et au dessous première insertion | 12½ " |
| Pour chaque insertion subséquente | 75 " |
| Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes. | 20 " |
| Un demi-quarré (10 lignes) par an | $12.00 |
| Un quarré (20 lignes) | $20.00 |
| Pour chaque carré additionnel | $15. |
| Les notices spéciales et recommandées paieront par ligne | 10 " |
| ☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne | 10 " |

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

## MAGASIN DE MARCHANDISES.

## J. H. GUEST,
*No. 60 FORD STREET,*

M. GUEST, tient un assortiment complet de

**MARCHANDISES SEC HE,**
CONSISTANT EN

Patrons de Robes de soie et autres, Rubans, Dentelles,
Broderies sur Mousseline, Gants,
Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile ouvrée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuis mains,
&c. &c.. &c.

**Casimires, Draps, Merinos, Mousseline de Laine,**

**Indiennes: Guingham, &c.**

Tapis, Toiles Cirées. Transparents, Tapisseries, Bordures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline Broderie, &c. &c.

Noubliez pas le No. 60 Rue Ford
OSDENBURGH, N. Y.

## LAMOTHE & McGREGOR

MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS.

**OFFRENT EN VENTE :—**

Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie, Jamaique, Genièvre, Whisky en entrepot ou droits payés.—

Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paient au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.

Ils sollicitent des ventes au dehors.

LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

## WILLIAM H. BOYD,
**Editeur de Guides d'affaires,**
(DIRECTORIES)
*Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.*

**Conecticut.**
Bridgeport. Norwich.

**Delaware.**
Guide d'affaire pour l'Etat de Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

**Dist. de Colombia.**
Washington et Georgetown.

**New Jersey.**
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Gloucester, Cape May.
Comtés Essex Hudson et Union.
Comtés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

**New York.**
Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y,
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Rondout, Schenectady,
Syracuse et son Comté.

**Ohio.**
Cheveland.

**Pennsyvania.**
Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

**Rhode Island.**
Newport, Pawtucket et Woonsocket.

**Virginia.**
Virginie (Guide d'affaire.)

**Canada.**
Ottawa, Cité.

**Hamilton.**
Hamilton sous presse.
Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,
Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestrent Street, Philadelphia.

DEPARTEMENT
DES
## TERRES DE LA COURONNE.
Quebec, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 âcres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Outaouais, C.-E., seront offerts en vente, le et après le 30e jour du mois courant.

Pour la liste des lots et les conditions de vente s'adresser à l'agent de la localité, Robert Farley, Ecuier, à Chelsea, Township de Hull, dans le comté susdit.

## NOUVEAU MAGASIN DE PICERIES DE FAMILLE,
## J. T. LAMB'S,
*Rue Sparks, Ottawa central.*

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de

*Mess. T. W. HUNTON.*

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFÉS, ÉPICERIES, et TABAC SUCRÉ raffiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sparme, de Belmeal et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

*Consistant en*—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Martell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaique. Gin de Holland, Old Tom. Whisky Ecossais, Morton's family Proof. Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,
*CONSISTANT EN*

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Buiscuits supérieurs de Wattous, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.

JAMES T. LAMB'S.

## Hotel du Voyageur,
**RUE SUSSEX,**
**LOUIS BLANCHETTE,**
*Propriétaire.*
Ottawa, 3 avril 1861.

## NOUVEAU MAGASIN

(BATISSE DE M. FRASER.)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura constamment en mains un assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur, Bottes pour chantier, Bottes fines, Souliers, Congress, Bottines, Chaussures d'enfants, etc., etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.
*Rue Sussex, Ottawa.*

## FERRONNERIE.

LE SOUSSIGNE ose attirer l'attention du Citoyens d'Ottawa, et de la personnes résidant dans le voisinage, sur l'assortiment étendu et général de **Ferronnerie**, provenant des meilleures manéfactures Anglaises et Américaines, qu'il vient d'ouvrir au public dans la

**BATISSES EN BRIQUE DE PATERSON**
A l'Enseigne de l'Enclume,
**Au Vieil Etablissement, Rue Rideau,**
CITE D'OTTAWA.

Il les invite respectueusement à examiner attentivement son fonds de magasin, qui se compose du plus grand assortiment de

## FERONNERET
GENERALE

Dans toutes les branches, qui ait jamais été exhibé sur ce Marché ; d'après les bas prix auxquels il vend ses effets, il est convaincu que les acheteurs trouveront qu'il est de leur intérêt de faire leurs achats chez lui.

Il vend à meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette Ville.

**Rappelez-vous de l'Enseigne**
**DE L'ENCLUME,**
*Au Vieil Etablissement, Rue Rideau,*
JAMES STARKE.

## NOUVELLES MARCHANDISES

## M. CADIER,

A l'honneur d'annoncer aux habitans **Ogdensburgh et des environs,**

qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises *d'Automne et d'Hiver* consistant entre autres en

Manteaux pour Dames, faits a la dernière mode,

**Ainsi que Chapeaux au dernier gout.**

Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur, Mérinos Français et Mérinos Ecossais, Mousseline de Laine,

Flanelle blanche et de couleur,
CASIMIRES,

Draps, de toutes qualités, &c., &c.
Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER,
Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

## A. G. CADIER,
*FORD STREET,*
OGDENSBURGH, N. Y.

## GEM RESTAURANT,
**RUE YORK, BASSE-VILLE.**

REPAS à toute heure du jour : *Lunch* depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

A. BROWN.

## HOTEL VICTORIA,
**RUE MURRAY,**

Trois Portes Est des Bâtisses de SPARROW.

*Le Propriétaire de cet Hotel,*

## M. EUSEBE GAUTHIER.

AYant meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux public voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, ses vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage public.

Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.
Ottawa, Fév. 1861.

## QUEBEC HOUSE,
**RUE MURRY. BASSE-VILLE,**
*Ottawa, C. W.*

## M. A. RENEAUD,

A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

**M. CONWAY,**

Les améliorations qu'il a fait faire à son établissement le mettront sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur le marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleurs qualitée.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour leurs voitures.
Ottawa, 1861.

## HOTEL LARIVIERE
Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.
**BERNARD LARIVIERE,**
*Propriétaire.*
Ottawa, 1861.

## CITY HOTEL
PAR
## ISAAC BERICHON,
Rue Sussex.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le comfort du voyageur.
Ottawa, 1861.

Première Année. Ottawa, (H.C.) Mercredi matin, 18 Décembre 1861. Vol. 1. No. XXXVIII.

# Courrier d'Ottawa.

## JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.


**SALSEPAREILLE D'AYER**

Pour purifier le sang, et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: le scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, blessures taches de mousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaître ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été transmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal empirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gaspal Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinhati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipèle ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement un cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Irésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Bebuton Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit:—"Trois bouteilles de votre salsaseparaille m'ont complètement guéri de hideux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant:—"J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsaseparaille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent déjé tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinion de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Judép-ndance, Preston, Connecticut, 6 juillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepar-ille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'avant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse medecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit:—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complètement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Révd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre sal-eparelle qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excellent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fournir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyspépsie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médecine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérison de Rhumes froids, influza, enrouement, croup, pulmonie nais-ante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa vertu que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de communautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals résultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la vertu qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. S. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—am.

LE

**NOUVEAU PAIN KILLER**

*Le meilleur remède encore pour le Rhumatisme, la Roideur de Jointures, le mal de Dents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.*

**LINIMENT DU VERMONT DE HENRY.**

Nous n'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce; et nous avons retardé l'introduction de notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents a remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt. Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'American House.

Montréal, C. E.

**A Vendre à Québec, chez**

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

**Soulagement en Dix Minutes.**

LES PASTILLES PULMONAIRES

**Soulagement en Dix Minutes.**

**DE BRYAN.**

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de* "PASTILLES PULMONAIRES," *soit dans ce pays ou ailleurs; toutes les autres pastilles pulmonaires sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est apposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppression.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les commencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-desus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer

Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

**GRANDS REMEDES!**

Pour guérir un *Rhumé* ou une *Toux* sévères il faut faire usage du

**Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,**

Pour guérir la *Toux criarde*, la *Grippe* ou la maladie des *Bronches*, il faut faire usage du

**Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar,**

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

**Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar**

Pour guérir l'*Asmthe*, l'*Indigestion*, il faut faire usage des

**AMERS OXIGENES.**

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

**AMERS OXIGENES.**

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie: Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernières années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale, l'Indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible mala ie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années j'ai recommandé l'usage du *Baume de Cerisier Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerisier Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

Médecin à Exeter Corner.

Le seul Baume veritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de I. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, proprietaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

**VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT**

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

**DE N. H. DOWNS.**

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et a toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur agent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croit? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulaires à demande.

*Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.*

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaître au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'use pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS!

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

**A Vendre à Québec chez**

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

**L'APPAREIL AUBIN**

POUR LE

**Gaz d'Eclairage,**

*Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.*

**BREVETE POUR LE CANADA LE**

10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal,) s'a fopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Sciure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1858.

**J. B. HUSSON,**

**BONAVENTURE HALL,**

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remerciments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, dîners ou soupers de soirées,

*SOUS LE PLUS COURT DELAI.*

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

**A VENDRE.**

Un moulin à scies situé dans le village de Gloucester, avec un peu de reparations a la chaussée. l'établissement pourrait devenir une bonne source de revenus.

S'adresser à ce Bureau.

Ottawa, 5 Nov. 1861. 2, 1ms.

**AVIS.**

CHS. D. REYMOND, horloger, à Ottawa, a l'honneur de prevenir le public qu'il n'est pas vrai qu'il quitte Ottawa, il laisse apprécier à sa juste valeur ce bruit repandu par des personnes, mues sans doute, par des motifs de bienveillance à son egard.

Il se recommande toujours par la réparation des montres et de la bijouterie.

Ottawa, 5 nov. 1861. 22 ins.

**The Queen Insurance Company**

CONTRE

LE FEU, ET SUR LA VIE.

**Capital £500,000 sterling, avec pouvoir d'augmenter jusqu'a UN MILLION.**

*Bureau Principal*; Queen Insurance *Buildings*, Liverpool.

DIRECTEURS,

*President*, WILLIAM MOLSON, Esq

Hon. JOHN YOUNG. | THOMAS KAY Esq.

HEN. THOMAS, Esq. | D. TORRANCE, Esq.

*Banquiers*, BANQUE de MOLSON.

*Secrétaire resident, et Agent General*,

A McK. FORBES, Esq. Montréal.

HENRY J. FRIEL, *Agent* pour Ottawa, et les environs.

Batisse de "*L'Union*," coin des rues Sussex et York.

BUREAU DES TERRES

DE LA

**COURONNE.**

**VENTE DES TERRES PUBLIQUES.**

Quebec, 15 août 1861.

LA VENTE des TERRES de la COURONNE vacantes et non concédées, aura lieu dans les mois d'OCTOBRE et de NOVEMBRE prochain, et pas-l. certaines Terres de la Couronne et du Clergé, sujettes à être reprises par défaut de paiement, dans les comtés de *Lanark Carleton, Leeds, Grenville, Northumberland, Durham, Peterborough, Victoria, Simcoe, York, Peel* et *Ontario*.

Une liste des terres devant être offertes à vente sera sous peu déposée, pour être à ste buée, chez les différents agents locaux de ces comtés respectifs.

(Signé,) P. M. VANKOUGNET, Commr.

Ottawa, 28 août 1861.

**BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.**

**AVERTISSEMENT.**

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill,"; et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois; de nuire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissent sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.

Par ordre,

JOHN MORRIS,

Surintendant.

Ottawa, le 13 Avril, 1860.

☞ Les commerçants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'impropriétés.

**M. F. M'DOUGAL,**

REMERCIE sincèrement ses nombreuses pratiques Canadiennes Françaises de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'ici. Il a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de

**Quincaillerie et de Ferronnerie de toutes especes,**

—SAVOIR—

Cables, Ancres, Clous à cheval, Clous taillés Chaines, Clous à river, Scies à Moulin, Fer en barre, Acier, Ferblanc, Fer du Canada, Vitres, peintures, Huiles, Vernis et Pinceaux, Chaudrons à sucre et à potasse, Haches, Fusils, Poudre, Pelles, Beches, Piques, Poêles de toute description, et le CÉLÈBRE NAPOLÉON!!! enfin toute sorte de Ferronnerie.

A BON MARCHE,

*Venez à l'enseigne de la grosse Tarière.*

RUE SUSSEX OTTAWA.

Etablissement de

**HARDES FAITES**

DE

**DOHERTY,**

*Rue Sussex, Ottawa.*

LE soussigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisi de DRAPS, CASIMIRES, et d'ÉTOFFES à VESTES, qui peut entrer en compétition, avec n'importe quelle maison de cette Cité, quant à la quantité où la qualité, et qui sera vendu à des

*Prix extrêmement modérés.*

Il invite particulièrement ses amis et ses pratiques, à lui faire une visite, et a examiner son magasin avant d'acheter ailleurs.

Son assortiment de HARDES FAITES, est comme à l'ordinaire mieux fait, et il peut garantir qu'il emploi de meilleurs fournitures qu'aucun autre établissement de ce genre, en cette ville.

**HARDES D'ENFANT**

de toute grandeur et de toute dimension, à

*PRIX MODERES.*

F. DOHERTY.

Ottawa, 15 mai, 1861 12m.


## Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

### TROIS VISITES AUX INVALIDES.

1795—1806—1840.

A cette nouvelle, le maréchal Serrurier avait passé précipitamment son habit de velours bleu brodé sur toutes les coutures; il avait fait prévenir les officiers de l'état-major. En un moment ceux-ci étaient accourus, en pleurant de joie savoir Napoléon au millieu d'eux, et s'étaient précipités à la recherche de leur empereur bien-aimé, qu'ils avaient enfin rencontré causant sous la galerie avec le père Maurice, Jérôme et son fils.

Aux cris de "Le voilà!.... Vive l'empereur!.... Par ici, camarades!" Cyprien, qui, dans la chaleur de ses discours, n'avait fait attention ni à la figure ni au costume de Napoléon, fixa plus attentivement ses regards sur le prétendu colonel, et, reconnaissant celui qui, deux ans auparavant, était venu distribuer les croix d'honneur à l'hôtel, il joignit les mains en s'écriant:

—Ah! mon empereur! pardonnez-moi toutes mes incohérences!

Puis s'adressant à Maurice et à Jérôme:

—Mais, père, mais, grand-père, leur dit-il en tordant convulsivement son chapeau dans ses mains, c'est l'empereur et roi qui est devant vous! c'est l'empereur Napoléon, vous dis-je.

—Vous êtes l'empereur, mon colonel! s'écrièrent avec une naïve stupeur les deux vieillards, comme frappés de la même étincelle électrique.

—Oui, mes enfants, leur répondit Napoléon en les retenant affectueusement par le bras pour les empêcher de tomber à genoux, je suis votre père, car je suis le père des soldats qui ont vaillamment combattu, à toutes les époques, pour l'honneur de la France.

A cet instant, Rapp, le gouverneur, son état-major et les invalides avaient abordé l'empereur.

Lorsque Rapp se fut approché de Napoléon, ce-ci-ci, lançant un regard sévère à son aide-de-camp, lui dit d'un ton de reproche mais de manière à n'être entendue d'aucun autre:

—Cette fois encore tu n'a pas eu la patience de m'attendre.

Puis après avoir fait quelques pas, il s'adressa à tous en disant du ton le plus affable:

—Approchez vous, messieurs les officiers; approchez-vous, monsieur le maréchal; et vous, mes vieux camarades, (il appelait ainsi les invalides), entourez-moi! Vous allez m'aider à récompenser dignement trois générations de héros! Voilà trois braves, ajouta-t-il en désignant le père Maurice, Jérôme et Cyprien, qui ont combattu à trois journées également glorieuses pour la France: à Friedlingen, à Raucours et à Fleurus. La même récompense doit leur être décernés, car ces trois grandes batailles sont sœurs. Mon cher maréchal, dit-il à Serrurier, veuillez me prêter votre croix. Je vous la rendrai demain, ajouta-t-il en souriant. Donne-moi la tienne, dit il à Rapp.

Ayant reçu les deux croix. Napoléon donna l'une à Jérôme, et l'autre à Cyprien; puis, détachant la sienne, il la fixa sur la poitrine du centenaire, audessous des deux petites épées en croix dont le médaillon la décorait déjà, et il lui dit avec bonté:

—Mon vieux camarade, je regrette de n'avoir pas acquitté plu tôt envers vous cette dette de la France.

—Vive l'empereur!...vive l'empereur!...s'écrièrent les invalides.

—Sire, dit le centenaire d'une voix que le ravissement rendait encore plus tremblante, vous parez mon tombeau, et vous me rendez tout glorieux d'avoir donné à mon pays deux fils dont votre majesté vient de payer si honorablement les services.

—Mon brave, répondit Napoléon en tendant au père Maurice sa main, que celui-ci saisit et sur laquelle il posa respectueusement ses lèvres, je vous le répète, je ne fais que payer la dette de la patrie, car moi aussi je suis un soldat, et c'est à elle que je dois tout. Puis s'adressant au gouverneur: Monsieur le maréchal, reprit-il en souriant, venir aux Invalides sans rendre visite à mes vieux camarades, ce serait aller à Rome sans voir notre saint-père le pape (1). Veuillez m'accompagner.

Chemin faisant, l'empereur ayant témoigné le désir de parcourir la lingerie, toujours accompagné de Rapp, du gouverneur et de son état-major, il commença par visiter cette partie essentielle de l'établissement alors confiée à une personne que Napoléon connaissait; Mme Charles (2). En entrant il s'extasia tout d'abord sur l'ordre admirable qui régnait dans les cases numérotées, où était rangés les chemises et les mouchoirs des soldats. Il questionna la directrice sur l'emploi et la durée de chaque chose, avec toute la sollicitude d'une femme de ménage; enfin, il demanda à Mme Charles;

—Combien chacun d'eux a-t-il de chemises?

—Trois, sire.

—Trois! Une sur le soldat, une au blanchissage et l'autre dans la case. Ce n'est pas assez Madame, je veux que dorénavant vos pensionnaires en aient cinq. Et se tournant vers le gouverneur: Entendez-vous, monsieur le maréchal, cinq chemises! je décrète cela.

Après s'être entretenu un instant encore avec la directrice, il fit quelques pas pour sortir, mais arrivé à la porte, il s'arrêta et dit à cette dame:

—Lorsque votre linge revient du blanchissage, dans quel ordre le placez-vous dans les cases?

Celle-ci ayant souri de la singularité de la question, Napoléon en souriant lui-même, ajouta:

—Pourquoi riez-vous?

—Mais, sire, je place toujours mon linge tel que votre majesté l'a vu.

—Ce n'est pas cela que je veux savoir; ce que j'entends, c'est qu'il faut toujours mettre le linge qui revient *sous* l'ancien. De cette façon il se trouve également fatigué et arrive en même temps à son dépérissement. Et puis le soldat le trouve parfaitement sec; me comprenez-vous?

—Parfaitement, sire, c'est toujours ainsi que nous faisons. Mais en vérité, votre majesté me permettra de lui exprimer mon étonnement de ce qu'elle a connaissance de soins qui ne sont le fait que d'une mère de famille.

—Ma chère dame, que le général doit être la *mère* du soldat, comme il en est le chef. Il est de son devoir de s'occuper de tout ce qui peut améliorer un état qui n'est pas moins malheureux en réalité pour être le premier état du monde dans l'histoire. Vous devez me comprendre.

Mme Charles avait fait la révérence, sans ajouter un mot. Napoléon avait commencé cette réponse avec une sorte de gaité, mais aux dernières paroles, sa physionomie avait pris une expression grave. Il porta la main à son chapeau et sortit de la lingerie en laissant *ses habitantes* heureuses et charmées de cette apparition.

C'était à l'infirmerie, vers laquelle il se dirigea ensuite, qu'était réservée à l'empereur une de ces impressions douloureuses que son âme devait ressentir profondément, comme soldat, comme souverain, comme politique. Au moment d'y pénétrer, il hésita; il semblait craindre de franchir cette porte au delà de laquelle un spectacle affligeant allait bien certainement s'offrir à ces yeux. Enfin il entra; mais ceux qui étaient près de lui et qui observaient son visage le virent pâlir lorsque ses regards parcoururent cette triple rangée de lits où tant de braves achevaient de mourir. Rien ne peut, à l'infirmerie des Invalides, égaler la sollicitude des médecins et la prévenance des infirmiers si ce n'est la sérénité des malades. Serait-ce qu'épurés par vingt baptêmes de sang tous quittent ce monde comme sûrs de celui où ils vont entrer? Toujours est il que rien de contracté ni de convulsif ne se fait remarquer sur le visage des agonissants.

Napoléon alla droit à un malade qu'il vit entouré de plusieurs personnes parmi lesquelles se faisait remarquer l'abbé Pichot (1). Il assistait aux derniers moments d'un vieux sous-officier plus que centenaire. Cet invalide avait fait toutes ses campagnes sans avoir reçu la moindre blessure; l'âge seul l'avait amené lentement sur cette couche de douleur; ses petits enfants, en pleurs, étaient agenouillés au pied de son lit, car le médecin s'était éloigné du moribond en disant au prêtre: "Cet homme n'a plus d'affaire qu'à vous!" L'empereur s'approcha du vieux soldat et se découvrit? et lorsque l'abbé Pichot, aidé des infirmiers, souleva le corps décrépit du mourant, et lui-même courbé sous le poids des ans, se baissa, soutenu par deux des assistants, pour donner le saint-viatique au moribond qui l'implorait du regard, on eût dit la scène la *Communion de Saint Jérôme*, chef-d'œuvre du Dominicain, qui se passait en réalité. Napoléon s'était incliné, comme tous ceux qui étaient présents; et lorsqu'il releva la tête, on put voir sur ses joues pâles la trace de deux larmes qui avaient coulé pendant la cérémonie suprême. Lui aussi il disait quinze ans plus tard à son aumônier, l'abbé Vignani, à sa dernière heure: "Toute la science de la vie est d'apprendre à bien mourir."

Napoléon quitta l'infirmerie sans prononcer une parole; mais arrivé sur le palier, serrant vivement le bras du maréchal, il lui dit à voix basse et d'un accent ému:

—Il m'a semblé tout à l'heure recevoir encore le dernier adieu de mon père!

En descendant les dégrés le gouverneur lui apprit que ce vieux sous-officier était malade depuis dix-huit mois, et que durant ce temps il s'était vu mourir organe par organe, sans avoir pu trouver dans son lit une position tenable qui donnât un instant de répit à ses souffrances.

—Et voilà ce qu'on appelle mourir de sa *belle mort!* dit Napoléon à Rapp, qui marchait à ses côtés. Alors, qu'est-ce donc que l'horrible mort?

—Sire, c'est bien certainement la mort à laquelle votre majesté vient d'assister.

—Oui, mourir de sa *belle mort*, c'est lorsqu'un boulet de canon vous jette à bas, sans douleur, sans angoisse.

—J'espère bien reprit Rapp, que je ne finirai pas autrement.

—Et moi, je le souhaite!

—Sire, bien obligé, dit Rapp avec une inclination de tête.

—Nigaud, répliqua Napoléon en tirant la moustache de son aide-de-camp, c'est pour moi que je parle.

Cependant l'éveil avait été donné dans tout l'hôtel. En apprenant que leur empereur était au milieu d'eux, les invalides avaient été sourds à la voix de leurs supérieurs, aux règlements de la discipline, et tous étaient sortis de leurs chambrées pour se répandre dans les cours en criant: "Vive l'Empereur!" En un instant Napoléon se vit entouré, pressé; c'était un concert d'acclamations, c'était à qui approcherait le plus près de Napoléon, c'était à qui lui rappellerait une victoire, un triomphe!

—Mon empereur! s'écriaient-ils en parlant tous ensemble, j'étais avec vous à Toulon!—Moi, au passage du Saint-Bernard!—Vous souvient-il de celui de la Trébia?—Vous m'avez parlé à Aboukir!—J'ai partagé mon pain avec vous à Roveredo!—J'ai ramassé votre chapeau à Marengo! J'étais à Austerlitz! etc.

Napoléon souriait aux souvenirs de ces Xénophon improvisés, et tâchait de répondre à chacun d'eux et s'informait s'ils étaient contents et si ses intentions paternelles étaient ponctuellement suivies.

Ce fut une touchante inspection que celle que Napoléon passa ce soir-là! et cependant personne n'eût reconnu dans cette petite armée de braves, mutilés, chancelants, les jeunes brillants vainqueurs de l'Amérique, de l'Italie, de l'Egypte et de l'Allemagne! Comment, sous ces chapeaux déformés, sous ces larges habits aux retroussis mal agrafés, comment recomposer par la pensée le grenadier de la vieille garde, le guide audacieux, le hussard intrépide, le svelte lancier, le carabinier aux formes herculéennes, avec l'imposant bonnet à poils, la pelisse écarlate, l'aigrette polonaise, le casque romain, la cuirasse d'or? Et cependant, parmi ces soldats, il en était quelques-uns qui s'étaient trouvés en position d'éponser quelque baronne allemande, quelque comtesse italienne, mais qui avaient mieux aimé rester fidèles à la gloire, tant elle était belle et généreuse pour ses favoris sous la république, sous le consulat et sous l'empire!

Enfin, après une demi-heure passée au milieu de ces braves, l'empereur fit un signe à Rapp et dit au maréchal qu'il se voyait à regret forcé de le quitter. Aussitôt, sur un ordre du gouverneur, la foule s'ouvrit respectueusement, et l'empereur put garner librement la grille de sortie. Rapp avait eu la précaution de faire reconduire les chevaux de main aux écuries du Carrousel, de faire venir une voiture et d'envoyer à l'Ecole-Militaire commander une escorte de chasseurs de la garde. Napoléon monta en voiture avec son aide-de-camp aux cris de *Vive l'Empereur!* que les échos de la Seine répétèrent encore sur son passage.

Voilà une des plus heureuses soirées de ma vie, dit-il à Rapp. Tiens! s'écria-t il en lui faisant remarquer la nappe de feux produite devant le portique de l'hôtel par la lueur des torches que les invalides tenaient élevées, c'est comme à Austerlitz, j'espère que tu dois t'en souvenir? (1)

Si je m'en souviens, répondit Rapp en mettant la tête à la portière; je m'en souviens comme si c'était hier.

Et moi comme si ce devait être demain. Je me rappelerai longtemps cette visite, ajouta Napoléon; je voudrais pouvoir passer ma vie aux Invalides.

Et moi, je voudrais être sûr d'y être enterré, repartit l'aide-de-camp avec sa franchise ordinaire.

Qui sait! dit en souriant Napoléon, cela peut arriver.

Au moins aurais-je la certitude de n'être pas là en mauvaise compagnie, reprit Rapp; et c'est toujours quelque chose.

Ah! ah! M. le frondeur, s'écria Napoléon en pinçant l'oreille de l'aide-de-camp, je sais pourquoi vous dites cela: c'est encore une allusion à la visite que j'ai faite l'autre jour à St. Denis. Eh bien! à la place de Louis XIV, au lieu de m'y laisser enterrer (car, après tout, Saint Denis n'est qu'un réceptacle de rois fainéants,) j'aurais voulu qu'on me déposât aux Invalides, entre Turenne et Vauban. C'est son œuvre à lui l'Hôtel des Invalides! Ne penses-tu pas comme moi?

Rapp ayant fait un signe de tête négatif, Napoléon ajouta:

Et je trouverais des gens de mon avis, ne fût-ce que ce brave père Maurice!

III.

Trente-quatre ans après cette visite, par un magnifique soleil d'hiver, le 15 décembre 1840, un char funèbre, surchargé de couronnes d'immortelles, précédé des bannières de la France et suivi des débris vivants de ses quarante armées, passait lentement sous

(1) Dans le long séjour que

l'arc de triomphe de l'Etoile. Ce sarcophage, entouré de tant de pompe militaire et reçu aux bruyantes acclamations de tout un peuple, renfermait la dépouille mortelle de l'homme qui, dans l'espace de quinze années, avait réuni, à lui seul, la gloire d'Alexandre, de César, de Charlemagne et de Louis XIV! Napoléon mort allait prendre, sous le dôme des Invalides, la place que, de son vivant, il y avait marquée pour les héros.

La veille de ce jour et tandis qu'à la clarté des étoiles quelques vieux guerriers erraient silencieusement autour du temple élevé par le grand roi, ceux-ci crurent voir se jouer dans les plis frémissants du pavillon tricolore planté au dessus du portail le génie d'Austerlitz, et la hampe de drapeau se courber sous de formidables efforts; puis, au milieu de ce silence profond, ils crurent entendre dans l'air comme le vol d'un oiseau et voir une ombre s'asseoir sur le sommet de l'édifice. Alors, dans leur croyance que Napoléon ne pouvait pas mourir, ils pensèrent que ce devait être l'ombre de l'Empereur, qui venait éteindre encore une fois, comme il l'avait fait à Fontainebleau, le glorieux symbole qu'il portait au milieu de la mitraille de Waterloo. En effet, l'ombre de Napoléon dut s'émouvoir en passant sous les arceaux du temple hospitalier. Elle aura reconnu ces étendards que le Dieu des armées se plaisait à accorder à l'intrépidité de ses enfants. Dans les rangs de ces cris de ces vétérans mutilés qui virent pour la dernier au pied de son catafalque, elle aura reconnu quelques uns de ces fiers compagnons qui l'avaient suivi jadis sur la crête des Alpes et des Pyrénées, sur les sables de la Syrie et jusques dans les neiges de la Russie. Et le cœur aura souri, et comme autrefois leur aura dit: "Soldats, je suis content de vous!"

Le soir de cette tardive apothéose, lorsque la foule se fut tristement retirée de l'enceinte sacrée, lorsque le murmure de ses mille voix se fut effacé, que la solitude fut devenue complète et le silence profond, un invalide, presque centenaire, aveugle, et marchant qu'à l'aide de deux jambes de bois, entrait avec recueillement dans la chapelle ardente où reposait le corps de Napoléon. Arrivé à grand'peine jusqu'au pied du catafalque impérial, il vou lut qu'on le débarrassât de ses jambes de bois, afin qu'il pût mieux s'agenouiller; puis se prosternant, et, de son front chauve, frappant les dégrés, on entendit, mêlés à des sanglots, ces mots de Dieu, d'Empereur, de Père, sortir de sa bouche en bégaiements inarticulés. Enfin, lorsque deux invalides, après avoir arraché leur vieux camarade à sa poignante douleur, traversèrent la chapelle pour se retirer, on remarqua que les officiers supérieurs de l'hôtel se découvrirent respectueusement sur le passage du vieillard.

Cet invalide qui venait de rendre ce dernier hommage à la dépouille mortelle de Napoléon était Cyrrien, le petit fils du père Maurice.

EMILE MARCO DE SAINT HILAIRE.

## A NOS ABONNÉS.

Tous ceux qui doivent à cet établissement sont priés de venir régler à ce Bureau ou avec M. G. Demers comme ci-devant.

Vu les changements qui viennent d'avoir lieu dans le personnel et l'administration de ce journal, les personnes qui ont annoncé sont notifiées que leurs annonces seront publiées comme d'ordinaire jusqu'à nouvel ordre ou d'après de nouveaux arrangements.

☞Les Abonnés de l'*Union* qui reçoivent le *Courrier* voudront bien nous faire parvenir au plus vite le surplus d'abonnement ($1.00) s'ils veulent recevoir ce Journal régulièrement. Nos conditions sont invariablement:—PAYABLE D'AVANCE.

☞Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.


# Le Courrier d'Ottawa

J. E. Dorion, Redacteur.

Ottawa, 18 Decembre, 1861.


☞Nous faisons ce jour un appel à tous nos compatriotes du Haut comme du Bas-Canada en faveur du *Courrier d'Ottawa*. Nous leur disons en premier lieu que nos souscripteurs sont très nombreux, mais nous avouerons aussi que le montant des abonnements nous parvient difficilement.

Fonder une presse Franco-Canadienne dans la Province Supérieure, n'était pas chose très facile.

Les sacrifices de plusieurs de nos amis d'Ottawa ont été considérables sous le rapport; leur générosité proverbiale n'a point fait défaut; au contraire, ils se sont mis à l'œuvre, et ont formé une liste de souscription qui leur fait honneur.

Plusieurs d'entre eux néanmoins n'ont point encore payé le premier semestre de leur souscription volontaire. La collection aussi, on se fera facilement, la négligence retombe sur nous.

Nous allons donc cette semaine avec notre Collecteur faire une visite chez messieurs les PROPRIÉTAIRES du *Courrier* ainsi que chez les personnes qui sont endettées au journal.

Dans les premiers jours du mois de janvier nous publierons les noms de ceux qui auront bien voulu faire honneur à leur engagement signé et écrit de leurs propres mains.

## La liberté du commerce, et l'établissement de Manufactures au Canada.

(*Suite.*)

L'homme que s'illustre par l'industrie doit avoir autant de droit à notre considération que celui qui brille dans une profession quelconque. Qui a civilisé l'Amérique? l'industriel; Qui a fait les Etats-Unis ce qu'ils étaient avant la présente révolution? l'industriel; Nos voisins ont confondu tous les autres pays du monde par les prodiges étonnés de leur génie.

Quels sont les premiers mécaniciens des Etats-Unis? des Canadiens, nos compatriotes, d'après l'opinion même des Américains les plus versés dans cet art, et ces frères vivent loin de nous et nous ne pouvons aucun moyens de les rappeler à nous. Dans nos manufactures, que voyons-nous? des hommes qui leur sont inférieurs et sous le rapport de l'intelligence et du génie, des étrangers, immigrants d'Europe.

Nous avons ici tout ce qu'il faut comme nous le disions dans notre dernier No. des terres pour la subsistance de notre population agricole, capable de lui fournir les moyens de s'y fixer et s'y étendre—pour l'industrie manufacturière, des pouvoirs d'eaux sans parallèle dans le Nord de l'Amérique—et des enfants qui montrent du talent pour n'importe quel genre d'industrie. Si nos riches capitalistes ne s'empressent point de mettre à profit l'occasion qui se présente d'utiliser l'industrie de nos compatriotes qui feront profiter leurs capitaux, et les intérêts de ce pays, on nous balayera comme on l'a dit souvent de la surface du globe.

Nous leur disons donc: Si vous voulez être honoré pendant votre vie et après votre mort, consacrez une portion de votre fortune à quelques monuments d'une utilité publique; malheur à vos héritiers si cette dépense les afflige. Toutes les côtes, et toutes les mers rougies de sang et couvertes de cadavres, les foudres de la guerre tonnent d'un pôle à l'autre doivent vous avertir qu'il faut vous mettre à l'œuvre afin de garder dans nos campagnes et dans nos villes ces compatriotes que Bellone appelle au nom d'une race étrangère, incapable de défendre son propre terrain ou d'avancer sans qu'on lui donne l'exemple.

Alors, mais pas plutôt, le Canada arrivera au dégré de prospérité où il lui est permis d'aspirer, il jouira de ses propres richesses, et des richesses des autres nations. Quand les nuages de la révolution seront dissipés, et que des jours sereins luiront sur le globe entier, que la paix sera universelle, alors si au bien si désiré et si peu attendu ne sort pas de ce nouvel ordre de choses, de ce grand développement de la raison, du moins la félicité générale des hommes portera-t-elle sur une base plus solide; alors existera cette liberté indéfinie dans le commerce des denrées qui rend en même temps un peuple agricole et commerçant, et qui étend les vues du cultivateur sur le commerce, les vues du négociant sur la culture, et le flambeau de l'industrie éclaire à la fois un plus vaste horizon.

## Rapport de Jean sans peur a son cousin Louis le Gros, ecrit par lui meme.

(*Pour le Courrier d'Ottawa.*)

Il y a huit jours, mon cousin Louis, j'étais comme toi simple citoyen, résidant dans un petit bourg qu'on nomme Détroit. Fatigué de la vie civile qui me laissait vivoter et languir dans l'obscurité depuis vingt-quatre ans, je m'éveillai un bon matin tout épris d'un amour belliqueux. Je ne pouvais voir sans envie cette multitude de personnes qui accouraient de tous côtés pour s'enrôler sous le drapeau du Nord. Les unes à jambes boiteuses, ou l'une plus courte que l'autre, à doigts mutilés, à vue borgne, à figure pâle, ou décolorée par l'excès du nectar d'Erin, et d'autres plus prêtes à rentrer dans la tombe pour y dormir du long sommeil qu'à braver la balle de l'ennemi; alors me suis-je dit, ne pourrai-je point faire ce que tant d'autres ont fait! Aussitôt dit, aussitôt fait: car vois-tu, je ne pouvais, sans souffrir, laisser défiler devant moi ces braves défenseurs de la patrie, portant le fusil sur l'épaule droite, le menton sur la poitrine, les yeux en l'air, le pied droit en avant, marchant d'un pas carré, chancellant et lent, mesure d'après leur caprice, coutume ou volonté, sans égards au son d'une musique criarde et discordante.—et puis vois-tu pouvais-je surtout tenir plus long-temps avec mes quarante deux ans sur la tête, quand je voyais passer devant moi à côté de ces guerriers intrépides ces jeunes muscadins, ces officiers imberbes ou à quatre poils sous le nez, attachés à des épées qu'il trainaient difficilement à leur suite, déployant avec un noble orgueil devant les citadins de notre petite ville de 90,000 âmes toute l'ardeur de Bellone. O que c'était ravissant et magnifique, je t'en assure, de voir ces beaux enfants de Minerve qui, depuis qu'ils avaient endôssé l'habit militaire et qu'ils étaient armés de pieds en cap, étaient devenus de vaillants soldats, de vrais héros, et avaient découvert depuis que la poudre n'était point blanche et avaient appris aussi que la balle dans le pistolet pour produire son effet ne devait entrer qu'après elle. Ne pouvant y tenir plus long-temps, je cours, tout belliqueux, la bouche béante, les yeux enflammés d'un patriotisme qu'on achète au poids de l'or, je cours, dis-je chez le gros petit monsieur l'Adjudant Général, je rentre dans son bureau tout essoufflé, haletant. Que voulez-vous? me demanda celui-ci; ce que je veux, parbleu, je veux ce que vous accordez si généreusement par mois à ces beaux petits bons hommes que vous envoyez promener dans le Sud. Comment, me dit-il, je ne vous comprends point. Vous ne me comprenez point, lui repliquai-je, c'est que vous le voulez bien. Je veux, comprenez vous! être officier, je veux, comme les autres avoir deux ou trois cents dollars par mois. Mais ce n'est pas moi, dit-il, qu'il faut voir pour cela. Il faut s'adresser au gouverneur. Le gouverneur! lui dis-je, mais lui il ne veut voir, entendre et écouter que ces créatures viles et serviles, toujours prêtes à plier le genou devant les faveurs que son excellence sait verser sur elles aux dépens du peuple. Mais me demanda l'Adjudant, connaissez-vous le métier des armes! Parfaitement bien, lui repondis-je, et pour lui en donner la preuve, je saisis un sabre avec tout son accoutrement qui était sur une table; je place avec une adresse admirable le fourreau à ma droite, et de la main gauche avec un air grave, j'en tire l'épée, les pieds en angle droit, la tête sur le côté gauche, je lui donne avec orgueil le salut militaire en plaçant la poignée de l'épée au dessus du front. Comme j'exhibais, sans le savoir ma capacité militaire, je voulus aussi lui prouver que je savais aussi bien manier le pistolet que le sabre, et sur la question qu'il me fit, je lui dis que je ferais comme ces messieurs officiers, après avoir détourné la tête, fermé les yeux, pincé le nez avec l'index et le pouce pour ne point sentir l'odeur de la poudre, faire partir ensuite la détente et laisser la balle où elle voudra. Que ferez-vous, dit-il, sur le champ de la bataille, en face de l'ennemi! Oh! cela est bien facile, lui dis-je, je ferai ce que les autres ont fait. Je serai malade la veille, à l'hôpital le jour du combat, ou à six milles derrière mes soldats, caché dans un ravin, ayant bien soin qu'une balle meutrière ne vienne pas arracher à la société un citoyen dévoué au bonheur de sa patrie: car un bon général ne doit jamais s'exposer. Et puis, s'il faut absolument faire face à l'ennemi, je ferai comme cet autre vaillant et prudent capitaine qui harangua ainsi sa compagnie: "braves camarades, devant nous est l'ennemi; la patrie espère que chacun de vous fera son devoir. L'univers a les yeux ouverts pour assurer votre valeur. Ne soyez point découragés, ni effrayés si nous ne sommes que dix contre un; mais mes amis, si le feu est chaud, si la balle et la mitraille sifflent auprès de vos oreilles et mancent vos têtes, alors "SAUVE QUI PEUT!" et comme je suis infirme et boiteux, je vous donne l'exemple en prenant le devant. Et l'Adjudant qui était à mi caché dans un grand feuteuil, caressant avec ses doigts noueux à longue moustache teinte en noir, étonné de ma capacité militaire il me fit subir un long et minutieux examen sur les qualités requises pour faire un bon officier. Connaissez-vous, me demanda l'Adjudant, la tactique de Scott de Hardee, de oh! que lui dis-je en l'interrompant brusquement, je connais toutes les tactiques, celle de Cicéron, de Milton, de Napoléonle Grand, d'Eugène Sue, de McClellan, de Blackstone, de Beauregard, d'Alexandre Dumas père et fils, et je vous assure que celle de Jean Sans Peur est bien la meilleure. Bien, dit l'Ajudant, assez je ne savais pas qu'il y avait tant de tactiques.... Mais, dit-il, en quoi consiste la discipline militaire! La discipline militaire, lui répondi-je, consiste pour le soldat américain à marcher deux heures par jour, et le reste de la journée à boire, se promener, chanter et s'égayer et le soir à fumer la pipe ou le cigare, jouer son argent, dormir sur son poste et à la fin de chaque mois recevoir sa paie du gouvernement, si le vivandier (Sutler) ne lui a pas encore enlevé le dernier sou qui lui reste. En jettant un coup d'œil sur l'Adjudant, je m'apperçus qu'il fronçait le sourcil; il était devenu d'une humeur affreuse, il était rouge de colère. Allons, M. Bob, lui dis-je, qu'avez-vous donc! Jean sans peur, me dit-il, ne savez-vous pas que le vivandier est le meilleur ami des officiers du Régiment! car il sait engraisser avec le sien le gousset du Colonel et des officiers avec les quels il partage les bénéfices qu'il fait sur les soldats, et cette place si lucrative et si enviée par tant de centaines d'honnêtes gens n'est vendu qu'à cette condition. Oh! pardon, M. l'Adjudant, je n'avais pas songé à cela. J'avais oublié que "l'oncle Sam" est riche, que le dernier Congrès ne lui a pas mis pour rien entre les mains peur défrayer superficiellement les dépenses de cette guerre pour MM. les *noirs* cinq cent millions de dollars, et qu'il abesoin encore de quinze cents millions de plus, qu'il faut bien que ceux qui portent les épaulettes et leurs favoris s'engraissent un petit peu, et que le peuple se souvienne de cette guerre de spéculation et qui doit durer autant que l'argent durera.

Comme il y avait déjà deux heures que j'étais en fonction devant l'Adjudant Général qui est fort bien payé pour écouter les demandes qu'on lui fait et favoriser ceux qui lui plaisent, je m'apperçus que son corps ramassé dans sa courte grosseur faisait gémir dans son sommeil les coussins sous sa molle épaisseur." Lui mettant la main sur l'épaule et le faisant sortir en sursaut des bras de Morphée, je lui dis, eh bien! M. l'Adjudant, êtes-vous enfin disposé à faire grâce à ma demande? N'ai-je pas, lui dis-je, assez d'expérience militaire ou d'éducation militaire pour remplir comme les autres avec honneur et crédit toute place quelconque? N'ai-je pas assez d'intelligence pour apprendre le peu que j'ignore, assez de capacité pour commander, assez d'honnêteté pour qu'on se fie à moi et assez de cœur et d'amour-propre pour sentir et comprendre tout ce qu'il faut de qualités pour faire un bon officier? Donnez-moi la place de Capitaine d'abord, et bientôt après je vous prouverai que je puis remplir celle de Colonel, et de là j'atteindrai sans difficulté le rang de Brigadier Général que je convoite le plus, parcequ'il paie le mieux. Allons, M. l'Adjudant, loin de nous l'idée que l'ambition dans une armée, est comme le diable dans un bénitier, qu'elle peut faire beaucoup de mal. Quant à moi, j'approuve comme tous vos amis politiques la conduite du bon "viel Abe" qui s'empresse de faire autant de Brigadiers Généraux qu'il y a de Colonels. En effet, pourquoi combattons-nous, si ce n'est pour l'honneur et l'argent!

A quoi servira l'un ou l'autre après la mort! J'y songeai, me dit l'Adjudant en se frottant les yeux, et je me retirai en lui donnant le salut militaire.

Jean sans peur s'en va-t-en guerre! Jean sans peur s'en va-t-en guerre! Et quand il reviendra tout couvert de blessures.....en l'air et de lauriers cueillis derrière le champ de bataille, il vous fera un autre rapport de ses faits d'armes et de ses exploits militaires.

JEAN SANS PEUR.

Détroit le 10 Déc. 1861.

## Mort du R. P. Lacordaire.

Nous avions contredit dans notre dernier numéro la nouvelle de la mort du Rév. Père Lacordaire, l'âme de la chaire française, et l'une de ces gloires les plus pures et les plus brillantes, mais malheureusement la triste nouvelle vient de se confirmer, et la presse en général se fait l'écho de la douleur publique, de ce deuil universel, de cette calamité générale pour tous ceux qui ont connu, entendu, ou lu le savant dominicain. L'*Ami de la Religion* du 23, nous apprend que l'illustre malade a rendu son âme à Dieu. L'ancien associé de La Mennais et de Montalembert vient de devancer ce dernier dans le chemin de l'éternité, ou le premier est entré en tremblant, tandis que l'illustre défenseur de Saintes doctrines catholiques est allé rendre compte à son créateur de ses œuvres, le sourire sur les lèvres, la foi dans le cœur et les yeux fixés sur le symbole de cette foi.

Voici quelques détails touchants sur la maladie de l'éloquent dominicain que nous empruntons à une lettre du curé de Soreze en date du 17:

"L'amélioration qui s'était manifestée dans l'état de l'illustre malade, s'est soutenue jusqu'au jour d'hier. Un espoir, encore bien incertain il est vrai, et que notre affection exagérait peut-être, s'était éveillé déjà dans bien des cœurs; mais les symptômes alarmants commencent à renaître. Le pouls est faible, les douleurs rhumatismales ont reparu, la nourriture, quoique bien légère et prise à de très-petites doses, au lieu de ranimer les forces, semble les épuiser par ses efforts d'une digestion devenue très-laborieuse.

"La faiblesse extrême du malade impose à ses fils spirituels, à ses élèves et à ses amis la dure privation de le voir souvent, mais auprès de lui veille le chef de cette jeune famille que le Père Lacordaire a formée au dernier âge de sa vie. Le R. P. Mourey, sous-directeur de l'Ecole et prieur du tiers-ordre à Soreze, ne quitte guère cette couche qu'il couvre de ses tendresses filiales et qu'il arrose de bien des larmes.

"Les élèves de l'école, pour qui le Père Lacordaire fut un maître dans cette acception évangélique du mot qu'il a définit lui-même, comprennent tous l'étendue du malheur qui les menace. Mus seulement par leur foi et leur amour filial, ils ont demandé la faveur de se succéder sans interruption à la Table sainte, de sorte que chaque jour quelques-uns d'entre eux communient pour leur Père.

"Parmi les religieux, il n'en est pas un qui n'offrait volontiers sa vie en échange de cette vie qui promettait encore tant de fruits à l'Eglise, peut-être de nouveaux combats et de nouveaux triomphes. Sans doute, elle a déjà atteint ce terme de plénitude et de perfection que Dieu a fixé dans le secret de ses desseins; et le ciel achève déjà cette couronne que notre vénération suppose être bien belle, mais que notre amour trouve trop prématurée.

"Cependant, monsieur, ces moments extrêmes de la vie du R. P. Lacordaire ne sont pas pour nous sans quelques douceurs. Qu'il est touchant de voir cette belle lumière de l'Eglise s'éteindre doucement dans un village de notre France qu'elle a éclairée de sa resplandissante parole, et dans l'ombre d'une modeste cellule! N'est-ce pas aussi un merveilleux contraste que cette fin patriarchale achevant le cours d'une vie toute militaire et sainement agitée? Nous ne perdrons pas, nous qui en sommes les heureux temoins, les fruits de cette grande leçon. Toutes les gloires passent, même les plus pures et les plus innocentes, et nous n'en chercherons point d'autres que celle de servir Celui que le R. P. Lacordaire a si bien annoncé, si vaillamment défendu et si tendrement aimé."

Une scène bien touchante s'est passée au chevet du vénéré malade, dit un journal, le jour où il reçut les derniers sacrements. Croyant n'avoir plus que ce jour là à vivre, il avait fait appeler auprès de lui non-seulement les religieux de l'école, mais aussi les élèves. A chacun d'eux il adressa de douces paroles: "Adieu, un tel.....adieu, mon ami; c'est pour la dernière fois..... voyons toujours bien sage." Et il les bénissait, eux et leurs parents.

Plusieurs jours succédèrent à celui-là, pendant lesquels il demeura silencieux et recueilli dans de pieuses pensées, les yeux fixes sur le crucifix.

C'est d'après l'*Union* de Paris, le 22, que l'illustre dominicain est décédé.

"Une dépêche télégraphique arrivée à l'instant nous apprend la douloureuse nouvelle de la mort du R. P. Lacordaire. L'illustre dominicain a succombé hier au soir. La France catholique s'associera à la profonde affliction que cause à l'Eglise, à la science, aux lettres, la perte du grand homme."

"Les funérailles du R. P. Lacordaire auront lieu jeudi prochain, 28 novembre, à l'école de Soréze."

## La Mairie.

Nous publions dans nos colonnes les adresses de Messieurs Workman et McGillivray aux Electeurs de la cité comme candidats à la mairie.

Tous deux nous dit-on sont de vrais gentilshommes dans le vrai sens du mot. L'un et l'autre ont occupé au conseil de cette ville le siége de la mairie; l'un et l'autre ont montré plus ou moins de zèle à gérer la fortune patrimoniale de la cité.

M. Workman dit dans son adresse que pendant le temps qu'il a eu l'honneur d'être maire qu'il a été consolant pour lui de voir progresser cette ville parde nouvelles améliorations, et il espère que par une sage et judicieuse direction que le coût des dépenses encourues pourront être rencontrées par tous les citoyens de la ville sans exiger d'eux de prompts paiements.

M. McGillivray dit qu'il rencontrera les électeurs le jour de la nomination, sans rien promettre par écrit.

Nous jugerons donc des deux hommes par leur passé.

Le présent Maire a donné des preuves de ses capacités en remplissant les devoirs si multipliés, si universels et si variés qui se rattachent à l'exercice de ses fonctions comme président du conseil. Sa bonne renommée a singulièrement fortifié son autorité publique, et a rendu l'obéissance des administrés plus empressée, plus facile et plus douce.

Nous n'avons rien à dire contre M. McGillivray. Mais puisque M. Workman a si bien pratiqué au dire de tout le monde les fonctions de son honorable magistrature, nous ne pouvons faire autrement que d'avouer franchement qu'il est encore bien digne de recevoir de nouveau les suffrages des électeurs de cette ville.

Nous reviendrons sur le sujet.

## Courrier d'Europe.

Rome, 21 novembre.

Le bataillon des zouaves voit chaque semaine ses rangs s'élargir par l'arrivée de nouveaux volontaires. Parmi les derniers venus on remarque M. le baron de Wolbock, qui ayant perdu il y a quelques mois sa jeune épouse, n'a pas cru pouvoir trouver de meilleure refuge à sa douleur qu'au sein de ce corps prêt à verser son sang pour la défense du Saint Siege.

Les zouaves sont toujours casernés à Marino et à Saint-Paul, hors les murs. L'inactivité leur pèse; cela se comprend parfaitement de la part d'une jeunesse ardente, pleine de cœur, de dévouement. Aussi, c'est sans doute pour parer à cet inconvénient que Mgr. de Mérode a cru devoir employer une cinquantaine d'entre eux à creuser les fouilles des fondations des casernes pontificales qu'il fait construire dans une ancienne vigne des pères Jésuites, où l'on voit encore les traces d'un ancien camp de prétoriens. Nos jeunes volontaires qui, en venant à Rome, espéraient qui, en venant à Rome, espéraient être appelés à donner des coups de fusil et non des coups de fusil et non des coups de pioche, sont assez étonnés de leur nouveau rôle et de se voir ainsi de soldats devenus terrassiers. Comme la gaieté française se retrouve partout, on dit que les malins assaisonnent de lazzis et de plaisanteries la rude besogne à laquelle ils se livrent avec ardeur. Empressons-nous de dire qu'il n'y a que les hommes de bonne volonté employés à ces travaux.

D'après nos conditions d'abonnement le second semestre est dû. Nous prions tous ceux qui doivent à cet établissement de venir régler au plus vite par interêt pour eux comme pour nous.

## ASSEMBLEE.

Ayant été requis par plusieurs des principaux citoyens de convoquer une assemblée des Canadiens-Français de cette ville aux salles de l'Institut Canadien jeudi soir à 8 heures, (19 courant) afin de s'entendre sur l'organisation d'une compagnie de volontaires, je prie mes compatriotes de cette ville de se réunir au lieu et à l'heure susmentionné sur demande de MM. L. J.-B. Lazure, Dr. Dorion, E. Matineau, M. Fontaine, et autres.

P. CONTE, *Prés. I. C.*

## Faits Divers.

INCENDIE A PHILADELPHIE. — Les incendies se multiplient à Philadelphie dans des proportions tout à fait inusitées, et il n'est presque pas de jour qui ne fournisse son contingent de sinistres des plus sérieux. Les dernières dépêches nous apportent les détails de celui qui vient de détruire l'église catholique de St. Paul, dans Christian street.

Cette église a été construite en 1843, et était décorée avec un grand luxe. Une partie des tableaux, des statues, des ornements sacerdotaux et des vases sacrés ont été sauvés.

Le feu a éclaté dans la partie basse du clocher, qui était surmonté d'un beffroi en bois et d'une croix massive. Le clocher est bientôt tombé avec fracas: la cloche a effondre la voûte des caves, et a été ensevelie sous les décombres.

La violence du vent faisait voler les flammèches sur les toits des maisons voisines. Le presbytaire a été sérieusement endommagé par l'eau: la bibliothèque est perdue et le mobilier détruit. Toute l'église n'est qu'une ruine; il n'en reste guère que quatre murs.

La valeur totale de l'édifice est évaluée à $75,000, et le dommage à la moitié.

Il était impossible jusqu'ici de découvrir l'origine du feu. L'église était fermée au moment où les flammes ont été découvertes; le fossoyeur en avait été constitué gardien. On n'avait pas fait de feu dans les poêles depuis dimanche dernier.

INCENDIE A WASHINGTON. — Nous avons annoncé que 52,000 exemplaires du rapport du bureau des patentes, imprimés par ordre du Congrès, avaient été la proie des flammes. Ces brochures étaient dans l'atelier de typiques de M. Polkinhorn. Ces livres brûlés avaient une valeur de $50,000. Le progrès des flammes a été si rapide, que plusieurs des ouvrières employées dans l'établissement ont eu beaucoup de peine à s'échapper. Quelques unes ont été sauvées par une fenêtre du deuxième étage et d'autres en descendant par le toit d'un appentis derrière le bâtiment.

— M. Ratazzi, président de la Chambre des Députés de Turin, est né à Alexandrie. S'autorisant de cette origine, un journal l'appele l'avocat *Alexandrin*. Une simple question: A-t-il douze pieds comme les *Alexandrins* ordinaires?

—Le général McClellan n'avait jamais commandé un régiment avant la guerre actuelle. Il était simple capitaine. Il a été fait général, parce qu'envoyé en Crimée comme commissaire militaire des Etats-Unis, il fit un rapport très habile sur la guerre. Le général Halleck a dû son élévation à des lectures sur la guerre, réunies et publiées en volume.

—Le *Morning Chronicle*, nous informe qu'un détachement composé d'un sergent et de 11 sapeurs et ingénieurs est arrivé de Halifax par terre et doit se rendre à Toronto pour travailler aux fortifications qu'on est à faire dans cette ville.

—Dans la soirée de dimanche dernier, un des chars de la ville a été assailli par la populace, près de la prison. Des pierres ont été lancées, quelques vitres brisées et un des passagers atteint par un projectile. La police est à la recherche des malfaiteurs.—*L'Ordre*.

—L'*Argus* de Portland, Maine, est d'opinion que les ultra-abolitionistes préparent une attaque organisée pour révolutionner et renverser le gouvernement de M. Lincoln.

—Le *Chronicle* d'Halifax nous apprend que le vaisseau *Bavern State* a visité le port de cette ville, dans l'intention d'intercepter le navire de la Compagnie Cunard, afin de voir, s'il avait à son bord M. Breckenbridge ou quelqu'autre sécessionniste.

—L'*Ogdensburgh Journal* a malheureusement une plus sainte opinion des soldats américains que celle que nous avons. Il dit que l'Etat de New-York devrait immédiatement armer et équiper 100,000 hommes dans le but de s'emparer du Canada dans le cas où le "gouvernement Britannique déclarerait la guerre à notre pays."

—Voici de curieux renseignements sur la fortune des grands hommes millionnaires de l'antiquité, que nous empruntons à un journal anglais:

La fortune de Crésus s'élevait en propriétés à la somme de £1,700,000, et en esclaves, argent et bijoux à une somme égale. Il avait l'habitude de dire qu'un citoyen qui n'était pas assez riche pour soutenir une légion ou une armée, ne pouvait se dire riche. Le philosophe Sénèque avait une fortune de £3,500,000. Tibère laissa à sa mort £23,624,000 que ce vaurien de Caligula dépensa en 12 mois! Vespasien, lorsqu'il monta sur le trône, estimait les dépenses de l'Etat à £35,000,000 par année. Les dettes de César, avant d'entrer au service de l'état se montaient à £2,995,000. Il avait acheté l'amitié de Lucius Paulus £300,000. Les amitiés se quotent moins cher maintenant, malheureusement pour les amitiés qui valent quelque chose. Heliogabale dépensa £20,000 pour un souper, et Caligula £80,000. Quant à Esopus, il alla jusqu'à payer £8,000 pour un seul plat! Le coût ordinaire d'un dîner pour Lucullus était de £29,000.

Le résultat du vote, pour la mairie de New-York, se résume dans les chiffres suivants:

M. George Opdyke,.. 25,259 voix.
M. Gunther,.....24,582 "
M. Fernando Wood,..24,085 "
M. Opdyke se trouve conséquemment élu maire, par une majorité relative d'environ 600 et par un vote qui n'équivaut pas un tiers des électeurs de la ville.

Tel est le bruit des divisions du parti démocrate et de l'union du parti républicain.

Le gouverneur Ladislaws Nihazi, du Texas, a été nommé consul à Ancône, Italie.

—La guerre et l'amour ont toujours été bien ensemble. Les fils de Mars aiment à se reposer aux petits pieds de Vénus, et Venus ne résiste pas à la gloire. Les militaires américains ne font pas exception, puisque cinquante permissions de mariage leur ont été accordées dans le mois dernier à Washington.

—M. Louis Veuillot travaille, dit-on, en ce moment, à un livre qui sera intitulé le *Paafum de Rome*.

—Un sot qui a un moment d'esprit étonne et scandalise comme des chevaux de louage au galop.

—Le *North American* arrivé vendredi à Portland a rencontré entre Londonderry et Liverpool l'*Anglo Saxon* ayant à son bord les naufrages du *North Briton*.

—La *Gazette du Canada* de samedi publie des proclamations érigeant civilement les townships de *Chilion*, dans le comté de Montcalm, et *Daaquam*, dans le comté de Bellechasse, et les paroisses de *St. Jean Baptiste de Rorton*, dans le comté de Shefford, et de l'*Ange-Gardien*, dans le comté d'Ottawa.

—La monnaie frappe en ce moment des masse considérables de pièces d'or de vingts francs. Sur ces pièces, la tête de l'empereur est couronnée de lauriers et sur le revers sont les armes de l'empire.

—Une compagnie de sapeurs et de mineurs d'Halifax doit arriver prochainement. Si l'on en croit le *Commercial Advertiser*, ils sont chargés de mettre le canal Beauharnais en état de défense.

Les chars circulent à Montréal depuis deux jours dans la première section, depuis 7 heures A. M. jusqu'à 10 heures P. M. Il y a un départ tout les quarts d'heure. L'affluence des passagers est très grande, et les chars circulent rapidement et sans encombre.

—Nous regrettons d'apprendre que la santé de Mgr. de Toronto est devenue mauvaise, par suites des fatigues excessives, et qu'elle donne des inquiétudes aux amis du vénérable prélat.

—On se rappelle qu'il y a quelque temps, un Français du nom de Jean Legas, habitant le Canada depuis 1812 a reçu la médaille de Ste. Hélène, par l'entremise du baron Gauldrée-Boileau, pour avoir servi sous le premier empire.

Nous apprenons qu'un autre vétéran de la vieille armée du grand Napoléon, vient de recevoir, à son tour, la récompense de ses anciens services, toujours par la même entremise. Ce vieux *grognard* est un M. Louis Eizenzeamer, respectable vieillard de 76 ans, beau-père de M. A. Lecours, d'Acton Vale. M. Eizenzeamer a servi durant plusieurs années en Espagne, a pris part à plusieurs batailles et fut fait prisionnier de guerre à la capitulation de Bayien.

—A Londres encore, la grande affaire pour le ministère Américain, c'est de prévenir la reconnaissance des Etats confederés.

Lord John Russell comme M. Thouvenel, n'a pris aucune engagement pour l'avenir.

## DERNIERES NOUVELLES.

(*Dépêche Télégraphique.*)

NEW-YORK, 12 déc. 1861.

Le *Times* publie le rapport d'une assemblée qui a eu lieu à Liverpool.

Le placard ci-dessous a été affiché sur l'échange:

"Outrage au pavillon britannique.—Commissaires forcément enlevés d'un steamer de la malle britannique.—Une assemblée publique sera tenue à 3h. dans la salle de vente de coton."

Tout cela sent la poudre.

Lundi soir, 16 déc.

L'*Europa* vous arrive et avec lui des nouvelles belliqueuses, on demande une apologie du gouvernement Américain par rapport à l'arrestation Slidell et Mason. L'excitation augmentait en Angleterre. On devait envoyer de suite des renforts au Canada, et les armes nécessaires.

Il fallait délivrer à tout prix Slidell et Mason.

Le *Melbourne* en distination pour le Canada a à son bord 80,000 carabines Enfild, et des nouvelles troupes devaient nous être envoyées.

Le Cabinet avait autorisé Lord John Russel de préparer les dépêches qui devaient être adressées à Lord Lyons.

*Malbrough s'en va-t-en guerre.*
*Ne sait quand reviendra.*

—Le Cardinal Antonelli a donné l'assurance que les catholiques des Etats-Unis en tant que catholiques ne prendraient aucune part à la lutte. Du reste, il a protesté des bons sentiments du St. Père pour la grande république.

## Décès.

A Papineauville, C. E., le 3 du courant, chez le Capt. Edmond St. Julien, son beau-père, Dlle MARIE AMABLE ST. JULIEN, âgée de 20 ans.

Au même lieu le 7 du courant, à l'âge de 73 ans, M. AUGUSTIN THIMINEUR dit LAFLAMME, Ecuyer du lieu, après 8 mois de maladie. Il laisse une épouse chérie, à laquelle il était uni depuis 51 ans (ayant célébré le 50me anniversaire de leur mariage en nov. 1860), il laisse 5 enfants et un grand nombre de petits enfants, parents et amis qui ne l'oublieront jamais.


## EXHIBITION INTERNATIONALE DE LONDRES, 1862.

LES COMMISSAIRES du CANADA pour l'EXHIBITION INTERNATIONALE de 1862, donnent avis à toute personne qui désire exhiber des produits canadiens (soit qu'application ait déjà été faite ou non pour et objet) que les articles doivent être envoyés pour l'examen et l'appréciation au dépôt du chemin de fer du Grand Tronc, à Ottawa, en tout temps depuis le DIXIEME au VINGT-DEUXIEME JOUR de FEVRIER prochain.

Les commissaires commenceront l'Inspection à 10 heures A. M., le jour ci dernier ici mentionné. Les Exhibants doivent transporter leurs articles aussi au-dessus exempts de charge. S'ils ne sont point approuvés, le chemin de fer du Grand Tronc les transportera gratis à tout dépôt sur la ligne d'où ils auront été expédiés.

Les personnes qui envoient des grains ou des bois sont requises, dans chaque cas, de transmettre un cert ficat établissant les espèces, les variétés, et l'endroit où ils ont été pris. Les bois envoyés seront suivant les dimensions ordinaires du commerce, et les commissaires de sa Majesté ont exprimé le désir qu'ils soient exhibés en planches de 4 pouces d'épaisseur, laissant voir l'aubier de chaque côté, ou en échantillons de 4 pouces, et accompagnés, autant que possible, de réjetons avec des feuilles ou des fleurs.

Ceux qui désireront d'autres informations pourront s'adresser pour les minéraux et les spécimens de géologie à sir W. E. Logan, Montréal, pour les produits de la forêt et des rivières au Dr. Taché à Québec; ou au Dr. Hurlbert, Hamilton; pour les produits agricoles à l'Hon L. V. Sicotte, St Hyacinthe, et c. l. Thompson Toronto; pour les articles de Manufacture Canadienne, au Dr. Beaty, Cobourg, ou au sécrétaire à Montréal, auquel on doit aussi s'adresser pour toutes les autres affaires concernant la commission.

B. CHAMBERLIN, *Com.*
*Secrétaire.*

Montréal, 18 Décembre 1861.


## A MONSIEUR N. GERMAIN.

MONSIEUR,

NOUS soussign

## A E. McGILLIVRAY, Ecuyer.

MONSIEUR,

Nous les sous-signés citoyens et contribuables d'Ottawa voyant avec alarme la mal-administration de nos affaires municipales et connaissant que les dépenses inutiles du conseil de ville ne sont pas arrêtées, et devront conduire cette cité à une dette ruineuse ;

Ayant confiance dans votre intégrité comme homme d'affaire et vous sachant capable d'amener une réforme dans l'amélioration de nos affaires municipales ;

Nous vous prions bien respectueusement de venir de l'avant comme Candidat à la Mairie pour l'année courante ;

Et nous nous engageons à vous donner nos votes et à nous intéresser à assurer votre élection.

Ottawa, 29 Nov. 1861.

John Forgie, P. A. Ingleson, James Warnock, Robert Kenly, Thomas Isaacs, William Hunton, Thomas Hunton, Daniel Lanigan, H. McCormick, Philip Thompson, Xavier Grouix, J. B. Richer, A. Campbell, William Tormey, T. H. Browe, Jeremiah Sullivan, Michael Griffin, Bernard Gaffney, Patrick Boland, Edward Dunn, William Boland, Charles Whittingham, Joachim Valiquette, B. Gilligan, Philip Cassidy, Thos Finan, John O'Boyle, George Willment, William Thimms, Louis Duhamell, Wm B. Bradbury, George Bott, Francis Best, D. Daford, Edmond Germain, R. W. Nagle, Dean McGrath, A. Pratt, B Mullin, Timothy Murphy, Wm. Slattery, Robert Smith, Felix Fournier, Felix M. Gauvreau, Patrick Burns, Philip Gorman, Jeremiah Godwin, James Burns, Edw. H Donaldson, James T. York, Fras. T. Pearson, Thos Gordon, Edward Davies, Andrew Boyle, J. H. Dwyer, E. Spencer, Arthur Matthewman, Henry Patten, William Irvin, William Fraser, John Kenly, John Clarke, Michael Hughes, Peter Brown, John Ganser, Alex. Brown, Robert Blyth, S. W. Nagle, Patrick Campbell, John Sullivan, Murthy Lynch, John Quinn, John Conway, Joseph Newcombe, Patrick Joyce, Horatio Martin, Cyprien Trioille, Jas. Robertson, James Doyle,

C. H. Armstrong, William Hartley, John Lloyd, Archibald Brown, Jas. Rochester, John Dowler, John Church, Samuel Albert, Wm. Fraser, Ewan McKinnon, Thomas O'Rourke, John Nevil, Thomas O'Brien, J. L. P. O'Hanley, H. Caldwell, Alexander Taylor, Robert Mooney, Robert Hick, James Caddie, senr., James Caddie, junr., James Haye, James Harper, C. Manson, George Carter, Andrew Gravell, Michael Casey, J. D. Robillard, Andrew Musgrove, James Robinson, John Murphy, Patrick McKeaney, John Andrew, G. Shouldice, R. Smith, J. Harris, Luke Cuzner, B. Blain, C. Carlton, John E. Pearson, H. A. Harley, G. W. Smith, E. Prud'homme, W. G. Cordingly, George Scott, G. McEdward, Joseph Valiquette, H. McLean, Richard Warnock, F. Prodrick, W. Rennick, H. McChesney, Edward Mooney, William Burns, Patrick Burns, D. Chisholm, George Brown, B. Huckell, John McCormick, Samuel Heney, James C. Stuart, Edward Green, James Gillie, Hugh Davis, E. P. Hatch, Alex. Graham, John Rochester, junr., J. Enright, Charles Heney, Thomas McDermott, William Schofield, Jesse Herbert, James Dyke, James Cooney, James Tobin, Richard McCann, Timothy Ryan, Thomas Langrell, C. Kennedy.

## REPONSE.

MESSIEURS.—Je suis tout-à-fait flatté de la réquisition que vous me présentez, m'invitant à me porter de nouveau comme Candidat à la Mairie pour la cité d'Ottawa pour l'année courante. Sollicité de me porter Candidat pour un office aussi important, par un corps aussi nombreux et aussi respectable de mes compatriotes de toutes les classes ; je considère qu'il est nécessaire de ne point m'arracher aux responsabilités des devoirs qui sont attachés à cet office. Je me soumets donc Messieurs à votre requête, et si j'ai l'honneur d'être encore élu à la Mairie de votre florissante cité, vous n'aurez point à regretter la confiance que vous aurez placé en moi, et vous pouvez être persuadé que mon plus grand désir sera de protéger les intérêts de la cité.

Je vous rencontrerai donc le jour de la nomination à l'Hôtel de Ville, lundi le 23 courant, à dix heures, A. M., et alors je vous expliquerai plus au long mes vues sur le sujet.

J'ai l'honneur,
d'être,
Messieurs,
Votre obéissant serviteur,

E. McGILLIVRAY.

## BOIS SUR LES TERRES RESERVEES AUX SAUVAGES.

AVIS est par le présent donné que quiconque coupera du bois sur les terres réservées aux Sauvages, ou achetera des Indiens, sans l'autorisation spéciale de ce Département du bois coupé sur les terres susdites, ne perdra pas seulement le bois ainsi coupé, ou acheté, mais sera aussi sujet à emprisonnement, ainsi que pourvu par la Loi.

R. M. VANKOUGHNET,
Com. des Terres de la Couronne et Surintendant des affaires des Sauvages.
Département des terres de la Couronne, des Bois et Forêts,
Québec, 11 Nov. 1851. 33

## PRIX DU MARCHÉ D'OTTAWA.

| | | |
|---|---|---|
| Blé du Printemps, par minot | 0 | 0 @ 0 10 |
| Blé d'Automne | 0 | 0 @ 0 0 |
| Fleur—Extra, par barril | 1 | 15 @ 1 17 6 |
| " —Superfine, No. 1 | 1 | 12 6 @ 1 15 |
| " —Superfine, No. 2 | 0 | 0 @ 0 0 |
| " de Patente | 1 | 17 6 @ 2 0 |
| Farine d'Avoine, par barril de 196 lbs | 0 | 0 @ 0 0 |
| Seigle, par minot de 56 lbs | 0 | 0 @ 0 0 |
| Orge, " 48 lbs | 0 | 0 @ 0 0 |
| Avoine, " 34 lbs | 0 | 0 @ 0 0 |
| Pois, " 60 lbs | 0 | 0 @ 0 0 |
| Fèves, " | 0 | 0 @ 0 0 |
| Blé d'Inde, " | 0 | 0 @ 0 0 |
| Pommes de terre (nouvelles), par minot | 0 | 0 @ 0 0 |
| Foin, par hommeau | 0 | 0 @ 0 0 |
| Paille, " | 0 | 0 @ 0 0 |
| Lard, par 100 lbs | 0 | 0 @ 0 0 |
| Beurre, par 100 lbs | 0 | 0 @ 0 0 |
| " par lb | 0 | 0 @ 0 0 |
| Moutons par lb. par quarter | 0 | 0 @ 0 0 |
| Jambon " | 0 | 0 @ 0 0 |
| Suif, par lb | 0 | 0 @ 0 0 |
| Saindoux, par lb | 0 | 0 @ 0 0 |
| Peaux de Bœuf, par 100 lbs | 0 | 0 @ 0 0 |
| Volaille | 0 | 0 @ 0 0 |
| Poulet, chaque | 0 | 0 @ 0 0 |
| Laine, lavée | 0 | 0 @ 0 0 |
| " sitrée | 0 | 0 @ 0 0 |
| Pommes, par minot | 0 | 0 @ 0 0 |
| Légumes—Fraîche, etc., par corde | 0 | 0 @ 1 0 |
| " Secs " | 0 | 0 @ 0 0 |
| Dindes, chaque | 0 | 0 @ 0 0 |
| Oeufs frais, par lb | 0 | 0 @ 0 10 |
| Sarrasin | 0 | 10 @ 0 10 |
| Glace, par doz | 0 | 15 @ 0 0 |
| Oranges, par minot | 0 | 0 @ 0 0 |

## Aux Electeurs du Quartier By.

MM. LES ELECTEURS,

Sollicité de nouveau par vous à me porter Candidat comme échevin aux prochaines élections municipales, j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous annoncer définitivement qu'il me sera impossible de me rendre à votre invitation ou de solliciter les suffrages de ceux que je n'ai point vu dernièrement. Tout en vous remerciant de la confiance que vous avez bien voulu me porter en différentes circonstances en me nommant votre échevin pendant quatre années consecutives,

J'ai bien l'honneur de me considérer
Votre reconnaissant et
Obéissant serviteur,
P. R. RIEL.

Ottawa, 4 déc. 1861.

## !!! GRANDE ATTENTION !!!

## DR LOUIS DE CHEVRY,

Chirurgien Dentiste,

*Cabinet d'opération :*

RUE SUSSEX,

A côté du magasin de M. Traveray, chez Madame Duvus.

LE Dr. Louis De Chevry fait la pose des Dents Artificielles dans le genre le plus nouveau et le plus durable, et avec l'imitation aussi parfaite de la nature que l'œil le plus habile ne peut en faire la différence.

Par le nouveau système du Dr. Louis De Chevry, les Dents Artificielles servent à la mastication des alimens, avec la même facilité et la même force que les dents naturelles et sans faire éprouver la moindre douleur. Les dents sont garanties incorruptibles et ne changent jamais de couleur. La pose des dents ainsi que toutes les opérations sont faites avec dextérité et sans aucune douleur. Les dents peuvent être posées en faisant ou sans faire l'extraction des racines.

Les meilleurs substances sont employées Tout travail est garanti.

PRIX TRES MODERES.

**Consultations Gratuites.**

DENTS montées sur plaque en Or, montées sur do en Platine, montées sur do en Argent, montées sur do en Caoutchouc, sculptées dans l'Ivoire, sculptées dans l'Hippopotame.

RATELIERS complets au moyen de ressorts en Or sans couvrir le palais et gene à succion couvrant le palais.

N. P.—Le Dr. LOUIS DE CHEVRY invite le Public à venir examiner son travail.

Ottawa, 3 Décembre 1861.

## J. DUPRAT,

MARCHAND DE
CHAUSSURES DE CUIR,
PRUNELLE ET CAOUTCHOUC
Pour Messieurs, Dames et Enfants,
A PRIX REDUITS,
POUR ARGENT COMPTANT,
RUE ST. JEAN, QUEBEC,
Vis-à-vis la Banque Nationale.

## P. CHABOT,

IMPORTATEUR DE
MARCHANDISES ANGLAISES
ET
AMERICAINES,
QUEBEC.

## NOUVEL ETABLISSEMENT!

## DUPONT et PELLAND,

No. 61, Rue Notre-Dame,
*Bâtisse de l'Institut - Canadien.*

MM. DUPONT ET PELLAND

Ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir, au No. 61, Rue Notre-Dame, Bâtisse de l'Institut Canadien, un Magasin où l'on trouvera toujours un Assortiment convenable et varié de MARCHANDISES de Goût et d'Etape. HARDES FAITES de toutes descriptions, CHAPEAUX pour Dames et Messieurs VALISES et PORTEMANTEAUX, Etc., etc., qu'ils sont en mesure de vendre à meilleur marché que partout ailleurs, pour Argent Comptant.

Un tailleur de première classe est attaché à l'Etablissement, et toute Commande sera exécutée par ces Messieurs avec bon goût et ponctualité.

S'avisez-vous que c'est au No. 61, Rue Notre-Dame, Bâtisse de l'Institut-Canadien, que vous pourrez vous procurer un Habillement complet à des prix excessivement réduits.

Ottawa, 2 Déc. 1861.

## Hotel National,

RUE SUSSEX,
TENU PAR M. LAFONTAINE.

**On en reçoit des Pensionaires au mois et à la semaine.**

TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurant en tout temps, huitres fraiches, et giniers de toutes descriptions. Préparé dans un style à satisfaire le plus difficile.

## GRANDE NOUVELLE !

# LE NORD VICTORIEUX.

## La Colonisation vers le Canada Central.

# OTTAWA,

CAPITALE DES CANADAS-UNIS ! ! !

L. J.-B. LAZURE offre a ses amis et au public en general ses plus sinceres remerciments pour le patronage qu'on lui a accorde ; et a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un

## GRAND ASSORTIMENT DE

DRAPS,
CASSIMIRES,
TWEEDS,
DRAP DE PILOT
ET HARDES FAITES,
SURTOUTS,
PANTALONS,
VESTES,
CHEMISES DE COTTON
ET DE LAINES.

EN FAIT DE FOURRURES

## M. LAZURE NE PEUT ETRE SURPASSE.

ELLES CONSISTENT DE

MARTES,
VISON,
LOUTRE,
MOUTON DE PERSE,
ET DE RUSSIE,
ECUREIL GRIS,
OPPOSUM,
BOAS ET
MANCHONS POUR DAMES.

## SON ASSORTIMENT DE

# CASQUES

Pour HOMMES et ENFANS, est des plus complets, depuis la pelletrie la plus riche jusqu'a la plus commune.

## GANTS ET MITAINES

— De toutes sortes et AUSSI —

## 100 DOUZAINES DE CHEMISES

De toute grandeur en gros et en detail.

## Provision, Groceries et Liqueurs.

M. LAZURE a en tout temps un Tailleur qui execute tous les ouvrages qui lui sont confies a part les mesures de ses pratiques journalieres.

LE SOUSSIGNE a un MAGASIN dans la ville CENTRALE comme dans la BASSE-VILLE.

*Basse-Ville, Magazin* .... Rue Sumer.
*Ville Central,* " .... Rue Sparks.

Ottawa, 27 Nov

L. J.-B. LAZURE.

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés :—

| AGENTS. | RESIDENCES. | COMTES. | TOWNSHIPS. | Nombre d'acres à vente. | Prix par acre. |
|---|---|---|---|---|---|
| | | **Nord de la Riviere Ottawa.** | | | |
| W. Thompson | Pittsales—Arundel | Partie d'Argenteuil | Harrington, Mentcalm, Arundel, Deslauriers | | |
| G.W. Cameron | Thurso | Partie d'Ottawa | Hartwell, Ripon | 101,000 | 30 cts. |
| E. R. Murray | Buckingham | Partie d'Ottawa | Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham | 35,000 | 60 cts. |
| Robt. Farley | Wakefield | Partie d'Ottawa | Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylwin | 160,000 | " |
| Mic. McBean | Northfield | Partie d'Ottawa | Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright, Egan | 185,000 | " |
| G. M. Judgson | Clarendon | Partie de Pontiac | Aldfield, Thorne, Cawood, Leslie, Onslow | 190,000 | " |
| Thos. Barron | Lachute | Partie d'argenteuil | Westworth | 180,000 | " |
| Terance Smith | Allumette | Partie de Pontiac | Allumette, Waltham, Sheen, Chichester | 50,000 | 30 cts. |
| | | **Nord de la Riviere St. Laurent.** | | 60,000 | " |
| A. B. Lavallée | Ste. Adèle d'Aber- | Terrebonne | Abercrombie, Morin, Beresford | | |
| Alex. Daly | Rawdon (crombie | Montcalm | Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Londonderry | 25,000 | 30 cts. |
| Jules Bourgeois | Kildare | Joliette et Berthier | Cathcart, Kildare, J Ilette, Brandon | 141,000 | " |
| A. Dubord | Trois-Rivieres | St. Maurice et Maskinongé | Peterborough, Caxton, Shawenegan | 49,000 | " |
| A. Bochet | Ste. Anne de la Pérade | Champlain (nong | Radnor, Alton, Montauban | 40,000 | " |
| J. P Déry | St. Raymond | Portneuf | Gosford, Colborne, Richmond | 20,000 | " |
| Vincent Martin | Chicoutimi | Chicoutimi | Roberval, Chicoutimi, Laterriere, Jonquière, Kenogami, Labarre, Caron, Charlevoix, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Caron, Signay, Simard, Harvey, St. Johns | 28,000 | " |
| | | **Sud de la Riviere St. Laurent.** | | 350,000 | 30 cts. |
| John Felton | Sherbrooke | Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton | Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hempden | | |
| F. H. Pratte | Stanfold | Partie d'Arthabaska | Maddington, Blandford, Stanfold, Batiscan | 160,000 | 60 cts. |
| J. T. Lebel | Wotton | Partie, Wolfe et Compton | Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Strat- | 100,000 | " |
| J. O. C. Arcand | St. Joseph, Beauce | artie de Mégantic | ford, Wotton, Winslow | | |
| E. M. McKenzie | Lambton, Lac St | | Brougham, Thetford | 290 000 | " |
| Andrew Ross | Frampton (François | Dorchester, part. Beauce | Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst | 44,000 | 10 cts. |
| S. V. Larue | St. Charles, R. Boyer | Bellechasse | Shenley, Jersey, Marlow, Risborough, Ditchfield, Lanière, | 130,000 | " |
| Frs. Têtu | St. Thomas | Montmagny, p. de l'Islet | Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware | | |
| Jos. Jolivet | St. Gervais | Bellechasse | Malbaie | 200,000 | 10 cts |
| Stanis. Drapeau | St. Jean Port Joly | L'Islet et Chemin Elgin | Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton | 20,000 | " |
| | | | Roux, Bellechasse partie de Buckland, Danquam, Armagh | 120,000 | " |
| F. DeGuise | Ste. Anne La Pocatière | Kamouraska | Tourcoing, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, | 92 000 | " |
| | | | Arago, Chemin d'Arago | | |
| L. N. Gauvreau | Isle Verte | Témiscouata | Isaworth, Chanais, Woodbridge, Palachaud, Parke, Bungay, | 110,000 | " |
| J. Bte. Lepage | Rimouski | Rimouski | Chabot, Pohenegamook | | |
| | | | Whitworth, Vigor, Demers, Denonville, Begon, Rodot | 285,000 | " |
| J. A. LeBel | New Carlisle | Bonaventure | Duquesne, Macpès, Nigette, Cabot Fleuriau, Macneider, | 135,000 | " |
| | | | Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, | | |
| John Eden | Bassin de Gaspé | Gaspé | D'Alibert, Cherbourg | | |
| | | | Matapedia, Restigouche, Mann, Nouvell, Carleton, Maria, | 300,000 | " |
| | | | New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel | | |
| | | | Newport, Pabos, Malbaie, Dunbarton, York, Sud de la Baie de | 180,000 | 35 cts. |
| | | | Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham | 130,000 | " |

## OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octroir gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Matane et Cap Chat ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur ; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche ; Agent, J. B. LEPAGE Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata ; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes :—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.
2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.
3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et
4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entrainera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants :—

QUÉBEC - - - - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Émigration.
MONTRÉAL - - - C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.
J. H. DALEY, Agent d'Émigration.

P. M. VANKOUGHNET,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 7 mai 1861.

## DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 13 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 47,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de Fontetract, comté de Pontiac, C.-E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 11ème jour de décembre prochain.

Pour la liste des lots et les conditions de la vente, s'adresser à l'agent de la localité, G. M. Judgson, Ecuier, à Clarendon, dans le dit Comte.

ANDREW RUSSELL.

Ottawa, 13 Nov. 1861 35-5in.

CHANGEMENT DE DEMEURE.

Le Soussigné a transporté son bureau porte voisine de l'Hotel de M. Daniel Goode, Court House Avenew.

WILLIAM KING,
Avocat.

Ottawa, 20 Nov. 1861. f.—3 ins.

## Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

**Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir :**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Première Classe | 25 cts. | per 100lbs. |
| Seconde " | 22½ " | " " |
| Troisième " | 17½ " | " " |

☞Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Secrétaire.

Ottawa, 15 avril, 1861.

## CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

ARRANGEMENT D'AUTOMNE.

**A commencer Lundi, 4 Nov. 1861.**

*Le Train de la Malle* laissera Ottawa à 8.45 A.M., et arrivera à Prescott à 11 30 A.M., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest ; et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

### Les Trains de retour,

Laisseront Prescott à 5½ P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Tronc venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 8. 10 P.M.

*Le Train d'Accommodement* laissera Prescott à 7.30 A.M., arrivant à Ottawa à 11.10 A.M.

*Le Train de Retour* laissera Ottawa à 12 30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Tronc allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4.4 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

B. FRENCH,
Prescott, 28 oct., 1861. *Surintendant.*

## DEPARTEMENT DES TRRES DE LA COURONNE

BOIS ET FORETS.

Québec, 29 juillet, 1851.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limities pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jour sous-mentionnés, savoir :

"Territoire de la partie supérieure de l'Ottawa," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Ottawa, le 15 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure de l'Ottawa," pour la partie de ce territoire qui se trouve au nord de la rivière Ottawa, au bureau de l'agent des terres de la Couronne, dans le village de Buckingham, le 3 de Septembre prochain, et pour la partie de ce territoire qui se trouve au Sud de la-rivière Ottawa, au bureau de Poste, dans le village d'Osborne, township de Cumberland, le 7 de Septembre prochain.

"Territoire Ontario," à l'Hôtel de Caisse, Peterborough, le 11 de septembre prochain.

"Territoire Huron, Superieur et de la Péninsule du Canada Ouest," pour les limites supérieure des rivieres Severn, Muskoka et Noire au Rossin House, Toronto, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la partie inférieure du St. Laurent," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

"Territoire de la Baie des Chaleurs, à New Carlisle le 2 de Septembre prochain ; et à Cross Point, le 14 du même mois.

"Territoire Chaudières et Matawaska, au bureau de l'agent des Bois de la Couronne, à la Rivière du Loup (Fraserville), le 17 de Septembre prochain.

*Conditions de la Vente.*

*Premièrement.*—Les limites, suivant leur étendue supposée, plus ou moins, seront offertes en vente par en cas public, à tel point d'enchère, outre la rent foncière ordinaire, que pourra déterminer le département des terres de la Couronne.

Les limit à seront jugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente foncière de la première saison devront être payés dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

*Secondement.*—Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les lignes des limits, à leurs propres frais, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

*Troisièment.*—Les licences seront émises en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

*Quatrièmement.*—Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux règles générales concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

On pourra obtenir toutes informations au sujet des limites qui devront être offertes en vente, en s'adressant, le et après le VINGT un mois prochain, aux bureau des agents des bois de la Couronne, aux différents localités respectives

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire,
T. de la C.

25 août, 1861.

## DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur le dos "Soumission pour les Canaux du St. Laurent," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, de MARDI le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir :

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livrais n de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun de ses ouvrages devront être envoyées séparément.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en stricte conformité avec les plans et spécifications qui peuvent être vus à ce bureau ou au bureau du surintendant du canal de Cornwall où de plus amples informations peuvent être obtenues.

La signature de deux personnes responsables devra accompagner chaque soumission.

T. TRUDEAU,
Secrétaire, T P
Ottawa, 14 août 1861. 15-2s.

## DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PECHERIES,

Québec, 8 juin 1861

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENÉRAL en conseil nommer les Inspecteurs de poisson et d'huile suivants, en vertu des dispositions de l'acte 22 Vic., c. 50, Statuts Refondus du Canada, concernant l'inspection du poisson et de l'huile.

JASPER KIMBALL GOODEN, de la ville de Goderich, Haut-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Goderich.

JOHN FONTANA, de Port Amherst Isles de la Magdeleine, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, aux Isles de la Magdeleine.

BERNARD LECLAIRE, de Carleton, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, à Carleton.

JOHN JOHNSTONE de New Richmond, comté de Bonaventure, Bas-Canada, inspecteur de poissons et d'huile à New Richmond.

PHILIPPE RECHERVAISE, du Bassin de Gaspé, comté de Gaspé, dans le Bas-Canada, inspecteur de poisson et d'huile, au Bassin de Gaspé.

P. M. VANKOUGHNET,
Commissaire.

Ottawa, 7 Août 1861.

## HUITRES NOUVELLES

Venant d'être reçues

—AU—

## RESTAURANT LAFONTAINE.

*A l'Enseigne du Fanal Rouge,* RUE SUSSEX.

N. B—M. LAFONTAINE recevra ses huitres, pour toute la saison, deux fois par semaine par *Express.*

Ottawa, 21 août 1861.

## NOUVEAU SALON DE PERFUMERIE.

M. E. MILES vient d'ouvrir un nouveau salon de parfumerie dans la bâtisse occupée par M. Salmon, porte voisine de

**T. STORY,**
*Marchand Tailleur,*

Où ses pratiques de cette partie de la ville pourront se faire vanter et coiffer suivant le dernier goût. M. MILES, tiendra aussi toujours en vente un assortiment d'instruments de musique, &c., dont il disposera à des prix très réduits.

**E. MILES,**
Ottawa, 9 juillet 1861. *Propriétaire.*

**Desirez vous acheter a bas prix**
**Tout ce qui est necessaire a la vie**
**Boissons, Epiceries habillement**
*Pour argent comptant seulement*
☞**ALLEZ CHEZ ISIDORE TRAVERSY.**

## MAISON CANADIENNE

**Batisses de Mdme. FOSTER,**
Rue Sussex.

## M. P. COMTE,

Tout en remerciant ses pratiques de la ville et de la campagne, de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à ce jour, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général, qu'il a en mains en ce moment un assortiment varié de marchandises sèches, et épiceries dont il disposera aux prix les plus réduits.

Il tient aussi constamment un assortiment considérable de HARDES FAITES ET CHAUSSURES.

## NARCISSE PARENT,

**MARCHAND TAILLEUR,**
**RUE SUSSEX,**
*Vis-a-vis la rue York.*

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu d'eux, prend la liberté de leurs annoncer qu'il vient de recevoir un

**magnifique assortiment de**

Draps et Casimires, Tweeds, Doeskin, et patrons choisies pour Vestes, &c., de la meilleure qualité, au plus BAS PRIX, et à des conditions libérales. De plus, il tient constamment en mains un assortiment considérable de

HARDES FAITES.

**Surtouts, Pantalons, Vestes, Cols, Coletts, Chemises, etc, etc.**

## HUDON & GELINAS.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

No. 138, Rue St. Paul, Montréal.

MM. H. & G., ont toujours en mains un assortiment des plus variés de Marchandises ci-dessus nommées, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ils ont, de plus, un grand assortiment de Chaussures en caoutchouc et en cuir, Chapeaux en laines et autres, pour Messieurs. 22 Mai 1861.

## NOUVEAU MAGASIN

DE

**POELS et d'Articles en FONTE** Poels de toutes sortes, Meubles en FER, Charrues, Couchettes et Porte-Chapeaux, unis et ORNÉS, &c., &c., &c.

LES SOUSSIGNÉS ayant en maintenant une grande variété des articles ci-mentionnés, et pour la commodité des habitants d'Ottawa, ils ont ouvert un magasin dans la nouvelle bâtisse de ANGUS, Rue Rideau près du pont des sapeurs.

☞On vend au plus bas prix.

RODDEN & CIE.

Ottawa, 1861.

## Cuisiniere demandee.

Une Cuisinière expérimentée trouverait immédiatement du service en s'adressant à

**L'HOTEL CHAMPAGNE,**
*Rue Sussex, Ottawa.*

On donnera de BONS GAGES. Une personne parlant l'anglais et le Français serait préférée.

Ottawa, 9 juillet 1861.

## L. ARMAND GRISON,

**Coins des Rues Sussex & Murray,**
**BASSE VILLE OTTAWA**

M. GRISON, tient toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, Faineries, quincaillerie &c. &c., dont il disposera comme par le passé, à des prix modérés, et à des conditions faciles.

Ottawa, mars, 1861.

## MANUFACTURE DE SAVON.

ET DE

## CHANDELLE D'OTTAWA,

*Au Nord de la Rue Sussex,*

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et bien assorti de

**SAVONS ET DE CHANDELLES**

De la meilleure qualité

**R. M'DERMOT & Cie.**
*Agents.*

N. B On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHÉ, pour toutes espèce de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement

Ottawa, 3 avril 1861.

## MAGASIN EN GROS

**M. FRNCOIS X. GUERTIN,**

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il reçoit maintenant, un assortiment de

*Marchandises sèches et de Groceries*

de premier choix, dont il disposera à des prix très modérés.

On trouvera aussi à son magasin toute espèce de liqueur de la première qualité.

Ottawa, Mars 1861.

## A VENDRE.

UN emplacement situé au Nord de la RUE CHURCH, No. 12, avec Maison en bois à trois logements, donnant maintenant $216 de loyer par an.

CONDITIONS LIBERALES, S'adresser à

## J. T. Prud'homme,

**BATISSES PRUD'HOMME,**
*Rue Sussex.*

Ottawa, 17 avril, 1861. 6m.

## J. T. PRUD'HOMME,

**Marchand de Marchandises SECHES,**

Groceries, épiceries, Chaussures &c. à des PRIX MODERES.

**BATISSE PRUD'HOMME,**
**RUE SUSSEX,**
Ottawa, 1861.

## TANNERIE CANADIENNE,

**Rue Clarence,**
*Cité d'Ottawa, C. W.*

LE Propriétaire de cet Etablissement, **EDMOND GERMAIN,** Offre en vente, un assortiment considérable de CUIR ROUGE, CUIR NOIR, PEAUX de VEAU, PEAUX de MOUTON, &c. &c., *Le tout a des prix extrêmement réduits.*

## J. DOSSERT,

**PROFESSEUR DE MUSIQUE,**
**HOTEL CHAMPAGNE.**

M. DOSSERT a l'honneur d'informer les amis de la bonne musique, qu'il se propose de donner des leçons de

**PIANO. D'ORGUE ET DE CHANT,**

Sa méthode d'enseignement est facile et simple.

Ottawa, avril, 1861.

## A LOUER.

Tout ce bloc de maisons en briques, à QUATRE ETAGES, situé

**Rue Sparks, Ottawa central,**

contenant quatre magasins, et quatre logements magnifiques, bien situés pour le commerce, et à quelques pas seulement des

**BATISSES DU PARLEMENT.**

Les magasins et les logements peuvent être loués separément, si on le désire.

*Pour les conditions, s'adresser à*

M. CUS. LAPORTE Propriétaire.
Rue Rideau, ou à ce Bureau.

## Western Assurance Cmpay,

Incorporée par Acte du Parlement.

**Capital $400,000.—En Actions de $40 chaque.**

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO, *Church Street.*

PRESIDENT : ISAAC C. GILMOUR, Ecr.
VICE-PRESIDENT ; MARCUS ROUSSIN, Ecr.

**Directeurs :**

JOSHUA G. BEARD, I.C. GILMOUR, JOHN McMURRICH, ROBT STANTON, GEORGE MICHIE, MARCUS ROSSIN, THOMAS HAWORTH, ROBT GILMOUR, AND WM. HENDERSON, Ecr.

*Secrétaire Trésorier :* BERN. HALDAN, Ecr.
*Solicitor :* ANGUS MORRISON, Ecr.
*Conseil :* HON. J. H. CAMERON.
*Inspecteur :* BENTAMIN SWITZER. Ecr.
*Banquier :* BANK DU HAUT CANADA.

Pertes justement reparées et promptement payées.

R. O'REILLY,
*Agent.*

Ottawa, Mars 1861.

SALON DE PERFUMERIE
No. 1.
DU
PRINCE DE GALLES
E. MILES,

**PERUQUIER PERFUMEUR A LA MODE,**
**Rue Rideau, Ottawa.**

CEUX qui désirent être bien rasés, et qui tiennent à avoir une chevelure luxuriante, n'ont qu'à faire une visite au SALON du PRINCE DE GALLES, et les plus difficiles s'en retourneront contents, **M. MILES,** ne peut être surpassé dans son art.

On y trouvera aussi toute espèce de parfumerie française, d'ouvrages en cheveux &c. &c.,

*DE PLUS*

UN ASSORTIMENT CHOISI D'INSTRUMENT DE MUSIQUE.

## GEORGE COX,

**GRAVEUR ET IMPRIMEUR SUR ACIER ET SUR CUIVRE.**

M. GEORGE COX, déjà avantageusement connu du public, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est toujours prêt à exécuter toutes sorte de gravure soit sur acier cuivre ou bois tels que, paysage, vignettes cartes de visite cartes d'affaire &c, &c.

Toute commande laissée à son bureau,

**Rue Rideau,**

sera exécutée avec le plus grand soin et sous un court délai.

Ses ateliers sont situés au dessus du bureau de M. Anwood, Rue Rideau, près du pont des sapeurs.

Ottawa, mars, 1861.

## M. LOUIS PAIEMENT,

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de

*GROCERIES ASSORTIES,*

Qu'il vendra à des prix très réduits.—

Il espère pouvoir mériter une part du patronage public.

DUPLEX.—Toute personne désirant avoir une voiture bien peinte, peut s'adresser à M. LOUIS PAIEMENT, où on trouvera toujours un assortiment complet de peinture &c.

Ottawa, 3 avril 1861.

## Thos. Paterson.

**OFFRE EN VENTE,**

2000 Gallons Esprit de vin.
1000 Gallons de Marsons Family Proof Pur.
100 Boites de Thé Nouveau Fin.
100 Boites de Tabac assorti.
Sucre et Sirops de toute espèce.
100 Boites de Figues Nouvelle récolte.

*AUSSI*

3000 Kgs. de Poudre à laver, Crystalisée, de SPARROWS, qui ne peut être surpassée par aucune autre.

—DE PLUS—

Une variété incalculable de Groceries de toute sorte, consistant en Liqueurs, Crakers, Fromages, Poisson, Porter et Ale, &c. &c.

Ottawa, mars. 1861. } Chez, THOS. PATTERSON, Rue Rideau

## EAUX MINERALES DE PLANTAGENET ET DE BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

A. BROWN.

Ottawa, 3 Avril, 1851.

## J. HEBERT,

**AVOCAT, RUE DU ROI,**

Ancienne résidence de feu M. de Rouville,
*SOREL.*

M. HEBERT, suivra le circuit D'YAMASKA.

Sorel,

## OLIVIER ET ARMSTRONG,

**AVOCATS.**

Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel.

M. ARMSTRONG, réside à Sorel ; M. Olivier, à Berthier, mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3h. P. M.

L. A. OLIVIER,
JAMES ARMSTRONG.

Sorel, 3 mai 1859.

**LORSQUE VOUS DEMANDEZ DE**

## L'EMPOIE PATENTE, DE CLENFIELD,

Voyez à ce que vous l'ayez, comme souvent on le substitue à des sortes inférieures.

WOTHERSPOON & Cie.,
Glasgow et Londres.

Sorel, 3 Avril, 1861.

## POMMADE

**POUR LE MAL D'YEUX.**

M. LE DR. L. U. TURCOTTE, de cette ville, Possède depuis quelques années, une

**POMMADE ADMIRABLE**

pour guérir l'inflammation chronique des paupières. Des personnes affectées de cette maladie depuis plus de vingt ans, sont prêtes à attester leur guérison par l'application de ce remède souverain, et en peu de jours.

Cette pommade commence à jouir d'une réputation merveilleuse. Ses éminentes qualités se font sentir dès le premier jour de son application.

☞ *Avis à ceux qui souffrent du mal d'yeux.*

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 6 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné que les agences sous-mentionnés, dans le Haut Canada, seront closes le PREMIER de JANVIER prochain, après laquelle date, les personnes ayant des paiements à faire, ou aucune transactions en rapport avec les terres publiques devront s'adresser directement à ce département.

| AGENCES. | AGENTS. |
|---|---|
| Stormont, Dundas et Glengary. | S. HART |
| Prescott et Russell. | N. STEWART, |
| Carleton. | J. DURIE, |
| Lanark | G. KERR, |
| Leeds et Grenville | H. JESSOPP, |
| Prince Edward | J. BIGGAR, |
| Hastings, (Partie Sud) | T. McFADDEN, |
| Northumberland et Durham | W. WALLIS, |
| Peterborough (Partie Sud) | W. CRAWFORD, |
| Wentworth | T. A. ARMSTRONG, |
| Lincoln, Haldimand et Welland | H. SMITH, |
| Norfolk. | D. CAMPBELL, |
| Oxford et Brant | J. CARROLL. |
| Kent | R. MOORE, |
| Lambton. | A. SCOTT. |
| Waterloo. | H. S. BUREN, |

Les personnes désirant faire des réclamations par l'entremise des agents locaux susmentionnés devront le faire sans délai.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

## DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

LES terres du Township de RASKATONGE, comté d'Ottawa, C. E., contenant environ **29,000 acres,** seront vendues par encan à ceux qui désirent s'y établir, le ou après le 20e jour d'Août courant.

Pour les Nos. des Lots et les conditions de la vente, s'adresser à

MICHAEL McBEAN,
Agent des T. de la Cou.
A Northfield, dans le dit Comté

**Andrew Russell,**
Assis. Commissaire.

Ottawa, 7 août 1861.

## LE RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE,

DU DOCTEUR PARADIS.

*(Preparation d'Iodine.)*

PATENTE POUR LE CANADA, 1er JUIN 1860.

Pour embellir, conserver et faire pousser les cheveux. Pour guérir toutes les maladies de la peau, telles que Dartres, Gerçures aux mains etc., etc.

C'est un article DE TOILETTE très agréable.

☞ Références :—Tous les Médecins.

H. PARADIS, Propriétaire,
St. Antoine, Rivière Richelieu.

R. H. KITTSON, Ecr., Agent pour Sorel.

Sorel, 1861.—un.

## C. T. BOUCHETTE,

**Arpenteur Provincial,**
BRITISH HOTEL.

## H. G. MORTIMER,

**APOTHICAIRE ET DROGUISTE.**

Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médecines à patente, parfumeries, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

☞Prescriptions préparées avec soin.☜

Ottawa, mars 1861.

## O. MARTIN,

**CHIRURGIEN DENTISTE.**

Bureaux Batisses de Brown, audessus des Bureau du Télégraphe.

**Ottawa Centre.**

Les opérations et les pièces faites par le Dr. MARTIN sont garanties donner entière satisfaction.

Ottawa, mars, 1861.

## E. R. E. RIEL,

**MEDECIN-CHIRURGIEN.**

Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

## DR. ST. JEAN,

Rue Sussex.

Ottawa, mars, 1861.

## DR. L. DUHAMEL,

**Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE,**
*Ottawa,*

## DR. BEAUBIEN,

**RUE YORK,**
*Ottawa.*

## LE DR. TRESTLER,

**DENTISTE,**

**Encoignure des Rues St. Lambert et petite Rue St. Jacques,**

Vis-avis de chez le Dr NELSON,

**MONTREAL.**

## DR. TURCOTTE,

**Chaumiere St. Laurent**

RUE ST. GEORGE, SOREL.

Sorel, 1861.

## WILLIAM CLEGG,

**AVOCAT,**
Bureau Rue Rideau,
BASSE-VILLE, OTTAWA.

# LE COURRIER D'OTTAWA,

## JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

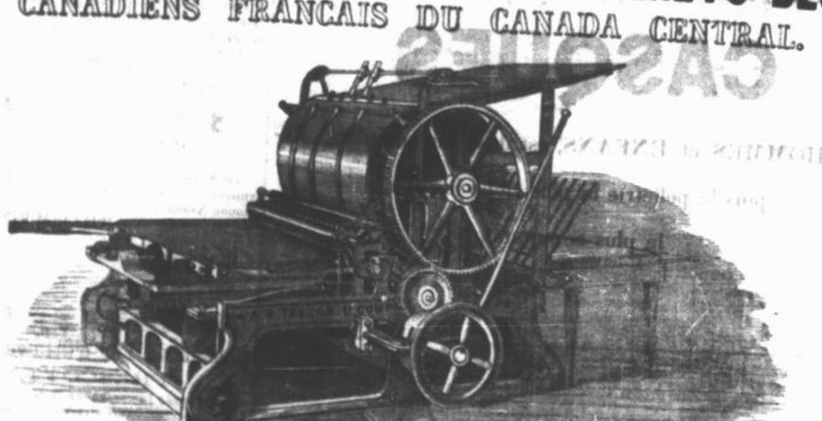

Le Courrier d'Ottawa parait le Mercredi de chaque semaine.

**Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2 50. à la fin de l'année.**

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

**RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,**

**ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.**

## TARIF DES ANNONCS.

**LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :**

| | |
|---|---|
| Six lignes et au dessous, première insertion | 50 Cts. |
| Pour chaque insertion subséquente | 12½ " |
| Dix lignes et au dessous première insertion | 75 " |
| Pour chaque insertion subséquente | 20 " |

Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.

| | |
|---|---|
| Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an | $12.00 |
| Un QUARRÉ (20 lignes) | $20.00 |
| Pour chaque carré additionel | $18. |
| Les NOTICES SPÉCIALES et RÉCOMMANDÉES partout par ligne | 10 " |
| ☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne | 10 " |

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants:

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Reçus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

## MAGASIN DE MARCHANDISES.

## J. H. GUEST,

*No. 60 FORD STREET,*

M. GUEST, tient un assortiment complet de

**MARCHANDISES SECH E,**
**CONSISTANT EN**

Patrons de Robes de soie et autres, Rubans, Dantelles,
Broderies sur Mousseline, Gants,
Bas, Garnitures pour Robes, &c.
Toiles, Serviettes ouvrées,
Toile cirée, Linge de table,
Serviettes de Table, Essuie mains,
&c. &c., &c.

**Castmires, Draps, Merinos, Mousseline de Laine,**

**Indiennes: Guingham, &c.**

Tapis, Toiles Cirées, Transparents, Tapisseries, Bordures,
Rideaux de Dentelle et de Mousseline Broderie, &c. &c.

Noubliez pas le No. 60 Rue Ford

OSDENBURGH, N. Y.

## LAMOTHE & McGREGOR

MARCHANDS A COMMISSION
ET ENCANTEURS.

**OFFRENT EN VENTE :—**

Vins Français, "Claret," en futailles et en bouteilles, de différentes marques,
Champagne, Sherry, Port, Pale Ale, Porter &c., &c.
Eau-de-vie, Jamaique, Genièvre, Whisky en entrepot ou droits payés,—

Ils se chargeront de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

Ils continuent à faire des avances très-libérales sur toutes descriptions de marchandises et paieront au comptant toutes les ventes qu'on leur confient.

Ils sollicitent des ventes au dehors,

LAMOTHE & McGREGOR.
Montreal, 192, Rue St. Paul.

## WILLIAM H. BOYD,

**Editeur de Guides d'affaires,**
(DIRECTORIES)
*Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.*

**Connecticut.**
Bridgeport. Norwich.

**Delaware.**
Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware.
Guide pour la Cité Wilmington.

**Dist. de Colombia.**
Washington et Georgetown.

**New Jersey.**
Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Gloucester, Cape May,
Comtés Essex Hudson et Union.
Comtés Mercer et Berlington.
Guides d'affaire, Newark, Paterson, Trenton.

**New York.**
Auburn, et son Comté.
Binghamton et son Comté.
Broadway Guide d'affaire pour la Cité N. Y,
Brooklyn Guide d'affaire.
Elmira et son Comté.
N. Y. Guide d'affaire.
N. Y. Livres de Taxes.
Rome et son Comté.
Randout, Schenectady,
Syracuse et son Comté.

**Ohio.**
Cheveland.

**Pennsylvania.**
Lancaster et son Comté.
Philadelphia Guide d'affaire.
Philadelphia (Guides pour Société.)
Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill.
Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

**Rhode Island.**
Newport, Pawtucket et Woonsocket.

**Virginia.**
Virginie (Guide d'affaire.)

**Canada.**
Ottawa, Cité.

**Hamilton.**
Hamilton sous presse.
Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c.,
Bureau—346 & 348 Broadway, New York. et 333 Chestnut Street, Philadelphia.

DÉPARTEMENT DES
**TERRES DE LA COURONNE.**

QUEBEC, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 âcres des Terres de la Couronne, dans le township de DENBOLM, comté de d'Outaouais, C.-E., seront offerts en vente, le et après le 30e jour du mois courant.

Pour la liste des lots et les conditions de vente s'adresser à l'Agent de la localité, Robert Parley, Ecuier, à Chelsea, Township de Hull, dans le comté susdit.

**NOUVEAU MAGASIN DE PICERIES DE FAMILLE,**

## J. T. LAMB'S,

*Rue Sparks, Ottawa central.*

LE SOUSSIGNÉ ouvre en ce moment un MAGASIN D'ÉPICERIES et de LIQUEURS dans la Bâtisse voisine de

*Mess. T. W. HUNTON.*

Où il reçoit tous les jours, des premières maisons d'importations, un assortiment choisi de THÉS, CAFFÉS, ÉPICERIES, et TABAC SUCRÉ raffiné, SAVONS de toilette, CHANDELLES de Sparme, de Belmond et de SUIF, SPARROWS WASHING CRYSTAL.

—AUSSI—

Un assortiment considérable de VINS LIQUEURS, &c., &c., de la meilleure Qualité.

*Consistant en*—Port, Sherry, Champagne de Moët & Chandon, de Jules Mumm et de Perrier. Eau-de-vie de Martell, Hennessy, et de Robin. Rum de la Jamaique, Gin de Holland, Old Tom, Whisky Ecossais, Morton's family Proof, Whisky Irlandais &c.

FRUITS NOUVEAUX, NOIX, &c.,

*CONSISTANT EN*

Raisins, Figues, Amandes, noix, et toute espèce de fruits confits, &c., &c. Epices, Sauces, Sardines, Homards et saumons en boites. Buiscuits supérieurs de Wattons, et Biscuits de Pic-Nic, etc., etc.

JARES T. LAMB'S.

## Hotel du Voyageur,

**RUE SUSSEX,**

**LOUIS BLANCHETTE,**
*Propriétaire.*

Ottawa, 3 avril 1861.

## NOUVEAU MAGASIN

(BATISSE DE M. FRASER.)

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir dans le voisinage, sur l'assortiment bien connu et général de **Ferronnerie,** pouvant être trouvé dans le voisinage, un assortiment considérable et varié de Marchandises Sèches, Bardes Faites de toute description et de toute grandeur, Bottes pour chantier, Bottes fines, Souliers, Congrees, Bottines, Chaussures d'enfants, etc., etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

EUG. MARTINEAU.
*Rue Sussex, Ottawa.*

## FERRONNERIE.

LE SOUSSIGNÉ ose attirer l'attention des Citoyens d'Ottawa, et des personnes résidant dans le voisinage, sur l'assortiment bien connu et général de **Ferronnerie,** pouvant être trouvé dans un des meilleures manufactures Anglaises et Américaines, qu'il vient d'ouvrir au public dans la rue susdite.

**BATISSES EN BRIQUE DE PATERSON**

**A l'Enseigne de l'Enclume,**
**Au Vieil Etablissement, Rue Rideau,**
**CITE D'OTTAWA.**

Il les invite respectueusement à examiner attentivement son fonds de magasin, qui se compose du plus grand assortiment de

## FERONNERET GENERALE

Dans toutes les branches, qui ait jamais été exhibé sur ce Marché ; d'après les bas prix auxquels il vend ses effets, il est convaincu que les acheteurs trouveront qu'il est de leur intérêt de faire leurs achats chez lui.

Il vend à meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette Ville.

**Rappelez-vous de l'Enseigne DE L'ENCLUME.**
*Au Vieil Etablissement, Rue Rideau.*

JAMES STARKE.

## NOUVELLES MARCHANDISES

## M. CADIER,

A l'honneur d'annoncer aux habitans **Ogdensburgh et des environs,**

qu'il a reçu son assortiment complet de marchandises *d'Automne et d'Hiver* consistant entre autres en

**Manteaux pour Dames, faits a la dernière mode,**

**Ainsi que Chapeaux au dernier gout.**

Patrons de Robe en Soie Noire et de couleur, Mérinos Française et Mérinos Ecossais, Mousseline de Laine,

Flanelle blanche et de couleur,

CASIMIRES,

Draps, de toutes qualités, &c., &c.

Enfin M. CADIER, tient tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.

M. CADIER,

Invite donc respectueusement le public à venir visiter son établissement.

## A. G. CADIER,

*FORD STREET,*
OGDENSBURGH, N. Y.

## GEM RESTAURANT,

**RUE YORK, BASSE-VILLE.**

REPAS à toute heure du jour : *Lunch* depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe : aussi un choix d'excellents cigares de la Havane etc.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

A. BROWN.

## HOTEL VICTORIA,

**RUE MURRAY,**

Trois Portes Est des Bâtisses de SPARROW.

*Le Propriétaire de cet Hotel,*

## M. EUSEBE GAUTHIER

AYANT meublé son établissement à NEUF, peut maintenant offrir aux public voyageur, tout le comfort désirable. Sa table est toujours fournie du choix des marchés, ses vins sont de la meilleur qualité, et le soin qu'il apportera à servir ses nombreuses pratiques lui font espérer une part du patronage public.

Les personnes de la campagne venant avec leur voiture trouveront une cour spacieuse et de bonnes écuries.

Ottawa. Fév. 1861.

## QUEBEC HOUSE,

**RUE MURRY. BASSE-VILLE,**
*Ottawa, C. W.*

## M. A. RENEAUD,

A L'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un hotel, dans la maison déjà si bien connue, et dernièrement occupée par

**M. CONWAY,**

Les améliorations qu'il a fait faire à son établissement le mettent sur un pied à ne laisser rien à désirer.—Sa table sera toujours pourvue de ce qu'il y aura de mieux sur les marchés, ses liqueurs, choisies par lui-même dans les meilleures maisons de Montréal et de cette Cité, sont garanties être de la meilleures qualités.

Les voyageurs qui viennent en ville avec leurs chevaux, trouveront de bonnes écuries, avec remises, et une vaste cour, pour nos voitures.

Ottawa, 1861.

## HOTEL LARIVIERE

**Coins des Rues SUSSEX et ST. PATRICE.**

**BERNARD LARIVIERE,**
*Propriétaire.*

Ottawa, 1861.

## CITY HOTEL

PAR

## ISAAC BERICHON,

**Rue Sussex.**

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a de plus exquis quand aux liqueurs, à la table, et en un mot de tout ce qui peut assurer le comfort du voyageur.

Ottawa, 1861.

# Courrier d'Ottawa.

## JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Première Année. Ottawa, (H.C.) Mercredi matin, 26 Decembre 1861. No. XXXIX.



**SALSEPAREILLE D'AYER**

*Pour purifier le sang,* et pour la prompte guérison des maladies suivantes, savoir: le scrofule ou tumeurs, ulcères, éruptions, blessures taches de rousseur, pustules, et tout les maladies de la peau.

Oakland, Indiana, 6 Juin 1859.

J. C. Ayer & Co.,

Je me fais un devoir de reconnaître ce que votre salsepareille a opéré en moi. Une maladie scrofuleuse m'ayant été transmise, j'en ai souffert durant de longues années. Tantôt elle éclatait en ulcères aux mains et aux jambes, tantôt atteignait l'estomac, la tête et les oreilles qui n'était plus qu'une seule plaie. Toutes les médecines ordinaires dont j'ai fait usage ne m'ont procuré aucun soulagement, tout au contraire le mal inpirait. Enfin, je me suis réjoui de voir dans un journal le Gospel Messenger la préparation de votre salsepareille, et vous connaissant de réputation j'en ai envoyé chercher à Cincinnati, j'en ai fait usage, et j'ai été entièrement guéri. J'ai pris ce remède selon votre prescription, en petites doses et durant un mois dans une cuillère à thé. Je n'en est pris que trois bouteilles. Une peau lisse et blanche a remplacé la plaie qui couvrait mon corps. Je suis actuellement convaincu que cette terrible maladie est chassé de mon système. Vous pouvez me croire en vous déclarant que je vous considère comme l'un des plus grand bienfaiteurs de l'humanité qui aient existé dans ce siècle, et je suis avec reconnaissance votre dévoué serviteur.

Alfred B. Tallery.

Erésipèle ou feu de St. Antoine, Dartre, Calvitie, Maux d'yeux, Hydropisie, &c.

Le Dr. Robert M. Preble écrit de Salem, N. Y., en date du 12 septembre 1859 qu'il a guéri radicalement au cas d'hydropisie qui menaçait d'être fatal et ce par le moyen de votre salsepareille. Il a opéré également la cure de violent Irésipèle à fortes doses du même remède qui en outre guérit les éruptions ordinaires.

Bronchite, goitre ou gonflement du cou.

Febulon Sloan, de Prospect, Texas, écrit ce qui suit:—"Trois bouteilles de votre salsepareille m'ont complétement guéri du hideux gonflement du cou que l'on appelle goitre et dont je souffrais cruellement depuis deux ans.

Edward S. Morrow, de Newburry, Alabama, cite le cas suivant;—"J'ai guéri dans ma famille, au moyen de votre salsepareille une tumeur ovaire qui avait jusqu'à présent défié tous les efforts de la medecine, mais après avoir employé votre remède durant six semaines, il ne restait aucun symtôme de la maladie."

Maladies syphilitiques ou mercurielles.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, je suis, tout-à-fait de l'opinion de votre agent sous le rapport de l'efficacité de votre salsepareille. J'ai dans ma pratique, opéré maintes et maintes cures dans les cas de maladies vénériennes. L'un de mais malades avait des ulcères au gosier, à la bouche et au nez; il a été guéri dans cinq semaines. Une autre attaque de la même maladie a été également guérie et nulle trace n'en reste sur son visage. Une femme traitée auparavant pour le même mal par le mercure, et qui avait été la proie d'incroyables souffrances à la suite de l'humidité, a été également rendue à la santé en quelques semaines. Je sais d'ailleurs que d'après la formule que votre agent m'a remise, que votre préparation, sortie de votre laboratoire, ne peut être qu'un grand remède, et je n'ai pas, en conséquence, été étonné de ses heureux résultats.

Tout à vous fraternellement.

G. V. LARIMER, M. D.

Rhumatisme, goutte affection du foie.

Indépendance, Preston, Connecticut, 6 juillet 1859.

Dr. J. C. Ayer,—Monsieur, j'ai été affligé pendant longtemps d'un douloureux rhumatisme chronique contre lequel avaient échoué tous les efforts de la medecine. J'ai eu recours à votre salsepareille dont une seule bouteille m'a radicalement guéri en deux semaines, de sorte que je jouis actuellement d'une bien meilleure santé qu'à vant d'avoir été attaqué de cette maladie. Je pense que c'est une merveilleuse médecine.

J. FREAM.

Jules Y. Getchell de St. Louis, écrit ce qui suit:—"J'ai été, durant des années affligé d'une affection du foie qui avait complétement détruit ma santé. Aucun remède ordinaire n'ayant pu me soulager, mon bien-aimé pasteur le Revd. M. Espy m'a conseillé de faire usage de votre salsepareille en me disant qu'il connaissait que toutes vos préparations ne pouvait produire que du bien. Grâce à Dieu, votre salsepareille qui m'a guéri a tellement purifié mon sang que je me sens actuellement un nouvel homme. Je me sens rajeuni, et je pourrais jamais, sous ce rapport, dire assez de bien de vous."

Tumeurs cancéreuses, "élargement" ulcères, carie et exfoliations des os.

On nous a rapporté beaucoup de cures accomplies par cet excelent remède, et nous référons nos lecteurs à notre almanach américain que les agents ci-dessous nommés se font un plaisir de fourvir gratis à tous ceux qui en font la demande.

Dyapésie, affection du cœur, abcès, épilepsie humeur sombre, névralgie, etc.

De nombreuses cures de ces maladies ont été opérées par la puissance ultérieure de cette médecine. Elle stimule vigoureusement les fonctions vitales, et combat des maladies que l'on pourrait croire au-delà de son efficacité. Les besoins du peuple ont longtemps réclamé ce remède, et nous sommes certains qu'il opérera tout le bien qu'il est au pouvoir de la médecine de faire.

Baume Pectoral d'Ayer, pour la prompte guérisson de Rhumes froids, influza, enrouement, croup, pulmonie naissante et pour le soulagement des malades dans une phase avancée de cette dernière maladie.

Ce remède si universellement connu surpasse tout autre par la cure des maux de gorge et des affections pulmonaires, qu'il est inutile de reproduire ici l'évidence de sa vertu que pour ces sortes de maladies, il est sans rival dans le monde civilisé. Peu de commonautés et même de familles qui n'aient point fait une expérience personnelle de ses effets. Comme chacun connait les fatals résultats de ces maladies ainsi que l'efficacité de remède, nous ne pouvons faire plus que d'assurer le public qu'il possède actuellement toute la vertu qu'il avait lorsqu'il opérait des cures qui lui ont acquis à juste titre la confiance de tout le genre humain.

Préparé par le Dr. S. C. Ayer & Co., Lowell, Massachusetts.

Prix 25 cents par boite.

25 oct—am.

LE

**NOUVEAU PAIN KILLER**

*Le meilleur remède encore pour le Rhumatsme, la Roideur de Jointures, le mal de Pents, les Contusions, les Brulures, le mal de Tête et les maladies des Intestins.*

**LINIMENT DUIVERMONT DE HENRY.**

Nous n'avons que c'est une tentative téméraire que de tenter l'introduction d'un nouveau Liniment ou remède contre toute douleur dans un moment où le pays est tellement rempli de tant de remèdes de cette espèce; et nous avons retardé l'introduction de notre longtemps après avoir résolu de le soumettre au public; nous avons consulté un grand nombre de médecins éminents, et nous en avons parlé à un grand nombre de propriétaires de Liniments et de remèdes, contre toutes douleurs, des plus populaires et nous sommes arrivés à cette conclusion que nous pouvions apporter au nôtre des améliorations qui les surpassent tous; car nous avons vendu des remèdes de cette sorte depuis plusieurs années, et nous avons suivi leurs effets; nous avons fait l'essai de cet article, et y avons apporté quelques changements, puis essayé ensuite, et nous sommes certains que c'est le meilleur remède qui puisse être fait. Nous n'avons pas l'intention de faire à notre remède une réputation au dépens des autres, mais nous demandons seulement qu'on en fasse l'essai, et s'il est trouvé préférable à tout autre article de ce genre, employez-le de préférence à tout autre. Afin que les personnes qui désirent en faire l'essai ne courent aucun risque, nous autorisons tous nos Agents a remettre aux acheteurs leur argent dans le cas où ils n'en seraient pas satisfaits. Nous donnons une grande bouteille pour 30 sous, et nous la garantissons.

J. M. HENRY & FILS, Waterbury, Vt.

Et 30, rue Saint-Henry, vis-à-vis l'American House.

Montréal, C. E.

A Vendre à Québec, chez

O. GIROUX, J. MUSSON, & Cie., J. BOWLES, J. H. MARSH, J. S. BOWEN, J. E. BURKE et S. STURTON.

9 fév. 1861. 107-12m.

**Soulagement en Dix Minutes.**

LES PASTILLES PULMONAIRES

**Soulagement en Dix Minutes.**

**DE BRYAN.**

CETTE MEDECINE A ETE DECOUVERTE EN 1737, *et est le premier article de ce genre qui ait jamais été présenté sous le nom de "*PASTILLES PULMONAIRES,*" soit dans ce pays ou ailleurs; toutes les autres pastilles pulmonaire sont des contrefaçons. Les véritables se reconnaissent à la signature de* BRYAN *qui est opposée sur chaque* PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent les Rhumes de Gorge et de Cerveau, les Maux de Gorge et les Enrouements.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent de l'Asthme, des Bronches et de l'Oppression.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent le Crachement de sang et les Douleurs de Poitrine.

LES PASTILLES PULMONAIRE DE BRYAN

Guérissent les comencement de Consomption et les Maladies du Poumon.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Guérissent l'Irritation de la Luette et des Amycdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Soulagent les maladies ci-deus dans l'espace de dix minutes.

LES PASTILES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont un bienfait pour toutes les classes et toutes les constitution.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Se recomandent aux Chanteurs et Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont faciles et agréables à prendre.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Font plus que soulager, elles guérissent promptement pour toujours.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Sont garanties devoir donner satisfaction à tout le monde.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Toute personne devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Tout voyageur devrait avoir une boite des

PASTILLES PULMANAIRES DE BRAYAN

dans sa poche.

Pour une boite des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personnes ne refusera de payer Vingt-cinq cents.

JOS. MOSES, seul propriétaire Rochester, N. Y. A vendre à Montréal, par LYMAN, SAVAGE et Cie., par CARTER, KERRY Cie., et par LAMPLOUGH et CAMPBELL.

19 mars, dm—135

**GRANDS REMEDES!**

Pour guérir un *Rhume* ou une *Toux* sévères il faut faire usage du

Baume de Cerister Sauvage du Dr. Wistar,

Pour guérir la *Toux criaide*, la *Grippe* ou la maladie des *Branches*, il faut faire usage du

Baume de Cerister Sauvage du Dr. Wistar,

Pour arrêter la prédisposition à la *Consomption*, il faut faire usage des

Baume de Cerister Sauvage du Dr. Wistar

Pour guérir l'*Asmthe*, l'*Indigestion*, il faut faire usage des

**AMERS OXICENES.**

Pour guérir l'*Asthme*, l'*Acidité* ou le *Brûlement d'estomac* il faut faire usage des

**AMERS OXICENES.**

Ces remèdes produisent l'effet qu'on en attend. Ils soulagent ceux qui souffrent, éloignent la maladie, rappellent à la santé, procurant ainsi aux malades et aux affligés la consolation et le comfort.

Clyde, comté de Wayne, N. Y. 10 mars 1857.

MM. S. W. Fowle & Cie: Je suis heureux de déclarer que j'ai fait usage des Amers Oxigénés dans ma pratique pendant les trois dernieres années, pour le traitement de la Dyspepsie, la débilité générale; l'indigestion et les affections du Foie, et j'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'exorte bien cordialement ceux qui souffrent de cette terrible maladie à faire usage de cette médecine précieuse.

Votre tout dévoué.

J. E. SMITH, M. D.

Exeter, Me., 30 septembre.

Le présent certifie que pendant les deux dernières années, j'ai recommandé l'usage du *Baume de de Cerister Sauvage du Dr. Wistar*, pour la Maladie des Poumons, et à ma connaissance, plusieurs bouteilles ont été bues par mes patients, qui tous en ont obtenu de bons résultats. Dans deux cas, où la Consomption semblait être déclarée, le Cerister Sauvage effectua une cure complète.

E. BOYDEN,

Médecin à Exeter Corner.

Le seul Baume veritable est celui qui porte écrit sur l'enveloppe la signature de L. BUTTS.

SETH W. FOWLE et Cie., Boston, propriétaires. A vendre à Québec, en gros et en détail, par JOHN MUSSON, JOSEPH BOWLES et Mme ARDOUIN.

8 janv. 1861.

VIVE LE VIEUX REMEDE DU VERMONT

CONTRE LA TOUX.

Elixir Balzamique Vegetal

**DE N. H. DOWNS.**

NOUS disons au public que cette médecine s'est vendue dans toute la Nouvelle-Angleterre, pendant plus de trente ans, et a toujours été garantie comme donnant une entière satisfaction à ceux qui en ont fait usage; nous ne connaissons pas un seul cas où les gens aient été mécontents et aient redemandé leur argent. Nous garantissons de plus que si, après en avoir fait usage, une personne veut qu'on lui rende son argent, elle n'a qu'à le demander aux Agents ou Propriétaires qui s'empresseront de la satisfaire. Que dire de plus? Vous faut-il un grand almanach rempli de certificats que personne ne croie? S'il vous faut quelque chose de plus que cela, demandez à vos voisins qui ont fait usage de ce médicament, et ils vous diront qu'il est le meilleur remède contre la TOUX, le RHUME, les FLUXIONS, l'ASTHME et toutes les Maladies de la GORGE, de la POITRINE, et des POUMONS, maladies qui toutes tendent à la CONSOMPTION. Achetez-le, et s'il vous contente, veuillez en retour, le recommander à vos amis et connaissances; et rappelez vous que, quand vous trouverez un médicament qui remplit tout ce que disent ses propriétaires, il est dans votre intérêt de ne jamais le changer, pour ce qui peut être inférieur.

Si vous voulez essayer l'Elixir de N. H. Downs, et si on ne le vend pas dans votre localité, priez votre Droguiste ou votre marchand d'en demander une petite provision à mes Agents, J. M. Henry & fils, Waterbury, Vt. et n 30 rue Saint-Henri, Montreal, ou de M. S. Burr & Cie., Cornhill, Boston, Mass, ou de C. W. Atwell, Portland, Maine, ou de Lyman, Savage & Cie. Montréal, Canada, ou de Barnes & Park, 13, Rangée du Park, New-York, ou des principaux Droguiste (en gros) de la Nouvelle-Angleterre, New-York ou le Canada. Ils vous fourniront des circulaires à demande.

*Le prix de cet article est de 50 cents à $1 la bouteille, et pour les bouteilles d'essai 25 cents.*

Il n'y a que depuis quelques mois seulement que nous avons adopté les bouteilles d'essai, et nous l'avons fait afin que vous puissiez essayer cet excellent remède à peu de frais.

Il y a sur le marché un petit Elixir contrefait fabriqué par Jaspor Curtis, de Saint-Albans, mais il n'est pas signé de la main de N. H. Downs, il porte J. Curtis, à l'encre rouge. C'est une contrefaçon, on peut facilement le reconnaitre au signe que nous venons d'indiquer, et par le fait qu'il est marqué 37½ et 75 cents la bouteille. Naturellement, le dit Curtis n'ose pas signer le nom de N. H. Dows, parce que ce serait un faux.

GARE A LA CONTREFACON DU JASPOR CURTIS!

Rappelez-vous que l'Elixir véritable est garanti, et signé de mon nom, à la plume.

N. H. DOWNS.

A Vendre à Québec chez

O. GIROUX, J. MUSSON & Cie., J. S. BOWEN, J. E. BURKE, J. H. MARSH, J. BOWLES et S. STURTON.

9 fév. 1861. 106 12m.

**L'APPAREIL AUBIN**

POUR LE

**Gaz d'Eclairage,**

*Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hotels, les Colléges, les Villages et les Villes.*

**BREVETE POUR LE CANADA LE**

10 *Décembre*, 1858.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

CET appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, rue Craig, à Montréal.) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adopte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Sciure de bois, la Résine, la Houille, la graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de graines. PRODUIT.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada.

Rue Craig No. 142, chez M GARTH.

Montréal 16 Février 1858.

J. B. HUSSON,

**BONAVENTURE HALL,**

MONTREAL.

M. J. B. HUSSON, a l'honneur d'offrir ses plus sincères remerciments pour l'encouragement libéral qu'il a reçu de ses amis, et du public, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, et il prend la liberté de leur annoncer qu'il est, comme par le passé, toujours prêt à servir les déjeunés de NOCES, diners ou soupers de soirées,

*SOUS LE PLUS COURT DELAI.*

Ses servants sont des plus attentifs et rien n'est épargné pour donner la satisfaction la plus entière.

Montréal, 8 mars 1861.

**A VENDRE.**

Un moulin a scies situé dans le vilage de Gloucester. Avec un peu de reparations a la chaussée l'établissement pourrait devenir une bonne source de revenus.

S'adresser à ce Bureau.

Ottawa, 5 Nov. 1861. 22, 1ms.

**AVIS.**

CHS. D. REYMOND, horloger, à Ottawa, a l'honneur de prevenir le public qu'il n'est pas vrai qu'il quitte Ottawa, il laisse apprecier à sa juste valeur ce bruit répandu par des personnes, mues sans doute, par des motifs de bienveillance à son égard.

Il se recommande toujours par la réparation des montres et de la bijouterie.

Ottawa, 5 nov. 1861. 22 ins.

**The Queen Insurance Company**

CONTRE

LE FEU, ET SUR LA VIE.

**Capital £500,000 sterling, avec pouvoir d'augmenter jusqu'a UN MILLION.**

*Bureau Principal;* Queen Insurance *Buildings*, Liverpool.

DIRECTEURS,

*President*, WILLIAM MOLSON, Esq

Hon. JOHN YOUNG. | THOMAS KAY Esq.
HEN. THOMAS, Esq. | D. TORRANCE, Esq.

*Banquiers*, BANQUE de MOLSON.

*Secretaire resident, et Agent General*,

A McK. FORBES, Esq. Montréal.

HENRY J. FRIEL, *Agent* pour Ottawa, et les environs.

Batisse de "*L'Union*," coin des rues Sussex et York.

BUREAU DES TERRES

DE LA

**COURONNE.**

**VENTE DES TERRES PUBLIQUES.**

QUEBEC, 15 août 1861.

LA VENTE des TERRES de la COURONNE vacantes et non concédées, aura lieu dans les mois d'OCTOBRE et de NOVEMBRE prochain, et aussi, certaines Terres de la Couronne et du Clergé, sujettes à être reprises par défaut de paiement, dans les comtés de *Lanark, Carleton, Leeds, Greenville, Northumberlund, Durham Peterborough, Victoria, Simcoe, York, Peel* et *Ontario*.

Une liste des terres devant être offertes en vente sera sous peu dépos ée, pour être distribuée, chez les différents agents locaux de ces comtés respectifs.

(Signé,) P. M. VANKOUG

ComNEsT

Ottawa, 28 août 1861. m

**BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.**

**AVERTISSEMENT.**

PAR le présent avertissement, il est défendu de circuler dans l'enceinte destiné à l'érection des Edifices en construction sur le lieu appelé "Barrack" ou Major's Hill,"; et, sous peine d'être poursuivi avec toute la rigueur des lois; de nuire aux clôtures, aux arbres ou arbustes qui s'y trouvent.

La beauté de l'Emplacement choisi pour les bâtiments du Gouvernement dépendant, en grande partie, des arbres et des arbustes qui croissant sur le penchant du dit lieu, le public est requis d'aider à leur conservation.

Par ordre,

JOHN MORRIS,

Surintendant.

Ottawa, le 13 Avril, 1860.

☞ Les commercants de bois sont priés de bien faire comprendre aux conducteurs des cages et aux autres personnes qu'ils emploient, la nécessité de ne point commettre de dégâts, et de ne point se rendre coupables d'impropriétés

**M. F. M'DOUGAL,**

REMERCIE sincèrement ses nombreuses pratiques Canadiennes Françaises de l'encouragement qu'elles lui ont donné jusqu'ici. Il a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un grand assortiment de

**Quincaillerie et de Ferronnerie de toutes especes,**

—SAVOIR—

Cables, Ancres, Clous à cheval, Clous taillés Chaines, Clous à river, Scies à Moulin, Fer en barre, Acier, Ferbiane, Fer du Canada, Vitres, peintures, Huiles, Vernis et Pinceaux, Chaudrons à sucre et à potasse, Haches, Fusils, Poudre, Pelles, Bêches, Piques, Poêles de toute description, et le CÉLÈBRE NAPOLÉON!!! enfin toute sorte de Ferronnerie.

A BON MARCHE,

*Venez à l'enseigne de la grosse Tarière.*

RUE SUSSEX OTTAWA.

**Etablissement de HARDES FAITES**

DE

**DOHERTY,**

*Rue Sussex, Ottawa.*

LE soussigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisi de DRAPS, CASIMIRES, et d'ÉTOFFES à VESTES, qui peut entrer en compétition, avec n'importe quelle maison de cette Cité, quant à la quantité ou la qualité, et qui sera vendu a des

*Prix extrêmement modérés.*

Il invite particulièrement ses amis et ses pratiques, à lui faire une visite, et a examiner son magasin avant d'acheter ailleurs.

Son assortiment de HARDES FAITES, est comme à l'ordinaire mieux fait, et il peut garantir qu'il emploi de meilleurs fourniture qu'aucun autre établissement de ce genre, en cette ville.

HARDES D'ENFANT

de toute grandeur et de toute dimension, à

*PRIX MODERES.*

F. DOHERTY.

Ottawa, 15 mai, 1861 12m.


## Litterature.

**Feuilleton du Courrier d'Ottawa.**

### L'AUBERGE DE LA BARONNE.

Claude Mignet, quoique âgé d'environ soixante ans, était un homme robuste à qui l'habitude du travail avait conservé toute sa vigueur. Les traits calmes et froids avaient pourtant un caractère de bienveillance qui prévenaient en sa faveur, et son œil gris, qui s'attachait avec ténacité sur tout ce qui occupait son attention, exprimait autant de pénétration que de fermeté. Son costume différait peu de celui des paysans du voisinage. Son habit était d'un gros drap bleu fort commun, et son pantalon de même étoffe, était garni de boutons de cuivre sur le côté, suivant la mode de l'Auvergne. Le chapeau seul avait une forme plus moderne, et rappelait assez ceux des bourgeois campagnards; il tenait à la main un bâton de voyage, et ses vêtements couverts de poussière, la sueur qui ruisselait de son front, prouvait avec quelle rapidité il avait fait la dernière partie de la route.

Sitôt qu'il aperçut les deux dames, il se découvrit avec une politesse simple mais rigoureuse et qui n'avait rien de cette familiarité naturelle à un homme qui se trouvait en présence de sa femme et de sa fille adoptive. Mais l'un et l'autre étaient habituées depuis trop longtemps aux manières respectueuses du bon Mignet pour qu'elles y fissent sérieusement attention en ce moment. Mme Louise courut vers lui avec empressement, et s'empara de sa main qu'elle pressa dans les siennes.

—C'est vous, Claude? s'écria-t-elle. Oh! que j'étais impatiente de vous revoir! Eh! bien! nous apportez-vous des nouvelles?

Augustine, de son côté, s'était jetée au cou du voyageur.

—Bonjour, père, disait-elle; comme vous paraissez fatigué! Mais je vous en veux, allez; vous être parti ce matin sans m'embrasser!

Et en même temps elle passait son mouchoir sur le front humide du voyageur. Claude souriait à l'affection de la mère et de la fille.

—Merci. Louise, mon enfant, de l'amitié que vous me montrez, dit-il, et les condussant doucement vers la maison; puissent les nouvelles que je vous apporte compenser l'impatience que je vous ai causée!

—Cette lettre, cette réponse que j'attendais est-elle donc enfin arrivée? demanda Mme Louise.

—La voici, répondit Claude, en tirant de sa poche une large lettre dont le cachet portait les armes de France.

—Et vous ne l'avez pas ouverte! reprit la mère en attachant sur lui un regard de reproche; toujours timide vis-à-vis de nous jusqu'à l'enfantillage!

—Ne m'en voulez pas, madame; peut-être n'ai-je pas osé avoir la certitude d'un malheur dont je vénirais autant que vous.

Louise regarda la lettre avec inquiétude.

—Un malheur, dites-vous? Oh! non, Claude; cela n'est pas possible! Ou ne pourrait sans la plus noire ingratitude rejeter une demande aussi juste que la mienne.. et vous savez que cette royale famille des Bourbons ne peut être ni ingrate ni oublieuse..

Claude Mignet mit un doigt sur sa bouche pour recommander le silence à Louise pendant qu'ils traversaient l'auberge, et bientôt tous les trois entrèrent dans le pavillon du jardin, où ils ne pouvaient être ni écoutés ni interrompus dans la conférence importante qui allait avoir lieu.

Madame Louise déposa la lettre sur la table, comme si elle eût voulu retarder un moment encore la solution du problème, et s'asseyant dans son fauteuil à côté de son mari, elle fit signe à sa fille d'approcher et elle lui dit d'une voix émue et solennelle:

—Ma chere enfant, je vais tenir la promesse que je t'ai faite aujourd'hui. Avant d'ouvrir cette lettre qui va décider de ton avenir, je veux que tu connaisses le passé de la famille, afin que tu sois toi-même juge du sort que nous t'avons fait, afin que tu sache de qui tu as à te plaindre ou à te louer dans le présent.

Mme Louise allait continuer, mais Claude se pencha à son oreille et lui dit à demi-voix avec une profonde inquiétude:

—Par grâce, madame, avez-vous bien réfléchi à ce que vous allez faire? Avez-vous songé à ce que vous pouvez éveiller de désirs, exciter de regrets dans l'âme ardente de votre fille par d'imprudentes révélations? Avez-vous songe que cette lettre peut-être va renverser toutes vos espérances, et alors à quoi servira d'avoir troublé le calme d'une âme pure et sans ambition?

Mme Louise l'arrêta d'un geste plein de dignité.

—Pour la première fois depuis plus de vingt ans, Claude, je ne suivrai pas vos conseils, que j'ai toujours jusqu'ici trouvés justes et bons. Vous n'avez pas prisé assez haut le courage de ma fille à accepter sa part du fardeau que nous portons seuls depuis longtemps. Le jour est venu de lui dire toute la vérité; je veux qu'elle nous apprenne enfin, après avoir entendu sa propre histoire, quelle part aura chacun de nous dans sa reconnaissance ou dans ses reproches, et je suis sûre, Claude, qu'elle sera indulgente pour les fautes, forte contre le malheur si le malheur vient nous frapper encore.

Claude reprit sa place en soupirant et laissa tomber sa tête dans sa main, pour échapper aux souvenirs que Mme Louise allait réveiller.

—Souvent, Augustine, tu m'as demandé quel était le nom et le rang de ton père, et tu as deviné une partie de la vérité; oui, ma fille, notre nom était renommé autrefois dans cette province, où je mène depuis vingt ans une vie obscure et oubliée. Personne ici n'a reconnu sous ce costume simple et pauvre d'une auberguiste de grand chemin la noble et brillante dame qui, au temps de sa jeunesse, éblouissait tout le pays de son opulence. Personne n'a soupçonné en toi, ma fille, toi, élevée dans l'humilité et la misère, la fille, l'unique héritière du baron de Saint-Maurice, seigneurs autrefois de plus trente villages, l'homme le plus riche, le plus considéré de canton.

A ce mot de Saint-Maurice, Augustine tressaillit et leva vivement la tête avec un indicible sentiment d'orgueil.

—Quoi! maman, s'écria-t-elle, ce fier gentilhomme dont notre servante Jeanne me parle si souvent le soir à la veillée, et qui a comblé le pays de tant de bienfaits, qui a laissé tant de souvenirs de bonté, de générosité....

—C'était ton père, mon enfant, c'était mon mari, à cette époque de bonheur dont je te parle, nous ne pensions ni l'un ni l'autre quel sort funeste nous était réservé dans l'avenir.

Mme Louise s'arrêta un moment comme pour remettre un peu d'ordre dans ses idées. Augustine contemplait avec une sorte de recueillement religieux cette femme énergique, tombée ce si haut, et qui avait dû tant souffrir; elle entrevoyait en elle un de ces dévouements immenses, surnaturels, qui ne peuvent être engendrés que par des sentiments de générosité poussés jusqu'au fanatisme, et pour la première fois le respect pour sa mère fut plus grand dans son cœur que l'affection. Claude était impassible, muet, le front toujours appuyé sur sa main.

—Tu as entendu parler, ma chère Augustine, continua Mme Louise, de cette époque de malheurs et de désastres publics où tant de sang généreux a coulé dans toute la France. Ton père et moi, nous jouissons en paix au fond de cette province, de notre heureuse opulence, quand le bruit de cette terrible révolution qui allait renverser le trône des rois légitimes parvint jusqu'à nous. Menacés comme tant d'autres par la colère d'un peuple irrité, nous suivîmes le torrent qui entraînait à l'étranger toute la noblesse de France. Il nous fallut quitter nos terres, nos châteaux, nos honneurs, pour aller chercher loin de notre patrie une hospitalité avare et misérable. Le baron, avec son caractère audacieux, eut préféré peut-être une mort glorieuse ou défendant le foyer de ses pères à un exil honteux qui pouvait se prolonger longtemps. Mais ce qu'il n'eut pas fait pour lui, il le fit pour moi qui étais jeune et belle alors, moi qu'il aimait jusqu'à l'adoration. Il ne voulut pas m'exposer aux hasards d'une lutte dont le résultat pouvait être fâcheux, et nous partîmes pour l'Allemagne avec ses deux frères, le chevalier et le prieur de Saint-Maurice, les deux oncles, Augustine, qui, depuis vingt ans, n'ont pas donné signe d'existence, malgré toutes mes démarches. A peine eûmes-nous quitté le pays, que nos vastes domaines furent saisis et vendus au nom de l'état; de vils spéculateurs achetèrent à prix modique les biens qui nous appartenaient par droit d'héritage, et le château que nos aïeux avaient possédé pendant huit siècles devint la proie d'un intrigant affilié aux ignobles manœuvres de la bande noire.

A cet endroit du récit de sa mère, Augustine rougit et baissa la tête. Claude qui l'observait ajouta encore à son embarras en lui disant avec douceur:

—Vous comprenez maintenant, mademoiselle, pourquoi je reçois si mal M. Ferdinand Michelin, le fils de l'avare spéculateur qui jouit paisiblement aujourd'hui des biens de votre famille!

Augustine se détourna pour cacher sa confusion. La mère continua:

—Ton père, mon enfant, avait, comme je crois te l'avoir dit, un caractère bouillant, impétueux, plein d'énergie. Sa haine contre l'anarchie qui régnait alors en France, l'exaltation de ses idées et de ses principes, la fièvre d'activité qui le dévorait, le jetèrent dans toutes les entreprises, qui eurent pour but de rétablir la dynastie des Bourbons sur le trône dont on l'avait violemment précipitée. Ce fut vainement qu'une tête royale jetée toute sanglante à la caste duque vint révéler l'épouvantable fermete des novateurs; la terreur ne put chasser l'espérance, et l'audace des vainqueurs ne fit qu'exciter la rage des vaincus.

"Mon mari surtout ressentit une indignation profonde pour ce grand forfait dont toute une nation s'était rendue coupable. Peu de temps après que la sinistre nouvelle se fut répandue de l'autre côté du Rhin, un complot secret avait été tramé pour renverser le pouvoir odieux qui pesait sur la France et rendre le trône aux rois légitimes. Le baron fut un des principaux fauteurs de ce complot; de grands personnages encourageaient ses efforts et exaltaient son dévouement par leurs éloges; ils lui promettaient des honneurs, des richesses, en récompense de ses sacrifices, et le baron dans ses idées chevaleresques, n'avait pas besoin de pareils encouragements pour accomplir ce qu'il croyait être un devoir sacré.

"Bientôt il trouva une occasion de prouver aux illustres exilés son dévouement tout entier; pour que le complot eut quelques chances de succès, il fallait qu'un homme actif, prudent, intrépide, rentra en France, se rendit à Paris, le centre même du danger, et combinât les efforts des conspirateurs pour les faire concourir au but commun. Le baron sollicita et obtint cette dangereuse mission. Ce fut vainement que je voulus le retenir par mes larmes; j'étais alors malade et enceinte de toi, ma chere Augustine; que de raisons pour céder à mes instances! Mais le baron fut inflexible; il y allait sûr que ceux pour qui il allait tout risquer, veilleraient sur moi et sur mon enfant. Le voyant résolu, je lui déclarai avec force que mon devoir, à moi, était de le suivre, et que puisqu'il persistait à partir, je partirais avec lui.

"Alors ce fut son tour d'employer les instances, les prières et même les menaces. Je restai inflexible comme lui, et il dut céder à une volonte aussi ferme que la sienne. Nous partîmes donc, après avoir reçu les ordres et baisé la main d'un auguste personage, qui nous adressa des paroles pleines d'affection et de bonté; peu de jours après nous étions en France, à Paris, sous ce nom de Menard, qui était aussi le nôtre, et que tu as porté si longtemps, Augustine, sans savoir quel titre y était joint autrefois.

"Que te dirai-je, ma chère fille, sur cette triste époque de mon existence? Le souvenir seul a blanchi mes cheveux avant le temps, et encore aujourd'hui, je ne puis songer aux quelques mois que je passai dans la capitale de la France sans frissonner de terreur. Un moment les brillantes espérances de ton père relevèrent mon courage; tout semblait réussir à souhait dans la difficile mission dont il était chargé; déjà il me parlait de la récompense qu'il attendait de ses services, déjà il entrevoyait un succès prochain, inévitable, qui devait changer la face de la France, et quelquefois dans nos moments d'orgueil et d'ambition, nous parlions de cet enfant qui allait naître, de toi qui devais être plus tard si pauvre, si obscure, si humble, et nous nous demandions si quelques mois plus tard, après le succès des mains royales daigneraient te présenter aux saintes cérémonies du baptême.

"Oh! ma fille! ma chère enfant! ne me demande pas comment toutes ces folles illusions furent brisées tout à coup; ne me demande pas comment ton malheureux père trahi, dénoncé, tomba au moment le plus inattendu entre les mains de ses ennemis; ne me demande pas par quelles humiliations, quelles souffrances il eut à supporter dans leurs cachots et devant leurs juges; ne me demande pas comment ce jour de ta naissance qui devait être si beau pour nous, fut enveloppé d'un crêpe sanglant!.. Epargne-moi, par pitié! et quand tu me verras quelquefois pleurer en te regardant, toi si belle et si pure, quand tu me verras quelquefois au moment de t'embrasser détourner mes lèvres de ton visage si frais et si rose, aie pitié de moi, ma fille, et pardonne-moi si je me souviens que la tête de ton père tombait sur un échafaud le jour même où tu es née.."

Augustine jeta un cri d'épouvante et se précipita dans les bras de sa mère; Mme Louise, toute pâle et frémissante, était en proie à d'affreuses convulsions; cependant elle repoussa Claude Mignet qui voulait lui porter des secours. Il suivit une pause où on n'entendait que des sanglots et des gémissements.

—De grâce, madame, dit le vieillard d'un ton suppliant, remettez à un autre jour la suite de ce récit.

—Non, Claude, reprit la baronne avec plus de calme et en essuyant avec un baiser les larmes de sa fille; maintenant qu'Augustine connaît les malheurs, qui ont accompagné sa naissance, il faut qu'elle sache quels généreux malheurs ont existé; maintenant, si elle verse des larmes ce ne seront que des larmes d'admiration et de plaisir.

L'aubergiste se détourna d'un air d'embarras et reprit l'attitude méditative qu'il avait un moment auparavant.

—Tu dois penser, ma fille, qu'au moment où tu reçus le jour on n'avait laissé ignorer le malheur horrible qui me frappait en même temps; une pareille nouvelle m'eut tuée sur le coup et je dois la vie à celui qui a eu le courage d'éloigner de moi la connaissance de ce malheur. Cet homme, Augustine, il est devant toi; c'est ce bon Claude qui commençait alors vis-à-vis de nous cette vie d'abnégation à laquelle il n'a pas manqué depuis. Tu sais-peut-être que Claude avait été notre intendant au château de St-Maurice; depu

longtemps, pour toujours, de ma famille, de mes amis, que la position que j'allais occuper près de Charles pourrait, grâce à des engagements antérieurs; lui, mon fils, tu avais besoin d'un appui. Enfin j'éprouvais une vive reconnaissance pour le dévouement, le zèle, montrés au bureau de Saint-Maurice, pour l'homme généreux que, au péril de ses jours, nous avait purgées tous et mon entier tout de danger..... je donnai mon consentement, j'épousai Claude, et trois jours après, grâce à notre protecteur, nous quittions Paris pour venir nous établir dans cette humble habitation qui était désormais toute notre fortune.

"Oh! Dieu m'en est témoin, ma chère enfant, depuis le jour où cette union a été contractée, je n'ai pas eu une minute de remords, pas une fois le souvenir de ton noble père n'est venu me faire regretter d'avoir donné ma main à l'homme honnête qui nous avait rendu de si grands services, et qui devait être le protecteur de notre enfant; Claude lui-même a poussé jusqu'au rigorisme les égards qu'il croyait devoir à la veuve de son ancien maître, et il n'a jamais voulu avoir pour sa femme légitime que l'affection et le respect qu'il portait à la baronne de Saint-Maurice.

*(A continuer.)*

## A NOS ABONNÉS.

Tous ceux qui doivent à cet établissement sont priés de venir régler à ce Bureau ou avec M. G. Demers comme ci-devant.

Vu les changements qui viennent d'avoir lieu dans le personnel et l'administration de ce journal, les personnes qui ont annoncé sont notifiées que leurs annonces seront publiées comme d'ordinaire jusqu'à nouvel ordre ou d'après de nouveaux arrangements.

☞ Les Abonnés de l'*Union* qui reçoivent le *Courrier* voudront bien nous faire parvenir au plus vite le surplus d'abonnement ($1.00) s'ils veulent recevoir ce Journal régulièrement. Nos conditions sont invariablement :— PAYABLE D'AVANCE.

☞ Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.


# Le Courrier d'Ottawa

**J. E. Dorion, Redacteur.**

**Ottawa, 26 Decembre, 1861.**


### La guerre et nos voisins.

Le cri de guerre vient de retentir par tout le pays; mais l'alarme diminue à mesure que nous recevons des nouvelles d'outre-mer, et de Washington.

Nos voisins seraient prêts à livrer les prisonniers Slidell et Mason—Feront-ils apologie à l'Angleterre? Nous ne pouvons le croire, quoiqu'avec un gouvernement comme celui de M. Lincoln tout est possible.

La crise actuelle était l'objet de la plus vive attention de la mère patrie. Les marchands, les manufacturiers et les capitalistes demandaient la paix sachant que la guerre serait pour eux une ruine complète. Les capitalistes de ce côté de l'océan pensent comme eux—mais ceux qui sont désintéressés et qui font passer l'honneur national avant l'intérêt personnel prétendent qu'il ne faut pas sacrifier sa dignité qui est la sauve-garde du commerce et le plus puissant mobile de la prospérité et de la richesse d'un peuple.

Le peuple américain a marché un jour de l'avant lorsqu'il n'avait pas pour le conduire des pigmés comme ses chefs actuels. Le temps des Washington, des Jefferson, des Jackson, des Clay, des Webster, des Calhoun et des Douglas est passé. Ces grands conseillers d'une grande nation ont disparu malheureusement trop vite, comme de grands météores, et n'ont eu pour successeurs que des spectres à forme humaine tels que le président actuel, le secrétaire de la guerre et le secrétaire d'état—Et ce gouvernement pense-t-il vraiment que l'Angleterre doit laisser traîner son pavillon dans la bone et souiller son sol sur le pont de ses navires pour satisfaire ses caprices et ses perquisitions!

Pense-t-il que l'on doit toujours sacrifier devant ses couleurs et que:

"Son aigle doit voler sous vingt cieux parricides
Au Nord de ses loyaux armées?"

Il est dans l'erreur ce *brave* frère Jonathan. Les leçons qu'il reçoit doivent pourtant l'instruire que l'insolence n'est pas toujours la seule arme nécessaire pour combattre une grande nation. Pour le plus grand nombre et surtout pour les abolitionistes, comme le remarque si bien notre habile collaborateur du Détroit dans l'article que nous publions aujourd'hui, et sur lequel nous attirons l'attention de nos lecteurs "la guerre qui détruit, ravage et menace tout, le peuple qui commence à sentir de plus en plus tous les maux qu'elle occasionne, l'horizon politique qui va chaque jour s'obscurcissant, l'avenir qui est gros de malheurs et l'Union qui tremble et chancelle sous le poids des coups que cette guerre lui porte, tout cela n'a pour les membres du Congrès aucune considération quelconque, et semble ne point les concerner. Au lieu de législater pour arrêter le cours de ses ravages et faciliter les moyens de la conduire à bonne fin, on dirait qu'ils se plaisent à fermer les yeux pour ne point voir ses fléaux et l'oreille pour ne point entendre les cris de la veuve et de l'orphelin. Rien n'est digne de leur délibération, si ce n'est la question de l'esclavage qui seule mérite toute leur attention."

Quelle sera l'attitude de la France dans le conflit, s'il a lieu! Les uns pensent que la France va demeurer simple spectatrice des événements et des faits; d'autres qu'elle agira un cas où la guerre viendrait à surgir.

*Le Temps*, de Paris, en confirmant que l'Empereur a offert sa médiation à l'Angleterre, en dit informé que dans le cas où réparation serait refusée, celle-ci proposerait son ambassadeur de Washington, reconnaîtrait les Etats du Sud et ferait lever le blocus de leurs ports. "L'Angleterre, conclue-t-il, ne déclarerait pas alors la guerre, mais laisserait les Etats-Unis libres de le faire."

Nous sommes heureux d'apprendre qu'un grand nombre de Canadiens-Français d'Ottawa vont se préparer à la lutte pour la défense du sol national. Nous pouvons peut-être encore trouver parmi nous des hommes comme les de Salaberry, les Juchereau-Duchesnay, les LaMothe, les de Rouville, les Perrault et autres qui se distinguèrent en 1812 en combattant les mêmes ennemis que nous aurons peut-être à rencontrer. Les fils de quelques uns de ces braves exercent déjà des compagnies de Voltigeurs qui seront bien vite en état de marcher à l'action.

### La Mairie.

La candidature de M. Workman comme maire fait des progrès rapides.

Jeudi soir, il y avait une assemblée très considérable et des plus respectable dans la grande salle de l'Institut Canadien sous la présidence de M. le Dr. Beaubien qui après avoir expliqué au long le but de l'assemblée, présenta aux électeurs le candidat populaire à la mairie, M. Workman qui dans un discours d'apropos et raisonné fit comprendre à ses auditeurs qu'en tout temps ses transactions avec le Conseil comme maire avaient été honorables.

M. l'Echevin Bérichon fut ensuite appelé à prendre la parole. Il parla avec connaissance de cause sur un sujet qui lui était bien familier ayant été échevin depuis 1852, et connaissant parfaitement toutes les transactions qui avaient eu lieu au Conseil. Il parla bien hautement de M. Workman comme homme d'affaires et comme citoyen; il l'avait vu à l'œuvre et il pouvait le recommander de nouveau aux électeurs de son quartier en particulier et de la ville en générale.

Les Drs. St. Jean et Dorion sur réquisition adressèrent aussi l'assemblée qui se dispersa après avoir adopté, unanimement une résolution "que les électeurs présents supporteraient la candidature de M. Workman à la mairie à la prochaine élection municipale" et aux cris de "*Hourrah pour Workman.*"

Comme nous le disions la semaine dernière, nous croyons que M. Workman est digne sous tous les rapports de représenter les intérêts de la ville au conseil avec lequel il s'est déjà si bien entendu pour que les chemins fussent bien empierrés et égoutés.

La surveillance du maire à tous ces travaux d'une si grande importance, et d'une si incontestable nécessité, lui a acquis l'admiration de tous ceux qui ont à cœur de voir progresser la ville.

D'ailleurs, sans rien ajouter de plus il a su inspirer assez de confiance et de respect pour son caractère privé et public pour lui prédire un succès complet dans la lutte électorale qui se présente.

### La Nomination.

Lundi était le jour de la nomination pour la Mairie et si l'on peut prédire un succès à M. Workman on n'a qu'à juger par la division qui a eu lieu ce jour lorsqu'un poll a été demandé par M. McGillivray. On pouvait compter cinq contre un en faveur du Candidat populaire M. Workman.

*(Pour le Courrier d'Ottawa.)*

### Que fait le Congres?

Le Congrès qui siége depuis quinze jours nous a donné un avant-goût de ses faits et actes, non seulement pour la session présente, mais pour tout le temps qu'il doit durer. Je crois représenter les sentiments de tous les citoyens américains qui désirent sincèrement et ardemment la suppression de la rébellion et le rétablissement de l'Union dans toute sa splendeur première, quand je dis que la conduite des membres républicains abolitionistes du présent Congrès mérite la condamnation la plus formelle et rencontre la désapprobation générale de tous les patriotes, soit démocrates, républicains et autres. Depuis que le Congrès siége une seule idée semble occuper l'esprit de tous ses membres, et un seul sujet accapare toute leur attention. La guerre qui détruit, ravage et menace tout, le peuple qui commence à sentir de plus en plus tous les maux qu'elle occasionne, l'horizon politique qui va chaque jour s'obscurcissant, l'avenir qui est gros de malheurs et l'Union qui tremble et chancelle sous le poids des coups que cette guerre lui porte, tout cela n'a pour les membres du Congrès aucune considération quelconque, et semble ne point les concerner. Au lieu de législater pour arrêter le cours de ses ravages et faciliter les moyens de la conduire à bonne fin, on dirait qu'ils se plaisent à fermer les yeux pour ne point voir ses fléaux et l'oreille pour ne point entendre les cris de la veuve et de l'orphelin. Rien n'est digne de leur délibération, si ce n'est la question de l'esclavage qui seule mérite toute leur attention. Le premier jour de leur réunion, avant même que le Président eut fait connaître ses vues par son message, les républicains radicaux se sont empressés de jeter à bas le masque et de tracer leur conduite politique présente et future, qui n'est rien moins que l'abolition de l'esclavage. M. Trumbull du Sénat donna avis d'un bill pour émanciper tous les esclaves. M. Elliott de la Chambre des Représentants offrit une résolution sur le même sujet. M. Campbell une autre pour libérer les esclaves de toutes les personnes déloyales, et M. Stevens une troisième pour émanciper tous les esclaves qui laisseraient leurs maîtres en reconnaissant les propriétaires loyaux de leur perte. Tout cela eut lieu le premier jour. Le jour suivant, le message fut lu et rien n'a été fait. Le troisième jour M. Wilson introduisit dans le Sénat une résolution concernant les noirs qui sont incarcérés dans la prison de Washington, et M. Hutchins une semblable dans la chambre; cependant pas un de ces messieurs avait un mot à dire en faveur des blancs qui languissent dans la même geôle. M. Wilson fit lecture d'un bill pour punir tout officier qui renverrait les esclaves fugitifs qui viendraient chercher un abri dans les camps de l'armée. La motion de M. Sumner, pour examiner les ordres généraux donnés au Département du Missouri par rapport aux esclaves, fut emportée unanimement. M. Gurley introduisit un bill donnant la liberté à tous les esclaves qui appartiennent aux personnes qui sont concernées dans la révolte du Sud. MM. Lovejoy et Conway firent la même chose. M. Hutchins proposa un bill pour abolir l'esclavage dans le District de Colombie, M. Sherman de New-York, un autre pour armer les noirs contre le Sud. Au milieu de tous ces bills, résolutions et motions, toutes pour les noirs, rien pour les blancs, toutes contre le Sud, rien pour le Nord, M. Holman (Démocrate) s'efforça d'introduire la résolution de M. Crittenden qui avait été adoptée à la session du mois de juillet dernier, et laquelle, si elle était mise en force, pourrait encore sauver l'Union de tous les périls qui l'environnent; mais elle était trop juste, trop loyale et trop constitutionnelle pour les abolitionnistes, elle fut donc sans cérémonie mise de côté, et elle dort encore sur la table jusqu'aujourd'hui. Enfin les procédés de chaque jour ne sont qu'une répétition du jour précédent; rien que des bills, résolutions, motions et discussions, toutes sur le même sujet. M. Trumbull, le rival de Sumner, consume tout le temps du Sénat à développer sa grande mesure, son bill d'émancipation, et la résolution de M. Crittenden, celle que chaque patriote, chaque ami de l'Union devrait soutenir et favoriser, a été rejetée par tous les républicains abolitionistes. Et ce n'est point tout, ils deviennent encore plus hardis, plus hautains, à mesure qu'ils développent leur projet; ils n'hésitent plus aujourd'hui à dénoncer même le général McClellan et tous nos chefs militaires. Ceci a eu lieu dans le dernier caucus républicain, et qu'on ne soit pas surpris, si, avant quelques jours, en pleine séance du Congrès, le Président lui-même ne tombe point sous les coups de leurs invectives.

N'est-il point déplorable de voir le Congrès oublier ses fonctions jusqu'au point de tout négliger pour suivre une route purement partielle d'un caractère le plus injuste et le plus odieux, et cela au milieu d'une lutte qui menace les destinées de toute une nation. Le peuple peut-il demeurer plus longtemps tranquille, sourd et muet, quand il voit ses représentants consumer tout leur devoir au pays, oublier ce qu'ils doivent aux autorités civiles et militaires du gouvernement, oublier tout, excepté leur aveugle fanatisme, et cela surtout quand l'ennemi est aux portes du Capitol? Oh! peuple américain, reveille toi, le danger n'est pas seulement dans le Sud qui a arboré le drapeau de la révolte, mais il est aussi dans ton sein!! Sache que si tes représentants continuent à marcher plus longtemps dans la route qu'ils ont tracée, la destruction, la défaite, la ruine et le sang sillonneront leurs pas.....

La guerre n'est pas une affaire que le Congrès doit diriger. Il est impossible dans la nature des choses qu'il en soit ainsi. L'histoire du parlement de Cromwell, de la révolution française et celle du Mexique sont là pour prouver que toutes les fois qu'un corps législatif a voulu diriger la guerre, l'armée ou le corps politique a dû succomber. La guerre appartient exclusivement à l'exécutif. L'affaire du Congrès est de fournir aux moyens et de pourvoir aux besoins du gouvernement. Il peut aller plus loin, il peut, le cas échéant, faire connaître le but de la guerre; mais s'il fait un pas de plus, et qu'il veuille se mêler de la diriger, alors tout manque son but, et la guerre ne produit, même pour le vainqueur, que des désastres. Dans les Etats-Unis, il n'y a qu'un cas où le Congrès peut avec droit laisser de côté son caractère législatif et revêtir celui de l'Exécutif, et ce cas regarde le District de Colombie. La Constitution donne au Congrès un pouvoir absolu sur tout ce District; et cependant la corruption et l'incapacité qui règnent dans le gouvernement de ce District, sont connues de tout le monde; et le Sénateur Wilson n'a pas craint de déclarer ouvertement que le gouvernement de Washington, dans tous ces départements sans exception, est le plus corrompu, le plus malhonnête et le plus injuste de tous les gouvernements qui aient jamais existé; et si la conduite de cette guerre doit être laissée au soin du Congrès, ce serait donc le comble de la sottise, de la corruption et de l'absurdité.

Et pourtant le Congrès s'arroge toutes ces fonctions autant que possible. Il se croit chargé de la responsabilité de surveiller et de diriger tous les détails du camp comme du champ de bataille, et s'approprie le droit de diriger en tout et partout les généraux instruits et expérimentés et de leur dicter de quelle manière ils doivent ménager leurs affaires dans leurs départements respectifs. Sa volonté, c'est la loi. Malheur à celui qui méprise sa volonté et n'obéit point à sa loi. Le Congrès ne voit-il point dans sa folie qu'il met en danger le succès de nos armes et l'existence même du gouvernement? Les efforts pour aider l'abolitionisme ne peut avoir pour résultat que celui de diviser le Nord et d'assurer le triomphe du Sud.

Aussi longtemps que le Congrès se mêlera de ce qui ne le regarde pas, aussi longtemps le succès de nos armes sera incertain. Si encore un nombre considérable d'entre eux échappés de leurs maîtres était en ce moment sous les ordres du gouvernement, le peuple ne serait pas si inquiet, troublé de la persistance des abolitionistes dans le Congrès pour les émanciper; mais bien peu d'entre eux comparativement parlant sont venus chercher un refuge sous le drapeau du Nord. Cependant ils veulent à tout prix détourner le but de cette guerre de son objet pour en faire une guerre abolitionniste. Qu'on sache donc une fois pourtout, que, si dans le principe, cette guerre eut été pour émanciper les noirs, le Nord n'aurait jamais été uni comme il l'est aujourd'hui; et le drapeau sécessioniste flotterait en ce moment, sur le dôme de la capitale des Etats-Unis. Cette union de tous les partis, excepté des républicains abolitionistes, pour défendre la Constitution, le gouvernement et l'Union, a été ce qui a étonné et confondu les insurgés du Sud, et c'est elle aussi qui doit étouffer la rébellion, si le Congrès n'y met point d'entraves. En effet qui a produit cette union de tous les partis, à l'exception d'un seul, si ce n'est la confiance, que le peuple a placée dans l'action du gouvernement si souvent restreint, que cette guerre n'avait été entreprise que pour réinstaller la nation dans sa grandeur première, replacer l'Union dans ses limites géographiques, soutenir l'honneur du drapeau national et conserver le gouvernement dans toute sa force et son intégrité. Les abolitionistes au Congrès veulent en faire une guerre d'émancipation générale; dussent-ils voir renouveller sur le continent américain les horreurs et les crimes les plus odieux que l'émancipation des nègres a produits dans l'île de St. Domingue; et je ne crains point de dire que si leurs conseils prédominent, TOUT EST PERDU, OUI PERDU SANS RESSOURCE; le sang coulera par torrents et des milliers de vies seront sacrifiées, non pour la conservation des droits les plus chers, les plus sacrés que la constitution accorde à l'homme blanc, mais pour élever la race noire à un degré supérieur aux étrangers qui viennent chercher un asile sous le drapeau américain et lui garantir des privilèges qu'elle n'a pas besoin et qu'elle ne peut apprécier. Mais qu'importe aux abolitionistes, si l'Union est détruite, si le gouvernement tombe, si le sang coule à grands flots, si le fer et le feu nivelent tout, si même nous cessons d'exister comme nation, pourvu que leur but soit atteint, que les noirs soient libérés, c'est tout ce qu'ils demandent. Assis au milieu des ruines que leur fanatisme a causées, ils se réjouiraient de leur succès, comme se réjouissait autrefois Olivier Cromwell qui fit massacrer la garnison de Drogheda, ne permettant pas même à un seul homme de s'échapper. Comme lui, ils se justifieraient en disant qu'ils ont voulu mettre fin à la guerre, arrêter l'effusion du sang, ils regarderaient même leur conduite comme un acte de miséricorde, quant même des millions de blancs trouveraient la mort pour délivrer les nègres de la servitude du Sud.

E. N. L.

Détroit Mich: 17 Déc. 1861.

CE QU'PENSE LE *Times* DE M. SEWARD.—LE RAPPEL DU TRAITÉ DE RECIPROCITÉ.

Le *Times* apprécie les instructions récentes que M. Seward a donné au Etats voisins du Canada, et il conclut que le sécrétaire d'état américain voulait querelle à l'Angleterre.

Puis il dit que le plus sage pour le Canada est de se préparer à la guerre. "Qu'il discipline sa milice, dit-il, et rivalise avec la mère-patrie en exerçant son armée volontaire. Montréal n'a besoin que du zèle d'hommes de cœur pour tenir jusqu'au printemps, alors que nous pourrons l'aider. Le Canada ne doit pas non plus compter trop sur nous et trop peu sur lui-même."

La flotte de réserve à Portsmouth compte 1,861 canons outre des canonnières qui sont au nombre de 21. La flotte sous l'amiral Milne, à la station de l'Amérique du Nord, est de 837 canons.

On dit que le *Warrior* va bientôt se rendre à Annapolis avec l'ultimatum du cabinet britannique.

Le général Scott a déclaré, dès son arrivée à Paris, que l'arrestation des envoyés du Sud était le sujet des délibérations du cabinet de Washington longtemps avant son départ.

Le *Post* confirme les assertions du *Times* et dit que la demande de Lord Lyons sera explicite et courte; si la réparation n'est pas faite les relations diplomatiques seront aussitôt suspendues.

"Nous avons peine à supposer, dit le *Post*, que les Etats du Nord soient disposés à accepter la guerre avec l'Angleterre. Nous avons dans les eaux de l'Amérique, en comprenant l'expédition mexicaine, des vaisseaux tout prêts,—leur force se montant à près de 1000 canons,—qui peuvent être augmentés aisément en nombre et avec rapidité.

Le correspondant à Washington de l'*Enquirer* de Philadelphie écrit en date du 10 du présent:

"La sympathie que manifeste le Canada et les provinces britanniques pour la confédération du Sud aura probablement pour effet le rappel du Traité de Réciprocité, contre lequel les intérêts agriculturaux du pays ont protesté depuis sa passation ou plutôt depuis son achat. Des faits curieux touchant la manière dont le traité a été ratifié par le Congrès seront mis au jour, et montreront l'œuvre des coulisses d'il y a douze ans."

Le *New-York Herald*, dit sur ce même sujet:

"La manière d'agir des journaux et des autorités du Canada envers nous et les préparatifs de guerre menaçants qui s'y font et auxquels on fait allusion à chaque occasion qui se présente, nécessitent un avis décisif de la part de notre gouvernement. Pas un pays ne montre plus de sympathie que le Canada pour la sécession, et il n'est pas de province neutre où les rebelles soient mieux reçus et mieux traités. En présence de ces faits, le Congrès devrait rappeler immédiatement notre traité de réciprocité avec le Canada. Les moyens employés de fois du Maine, de New-York et de la Pensylvanie ne méritent pas d'être privés des immenses sommes d'argent dont les Canadiens profitent par ce traité et qui en retour nous menacent et nous insultent."

## CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

*Les misères de la chronique—Conversation entre Pierre et Joseph.—De nouveaux filets.—Une exhortation à la charité.*

Oh! la belle vie, que celle d'un chroniqueur chargé d'amuser tout un public aussi divers dans ses goûts que changeant dans ses caprices.

Plaire à un individu, rien de plus facile. Vous avez le caractère de votre homme sous les doigts, vous le connaissez à fond, vous savez que tel mot lui plaira, que tel autre le fâchera. Vous connaissez son humeur, et vous chatouillez son oreille par des expressions qu'il aime à se faire répéter comme il faut au berceau à qui on répète la même chansonnette afin de l'endormir plus facilement.

Mais plaire à un public! Rien de plus difficile.

Découvrir dans les réalités de la vie commune et sans frais d'imagination une source de plaisirs pour tous les goûts, pour tous les caractères et concilier les penchants hétérogènes de nos lecteurs qui de la ville, qui de la campagne, de condition, d'âge, d'humeur et surtout de sexe différent n'est point chose facile, je vous en donne ma parole. L'un voudrait une petite nouvelle bien badine. L'autre des faits pour sa mémoire, celui-ci des aliments pour sa curiosité, celui-là des materiaux pour ses études. D'autres voudraient que de tous ces sujets, nous en fissions un alliage (quoique les métaux ne se mêlent point à la chronique) et que nous en vertissions le tout en un vrai *arlequin*.

Il y en a qui sont assez peu raisonable que de prétendre qu'un chroniqueur qui ne connait pas tout ce qui se passe depuis les les mystères du boudoir jusqu'au secret du cabinet n'est pas compétent à écrire la chronique.

Est-il une position comme la nôtre?

. . . . . .

Le rapport d'une petite scène électorale qui a eu lieu hier dans la Rue Sussex aguerra peu-être nos lecteurs de la ville, faute de mieux.

*Pierre*—Comment va la mairie?

*Joseph*—Pas trop mal, elle se porte bien, tant que nous aurons pour maire celui qui a déjà été digne de notre confiance et de nos suffrages.

*Pierre*—C'est bien vrai Joseph, mais toi qui es-t-indigné, tu ne pensais pas qu'on aurait pu se passer de tous les *improvements* dont on parle tant et que nous allons être obligés de payer un jour, et ce jour là Jos. nous ferons une vilaine grimace. Pour moi je suis en faveur de M. McGillivray, parce que ce Monsieur ne veut point *improuver* notre cité dans le but charitable de ne point détruire nos bourses.

*Joseph*—Pauvre Pierre—va, si tu savais que M. McGillivray s'occupe fort peu de ta bourse et de la mienne. Dans le moment il ne voit autour de lui que corruptions, exploitations, ruines, disettes et banqueroutes, et il promet aux électeurs plus de beure que de pain. Quand il s'adresse les électeurs dans la haute ville, il leur promet qu'il travaillera à leur procurer le *Marché*, et dans la Basse-Ville, il leur en promet autant. Si M. Workman a travaillé à l'amélioration de notre ville, ce n'était pas qu'il était mû par des considérations ou par des motifs personnels, mais parce qu'il avait à cœur de faire progresser notre ville pour qu'elle fut digne de posséder un jour le siége du gouvernement.

*Pierre*—Après tout Joseph je pense que tu as raison—Puisqu'on a fait pétitionné, prié et supplié auprès de notre bonne Reine de vouloir bien choisir Ottawa comme capitale des Canadas, je ne vois pas pourquoi l'on ne ferait point quelques petites dépenses afin de la *débourber*, de la *travailler*, de la *tailler*, de la *façonner*, de l'*improuver* enfin, voilà je mets—d'une manière qui nous fasse honneur. Tu as raison—Joseph—Je me rends—notre maire avait raison d'*improuver* et je voterai pour lui à la prochaine élection. Vive Workman! (*Pierre* et Joseph se séparent en se donnant une forte poignée de mains et se promettant bien de se rendre de bonne heure au Poll.)

. . . . . .

Une maison de New-Haven s'occupe ditton, de fabriquer des gilets qui même à une distance de 40 pas, sont impénétrables à une balle de carabine. Nombre de soldats du Connecticut porteront même déjà ce vêtement entreprenant, reçu en cadeaux de leurs amis.

En cas de guerre, l'on devrait se procurer de ces gilets pour tous nos miliciens canadiens, mais nous croyons que nos voisins en ont encore plus besoin que nous!

. . . . . .

Une petite exhortation à la charité et j'aurai fini avec vos lecteurs. Voici l'hiver qui se présente avec ses frimats, avec son immense manteau de neige qui couvre notre beau pays vert des campagnes de ce linceuil glacial. Ce n'est pas le cultivateur qui va souffrir—L'étoffe si chaude du pays, la laine, un bon feu, une nourriture saine, sont ses compagnons de tous les jours. Le pauvre est si souvent impréoyant, si peu soucieux de l'avenir que dans la saison de l'ouvrage quand les salaires sont hauts, au lieu de faire quelques économies, de penser au lendemain, de se préparer à l'hiver, il vit au jour le jour, dépense tout ce qu'il gagne, et compte sur la providence pour l'avenir.

Oh! si l'on connaissait toutes les souffrances des pauvres à cette époque de l'année! Si l'on mesurait de ses yeux toute la profondeur et l'étendue de leurs maux, combien encore la charité et la bienfaisance seraient plus actives. Je ne voudrais pas chers lecteurs vous présenter le tableau poignant d'êtres humains créés à l'image de Dieu, brisés, percés par le froid, torturés par la faim, les larmes aux yeux, et le désespoir au cœur. Je ne voudrais point vous dire ce qu'éprouve la mère à qui ses enfants suppliants demandent une goutte de lait ou un peu de pain, ni les émotions cruelles qui saisissent les enfants à la vue de leur même malade devenue par la douleur et surtout les besoins à la fois, non je ne voudrais pas vous attrister par d'aussi lamentables narrations. Mais, n'oubliez jamais vous tous à qui Dieu donne dans sa bonté un nid bien chaud pour l'hiver, une nourriture abondante en les jours de ce monde, n'oubliez jamais dis-je de secourir ceux qui sont déshérités de la fortune, et frappés par les rigueurs impitoyables de la Providence. En agissant ainsi mes chers lecteurs, en déliant de temps à autre les cordons de votre bourse lorsqu'il se présentera des pauvres à votre porte, vous suivrez le sublime conseil d'un grand poète, Victor Hugo:

Donnez, riches; l'aumône est sœur de la prière
Hélas! quand un vieillard, sur votre seuil de pierre
Tout raidi par l'hiver, en vain tombe à genoux;
Quand les petits enfans les mains de froid rougies,
Ramassant sous vos pieds les miettes des orgies,
La face du Seigneur se détourne de vous.

Donnez, afin que Dieu, qui dote les familles,
Donne à vos fils la force et la grâce à vos filles;
Afin que votre vigne ait toujours un doux fruit;
Afin qu'un blé plus mûr fasse plier vos granges;
Afin d'être meilleur; afin de voir les anges
Passer dans vos rêves de nuit.

Donnez, il vient un jour où la terre nous laisse;
Vos aumônes là haut vous font une richesse;
Donnez, afin qu'on dise; "il est pitié de nous;"
Afin que l'indigent que glacent les tempêtes,
Que le pauvre qui souffre à côté de nos fêtes,
Au seuil de vos palais fixe un œil moins jaloux.

Donnez pour être aimé de Dieu qui se fit homme;
Pour que le méchant même, en vieillissant vous nomme;
Pour que votre foyer soit calme et fraternel;
Donnez, afin qu'un jour, à votre heure dernière,
Contre tous vos péchés vous ayez la prière
D'un mendiant puissant au ciel."

### Terrible Accident.

Un accident des plus déplorable a eu lieu jeudi dernier sur le pont du Rideau. M. Hardy Litle, fermier de Gloucester avait été occupé dans la matinée de ce jour à déménager ses effets, et venait s'établir en cette ville dans la rue York comme hotellier. Dans l'après midi il venait avec un voyage de bois sur le quel se trouvaient sa femme, son frère, deux enfans et une servante. En avançant près du pont, il observa qu'une paire de chevaux à l'épouvante se dirigeaient sur eux—mais il était trop tard pour pouvoir les éviter. A peine fut-il arrêté qu'une effroyable collision avait lieu, et la violence du coup avait été telle que chevaux, voiture et le contenu étaient précipités dans le canal, où Mme. Litle et son plus jeune enfant se noyèrent. Les autres se sont sauvés; les corps n'ont pas été retrouvés.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la correspondance signée *Un Electeur*. M. Traversy dont on parle est digne sous tous les rapports de représenter au conseil les intérets du Quartier By.

### AUX ELECTEURS DU QUARTIER BY.

MESSIEURS,—Maintes agitations depuis quelques temps se sont fait ressentir dans l'enceinte de notre cité au sujet des élections générales que nous sommes pour avoir bientôt, et où nous devrons après mûres déliberations nous choisir un maire capable de remplir les hautes fonctions attachées à cette charge, et surtout des échevins et des conseillers capables de travailler à la sauve-garde de nos intérêts tant publics que privés. Plusieurs assemblées, Messieurs, dans ce but principal, ont eu lieu en différents temps et en divers endroits de la ville, mais malheureusement toutes ces réunions la plupart cabalées par intrigues et par pur intérêt personnel n'ont pu réussir à amener aucune solution définitive, et nous en sommes encore à se heurter, à pointer, et à choisir au milieu de ce dédale les personnes qui devront nous représenter au conseil municipal durant le cours de l'année qui doit bientôt commencer. Permettez donc, Messieurs, qu'un des électeurs de votre quartier après avoir scruté en secret l'opinion générale des gens et après avoir considéré le penchant dominant de la masse ose se prononcer sur cette grande question du jour. D'abord, Messieurs, pour notre intérêt public qui des deux éminents personnages qui briguent en ce moment nos suffrages devons nous choisir pour nous représenter dignement dans la chaise civique, lequel de ces deux dignes citoyens devons nous investir de la toge, et de l'honneur de premier magistrat. Cette question m'a paru un instant difficile, mais il me semble pourtant qu'il n'y a pas à balancer, l'honneur et la justice veulent que nous conservions à notre tête, l'homme qui depuis deux ans passés s'est voué tout à nous et tout pour nous. Par son nom il nous a conservé dans les affaires et dans les finances de la Municipalité de plusieurs désagrements, qui, sous tout autre auraient pu prendre des proportions gigantesques et des formes alarmantes, mais grâce à son génie, à sa fortune et à son aménité, tout a été paisible, et les affaires ont repris le cours ordinaire d'une ville en voie de prospérité. Soutenons donc notre Maire actuel, votons donc pour lui aux prochaines élections, ses intérets sont les nôtres, et si nos vœux sont pour le progrès, l'avancement et l'amélioration de cette partie de la cité que nous appelons (Basse-Ville) les siens le sont aussi, il est parmi nous, nous devons donc le conserver.

Secondement, messieurs, après ce but principal il y en a un autre, que, nous ne devons pas oublier et qui doit pour nous Electeurs du Quartier By marcher de paire avec le premier; c'est celui de nous choisir, à nous, deux Echevins et deux Conseillers, tous hommes qualifiables tant par leur mérite personnel que par leur vertus morales et civiques. Plusieurs personnes, messieurs, ont déjà paru dans les rangs, mais semblable à la vie humaine, les rôles se sont variés et plusieurs qui se trouvaient appelés sur la scène, ont renoncé à la pièce qu'ils avaient à jouer, il ne nous restera donc plus que six acteurs en place et cependant nous n'avons que quatre rôles à partager, lesquels devront nous être adjugés du titre d'Echevin et de Conseiller. Nous avons si je suis bien informé trois Candidats Irlandais; d'après un principe reconnu depuis plusieurs années nous avons la réclame dans chaque quartier de la ville, mais principalement dans les Quartiers By et Ottawa, de deux Canadiens Français et de deux Irlandais il faut donc soutenir ce principe et ne pas revendiquer ce droit juste et raisonnable.

Il faut donc voter pour deux Canadiens et deux Irlandais. Choisissons, sur les rangs se trouvent MM. Traverse Turgeon et Lemay Egleason et Heney pour les Irlandais, comme je l'ai dit plus haut, nous ne pouvons en retenir que quatre, et tout nécessairement il nous faut renvoyer les deux autres à leurs Dieux pénates encore pour une autre année; mais la distinction comment doit elle se faire. Le sort en est déjà jété, messieurs, et il me semble que les noms de MM. Traversy et Turgeon sont un sûr garant pour les Canadiens et être bien représentés dans leurs intérêts en tout et partout.

Le premier (M. Traversy) est déjà reconnu pour les services qu'il rend depuis trois ans à la municipalité, sa probité et son ferme vouloir dans les circonstances difficiles lui ont acquis la confiance publique et générale sous en convaincre davantage lors de l'élection de Samedi dernier.

Quant au second Candidat Canadien (M. Turgeon) mérite certainement le suffrage universel et doit l'emporter sur son opposant.

M. Turgeon est un de ces hommes qui sait distinguer l'équité, et est capable de lui donner un ferme appui; en diverses occasions il a passé par les charges de Maire, d'Echevin et de Conseiller, et par cela même il a donc acquis cette expérience si nécessaire à l'homme public.

Quant aux Candidats Irlandais messieurs, je ne vois pas de raisons convaincantes qui puissent légitimement nous forcer à rejeter nos deux membres actuels. MM. Lemay et Heney ont certainement bien rempli leur devoirs, tous deux ont soutenus avec un ferme courage ce qui était de nos intérêts; leur appui donné de concert avec les autres membres de la (Basse-Ville) nous a procuré durant le cours de cette année ces grandes améliorations dont nous devons nous féliciter. Qui nous dit que cet autre qui montré sur papier vient avec ses phrases empoulées nous donner sur les oreilles que toute la ville est en ce ruine, que nous sommes en banqueroute, et qu'il est l'homme capable de tout relever, de tout refaire, d'abattre nos taxes etc., etc., etc.; qui nous dit-il que ce Phœnix va enfanter des merveilles, pourquoi l'avons nous donc perdu jusqu'à ce jour.

Hélas au lieu du modeste macedoine dont nos rues ont été enrichies cette année, il y aurait versé partout des perles et des rubis.

C'en est assez messieurs *grand discur, petit faiseur*, et voilà je crois fermement le lot de l'opposant de M. Leamey. Notre ville messieurs n'est pas en banqueroute, elle n'a pas de dettes malgré les grandes dépenses qui ont été faits cette année qu'elle ne soit pas capable de solder; tout a été prévu, et tout ce tintamare de chimères n'existe que dans la tête de ceux qui ne veulent pas regarder de près les finances de la Cité.

En dernier analyse messieurs, pour notre votation il ne faut donc pas se tromper, il s'agit de former un *ticket*, c'est les noms de M. *Workman* comme maire, de MM. Traversy et Leamy comme échevins, de MM. Turgeon et Heney comme conseillers doivent être en tête de votre liste.

C'est là le vœu général de votre quartier, et ce élisait ces MM. il me semble que nos intérêts ne peuvent être placés dans de meilleures mains.

UN ELECTEUR.

Nous apprenons avec plaisir la nomination du Major Campbell au poste important d'Adjudant Général pour toute la Province. Cette nomination devra plaire à tout le monde, car les qualités militaires du Major Campbell sont connues du public. De plus l'on sait qu'il n'a point de préférence nationale, de sorte que l'on peut dire de lui qu'il est "*the right man in the right place.*"

Nous apprenons que dans différents quartiers de la ville, nous aurons des canadiens-français sur les rangs, se présentant comme échevins et conseillers à la prochaine élection municipale. Tant mieux; plus nous aurons de représentants de notre nationalité au conseil, plus il nous sera possible de faire respecter nos droits, plus on accédera à nos justes demandes en temps et lieu.

—Nous accusons réception de la 11e livraison des *Soirées Canadiennes* qui contient la suite "d'un voyage sur la Côte de la Gaspésie," par l'agréable et habile narrateur l'Abbé J. B. A. Ferland; nos remerciments à qui de droit.

### L'INCENDIE DE CHARLESTON.

La ville de Charleston est à moitié réduite en cendres.

Parmi les édifices et les établissements publics qui s'y trouvent embrâsés, figurent la cathédrale catholique, l'église circulaire, le théâtre, la salle Saint-André, le Mills House et le Charleston Hôtel. La maison de justice et l'Hôtel-de-Ville ont dû, d'après leur situation, devenir également la proie des

LE CHRIST EST NÉ.

Le Christ est né pour racheter sa terre !
Il bénira le peuple de Sion !
Ce peuple adore en ce divin mystère
Le saint auteur de la rédemption.

Avec les mages
Nous l'adorons :
Et nos hommages
Sont purs comme leurs dons !

☞ Hier mercredi étant la fête de Noël, et notre jour de publication—nous n'avons pu mettre sous presse qu'aujourd'hui.

E. Miles (barbier) attend ses amis au dessous de l'Hôtel Champagne et dans la Rue des Rideaux ou il est prêt à contenter tous ceux qui ont besoin de ses services.

## Faits Divers.

*Viande de cheval, de mulet et d'âne.*—On lit dans l'*Akbar*, journal d'Alger :

" Le banquet à la viande de cheval, d'âne et de mulet vient d'avoir lieu au foyer du théâtre d'Alger.

" Quatre vingt-dix couverts ont été servis au milieu de cette gaieté qui convient à des gens qui viennent faire acte de protestation contre un triste et funeste préjugé.

" Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les mets *spéciaux* ont été trouvés exquis.

" Un toast a été porté par M. Decroix, ordonnateur du banquet.

" M. le maire d'Alger y a répondu par un toast, chaleureusement applaudi, à l'empereur, à l'impératrice et au prince impérial.

" M. Serph, sécrétaire général de la direction des affaires civiles, s'est alors levé et a porté un toast aux classes laborieuses, qui sont l'amour et la constante préoccupation de l'empereur. Aussi, c'est le servir que de contribuer au bien-être des classes populaires ; c'est le but que se sont proposés les organisateurs du banquet."

Le *Moniteur de l'Algérie* ajoute que, dans la matinée, le marché de la place de Chaitres était envahi par une grande affluence de personnes qui étaient accourues pour participer à une distribution gratuite de viande de cheval, de mulet et d'âne. Les morceaux de toutes catégories avaient une excellante apparence et ont été enlevés en un clin d'œil ; à 9 heures et demi il n'en restait plus.

A une assemblée des électeurs du Quartier d'Ottawa sous la présidence de John Myers, il a été résolu que MM. Goodwin et Lazure seraient supportés comme echevins, et MM. Bérichon et Kennedy comme conseillers.

—La correspondance signée I. T. au sujet de la retraite, reçue trop tard. Elle paraîtra dans notre prochain No.

### Assemblee Publique

Les Canadiens Français d'Ottawa sont priés de s'assembler à l'Institut Canadien (au dessus du marché) jeudi soir, le 26 courant afin de s'entendre sur la formation d'une ou plusieurs compagnies de volontaires.

Dr. Beaubien.
Dr. Dorion.
Dr. St-Jean.
L. J.-B. Lazure,
E. Varin,
I. Champagne, et autres.

M. L. N. Duvernay, un des propriétaires de la *Minerve*, a offert ses services au gouvernement pour la formation d'un corps de chasseurs Canadiens de 500 hommes. Il servira sur la frontière ou ailleurs partout où il pourra être utile.

### DERNIERES NOUVELLES.

24 Dec. 1861.

*PAR L'AMERICA*

On doit envoyer de suite au Canada la 6em batterie de l'Artillerie Royale, et le 2ème Batallion du 20me Régiment, et le second du 45me et un détachement du 16me de Lancaster. La batterie attaché à la force qui a servi dans la guerre de Crimée doit aussi nous être envoyer avec les nouveaux canons Armstrong. On s'attend que prochainement, on aura sur pied près de 200,000 en état de défendre le pays.

Le Gén. Scott a eu avant son départ une longue entrevue avec le Prince Napoléon. On dit qu'il apporte avec lui en Amérique l'expression du desir de l'empereur de voir une solution pacifique de la question.

L'*Australasian* devait partir le 12, remplie de tropnes et de munitions de guerre pour le St. Laurent.

Le départ du *Niagara* est annoncé pour le jour suivant prenant 350 artilleurs pour Halifax.

Les préparations pour la guerre continuent toujours.

### Nouvelles des Etats-Unis.

Washington, 18 déc.

M. Vallandingham, d'Ohio, a présenté au Congrès la résolution suivante qu'il a fait précéder d'un long préambule :

" En conséquence, il est résolu, comme étant l'opinion de cette chambre, qu'il est du devoir du président de rester dans la position maintenant prise, d'adopter et maintenir l'acte du capitaine Wilkes, en dépit des menaces ou des demandes du gouvernement anglais, et que cette chambre s'engage de l'aider à faire respecter l'honneur et le courage du gouvernement et du peuple des Etats-Unis contre tout pouvoir étranger."

M. Valiandingham a proposé ensuite la question préalable, en disant qu'on avait entendu le premier grognement du lion britannique et qu'il restait à savoir qui fléchirait.

M. Fenton, de New-York, exprima l'espoir que la résolution serait renvoyée au comité des affaires étrangères.

M. Vallandingham remarqua qu'une résolution plus forte approuvant la conduite du capitaine Wilkes avait déjà passé sans être référée.

Il ajouta qu'il presentait cette résolution aujourd'hui de bonne foi, et qu'il la soutiendrait.

La chambre refusant alors de seconder la demande de voter la question préalable,

M. Fenton proposa de nouveau que la préambule et la resolution fussent soumis au comite des relations étrangères, et sa proposition fut agrée par 109 contre 16.

Les télégrammes d'hier nous fournissaient les renseignements suivants :

On parlait à New-York de lettres de marques qui auraient été émises par le gouvernement mexicain pour détruire le commerce anglais, français et espagnol. On [illegible] d'équiper des Canonnières à Nou[illegible]

Si les nouvelles apportées par le "steamer *Hansa*" n'ont produit qu'une faible sensation aux Etats-Unis, il n'en a pas été de même de celles qui viennent d'être reçues par l'*Europa* et la *City of Washington*. D'après des dépêches on se préparait à New-York à des manifestations populaires. On parlait de résolutions tendant à dire que Mason et Slidell le seraient livrés sous aucune circonstance.

LES EFFETS DU BLOCUS.—La lettre suivante écrite par une dame de Charleston et interceptée par les autorités fédérales, fait connaître les effets du blocus dans le Sud :

" Charleston, 29 nov.

" Mon cher capitaine et ami,

" Lorsqu'on jette les yeux autour de soi, et qu'on voit le bonheur d'un peuple détruit, le commerce entièrement ruiné, et toutes les choses nécessaires à la vie hors de prix, on ne sait vraiment plus que faire ni que dire.

" Le beurre se vend 50 cents ; le sucre raffiné, 25 cents ; le café, de 45 à 65 cents ; le the commun, $2 50 La livre ; le bœuf, de 20 à 25 cents. Il n'y a plus ni pommes de terre, ni fromage, ni jambon sur le marché.

" Le charbon de terre se vend $25 la tonne ; une petite charge de bois, $1 50.

" Pour ce qui regarde les effets d'habillement, c'est encore pire ; il y des gens qui font des fortunes scandaleuses ; le calico, qui se vendait de 6 à 12 cents, se vend maintenant de 50 à 75 cents la yard ; la soie vaut de 3 à 4 dollars. Les bottes se vendent $20 ; les demi-bottes, 10, 12 et 15 dollars. Une paire de bottines de chevreau, qui ont traîné plusieurs années dans les magasins, et qui tombent en pièces aussitôt qu'on les met, se vendent $2 50 à $3.

" Combien de temps tout cela durera-t-il ? Je ne sais mais je crains bien que cela ne dure plus longtemps que nos moyens . . ."

*(Dépêche Télégraphique.)*

*La Persia* est arrivé mardi à Cap Race. Il était parti le 15 de Liverpool. Il a à son bord 1100 soldats pour la Rivière du Loup ou le Bic.

Les nouvelles sont importantes.

Son Altesse Royale le Prince Albert, époux de la Reine Victoria, est mort à midi Dimanche le 15 Courant, d'une gastrite.

Sa maladie n'était pas considérée comme dangereuse jusqu'à vendredi.

SON ALTESSE ROYALE, FRANÇOIS ALBERT AUGUSTE CHARLES EMMANUEL, DUC DE SAXE, PRINCE DE COBOURG ET GOTHA, était né le 26 août 1819

Le mariage Royale eut lieu le 10 de février 1840. Sa Majesté la Reine Victoria est né le 24 mai 1819, et elle est montée sur le Trône le 20 juin 1837.

New-York, 23 Décembre.

Le transport français la *Ressource*, en destination de Calao, a fait naufrage à 40 milles au Sud de Valparaiso. Des 600 hommes qu'il y avait à bord, 5 ou 6 seulement se sont sauvés.

Il paraît que dix Compagnies d'Ingenieurs vont être envoyées dans l'Amerique anglaise,

Le *Liverpool Mercury* du 14 dit que le Comte de Derby a été consulté par le gouvernement. Il approuve sa politique au sujet de la difficulté Américaine et suggère aux propriétaires de navires de donner aux capitaines des navires en destination de l'étranger de dire à tous les navires anglais qu'ils rencontreront que la guerre avec l'Amérique est probable. Cette suggession a été fortement approuvée.

### ARRIVÉS À L'HOTEL CHAMPAGNE.

Le 20. Dec. William Houlden, Prescott ; Edward Powell, Prescott ; Jules Pirotte, Montréal ; H. C. Leblanc, Ottawa ; John French, Plainfield N. H ; William Dormody, Aylmer ;

Le 21 Dec. S. M. Murphy, Allumette ; Augustin Ledoux, Montréal ; Dudley Leaton, Concord. Mass ;

Le 23 Dec. Walter Nelville, Québec ; Vaughn Preston, Nahant Mass ;

### AVIS

A Une réunion d'un certain nombre des Canadiens-Français de la Cité d'Ottawa, il a été résolu de convoquer une assemblée des membres de la Société St. Jean-Baptiste, pour former une compagnie de Canadiens prêts à défendre nos droits des loyaux sujets de sa majesté, qui devra avoir lieu ce soir.

Dr. St.-Jean, P.C. S. St. J.-B.

## AUX ELECTEURS DE LA CITE D'OTTAWA.

MESSIEURS,

Ayant déjà été demandé de me porter comme candidat par les principaux citoyens de la ville à l'office de Maire pour l'année courante ; c'est avec plaisir que je me rends à cette requête, et que je consens à me porter comme candidat. Si c'est encore votre désir de m'élire comme Maire d'Ottawa, je ferai tout en mon pouvoir afin d'accomplir mes devoirs comme tel, fidèlement et impartialement.

Pendant le temps que j'ai eu l'honneur d'être Maire, il a été consolant pour moi de voir progressé cette ville, non seulement en richesses, mais dans son apparence sans parler du grand travail national qui est prêt de sa fin. Les rues principales ont été égoûtées et macadamisées, et de nouveaux trottoirs qui ne peuvent être surpassés ont été faits. L'égoût et le macademe des principales rues, et les autres travaux en cette ville ont été accomplis.

La nécessité de toutes ces améliorations n'était pas à discuter, et par une sage et judicieuse direction le coût peut être rencontré sans forcer les citoyens de cette ville à de prompts paiements.

Votre obéissant serviteur,

ALEX. WORKMAN.

A. E. McGILLIVRAY, Ecuyer.

MONSIEUR,

Nous les soussignés citoyens et contribuables d'Ottawa voyant avec alarme la mal-administration de nos affaires municipales et connaissant que les dépenses inutiles du conseil de ville ne sont pas arrêtées, et devront conduire cette cité à une dette ruineuse ;

Ayant confiance dans votre intégrité comme homme d'affaire et vous sachant capable d'amener une réforme dans l'amélioration de nos affaires municipales ;

Nous vous prions bien respectueusement de venir de l'avant comme Candidat à la Mairie pour l'année courante ;

Et nous nous engageons à vous donner nos votes et à nous intéresser à assurer votre élection.

Ottawa, 29 Nov. 1861.

| | |
|---|---|
| John Forgie, | C. H. Armstrong, |
| S. A. Egleson, | William Hartley, |
| James Warnock, | John Lloyd, |
| Robert Kenly, | Archibald Brown, |
| Thomas Isaacs, | Jas. Rochester, |
| William Hunter, | John Dowler, |
| Thomas Hunter, | John Church, |
| Daniel Lanigan, | Samuel Albert, |
| H. McCormick, | Wm. Fraser, |
| Philip Thompson, | Ewan McKinnon, |
| Xavier Grouix, | Thomas O'Rourke, |
| J. B. Richer, | John Nevil, |
| A. Campbell, | Thomas O'Brien, |
| William Tormey, | J. L. P. O'Hanley, |
| T. H. Brown, | H. Caldwell, |
| Jeremiah Sullivan, | Alexander Taylor, |
| Michael Griffin, | Robert Mooney, |
| Bernard Gelpey, | Robert Hirk, |
| Patrick Boland, | James Caddie, senr., |
| Edward Dunn, | James Caddie, junr., |
| William Boland, | James Hays, |
| Charles Whittingham, | James Harper, |
| Joachim Valiquette, | C. Mason, |
| B. Gilligan, | George Carter, |
| Philip Cassidy, | Andrew Gravell, |
| Thos. Finan, | Michael Casey, |
| John O'Boyle, | J. D. Robillard, |
| George Willment, | Andrew Musgrove, |
| William Thomas, | James Robinson, |
| Louis Dubamell, | John Murphy, |
| Wm. B. Bradbury, | Patrick McKeaney, |
| George Bott, | John Andrew, |
| Francis Best, | G. Shoultice, |
| O. Duford, | R. Smith, |
| Edmond Germain, | J. Harris, |
| R. W. Nagle, | Luke Conner, |
| Denis McGrath, | B. Blais, |
| A. Pratt, | C. Carlton, |
| B. Mallie, | John E. Pearson, |
| Timothy Murphy, | H. A. Harley, |
| Wm. Slatery, | G. W. Smith, |
| Robert Smith, | E. Prud'homme, |
| Felix Fournier, | W. G. Cordingly, |
| Felix M. Gauvrau, | George Scott, |
| Patrick Burns, | G. McEdward, |
| Phillip Gorman, | Joseph Valiquette, |
| Jeremiah Godwin, | H. McLean, |
| James Burns, | Richard Wiseneck, |
| Edw. H. Donaldson, | F. Prodrick, |
| James T. York, | W. Resnick, |
| Fras. T. Pearson, | H. McChesney, |
| Thos. Gordon, | Edward Mooney, |
| Edward Davies, | William Burns, |
| Andrew Boyle, | Patrick Burns, |
| J. H. Dwyer, | D. Chisholm, |
| E. Spencer, | George Brown, |
| Arthur Matthewman, | B. Huckell, |
| Henry Patten, | John McCormick, |
| William Irvin, | Samuel Heney, |
| William Fraser, | James C. Stuart, |
| John Kenly, | Edward Green, |
| John Clarke, | James Gillie, |
| Michael Hughes, | Hugh Davis, |
| Peter Brown, | E. P. Hatch, |
| John Ganier, | Alex. Graham, |
| Alex. Brown, | John Rochester, junr., |
| Robert Blyth, | J. Enright, |
| S. W. Nagle, | Charles Heney, |
| Patrick Campbell, | Thomas McDermott, |
| John Sullivan, | William Schofield, |
| Murthy Lynch, | Jesse Herbert, |
| John Quinn, | James Dyke, |
| John Conway, | James Cooney, |
| Joseph Newcombe, | James Tobin, |
| Patrick Joyce, | Richard McCann, |
| Horatio Martin, | Timothy Ryan, |
| Cyprien Triolle, | Thomas Langrell, |
| Jas. Robertson, | C. Kennedy. |
| James Doyle, | |

REPONSE.

MESSIEURS.—Je suis tout-à-fait flatté de la réquisition que vous me présentez, m'invitant à me porter de nouveau comme Candidat à la Mairie pour la cité d'Ottawa pour l'année courante. Sollicité de me porter Candidat pour un office aussi important, par un corps aussi nombreux et aussi respectable de mes compatriotes de toutes les classes ; je considère qu'il est nécessaire de ne point m'arracher aux responsabilités des devoirs qui sont attachés à cet office. Je me soumets donc Messieurs à votre requête, et si j'ai l'honneur d'être encore élu à la Mairie de votre florissante cité, vous n'aurez point à regretter la confiance que vous aurez placé en moi, et vous pouvez être persuadé que mon plus grand désir sera de protéger les intérêts de la cité.

Je vous rencontrerai donc le jour de la nomination à l'Hôtel de Ville, lundi le 23 courant, à dix heures, A. M., et alors je vous expliquerai plus au long mes vues sur le sujet.

J'ai l'honneur,
d'être,
Messieurs,
Votre obéissant serviteur,
E. McGILLIVRAY.

### PRIX DU MARCHÉ D'OTTAWA.

| | |
|---|---|
| BLE DU PRINTEMPS, par minot | $1 05 @ $1 10 |
| BLE D'AUTOMNE, | 1 15 @ 1 20 |
| FLEUR—Extra, par barils | 4 75 @ 5 00 |
| " —Superfine, No. 1, | 4 50 @ 4 70 |
| " —Superfine, No. 2, | 4 00 @ 4 25 |
| " de Ferme, | 4 25 @ 4 50 |
| FARINE D'AVOINE, par barils de 196 lbs. | 4 00 @ 4 75 |
| SEIGLE, par minot de 56 lbs. | 0 60 @ 0 70 |
| ORGE, " 48 lbs. | 0 50 @ 0 60 |
| AVOINE, " 34 lbs. | 0 30 @ 0 40 |
| POIS, " 60 lbs. | 0 60 @ 0 70 |
| FEVES, " | 0 65 @ 0 70 |
| BLE D'INDE, " | 1 00 @ 1 05 |
| POMMES DE TERRE (nouvelles), par minot | 0 55 @ 0 60 |
| POIX, par tonneaux | 9 00 @ 10 00 |
| PAILLE, | 5 00 @ 6 00 |
| LARD, par 100 lbs. | 5 00 @ 6 00 |
| BOEUF, par 100 lbs. | 4 00 @ 4 50 |
| " par lb. | 0 4 @ 0 10 |
| MOUTON par lb. par quartier | 0 05 @ 0 6 |
| JAMBON " | 0 10 @ 0 12 |
| SUIF, par lb. | 0 09 @ 0 10 |
| SAINDOUX, par lb. | 0 09 @ 0 10 |
| PEAUX DE BOEUF par 100 lbs. | 4 00 @ 5 00 |
| VOLAILLE, | 0 00 @ 0 00 |
| POULET, chaque | 0 25 @ 0 00 |
| LAINE, lavée | 0 25 @ 0 30 |
| " crûe | 0 20 @ 0 25 |
| POMMES, par minot | 0 25 @ 0 30 |
| BOIS—Pruche, etc., par corde | 0 00 @ 1 00 |
| " franc | 0 00 @ 1 00 |
| DENDES, chaque | 0 50 @ 1 00 |
| BEURRE FRAIS, par lb. | 0 15 @ 0 19 |
| " SALE, | 0 10 @ 0 13 |
| OEUFS, par doux | 0 15 @ 0 00 |
| OIGNONS, par minot | 0 00 @ 0 00 |


## GRANDE NOUVELLE !

# LE NORD VICTORIEUX.

La Colonisation vers le Canada Central.

# OTTAWA,

CAPITALE DES CANADAS-UNIS !!!

L. J.-B. LAZURE offre a ses amis et au public en general ses plus sinceres remerciments pour le patronage qu'on lui a accorde ; et a l'honneur de les informer qu'il vient de recevoir un

## GRAND ASSORTIMENT DE

DRAPS,
CASSIMIRES,
TWEEDS,
DRAP DE PILOT
ET HARDES FAITES,
SURTOUTS,
PANTALONS,
VESTES,
CHEMISES DE COTTON
ET DE LAINES.

LAZURE a en tout temps un Tailleur qui execute tous les ouvrages qui lui sont confies a part les mesures de ses pratiques journalieres.

LE SOUSSIGNE a un MAGASIN dans la ville CENTRALE comme dans la BASSE-VILLE.

Basse-Ville, Magasin ---- Rue Sussex.
Ville Central, " ---- Rue Sparks.

Ottawa, 27 Nov L. J.-B. LAZURE.



Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés :—

| AGENTS. | RESIDENCES. | COMTES. | TOWNSHIPS. | Nombre d'Acres en vente. | Prix par Acre. |
|---|---|---|---|---|---|
| | | **Nord de la Riviere Ottawa.** | | | |
| W. Thompson | Fitzjus—Arundel | Partie d'Argenteuil | Harrington, Montcalm, Arundel, DeSalaberry | | |
| G.W. Cameron | Thurso | Partie d'Ottawa | Hartwell, Hipon | 107,000 | 20 cts. |
| E. E. Murray | Buckingham | Partie d'Ottawa | Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham | 38,000 | 60 cts. |
| Robt. Facles | Wakefield | Partie d'Ottawa | Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylwin | 160,000 | " |
| Mic. McBean | Northfield | Partie d'Ottawa | Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright, Egan | 185,000 | " |
| G. M. Judgson | Glaredon | Partie de Pontiac | Aldfield, Thorne, Cawood, Leslie, Onslow | 190,000 | " |
| Thos. Barron | Lachute | Partie d'Argenteuil | Westworth | 190,000 | " |
| Torrance Smith | Allumette | Partie de Pontiac | Allumette, Waltham, Shere, Chichester | 30,000 | 20 cts. |
| | | **Nord de la Riviere St. Laurent.** | | 60,000 | " |
| A. B. Lavallée | Ste. Adèle d'Aber- | Terrebonne | Abercrombie, Morin, Beresford | | |
| Alex. Daly | Rawdon [crombie | Montcalm | Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Londonderry | 35,000 | 20 cts. |
| Jules Bourgeois | Kildare | Joliette et Berthier | Cathcart, Kildare, Joliette, Brandon | 141,000 | " |
| A. Dubord | Trois-Rivieres | St. Maurice et Maskinongé | Peterborough, Caxton, Shawenegan | 49,000 | " |
| A. Bochet | Ste. Anne de la Pérade | Champlain | Radnor, Alton, Montauban | 49,000 | " |
| J. P. Déry | St. Raymond | Portneuf | Gosford, Colbert, Roquemont | 35,000 | " |
| Vincent Martin | Chicoutimi | Chicoutimi | Bagot, Chicoutimi, Laterrière, Jonquière, Mars, Tremblay, Charlevoix, Moisbetchouan, Kénogami, Labarre, Caron, Signay, Simard, Harvey, St. Johns | 38,000 | " |
| | | **Sud de la Riviere St. Laurent.** | | 200,000 | 20 cts. |
| John Felton | Sherbrooke | Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton | Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden | | |
| F. H. Pratte | Stanfold | Partie d'Arthabaska | Maddington, Blandford, Stanfold, Bulstrode | 160,000 | 60 cts. |
| J. T. Lebel | Wottee | Partie, Wolfe et Compton | Warren, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow | 100,000 | " |
| J. O. C. Arsenault | St. Joseph, Beauce | Partie de Mégantic | Broughton, Thetford | 200,000 | " |
| E. M. McKenzie | Lambton, Lac St | | Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst | 44,000 | 40 cts. |
| Andrew Ross | Frampton [François | Dorchester, part. Beauce | Shanley, Jersey, Marlow, Risborough, Ditchfield, Linière, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware | 200,000 | " |
| | | | Mailloux | 300,000 | 20 cts. |
| S. V. Larue | St. Charles, R. Boyer | Bellechasse | Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton | 20,000 | " |
| Fes. Têtu | St. Thomas | Montmagny, p. de l'Islet | Roux, Bellechasse, partie de Sunbland, Danquem, Armagh | 120,000 | " |
| Jos. Jolivet | St. Gervais | Bellechasse | Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago | 92,000 | " |
| Stanis. Drapeau | St. Jean Port Joli | L'Islet et Chemin Elgin | Rawdon, Chapais, Pondbridge, Painchaud, Parke, Bungay, Chabot, Pohenegamook | 110,000 | " |
| F. DeGuise | Ste. Anne La Pocatière | Kamouraska | Whitworth, Viger, Demers, Dennerville, Degon, Rodot | 285,000 | " |
| L. N. Gauvreau | Isle Verte | Témiscouata | Duquesne, Macpes, Nelgette, Cabot, Fleurieu, Manouider, Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, D'Albert, Cherbourg | 135,000 | " |
| J. Bte. Lepage | Rimouski | Rimouski | Matapedia, Restigouche, Maria, Nouvelle, Carleton, Maria, New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel | 300,000 | " |
| J. A. LeBel | New Carlisle | Bonaventure | Newport, Percé, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham | 180,000 | 25 cts. |
| John Eden | Bassin de Gaspé | Gaspé | | 130,000 | " |

### OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 35 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Matane et Cap Chat ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 300 milles de longueur ; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche ; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata ; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes :—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.

2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.

3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et mentionnées.

4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entrainera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants :—

QUÉBEC - - - A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Emigration.
MONTRÉAL - - - C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts,
J. H. DALEY, Agent d'Emigration.

P M VANKOUGHNET,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 7 mai 1861.



!!! GRANDE ATTENTION !!!

## DR LOUIS DE CHEVRY,

Chirurgien Dentiste,

*Cabinet d'opération :*

RUE SUSSEX,

A côté du magasin de M. Traversy, chez Madame DUPUIS.

LE DR. LOUIS DE CHEVRY fait la pose des Dents Artificielles dans le genre le plus nouveau et le plus durable, et avec l'imitation aussi parfaite de la nature que l'œil le plus habile ne peut en faire la différence.

Par le nouveau système du Dr. LOUIS DE CHEVRY, les Dents Artificielles servent à la mastication des aliments, avec la même facilité et la même force que les dents naturelles et sans faire éprouver la moindre douleur. Les dents sont garanties incorruptibles et ne changent jamais de couleur. La pose des dents ainsi que toutes les opérations sont faites avec dextérité et sans aucune douleur. Les dents peuvent être posées en faisant ou sans faire l'extraction des racines.

Les meilleurs substances sont employées Tout travail est garanti.

PRIX TRES MODERES.

**Consultations Gratuites.**

DENTS montées sur plaque en Or, montées sur do en Platine, montées sur do en Argent, montées sur do en Caoutchouc, sculptées dans l'Ivoire, sculptées dans l'Hippopotame.

RATELIERS complets au moyen de ressorts en Or sans couvrir le palais et genre à succion couvrant le palais.

N. P.—Le Dr. LOUIS DE CHEVRY invite le Public à venir examiner son travail.

Ottawa, 3 Décembre 1861.

J. DUPRAT,

MARCHAND DE

CHAUSSURES DE CUIR,

PRUNELLE ET CAOUTCHOUC

Pour Messieurs, Dames et Enfants,

A PRIX REDUITS,

POUR ARGENT COMPTANT,

RUE ST.-JEAN, QUEBEC

Vis-à-vis la Banque Nationale.



## Hotel National,

RUE SUSSEX,

TENU PAR M. LAFONTAINE.

Ou on recoit des Pensionnaires au mois et a la semaine.

TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurent en tout temps, huitres fraiches, et gibiers de toutes descriptions. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.



## P. CHABOT,

IMPORTATEUR DE

MARCHANDISES ANGLAISES

ET

AMERICAINES,

QUEBEC.



NOUVEL ETABLISSEMENT !

## DUPONT et PELLAND,

No. 61, Rue Notre-Dame,

*Bâtisse de l'Institut-Canadien.*

MM. DUPONT ET PELLAND

Ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir, au No. 61, Rue NOTRE-DAME, Bâtisse de l'Institut Canadien, un Magasin ou l'on trouvera toujours un Assortiment convenable et varié de MARCHANDISES de Goût et d'Etape. HARDES FAITES de toutes descriptions, CHAPEAUX pour Dames et Messieurs. VALISES et PORTE MANTEAUX, Etc., etc., qu'ils sont en mesure de vendre à meilleur marché que partout ailleurs, pour Argent Comptant.

Un tailleur de première classe est attaché à l'Etablissement, et toute Commande sera exécutée par ces Messieurs avec bon goût et ponctualité.

Souvenez-vous que c'est au No. 61, Rue Notre-Dame, Bâtisse de l'Institut-Canadien, que vous pourrez vous procurer un Habillement complet à des prix excessivement réduits.

Ottawa, 2 Déc. 1861.



EXHIBITION INTERNATIONALE

## DE LONDRES, 1862.

LES COMMISSAIRES du CANADA pour l'EXHIBITION INTERNATIONALE de 1862, donnent avis à toute personne qui désire exhiber des produits canadiens (soit qu'application ait déjà été faite ou nom pour cet objet) que les articles doivent être envoyés pour l'examen et l'approbation au dépôt du chemin de fer du Grand Tronc, à Ottawa, en tout temps depuis le DIXIEME au VINGT-DEUXIEME JOUR de FEVRIER prochain.

Les commissaires commenceront l'inspection à 10 heures A. M., le jour ou dernier lieu mentionné. Les Exhibants doivent transporter leurs articles auprès aux-mentionné exempt de charge. S'ils, ne sont point approuvés, le chemin de fer du Grand Tronc les transportera gratis à tout dépot sur la ligne d'où ils auront été expédiés.

Les personnes qui envoient des graines ou des bois sont requises, dans chaque cas, de transmettre un certificat établissant les espèces, les variétés, et l'endroit où ils ont été pris. Les bois envoyés seront suivant les dimensions ordinaires du commerce, et les commissaires de sa Majesté ont exprimé le désir qu'ils soient exhibés en planches de 4 pouces d'épaisseur, laissant voir l'échelle de chaque côté, en échantillons de 4 pouces, et accompagnés, autant que possible, de rejetons avec des feuilles ou des fleurs.

Ceux qui désireront d'autres informations pourront s'adresser pour les minéraux et les spécimens de géologie à sir W. E. Logan, Montréal, pour les produits des forêts et des rivières au Dr. Taché à Québec ; ou au Dr. Herbert, Hamilton ; pour les produits agricoles à l'Hon L. V. Sicotte, St. Hyacinthe, et col. Thompson Toronto ; pour les articles de Manufacture Canadienne, au Dr. Beaty, Cobourg, ou au sécrétaire à Montréal, auquel on doit aussi s'adresser pour toutes les autres affaires concernant la commission.

B. CHAMBERLIN, Com.
*Secrétaire.*

Montréal, 18 Décembre 1861.



DEPARTEMENT

DES

## TERRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORETS.

Québec, 29 juillet, 1861.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limities pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnées, savoir :

" Territoire de la partie supérieure de l'Ottawa," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Ottawa, le 15 d'Octobre prochain.

" Territoire de la partie inférieure de l'Ottawa," pour la partie de ce territoire qui se trouve au nord de la rivière Ottawa, au bureau de l'agent des terres de la Couronne, dans le village de Buckingham, le 3 de Septembre prochain ; et pour la partie de ce territoire qui se trouve au Sud de la rivière Ottawa, au bureau de Poste, dans le village d'Osborne, township de Cumberland, le 7 de Septembre prochain.

" Territoire Ontario," à l'Hotel de Caisse, Peterborough, le 11 de Septembre prochain.

" Territoire Huron, Supérieur et de la Péninsule du Canada Ouest," pour le limites en arrière des rivieres Severn, Muskoka et Noire, au Rosin House, Toronto, le 2 d'Octobre prochain.

" Territoire de la partie inférieure du St. Laurent," au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

" Territoire de la Bai des Chaleurs, à New Carlisle, le 2 de Septembre prochain ; et à Cross Point, le 14 du même mois.

" Territoire Chaudieres et Madawaska, au bureau de l'agent des Bois de la Couronne, à la Riviere du Loup (Fraserville), le 17 de Septembre prochain.

*Conditions de la Vente.*

Premièrement.—Les limites, suivant leur étendue supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par en cas public, à tel point d'enchère, outre la rent fonciere ordinaire, que pourra déterminer le département des terres de la Couronne.

Les limit à seront a jugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la vente font être de la première saison devront être payés dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement.—Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les lignes des limits, à leurs propres frais, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

Troisiément.—Les licences seront émises en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

Quatriémement.—Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux règles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

On pourra obtenir toutes informations au sujet des limites qui devront être offertes en vente, en s'adressant, le et après le VINGT du mois prochain, aux bureau des agents des bois de la Couronne, dans leurs localities respectives.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire,
T. de la C.

23 août, 1861.

## DEPARTEMENT
DES
## TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur la dite "Soumission pour les Canaux du St. Laurent," seront reçues jusqu'à MIDI, de MARDI, le 27 d'AOUT prochain, pour les ouvrages suivants, savoir :

CANAL BEAUHARNOIS.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAL DE CORNWALL.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

CANAUX DE WILLIAMSBURG.—La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Des soumissions pour chacun de ces ouvrages devront être envoyées séparément.

Tous les matériaux devront être fournis par les contracteurs et l'ouvrage devra être exécuté en stricte conformité avec les plans et spécifications qui pour cet effet se trouvent au bureau du surintendant du canal de Cornwall où de plus amples informations peuvent être obtenues.

La signature de deux personnes responsables désirant se porter caution pour la due exécution du dit(s) devra accompagner chaque soumission.

T. TRUDEAU,
Surintdt. T.P.

Ottawa, 14 août 1861. 15-6i.

## DEPARTEMENT
DES
## TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 19 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 47,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Fontefradt, comté de Pontiac, C.-E., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 11ème jour de décembre prochain.

Pour la liste des lots et les conditions de la vente, s'adresser à l'agent de la localité, G. M. Judgson, Ecuier, à Clarendon, dans le dit Comté.

ANDREW RUSSELL.

Ottawa, 19 Nov. 1861. 35-5in.

CHANGEMENT DE DEMEURE.

Le Soussigné a transporté son bureau porte voisine de l'Hotel de M. Daniel Goode, Court House Avenue.

WILLIAM KING,
Avocat.

Ottawa, 20 Nov. 1861. 1—3 ins.

## Chemin de Fer d'Ottawa et de PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Première Classe, | 4 | 50 | par tonne. |
| Seconde " | 3½ | " | " |
| Troisième " | 1½ | " | " |

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. B. WHITE,
Secrétaire.

Ottawa, 15 avril, 1861.

## CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

ARRANGEMENT D'AUTOMNE.

**A commencer Lundi, 4 Nov. 1861.**

*Le Train de la Malle* laissera Ottawa à 8.45 A.M., et arrivera à Prescott à 11.30 A.M., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest ; et à Prescott avec la ligne de Bateaux à Vapeur Canadiens et Américains, allant à l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburgh allant à New-York et à Boston.

Les passagers venant par ce Train arriveront à Montréal à 2 heures, P. M.

### Les Trains de retour.

Laisseront PRESCOTT à 5½ P.M. à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Tronc venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 8.10 P.M.

*Le Train d'Accommodation* laissera PRESCOTT à 7.30 A.M., arrivera à Ottawa à 11.10 A.M.

*Le Train de Retour* laissera Ottawa à 12.50 P.M., joignant à la Jonction avec le Grand Tronc allant à l'Ouest, et arrivera à Prescott à 4.40 P.M.

Les passagers venant par ce Train, arriveront à Montréal à 9.30 P. M.

R. FRENCH,
Président.

Prescott, 29 oct., 1861.

## MANUFACTURE DE SAVON.
DE
## CHANDELLE D'OTTAWA,

*Au Nord de la Rue Sussex.*

ON trouvera toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très varié de

SAVONS ET DE CHANDELLES

—De la meilleure qualité—

S. M'DERMOT & Cie.
Agents.

N. B.—On paiera au comptant, le plus HAUT PRIX DU MARCHE, pour toutes espèces de suif et de graisse, s'adresser à Ottawa, avril.

## HUITRES NOUVELLES.

Viennent d'être reçues

## RESTAURANT LAFONTAINE.

*A l'Ancienne Auberge du Vieux Moulin*, Rue Sussex.

N. B.—M. LAFONTAINE reçoit ses huîtres, pour toute la saison, deux fois par semaine par Express.

Ottawa, 21 août 1861.

## DEPARTEMENT
DES
## TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 2 Juin 1861.

A VIS est par le présent donné que les arrérages de rentes dues à la Couronne, pour Terres dans le Haut Canada, pour l'année expirant le 31 Décembre 1860, peuvent être payées à la Banque des Marchands à Toronto, à la Banque de Montréal à Montréal, à la Banque de Commerce à Kingston, à la Banque de Commerce à Hamilton, à la Banque de Commerce à Toronto, à la Banque de Commerce à Brantford, à la Banque de Commerce à Port Sarnia, à la Banque de Commerce à Cobourg, à la Banque de Commerce à Belleville, à la Banque de Commerce à Port Hope, à la Banque de Commerce à Peterborough, à la Banque de Commerce à Whitby, à la Banque de Commerce à Oshawa, à la Banque de Commerce à Port Whitby, à la Banque de Commerce à Port Hope